



Le 16 février 2021

Madame Erica Pereira
Greffière du Comité
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Madame Pereira,

Conformément à la motion du Comité adoptée le 29 octobre 2020 portant production de documents relatifs à l'étude des contrôles à l'exportation, vous constaterez que la dernière tranche de documents d'Affaires mondiales Canada a été téléchargée.

Ces documents sont fournis en réponse aux récentes demandes suivantes :

- 21 décembre 2020 – Notes d'information et mémoires connexes d'Affaires mondiales Canada, et correspondance par courriel du Bureau du Conseil privé
- 5 février 2021 – Liste des autres documents à traiter et à fournir au Comité

Par souci de commodité, nous avons également téléchargé une copie de la liste du 5 février 2021 afin que les membres du Comité puissent s'y référer en vérifiant les documents fournis aujourd'hui.

Affaires mondiales Canada continue d'appliquer les principes de la transparence dans toute la mesure du possible. Les caviardages ne visent que les renseignements dont la divulgation porterait préjudice à la conduite des affaires internationales, aux enquêtes en cours et aux positions concurrentielles de tiers. Affaires mondiales Canada a levé la plupart des privilèges relatifs au secret professionnel des avocats. De plus, le Ministère a mené de vastes consultations auprès de tiers et a encouragé les entreprises à l'autoriser à divulguer le plus de renseignements possibles au Comité. Par conséquent, seuls les renseignements qui nuiraient à leurs finances, à leur position concurrentielle ou à leurs négociations ont été caviardés.

.../2

Nous prévoyons livrer les documents restants en deux tranches finales, la première devant être téléchargée pour le Comité au cours de la semaine du 21 mars 2021 et la seconde au début du mois d'avril 2021.

Si vous avez des questions sur ces documents, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Colleen Calvert', with a stylized flourish at the end.

Colleen Calvert

Directrice exécutive, Direction des relations avec le Cabinet et le Parlement

De : "Boileau, Guy -DMT" <Guy.Boileau@international.gc.ca>
À : "Boileau, Guy -DMT" <Guy.Boileau@international.gc.ca>
Date : 16 novembre 2020 18:22:57
Objet : FW : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS
DANS LES ZONES DE CONFLIT

De : Korecky, Judy -TIR
Envoyé : 1^{er} octobre 2020 7:15 PM
À : *MINA-Dept Unit ; Mawani, Aliya -MINA
Cc : Funtek, Katharine -TID ; Gosselin, Catherine -TIR ; Anand, Shalini -TIE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Senkiw, Jillian -TIR ; Bastien, Jean-François -TIR ; *DMT-Policy ; *TFM-Policy ; *USS-DMA Advisors ; Picard, Beatrix -TIR ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Pilloud, Marc -ECE ; Grant, Alison -ECE ; Coleman, Robert -ECE ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Alday, Corazon -TIE
Objet : VERSION RÉVISÉE : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Bonjour c/MINA,

Il a été porté à notre attention qu'une erreur s'est glissée dans le dernier paragraphe de la partie sur l'analyse des licences du rapport envoyé hier, notamment en ce qui concerne le nombre de demandes en cours d'examen pour une utilisation finale par l'armée de l'air de l'Azerbaïdjan. Voir le passage corrigé ci-dessous

Dans le CEED, on retrouve actuellement [REDACTÉ] demandes qui sont « sous examen » et qui portent sur des systèmes de caméras Wescam destinés à être exportés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan via la Turquie [REDACTÉ] est le réceptionnaire).

Une copie révisée du rapport se trouve ci-dessous.

Judy

NON CLASSIFIÉ

LIENS POSSIBLES ENTRE LES LICENCES D'EXPORTATION ET L'UTILISATION ALLÉGUÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLITS

QUESTION

- Selon des informations diffusées par les médias et certaines allégations, la Turquie a transféré ou vendu des drones aux forces armées azerbaïdjanaises, UAV qui sont possiblement munis de la technologie canadienne et qui ont été utilisés lors de la récente reprise des attaques militaires à grande échelle entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle du Haut-Karabakh. Le Comité national arménien du Canada allègue qu'Azerbaïdjan utilise des drones Bayraktar TB2 fabriqués en Turquie.
- Selon un rapport récent publié par Project Ploughshares, les drones Bayraktar TB2 prétendument utilisés par les forces armées turques en Syrie et en Libye pourraient avoir été employés en conjonction avec des capteurs obtenus auprès de la société canadienne L3Harris Wescam (Wescam).
- Les responsables cherchent à déterminer la véracité de ces allégations et à déterminer s'il y a des problèmes potentiels quant aux contrôles à l'exportation.
- L'approche politique du Canada à l'égard des exportations de produits du groupe 2 vers la Turquie n'a pas changé depuis avril 2020.

Contrôles à l'exportation du Canada et Turquie

Le régime de contrôle des exportations du Canada est l'un des plus stricts au monde. De plus, le respect des droits de la personne est consacré par notre législation nationale sur les contrôles à l'exportation.

En septembre 2019, le Canada a adhéré au Traité sur le commerce des armes (TCA) et a inscrit les critères d'évaluation du TCA directement dans la législation canadienne. Au titre de la loi, il est interdit d'exporter des marchandises et la technologie contrôlées du Canada vers un pays où il existe un risque important que celles-ci servent à commettre ou à faciliter des violations graves du droit international humanitaire ou du droit international des droits de l'homme ou des actes graves de violence sexuelle. Parmi les autres critères qui pourraient mener au refus d'une demande de licence, mentionnons le risque sérieux que les armes ou les munitions soient utilisées pour porter atteinte à la paix et à la sécurité ou pour encourager le crime organisé ou le terrorisme international. Le Canada a des dispositions juridiques d'application de ce traité parmi les plus rigoureuses du monde.

Jusqu'à récemment, la Turquie [REDACTÉ] au regard des contrôles à l'exportation du Canada en raison de sa participation et de son adhésion aux quatre régimes multilatéraux de contrôle à l'exportation (c.-à-d. l'Arrangement de Wassenaar, le Groupe des fournisseurs nucléaires, le Régime de contrôle de la technologie des missiles et le Groupe d'Australie), ainsi que de son adhésion à l'OTAN et ses mécanismes efficaces de contrôle des exportations.

[REDACTÉ]

Le 11 octobre 2019, en réponse à l'incursion militaire de la Turquie dans le nord-est de la Syrie, le gouvernement du Canada a annoncé la suspension temporaire de la délivrance de toute nouvelle licence d'exportation portant sur des marchandises et des technologies contrôlées destinées à la Turquie. Les exportateurs qui ont obtenu des licences pour l'exportation de ces articles vers la Turquie avant le 11 octobre 2019 peuvent continuer à les exporter en utilisant ces licences tout au long de leur période de validité.

En avril 2020, le Canada a considérablement resserré la portée de sa politique pour inclure uniquement les produits et technologies militaires. Bien que des restrictions continuent de s'appliquer aux exportations militaires en Turquie durant le processus d'examen des licences, le Canada examine s'il existe des circonstances exceptionnelles (p. ex. les programmes de coopération de l'OTAN) qui pourraient justifier la délivrance d'une licence d'exportation pour des articles militaires au cas par cas.

Le gouvernement du Canada a déclaré qu'il continue de surveiller les développements en Turquie et dans la région avoisinante, et il prendra les mesures nécessaires si des preuves crédibles sont trouvées au sujet du mauvais emploi de toute marchandise ou technologie canadienne contrôlée, notamment pour commettre ou faciliter des violations graves des droits de la personne internationaux ou du droit humanitaire.

Rapport de Project Ploughshares

Project Ploughshares a récemment publié un rapport intitulé *Killer Optics: Exports of Wescam Sensors to Turkey – A Litmus Test of Canada's Compliance with the Arms Trade Treaty (Un test décisif de la conformité du Canada aux dispositions du Traité sur le commerce des armes)*. Le rapport mentionne qu'une entreprise canadienne, L3 Harris Wescam (Wescam), a exporté un grand nombre de systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR qui peuvent être utilisés pour suivre des cibles et guider des munitions, à l'armée turque en 2019 selon des données de Statistique Canada.

Project Ploughshares affirme aussi que les forces militaires turques ont commis de graves violations, notamment du droit international humanitaire (DIH), particulièrement lors de leurs frappes aériennes, et que les capteurs de Wescam, dont sont munis des véhicules aériens sans pilote (UAV), ont été largement utilisés par la Turquie dans ses récentes opérations militaires. Project Ploughshares soutient que le Canada enfreint donc ses obligations aux termes du Traité sur le commerce des armes en permettant l'exportation de capteurs de Wescam.

Le Ministère mentionne que des drones turcs ont été utilisés lors d'opérations militaires et de sécurité turques (autant en Turquie que dans d'autres pays) et qu'ils ont des capacités aussi offensives que défensives, selon les missions qui leur sont confiées. Notamment, les UAV TB2 sont toujours utilisés aux fins d'observation, de surveillance, d'identification et de ciblage, mais certaines versions des drones TAI ANKA peuvent aussi être équipées d'armes.

La justification par la Turquie de ses opérations militaires transfrontalières en Irak et en Syrie reposait largement sur l'argument selon lequel les opérations du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont liées à la sécurité nationale. Le Canada désapprouve parfois des opérations militaires de la Turquie, notamment l'opération Source de paix. Toutefois, comme la plupart de ses homologues d'optique commune, il convient que la Turquie, une alliée de l'OTAN, fait face à des préoccupations légitimes sur le plan de la sécurité, particulièrement en ce qui concerne les activités du PKK, une entité terroriste inscrite au Canada.

L'armée turque est, en général, une armée professionnelle qui agit en conformité avec ses obligations internationales. Bien que les opérations Rameau d'olivier et Source de paix aient entraîné le déplacement de civils, aucune preuve manifeste ne démontre le ciblage délibéré de civils ou d'infrastructures civiles.

Le rapport de Ploughshares s'inspire grandement de deux rapports des Nations Unies (9 août 2018 et 28 janvier 2020), ainsi que d'un rapport d'Amnistie internationale (octobre 2019), lui-même inspiré de comptes rendus du Croissant-Rouge turc (affilié à l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie). Le Croissant-Rouge turc n'est pas officiellement affilié au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Bien que nous ne doutions pas de la crédibilité de la KRC, leurs évaluations ne devraient pas être considérées comme équivalentes à celles du CICR.

Les rapports des Nations Unies qui énumèrent des incidents dans lesquels des civils ont été tués en raison d'opérations militaires turques sont limités et ne mentionnent que les deux opérations militaires (opérations Rameau d'olivier et Source de paix) lors desquelles le côté turc a ciblé spécifiquement le groupe armé appelé Unités de protection du peuple (YPG), qu'il perçoit comme étant la branche syrienne du PKK. Dans le cadre de ces opérations militaires, la Turquie s'est largement appuyée sur les groupes d'opposition armés syriens pour mener l'offensive terrestre. Selon l'analyse initiale du Ministère (qui cadre avec celles des pays aux vues similaires), l'armée turque n'a pas ciblé délibérément et intentionnellement des civils ou des infrastructures civiles.

Dans son mémoire de mai 2020 au Ministre, le Ministère a souligné qu'il n'y avait aucune preuve avérée selon laquelle les forces armées turques auraient enfreint le droit international humanitaire en Syrie, que ce soit à Idlib ou dans le nord-est de la Syrie pendant les opérations.

En Libye, depuis 2019, la Turquie a fourni des armes et des drones et aurait prêté plus de 16 500 mercenaires syriens à la Libye pour appuyer les forces alignées sur le gouvernement d'entente nationale, avec lequel la Turquie a conclu un accord de sécurité en décembre 2019. Un rapport de novembre 2019 du Groupe d'experts de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la Libye a révélé que la Turquie violait « régulièrement » les sanctions sur les armes imposées par l'ONU à la Libye qui existaient bien avant la signature de l'Accord de

sécurité Turquie-Gouvernement d'accord national libyen. Dans un rapport de décembre 2019, un groupe d'experts des Nations Unies a constaté que des UAV TB2 Bayraktar turcs, et peut-être un UAV Karayel, ont été exportés en Libye à des fins d'utilisation par le Gouvernement d'accord national. Selon des renseignements non confirmés, des drones turcs auraient tué des civils en Libye et, par le fait même, contribué à la violation du DIH. Toutefois, jusqu'à présent, aucune preuve ne permet de conclure que la Turquie a enfreint le DIH en Libye. Les Nations Unies et les ONG ont un accès très restreint à la majeure partie de la Libye en raison du conflit en cours et de l'instabilité permanente, et cette situation complique grandement la collecte de preuves liées à des violations présumées du droit humanitaire international en Libye (p. ex. témoignages, preuves médico-légales).

Les résultats d'une évaluation classifiée distincte ont été transmis aux bureaux des ministres et des sous-ministres par les voies de communication habituelles.

Analyse de la licence

Un certain nombre de concurrents étrangers aux États-Unis, en France, en Italie, en Israël et même en Turquie fabriquent des caméras/technologies similaires qui peuvent être utilisées dans ces UAV.

Nous savons que certains UAV Bayraktar TB2 possèdent des capteurs Wescam en raison de leur grande qualité, mais nous ignorons la proportion d'UAV qui sont dotés de ces capteurs. À ce stade, il serait impossible de se prononcer de manière crédible sur un pourcentage. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas des renseignements nécessaires pour faire une telle estimation; toutefois, les représentants font tout leur possible pour obtenir des renseignements qui pourraient nous aider à cet égard, Wescam.

Wescam a reçu des licences d'AMC pour des systèmes de surveillance par caméra destinés directement à la Turquie (dans ces cas, les principaux destinataires sont deux fournisseurs du gouvernement turc). Aucune des licences délivrées à Wescam pour des articles destinés à la Turquie entre le 1^{er} janvier 2016 et le 27 septembre 2020 n'indique une utilisation finale en Libye, en Azerbaïdjan ou en Arménie. Les informations relatives aux licences en cours de validité délivrées précédemment à la Turquie sont fournies dans les tableaux ci-joints.

Il semble n'y avoir aucune demande ni aucune licence valide dans le CEED pour des articles relatifs aux Wescam L3 destinés directement à la Libye, à l'Azerbaïdjan ou à l'Arménie.

Dans le CEED, on retrouve actuellement demandes qui sont « sous examen » et qui portent sur des systèmes de caméras Wescam destinés à être exportés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan via la Turquie (est le réceptionnaire). L'évaluation des demandes est en cours.

Interactions récentes

Positions des pays aux vues similaires

L'annexe ci-jointe contient un tableau comparatif à jour au sujet de la position de nos principaux pays partenaires en ce qui concerne les contrôles des exportations stratégiques vers la Turquie, ainsi que les risques commerciaux relatifs qu'ils encourent.

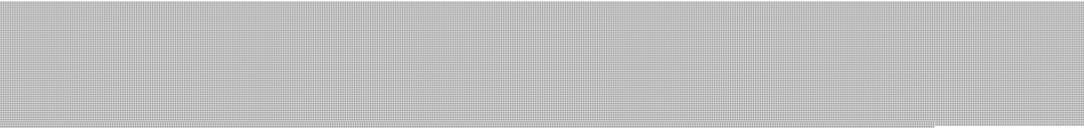
Bien que la plupart des pays aux vues similaires aux nôtres aient imposé des restrictions aux exportations vers la Turquie à la suite de son incursion en Syrie en octobre 2019, la décision du Canada concernant la suspension immédiate des activités de délivrance de licences d'exportation vers la Turquie outrepassa les mesures prises ces pays et a immédiatement provoqué des frictions avec la Turquie. Depuis que le Canada a mis à jour sa politique sur le contrôle des exportations en avril pour limiter uniquement les licences relatives à des produits du Groupe 2, sa ligne de conduite semble correspondre de plus près à celle des membres de l'UE qui se montrent les plus restrictifs soit en ne délivrant aucune licence pour tout produit militaire, soit en délivrant uniquement des licences pour des produits militaires qui ne sont pas destinés à la Turquie ou qui sont destinés à la Turquie mais pas en vue d'une utilisation finale en Syrie, que ce soit à des fins militaires ou autres.

n'ont établi aucune restriction relative aux exportations militaires vers la Turquie, exportations qu'ils évaluent au cas par cas.

Prochaines étapes

Le Ministère prend plusieurs mesures pour vérifier plus d'information et pour surveiller la situation de manière proactive.

Le Ministère pourrait songer à prendre quelques mesures différentes en ce qui concerne les contrôles à l'exportation, selon les renseignements reçus.



Compte tenu des nouvelles éruptions de violence dans le Haut-Karabakh, l'ambassadeur du Canada en Turquie a exprimé nos préoccupations au sujet de l'utilisation présumée de véhicules aériens sans pilote (UAV) turcs équipés de technologie canadienne auprès du chef de la région des Amériques (équivalent du SMA) du MAE de la Turquie le 29 septembre. La discussion à cet égard se poursuivra avec la Turquie pour réaffirmer notre régime de contrôle des exportations et pour demander des garanties concernant l'utilisation finale.



Dans l'intervalle, nos représentants continuent à s'entretenir avec le MDN et les alliés, ainsi qu'avec les services juridiques d'AMC pour recueillir des renseignements relatifs aux allégations en Syrie, aux obligations du Canada en vertu du TCA et à l'embargo sur les armes du Canada à destination de la Libye.

Notre ambassade à Ankara, et notamment notre attaché militaire du MDN, continue de dialoguer avec le gouvernement local, les pays aux vues similaires et d'autres intervenants de premier ordre, entre autres la société civile, et elle surveille fréquemment les publications des réseaux sociaux et les rapports des ONG.

Le bureau du renseignement du ministère (IND) a préparé une évaluation détaillée qui sera distribuée séparément en raison de sa classification. IND continuera à surveiller les comptes rendus de renseignements et à fournir des évaluations du renseignement détaillées et sur mesure en travaillant en collaboration avec d'importants partenaires de renseignements canadiens et du Groupe des cinq.

La Direction générale des contrôles à l'exportation continue de communiquer de près [redacted] et attend de plus amples informations de la part de l'entreprise.

Nom de l'auteur/division ou mission/tél. : Korecky/TIR/613-291-0347

Bureau/mission d'approbation : TFMA

Directions consultées : TIE/ECE/JLT/JLH/INA

De : Korecky, Judy -TIR

Envoyé : 30 septembre 2020 5:31 PM

À : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Cc : Catherine Gosselin (Catherine.Gosselin@international.gc.ca) <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; Picard, Beatrix -TIR <Beatrix.Picard@international.gc.ca>

Objet : FW: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Bonjour Aliya,

Après avoir eu une discussion rapide avec Guy Boileau, je vous envoie une version légèrement révisée du document SITREP qui donne davantage d'informations contextuelles sur un point. Les phrases insérées sont en italique, ci-dessous.

Nous savons que certains UAV Bayraktar TB2 possèdent des capteurs Wescam en raison de leur grande qualité, mais nous ignorons la proportion d'UAV qui sont dotés de ces capteurs. *À ce stade, il serait impossible de se prononcer de manière crédible sur un pourcentage. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas des renseignements nécessaires pour faire une telle estimation; toutefois, les représentants font tout leur possible pour obtenir des renseignements qui pourraient nous aider à cet égard, notamment en communiquant avec Wescam.*

Je vais transmettre la nouvelle version aux partenaires de consultation et aux autres parties intéressées dans un courriel distinct

Judy

De : Korecky, Judy -TIR

Envoyé : 30 septembre 2020 5:01 PM

À : Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Objet : RE: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Bonjour Aliya et Catherine,

Vous trouverez en pièce jointe une version finale, sans le filigrane « Ébauche ». Est-ce suffisant pour vous l'envoyer de cette façon?

Judy

De : Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2020 4:37 PM

À : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Objet : RE: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Bonjour Judy,

Aliya vient de me téléphoner pour demander s'il serait possible d'enlever le filigrane « Ébauche » du document, car elle n'en est pas capable. J'ai aussi essayé, sans succès, ce qui est étrange.

Merci!

Catherine
613.410.6521

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2020 3:53 PM

À : *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>

Cc : *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Picard, Beatrix -TIR <Beatrix.Picard@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Jones, Paul -INA <Paul.Jones@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Netley, Rebecca -JLH <Rebecca.Netley@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Fetz, Thomas -JLH <Thomas.Fetz@international.gc.ca>; Utting, Elizabeth -JLH <Elizabeth.Utting@international.gc.ca>; St-Pierre, Nicolas -JFM <Nicolas.St-Pierre@international.gc.ca>; Amegan, Karim -JLH <Karim.Amegan@international.gc.ca>; LaTorre, Jason -DMT <Jason.LaTorre@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS <Sohrab.Farid@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>

Objet : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Bon après-midi c/MINA,

Vous trouverez ci-joint un rapport de situation et des annexes pour faire le point sur les liens possibles avec l'utilisation présumée d'UAV turcs munis de capteurs canadiens dans des zones de conflit. Le document a fait l'objet de vastes consultations au sein du Ministère.

Judy

Judy Korecky

Deputy Director, Export Controls Policy Division | Directrice adjointe, Direction de la politique en matière des contrôles à l'exportation

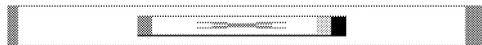
judy.korecky@international.gc.ca

Telephone | Téléphone: 343-203-4332

125 rue Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada



De: "Boileau, Guy -DMT" <Guy.Boileau@international.gc.ca>

À: "Boileau, Guy -DMT" <Guy.Boileau@international.gc.ca>

DATE 2020-11-16 18:04:54

Objet FW: Turquie : Analyse plus approfondie

Pièces jointes: Group 2 items to Turkey (including MDPs) v.1 (003).docx

Military Exports to Turkey 2019-2014.docx

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 6 octobre 2020 4:58 PM

À : *MINA-Unité ministérielle

Cc: *DMT-Policy ; *TFM-Policy ; Anand, Shalini -TIE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Gosselin, Catherine -TIR ; Grant, Alison -ECE ; Turner, Andrew -ECE ; Graham, Molly -EGM

Objet : FW: Turquie : Analyse plus approfondie

UD-MINA : suite à l'appel entre MINA et DMT hier soir, veuillez trouver ci-dessous et en annexe une analyse plus approfondie concernant la Turquie et les contrôles à l'exportation. Cela a été approuvé par DMT.

Résumé de la nature des produits de la liste du Groupe 2 dont les licences sont valides pour l'exportation vers la Turquie.

La Turquie est un acheteur important de marchandises et de technologies contrôlées du Canada. Diverses entreprises canadiennes participent aux différentes étapes de la fourniture et de l'approvisionnement de systèmes, de sous-systèmes, de pièces et de composants d'une gamme diversifiée de programmes militaires. On peut les classer dans les catégories suivantes :

- Pièces, composants et accessoires pour [REDACTED]
- Pièces, composants, avionique et autres accessoires pour diverses plateformes d'aéronefs fabriquées dans d'autres pays, y compris [REDACTED] ainsi que [REDACTED]
- Simulateurs de vol, ainsi que leurs pièces, composants et données techniques correspondants.
- Pièces, composants, sous-systèmes et données et assistance techniques connexes liés à la fabrication de satellites turcs (y compris les satellites militaires).
- Pièces, composants et sous-systèmes (y compris les appareils antibrouillage de GPS) devant être intégrés dans une variété de bombes, de roquettes, de missiles et d'autres munitions.
- Pièces, composants et données techniques devant être intégrés à divers véhicules blindés [REDACTED]
- Données techniques et assistance pour le développement [REDACTED]
- Outils et machines pour fabriquer des munitions et des cartouches de divers calibres.
- Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs et leurs pièces et composants.
- Moteurs-fusées et autres composants pour véhicules aériens sans pilote (UAV).
- Des systèmes électro-optiques et infrarouges seront intégrés à diverses plateformes aériennes (y compris les UAV).
- Équipement naval (y compris câbles et harnais d'arrêt pour le système d'extraction des hélicoptères, bouées acoustiques, modules divers, etc.) à intégrer dans les navires de guerre et autres plates-formes navales.
- Données techniques et assistance pour le développement et la construction d'une soufflerie (pour mettre à l'essai des aéronefs et des missiles).
- Perturbateurs d'EEI, et équipement de protection pour le personnel militaire

Vous trouverez ci-joint une liste simplifiée des licences du groupe 2 pour la Turquie qui sont actuellement valides. Le tableau comprend également les licences de Wescam maintenant suspendues (en rouge).

Depuis 2016 (avant et après la période visée en 2019), un certain nombre de caméras de Wescam qui ont été expédiées, qui n'ont pas encore été expédiées et qui n'ont pas été expédiées. S'il n'est pas possible d'avoir un nombre exact, une estimation fiable serait utile, accompagnée des restrictions connexes.

Nombre total de caméras Wescam exportées vers la Turquie depuis 2016, et de caméras qui n'ont pas encore été exportées.

Exportées		Pas encore exportées	
Nouvelles	Réparées	Nouvelles	Réparées
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Remarques :

- Les numéros ci-dessus concernent uniquement les systèmes complets de surveillance de Wescam et ne portent pas sur des pièces et des composants des systèmes de surveillance.
- Les caméras exportées couvrent les exportations depuis 2016 (exportations avant et après 2019).
- Les chiffres « non exportés » se rapportent uniquement aux [REDACTED] licences valides de Wescam (maintenant suspendues), car ces caméras pourraient toujours être exportées si la suspension était levée.
- * Il s'agit du nombre de caméras que l'exportateur serait autorisé à exporter en vertu de sa licence d'exportation. Ce nombre pourrait représenter les caméras prêtes à être exportées et les caméras en cours de production ou à produire. La suspension de la licence empêche l'exportateur d'exporter ces caméras.
- ** Il s'agit du nombre de caméras réparées qui pourraient être exportées. Notre système ne nous permet pas de déterminer si ces caméras se trouvent au Canada ou si elles sont toujours entre les mains de l'utilisateur final. La suspension de la licence empêche ces caméras d'être exportées. Il est peu probable que l'utilisateur final envoie les caméras en sa possession pour les faire réparer au Canada pendant la suspension, étant donné qu'il ne pourrait pas récupérer ses caméras.

Profil des exportations canadiennes de produits militaires vers la Turquie au cours des 5 dernières années.

Un résumé et des précisions sont fournis dans la seconde pièce jointe. Depuis 2014, les principales sous-catégories de produits exportés vers la Turquie ont été le « matériel d'imagerie ou de contre-mesures » (article 2-15 de la LMTEC) pour une valeur de 230 703 300 \$; le « matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe » (article 2-5 de la LMTEC) pour une valeur de 161 555 998 \$; et le « matériel électronique spécialement conçu pour l'usage militaire – engins spatiaux » (article 2-11 de la LMTEC) pour une valeur de 55 049 592 \$.

**LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)**

	N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
1	862901-3	5 mars 2019 16:22:50	31 mars 2021 24:00:00	Moteurs-fusées pour drones.		Plusieurs destinations	Magellan Aerospace, Winnipeg
2	874953-5	8 août 2019 16:43:21	31 août 2021 24:00:00	Pièces, accessoires, données et outillage techniques pour le programme F-35, le programme F-18 ainsi que les hélicoptères EH101 et Apache.		Plusieurs destinations	Magellan Aerospace, Winnipeg
3	865024-8	17 avril 2019 16:39	30 avril 2021 24:00:00	Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs d'armes et leurs pièces et composants.		Plusieurs destinations	ELCAN OPTICAL TECHNOLOGIES / RAYTHEON
4	829203-7	1 ^{er} sept. 2017 15:41:00	31 déc. 2021 24:00:00	Assistance technique pour la conception, l'acquisition, la construction et la mise en marche d'une soufflerie pour les essais aérodynamiques de véhicules aérospatiaux civils et militaires.	TÜBITAK SAGE	Turquie	AIOLOS ENGINEERING CORPORATION
5						Turquie	
6		3 déc. 2018 8:33:7	31 déc. 2020 24:00:00	Ensembles de cartes de circuits pour les systèmes de surveillance		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
7	858519-5	7 déc. 2018 14:58:15	31 déc. 2020 24:00:00	Pièces et composants du système de repérage ASIST pour hélicoptères.	République de Turquie	Turquie	
8	823345-9	19 juil. 2017 11:10:31	31 juil. 2021 24:00:00	Antennes, amplificateur à tube, modules d'alimentation, multiplexeurs et autres composants servant à co-concevoir et à fabriquer un satellite militaire.	Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
9	840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 24:00:00	Données techniques à l'appui de la conception, du développement, de la fabrication, de la mise à l'essai, de la formation et du lancement d'un satellite militaire.	Tubitak Space Technologies Research Insitute	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
10	843815-8	8 mai 2018 14:54:11	30 avril 2022 24:00:00	Pièces et composants pour les systèmes de train d'atterrissage pour les programmes d'aéronefs F-35.	BARUT INSAN KAYNAKLARI DANISMANLIGI VE BURO	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.

s.20(1)(c)

**LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)**

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
11 823345-9	19 juil. 2017 11:10:31	31 juil. 2021 24:00:00	Matériel divers pour l'élaboration conjointe et la production d'un satellite militaire.	Turkish Aerospace Industries (TAI)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
12 833789-1	7 nov. 2017 15:21:35	31 déc. 2021 24:00:00	Machines pour fabriquer des munitions (y compris conteneurs, douilles, balles et amorces)	Norm Sanayi Urunleri Imalat ve Dis Ticaret Ltd. Sti	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
13 840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 24:00:00	Données techniques à l'appui de la conception, du développement, de la fabrication, de la mise à l'essai, de la formation et du lancement d'un satellite militaire.	Sous-secrétariat aux industries de la défense	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
14 843815-8	8 mai 2018 14:54:11	30 avril 2022 24:00:00	Pièces et composants pour les systèmes de train d'atterrissage pour les programmes d'avions F-35.	Baran Kesici Takimler ve Metal İşleme Sanayi Tic. Ltd. Sti.	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.
15 841667-1	15 mars 2018 13:59:56	30 avril 2022 24:00:00	Données techniques et matériel pour la mise à l'essai, l'intégration et le soutien d'un sous-système de plaque tournante d'antenne en vue de l'intégration finale et de l'utilisation avec des systèmes de surveillance du spectre et de radiogoniométrie.	ENOVAS Engineering Consultancy Computer Industry and Trade LLC.	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
16	20 févr. 2019 13:10:33	28 févr. 2021 24:00:00	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam et les systèmes de surveillance EO/IR		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
17 854168-8	21 sept. 2018 10:54:00	31 déc. 2022 24:00:00	Équipement et outils de production de la chaîne de fabrication de douilles et de balles	ZSR Patlayici Sanayi A.S.	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
18 855370-9	12 oct. 2018 10:24:59	31 déc. 2020 24:00:00	Détecteur angulaire de menace continue (pièce et composante d'une bombe/d'un missile)	Aselsan Elektronik Sanayi ve Ticaret A.S.	Turquie	Excelitas Canada Inc.
19	6 nov. 2018 11:07:00	30 nov. 2022 24:00:00	Lots d'assemblage complets et semi-finis pour les systèmes de caméra et de surveillance EO/IR de Wescam.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
20 843815-8	8 mai 2018 14:54:11	30 avril, 2022 24:00:00	Pièces et composants pour les systèmes de train d'atterrissage pour les programmes d'avions F-35.	FSK Havacilik ve Uzay Sanayi Makina Ticaret A.S.	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.

LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur	
21					Turquie		
22	837439-6	10 jan. 2018 14:22:08	31 déc. 2020 24:00:00	Technologie pour l'équipement de manipulation des ponts et les systèmes de manipulation Mission Bay. Cette technologie est destinée à être utilisée sur des navires militaires.		Turquie	ROLLS-ROYCE CANADA LIMITED
23	852310-9	23 août 2018 13:32:24	31 déc. 2022 24:00:00	Logiciel d'aide à la conception et à l'évaluation de procédures de vol aux instruments et de cartes de contrôle de la circulation aérienne.	Forces aériennes turques	Turquie	Norstrat Consulting Inc.
24	854180-2	18 oct. 2018 18:20:47	31 oct. 2020 24:00:00	Données techniques et logiciels pour une proposition visant des systèmes acoustiques, à l'appui de la modernisation de l'aéronef CN-235.		Turquie	General Dynamics Mission Systems - Canada
25		11 jan. 2019 17:43:21	31 jan. 2022 24:00:00	Systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
26		7 déc. 2018 14:56:40	31 déc. 2020 24:00:00	Matériel (incluant les pièces de rechange et les pièces garanties), logiciels (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) devant être intégrés à un simulateur		Turquie	CAE Inc.
27		21 févr. 2019 11:07:52	31 oct. 2020 24:00:00	Antenne		Turquie	
28	859923-3	20 déc. 2018 17:49:20	31 déc. 2020 24:00:00	Pièces pour l'entretien et la réparation du système d'aide à l'appontage, d'amarrage et de manutention de l'hélicoptère	République de Turquie	Turquie	
29	863616-7	25 févr. 2019 9:27:38	28 févr. 2021 24:00:00	Installation sur place, test d'acceptation et formation pour l'utilisation de l'application VISTA (Visual Interactive Synthetic Training Application, logiciel interactif de formation sur simulateur).	Marine turque	Turquie	LOCKHEED MARTIN CANADA INC.

LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
30	1 ^{er} juil. 2020 16:31:29	1 ^{er} juil. 2021 24:00:00			Turquie	
31	12 mars 2019 16:36:38	31 mars 2021 24:00:00	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR, y compris l'équipement auxiliaire; module de simbleautage au sol (BSM) ensembles de poignées Mission.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
32	9 avril 2019 14:58:05	30 avril, 2021 24:00:00	Antenne		Turquie	
33					Turquie	
34	871581-1 31 mai 2019 15:20:16	31 mai 2021 24:00:00	Module à quatre ports (à intégrer dans un prototype de processeur aux fins de recherche et développement interne par l'entreprise)	Tektronik Muh. VE TIC A.S.	Turquie	
35	8 juil. 2019 10:32:09	31 juil. 2021 24:00:00	Logiciel (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) pour simulateur de systèmes d'armes et de manœuvres tactiques pour les F16	CAE Inc.	Turquie	CAE Inc.
36	14 août 2019 11:20:40	31 août 2023 24:00:00	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR de la compagnie Wescam.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
37	17 sept. 2019 13:37:35	30 sept. 2021 24:00:00	Logiciel (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) pour le simulateur de vol complet AW139 en vue d'une utilisation finale permanente à des fins militaires par la Force aérienne de l'Émir du Qatar.	CAE Inc.	Turquie	CAE Inc.

**LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)**

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
38	12 juin 2019 15:43:13	30 juin 2021 24:00:00	Logiciel (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) destinés à une utilisation finale par les Forces terrestres turques en Turquie.	CAE Inc.	Turquie	CAE Inc.
39	872980-6 14 juin 2019 17:22:00	30 juin 2021 24:00:00	Simulateur de contre-mesures aux menaces navales fondé sur les signatures infrarouges des navires	ASELSAN Elektronik Sanayi ve Ticaret A.S	Turquie	WR Davis Engineering Limited
40	27 sept. 2019 10:05:34	30 nov. 2020 24:00:00	■ systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR ■ y compris l'équipement auxiliaire.	■	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
41	27 sept. 2019 10:08:26	31 déc. 2021 24:00:00	■ systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR ■ y compris l'équipement auxiliaire.	■	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
42	30 août 2019 12:10:27	31 août 2021 24:00:00	Antenne ■	■	Turquie	■
43	24 sept. 2019 15:53:04	30 sept. 2023 24:00:00	Exportation temporaire de ■ ensembles de contrôleurs manuels et ensembles de poignées Mission, et ■ d'ensembles de câbles à l'appui des manifestations en Turquie.	■	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
44	■	■	■	■	Turquie	■
45	25 juin 2019 10:49:33	30 juin 2021 24:00:00	Matériel (incluant les pièces de rechange et les pièces garanties), logiciels (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) pour simulateur de systèmes d'armes et de manœuvres tactiques pour ■	■	Turquie	CAE Inc.
46	7 oct. 2019 10:22:05	31 oct. 2023 24:00:00	Composants des systèmes de surveillance ■ de Wescam	■	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
47	29 août 2019 12:38:58	31 août 2023 24:00:00	Systèmes de surveillance ■ de Wescam réparés, composants et sous-ensembles réparés	■	Turquie	L-3 / WESCAM INC.

**LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)**

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
48	6 mai 2020 16:22:17	6 mai 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
49	878730-6 19 sept. 2019 10:06:05	30 sept. 2021 24:00:00	Collecteur de distribution. Élément de suspension d'un véhicule militaire.	FNSS Savunma Sistemleri	Turquie	Horstman Systems Inc.
50	4 oct. 2019 14:43:21	30 sept. 2023 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam réparés, composants et sous-ensembles réparés, logiciels et données techniques connexes.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
51	8 oct. 2019 13:41:01	1 ^{er} mars 2021 24:00:00	Équipement connexes données techniques et logiciels		Turquie	
52	7 mai 2020 10:00:25	7 mai 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance réparés, composants et sous-ensembles réparés, logiciels et données techniques connexes.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
53	7 mai 2020 9:57:46	7 mai 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles, données techniques connexes et logiciel.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
54	893293-4 26 juin 2020 19:40:59	31 jan. 2021 24:00:00	Logiciel Talon : permet d'analyser en profondeur les données d'impulsion compilées et simulées.	ESEN System Integration	Turquie	Telemus Warfare Inc.
55	840862-6 15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 24:00:00	Données techniques pour la charge utile de télécommunications militaires en bande X TUMSIS du satellite TURKSAT-6A.	C Tech Bilisim Tek. Sanayi ve Tic. A.S. (C-Tech)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
56	841980-1 22 mars 2018 12:44:31	30 avril 2022 24:00:00	Données techniques pour le remplacement de satellite électro-optique de GÖKTÜRK (GÖKTÜRK-Y).	Turkish Aerospace Industries (TAI)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
57	20 août 2018 9:02:38	30 sept. 2022 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam réparés, logiciels et données techniques connexes		Turquie	L-3 / WESCAM INC.

LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)

	N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
58	832061-2	7 nov. 2017 12:11:27	31 déc. 2021 24:00:00	Ligne de production et installations complètes (c'est-à-dire culot, douilles, balles et amorces) pour la production de cartouches de munitions (pour diverses armes de petit calibre).	Norm Sanayi Urunleri Imalat ve Dis Ticaret Ltd. Sti	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
59	840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 24:00:00	Données techniques en lien avec la charge utile de télécommunications militaires en bande X TUMSIS du satellite TURKSAT-6A.	ASELSAN Electronic Industries Inc.	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
60	840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 24:00:00	Données techniques en lien avec la charge utile de télécommunications militaires en bande X TUMSIS du satellite TURKSAT-6A.	Turkish Aerospace Industries (TAI)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
61	843815-8	8 mai 2018 14:54:11	30 avril, 2022 24:00:00	Pièces prototypes, composants et ensembles pour train d'atterrissage d'aéronefs F-35 et données et assistance techniques connexes.	ALP Aviation	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.
62	893271-0	24 juil. 2020 12:43:33	24 juil. 2021 24:00:00	Composants du système ELINT (renseignement électronique) et du système EMS (mesures de soutien électronique) et assistance technique et logiciels connexes.	Turkish Aerospace Industries, Inc.	Turquie	Telemus Warfare Inc.
63						Turquie	
64	853856-7	23 oct. 2018 10:14:21	31 oct. 2020 24:00:00	Unité d'affichage multifonctions (MFD) pour un aéronef.		Turquie	General Dynamics Mission Systems - Canada
65		6 nov. 2018 9:19:49	30 nov. 2020 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles		Turquie	L-3 / WESCAM INC.

**LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)**

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
66	30 jan. 2019 8:57:50	31 jan. 2022 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles, données techniques connexes et logiciel.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
67	860780-3 28 déc. 2018 8:12:39	31 déc. 2020 24:00:00	Ensembles de câbles, collecteurs de distribution, unités d'interface avec le conducteur et contrôleurs pour soutenir l'installation de la suspension de véhicules blindés de transport de troupes 6 x 6 et 8 x 8	FNSS Savunma Sistemleri A.S,	Turquie	Horstman Systems Inc.
68	26 avril 2019 9:52:24	30 avril 2021 24:00:00	Données et assistance techniques pour un simulateur d'armes tactiques de de contrôle aérien avancé.		Turquie	CAE Inc.
69	893284-5 26 juin 2020 19:48:25	31 déc. 2020 24:00:00	Composants de soutien des récepteurs électroniques du système ELINT (renseignement électronique)	Turkish Aerospace Industries, Inc.	Turquie	Telemus Warfare Inc.
70	9 août 2019 10:09:11	31 déc. 2020 24:00:00	Données techniques, assistance technique et logiciel en lien avec le programme du système opérationnel d'entretien du poste de pilotage A400M.	CAE Inc.	Turquie	CAE Inc.
71	30 août 2019 12:10:27	31 août 2021 24:00:00	Équipement données techniques et logiciels connexes		Turquie	
72	854184-8 21 sept. 2018 10:55:01	31 déc. 2022 24:00:00	Lignes de fabrication de douilles et de balles, de munitions de 5,56 X 45 mm, de munitions de 7,62 X 51 mm, de munitions de 7,62 X 39 mm et assistance technique connexe.	ZSR Patlayici Sanayi A.S.	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
73	869666-3 3 mai 2019 13:28:30	31 mai 2021 24:00:00	Canon de remplacement, corps de culasse et chargeur pour fusil à verrou	TURKMAN Teknoloji A.S.	Turquie	CADEX INC.

LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)

	N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
74	872047-7	4 juin 2019 10:27:54	30 juin 2021 24:00:00	Assistance technique liée à la conception d'une interface de soufflerie pour la construction prévue d'une soufflerie à rafales supersoniques de 0,61 m x 0,61 m.	ROKETSAN Roket Sanayii ve Tic. A.S.	Turquie	AIOLOS ENGINEERING CORPORATION
75		29 août 2019 12:40:00	31 août 2021 24:00:00	Les pièces de rechange, le remplacement, les logiciels, les données techniques et l'aide technique en lien avec l'appareil d'instruction de simulateur de vol complet AW139.		Turquie	CAE Inc.
76	862111-9	4 févr. 2019 10:18:38	28 févr. 2021 24:00:00	Système de correction d'assiette destiné à être intégré à la suspension d'un véhicule militaire.	FNSS Savunma Sistemleri A.S,	Turquie	Horstman Systems Inc.
77		13 août 2019 9:35:07	31 août 2023 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam réparés, composants, sous-ensembles et logiciels et données techniques connexes		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
78		14 août 2019 9:26:06	31 août 2023 24:00:00	Composants du système de surveillance de Wescam		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
79	878732-4	17 sept. 2019 16:21:18	30 sept. 2021 24:00:00	Logiciel avec mode de récupération pour système de correction d'assiette utilisé dans un système de suspension d'un véhicule de type militaire	FNSS Savunma Sistemleri	Turquie	Horstman Systems Inc.
80		9 oct. 2019 13:48:21	30 sept. 2023 24:00:00	Pièces de rechange du système de surveillance Wescam		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
81		27 sept. 2019 15:10:38	31 jan. 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.

LISTE DES LICENCES DÉLIVRÉES À LA TURQUIE POUR LES ARTICLES DU GROUPE 2 QUI SONT ACTUELLEMENT VALIDES
(à l'exception de celles en rouge, qui sont suspendues à l'heure actuelle)

	N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
82		6 mai 2020 16:27:18	6 mai 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
83		6 mai 2020 16:24:17	6 mai 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
84		7 mai 2020 9:59:05	7 mai 2021 24:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
85		30 août 2019 12:10:27	31 août 2021 24:00:00	Équipement données techniques et logiciels connexes		Turquie	
86	893275-6	24 juil. 2020 12:34:12	24 juil. 2021 24:00:00	Renseignement électronique (ELINT), analyseur d'impulsion, et données techniques et logiciels connexes.	ENOVAS Engineering Consultancy Computer Industry and Trade LLC	Turquie	Telemus Warfare Inc.
87	893281-8	24 juil. 2020 12:41:12	24 juil. 2021 24:00:00	Composants du système ELINT (renseignement électronique) et du système EMS (Mesures de soutien électronique).Wes	Turkish Aerospace Industries, Inc.	Turquie	Telemus Warfare Inc.

Exportations militaires vers la Turquie 2019-2014.docx

- Le tableau 1 fournit des renseignements sur la valeur des exportations militaires vers la Turquie depuis 2014. Ces renseignements sont rendus publics dans le Rapport annuel sur les exportations de marchandises militaires du Canada et proviennent de rapports sur l'utilisation des licences d'exportation présentés par les exportateurs canadiens.
- Les exportations militaires sont définies comme les marchandises et les technologies contrôlées figurant dans le groupe 2 de la *Liste des marchandises et des technologies d'exportation contrôlée* (LMTEC). Le Groupe 2 se divise en 22 sous-catégories d'articles militaires dont les descriptions figurent dans le Tableau 2. La plupart des alliés du Canada rendent compte publiquement de leurs exportations militaires dans ces 22 sous-catégories, qui sont négociées multilatéralement par les parties à l'Arrangement de Wassenaar.
- Depuis 2014, les principales sous-catégories de produits exportés vers la Turquie ont été le « matériel d'imagerie ou de contre-mesures » (article 2-15 de la LMTEC) pour une valeur de 230 703 300 \$; le « matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe » (article 2-5 de la LMTEC) pour une valeur de 161 555 998 \$; et le « matériel électronique, véhicules spatiaux militaires » (article 2-11 de la LMTEC) pour une valeur de 55 049 592 \$.
- Les caméras exportées par WESCAM sont pour la majeure partie contrôlées au titre des articles 2-15 et 2-5 de la LMTEC.
- Depuis 2014, il n'y a pas eu d'exportations d'armes classiques (c.-à-d. VBL, avions, chars, etc.) ou d'armes de petit calibre et d'armes légères, comme le définit le Registre des armes classiques des Nations Unies, vers la Turquie. Le seul transfert d'armes classiques signalé dans le registre des Nations Unies est celui d'un fusil d'instruction, qui, selon la Turquie, a été importé du Canada en 2012.
- Le Canada communique des renseignements sur les exportations d'armes de petit calibre et d'armes légères au registre des Nations Unies seulement lorsque leurs destinataires sont des forces militaires ou des forces de police du pays de destination.
- En 2019, le Canada a exporté 183 carabines ainsi que des pièces de rechange et des composants, pour une valeur d'environ 2 millions de dollars canadiens, au distributeur en Turquie qui les fournit au ministère de la Défense de la Turquie.

Tableau 1 – Exportations vers la Turquie d'articles militaires du Groupe 2, 2019-2014.

Catégorie du groupe 2	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Total
2-1.	1 995 150,00 \$	40 559,00 \$	0,00 \$	1 600,00 \$	1 600,00 \$	7 500,00 \$	2 046 409,00 \$
2-2.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-3.	0,00 \$	1 180,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 180,00 \$
2-4.	31 924,80 \$	0,00 \$	0,00 \$	141 136,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	173 061,20 \$
2-5.	59 831 034,01 \$	66 375 367,00 \$	32 189 457,74 \$	769 140,00 \$	544 876,00 \$	1 846 123,00 \$	161 555 997,75 \$

2-6.	345 462,09 \$	1 249 367,90 \$	703 652,78 \$	17 330,00 \$	171 164,00 \$	0,00 \$	2 486 976,77 \$
2-7.	0,00 \$	37 736,64 \$	79 846,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	8 164,00 \$	125 747,04 \$
2-8.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-9.	19 000,00 \$	25 490,76 \$	20 890,76 \$	116 416,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	181 797,52 \$
2-10.	2 101 040,96 \$	2 736 255,62 \$	3 428 299,60 \$	555 008,86 \$	369 537,00 \$	191 940,00 \$	9 382 082,04 \$
2-11.	19 636 100,24 \$	27 811 321,32 \$	7 433 606,86 \$	168 064,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	55 049 592,42 \$
2-12.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-13.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-14.	571 309,54 \$	8 940,00 \$	127 751,00 \$	1 274 350,00 \$	323 832,00 \$	846 894,00 \$	3 153 076,54 \$
2-15.	116 046 883,17 \$	76 733 638,00 \$	32 452 646,04 \$	34 541,17 \$	4 034 089,00 \$	1 401 503,00 \$	230 703 300,38 \$
2-16.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 140,14 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 140,14 \$
2-17.	309 867,78 \$	737 113,78 \$	2 706 312,00 \$	260 232,00 \$	122 357,00 \$	0,00 \$	4 135 882,56 \$
2-18.	0,00 \$	216 457,50 \$	873 786,86 \$	4 247,88 \$	0,00 \$	43 581,00 \$	1 138 073,24 \$
2-19.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-20.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-21.	628 085,58 \$	183 521,01 \$	1 077 360,65 \$	848 634,88 \$	1 847 410,00 \$	1 619 272,00 \$	6 204 284,12 \$
2-22.	2 001 919,71 \$	1 455 129,30 \$	9 618,03 \$	52 814,14 \$	142 689,00 \$	921 440,00 \$	4 583 610,18 \$
Total	203 517 777,88 \$	177 612 077,83 \$	81 103 228,72 \$	4 254 655,47 \$	7 557 554,00 \$	6 886 917,00 \$	---

Tableau 2 – Groupe 2 de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée du Canada

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-1	Armes à canon lisse d'un calibre de moins de 20 mm, autres armes à feu et armes automatiques d'un calibre de 12,7 mm ou moins et accessoires
2-2	Armes à canon lisse d'un calibre égal ou supérieur à 20 mm, autres armes ou armements ayant un calibre supérieur à 12,7 mm, lanceurs et accessoires

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-3	Munitions et dispositifs de réglage de fusée et leurs composants spécialement conçus
2-4	Bombes, torpilles, roquettes, missiles et autres charges et dispositifs explosifs et équipement et accessoires connexes, spécialement conçus pour l'usage militaire, et leurs composants spécialement conçus
2-5	Matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe, systèmes et matériel d'essai, d'alignement et de contre-mesure connexes, spécialement destinés à l'usage militaire, et leurs composants et accessoires spécialement conçus
2-6	Véhicules terrestres et leurs composants
2-7	Agents chimiques ou biologiques toxiques, agents antiémeutes, substances radioactives, équipement, composants et matériaux connexes
2-8	Matériel énergétique et substances connexes
2-9	Navires de guerre, matériel naval spécialisé et accessoires, et composants spécialement conçus pour l'usage militaire
2-10	Aéronefs, aérostats, véhicules aériens sans pilote, moteurs et matériel d'aéronef, matériel connexe et composants, spécialement conçus ou modifiés pour l'usage militaire
2-11	Matériel électronique, véhicules spatiaux militaires et composants non visés ailleurs
2-12	Systèmes d'armes à énergie cinétique à grande vitesse et matériel connexe, et leurs composants spécialement conçus
2-13	Matériel et constructions blindés ou de protection et leurs composants.

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-14	Matériel spécialisé pour l'entraînement ou les mises en situation militaires, simulateurs spécialement conçus pour la formation à l'utilisation des armes à feu ou des armes visées par les articles 2-1 ou 2-2, et composants et accessoires spécialement conçus
2-15	Matériel d'imagerie ou de contre-mesures spécialement destiné à l'usage militaire et ses composants et accessoires spécialement conçus
2-16	Pièces forgées et coulées et autres produits non finis dont l'utilisation dans un produit visé est reconnaissable par la composition, la géométrie ou la fonction du matériel, et spécialement conçus pour tout produit visé aux articles 2-1 à 2-4, 2-6, 2-9, 2-10, 2-12 ou 2-19
2-17	Autres équipements, matériaux, bibliothèques et composants spécialement conçus
2-18	Matériel pour la fabrication de produits cités dans la <i>Liste de matériel de guerre</i>
2-19	Systèmes d'armes à énergie dirigée, matériel connexe ou de contre-mesure et modèles d'essai, et leurs composants spécialement conçus.
2-20	Matériel cryogénique et supraconducteur, et ses composants et accessoires spécialement conçus.
2-21	Logiciels
2-22	Technologie

De: "Boileau, Guy -DMT" <Guy.Boileau@international.gc.ca>

s.20(1)(c)

À: "Boileau, Guy -DMT" <Guy.Boileau@international.gc.ca>

DATE 2020-11-16 18:01:37

Objet FW: Licences pour articles du Groupe 2 destinés à la Turquie et suivi sur la séance d'information de 15 h 30 de c/MINA ++

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 25 octobre 2020 3:33 PM

À : Anand, Shalini -TID ; *MINA-Dept Unit

Cc: Sproule, David -ECD ; Turner, Andrew -ECE ; Grant, Alison -ECE ; Hamilton, Kevin -IGR ; Yendall, Jonathan -INP ; Mishra, Rachna -ELB ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Gosselin, Catherine -TIR ; Senkiw, Jillian -TIR ; Bastien, Jean-François -TIR ; *TFM-Policy ; Sproule, David -ECD ; Carrière, Sébastien -IGN ; *USS-DMA Advisors ; Christie, Bruce -TFMA ; Thompson, Kevin -JLTA ; Mallett, Erika -TIE ; *DMT-Policy

Objet : RE: Licences pour articles du Groupe 2 destinés à la Turquie et suivi sur la séance d'information de 15 h 30 de c/MINA ++

UD-MINA, DMT a approuvé le message suivant pour transmission à c/MINA.

Merci.

GuyB.

c/MINA,

Pour donner suite à la séance d'information avec c/MINA de vendredi à 15 h 30, au cours de laquelle les responsables ont discuté des licences valides portant sur des articles du Groupe 2 destinés à la Turquie, vous trouverez ci-dessous : a) un bref résumé du contexte que j'ai présenté au début; b) une réponse à la question posée par Ally pendant l'examen ligne par ligne des licences; c) des détails supplémentaires concernant les moteurs de P&WC mentionnés dans la question d'un journaliste de Radio-Canada, à propos de laquelle j'ai donné un préavis (qui vous est probablement parvenu par le Secteur L).

A) **Contexte/le point** sur nos examens des licences valides en compagnie des partenaires de consultation :

- a. À ce jour, à la suite de la directive de MINA, [REDACTED] et, par conséquent, [REDACTED]
- b. Comme nous l'avons mentionné, nous avons demandé à deux reprises à nos partenaires de consultation la liste des licences du Groupe 2 valides (biens militaires) pour les articles allant directement en Turquie. Nous avons demandé s'il y a des préoccupations à l'égard des licences valides, et aucune préoccupation n'a été soulevée à ce jour. Étant donné que l'on reçoit encore des informations et des renseignements et que la situation est en évolution, nous planifions communiquer avec nos partenaires de consultation pour une troisième fois la semaine prochaine afin de valider le tout;
- c. Enfin, nous essayons d'élargir nos activités d'extraction de données des licences valides afin d'examiner également les licences visant des marchandises autres que celles du groupe 2, mais compte tenu des limites de notre système, il faudra du temps pour recueillir et examiner ces données. Nous espérons avoir une mise à jour vers la fin de la semaine prochaine, sous réserve des autres demandes et pressions.

B) **Objet : 854184-8 (MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD)** - Ally demande qui sera l'utilisateur final des munitions qui seront fabriquées par ZSR Patlayici Sanayi A.S.

Conformément à la déclaration d'utilisation finale au dossier, l'utilisateur final de l'exportation est ZSR Patlayici Sanayi A.S., étant donné que l'entreprise utilisera la machinerie pour fabriquer elle-même les munitions. Toutefois, selon le site Web du destinataire, celui-ci semble vendre à des clients commerciaux et à des clients militaires. La plupart des munitions répertoriées sont généralement appelées « munitions de l'OTAN » parce que les alliés de l'OTAN les utilisent dans le cadre de leurs missions et que les installations sont certifiées par l'OTAN. Toutefois, les munitions de l'OTAN sont également très populaires auprès des tireurs sportifs qui possèdent des carabines utilisant des projectiles de 7,82 mm, car ils sont moins chers et conviennent au canon de 7,82 mm. La liste comprend également la munition M43, qui alimente les fusils SKS et AK-47 utilisés par les civils et les militaires.

C) **Pratt & Whitney Canada vers la Turquie** : question sur les exportations vers la Turquie de moteurs pour l'aéronef [REDACTED]

N° de référence	Date envoyée	Description	Destinataire	Pays	Utilisation finale	Statut
[REDACTED]	[REDACTED]	Demande visant l'exportation de turbopropulseurs PT6A- [REDACTED] certifiés civils [REDACTED]	[REDACTED]	Turquie	En vue d'une installation sur [REDACTED]	Expirée le [REDACTED] (approuvée le [REDACTED])
[REDACTED]	[REDACTED]	Demande visant l'exportation de turbopropulseurs PT6A- [REDACTED] certifiés civils [REDACTED]	[REDACTED]	Turquie	En vue d'une installation sur [REDACTED]	Expirée le [REDACTED] (approuvée le [REDACTED])
[REDACTED]	[REDACTED]	Demande visant l'exportation de turbopropulseurs PT6A- [REDACTED] certifiés civils [REDACTED]	[REDACTED]	Turquie	En vue d'une installation sur [REDACTED]	Expirée le [REDACTED] (approuvée le [REDACTED])

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

À : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Date : 2020-11-16 18:06:46

Objet : FW : MISE À JOUR SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Pièces jointes : [LICENCES DE L3WESCAM VERS LA TURQUIE après l'annonce du 11 oct. 2019 \(avec rapport sur l'utilisation des licences au 25 sept. 2020\) - V2.docx](#)
[LICENCES DE L3WESCAM VERS LA TURQUIE du 1 janv. 2016 au 11 oct. 2019 V2.docx](#)
[Annexe A – Positions nationales sur les contrôles à l'exportation visant la Turquie - 28 sept. 2020 - CLEAN.docx](#)
[Rapport de situation - Liens possibles entre les licences et l'utilisation présumée de drones turcs munis de capteurs canadiens dans les zones de conflit. 30 septembre 2020.final.2.docx](#)

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 30 septembre 2020 15 h 59

À : *MINA-Unité ministérielle

Cc : Jason Latorre ; *MINT-Unité ministérielle

Objet : FW: MISE À JOUR SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Vous pouvez copier-coller le rapport à proprement dit (dernière pièce jointe) dans le courriel que vous enverrez à c/MINA. DMT l'a approuvé.

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2020 15 h 53

À : *MINA-Unité ministérielle D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca

Cc : *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Picard, Beatrix -TIR <Beatrix.Picard@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Jones, Paul -INA <Paul.Jones@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Netley, Rebecca -JLH <Rebecca.Netley@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Fetz, Thomas -JLH <Thomas.Fetz@international.gc.ca>; Utting, Elizabeth -JLH <Elizabeth.Utting@international.gc.ca>; St-Pierre, Nicolas -JFM <Nicolas.St-Pierre@international.gc.ca>; Amegan, Karim -JLH <Karim.Amegan@international.gc.ca>; LaTorre, Jason -DMT <Jason.LaTorre@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS <Sohrab.Farid@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR Jillian.Senkiw@international.gc.ca

Objet : MISE À JOUR SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS DANS LES ZONES DE CONFLIT

Bon après-midi c/MINA,

Vous trouverez ci-joint une mise à jour de la situation et des annexes pour faire le point sur les liens possibles avec l'utilisation présumée de drones turcs munis de capteurs canadiens dans des zones de conflit. Le document a fait l'objet de vastes consultations au sein du Ministère.

Judy

Judy Korecky

Deputy Director, Export Controls Policy Division | Directrice adjointe, Direction de la politique en matière de contrôles à l'exportation

judy.korecky@international.gc.ca

Telephone | Téléphone: 343-203-4332

125 rue Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada



COMPARAISON DES LICENCES DÉLIVRÉES À WESCAM POUR LA TURQUIE

N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire final	Pays de destination	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut	Utilisation des licences (au 25 septembre 2020)
[REDACTED]	2019/11/06	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] et leurs sous-ensembles, incluant le matériel pour faire les réparations, les données techniques et le logiciel.	[REDACTED]	Turquie	Pour l'intégration et l'installation dans [REDACTED] destiné aux opérations de surveillance	Presidency of Defence Industries (SSB)	[REDACTED]	Licence délivrée le 6 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020	Cette licence n'a pas été utilisée.
[REDACTED]	2019/11/06	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] et leurs sous-ensembles, incluant le matériel pour faire les réparations, les données techniques et le logiciel.	[REDACTED]	Turquie	Pour l'intégration et l'installation dans le prototype [REDACTED]	[REDACTED] Remarque : [REDACTED]	[REDACTED]	Licence délivrée le 6 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020	Cette licence n'a pas été utilisée.
[REDACTED]	2019/08/26	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] et leurs sous-ensembles, incluant le matériel pour faire les	[REDACTED]	Turquie	Pour l'installation et l'intégration dans les systèmes [REDACTED] destinés à la	Agences militaires et de maintien de l'ordre relevant du ministère de la Défense et du ministère de l'Intérieur	[REDACTED]	Licence délivrée le 6 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020	Cette licence a été utilisée jusqu'à concurrence de [REDACTED]

N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire final	Pays de destination	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut	Utilisation des licences (au 25 septembre 2020)
		réparations, les données techniques et le logiciel.			surveillance et au ciblage.				
	2019/10/28	Demande de modification de licence pour prolonger d'un an la validité de la licence relative à l'exportation temporaire de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR		Turquie	À utiliser en tant que systèmes prêts aux fins de formation.			La licence modifiée a été délivrée à nouveau le 7 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020. Date de validité prolongée jusqu'au 7 mai 2021.	Licence d'exportation temporaire. L'information sur l'utilisation de la licence n'est pas requise
	2019/10/30	Demande de modification de licence pour prolonger d'un an la validité de la licence relative à l'exportation temporaire de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR et les accessoires.		Turquie	À utiliser pour démontrer les capacités du système dans le cadre d'opérations de surveillance policière et maritime, ainsi que d'opérations de reconnaissance de l'armée; le système sera utilisé pour la démonstration en vol à bord			La licence modifiée a été délivrée à nouveau le 7 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020. Date de validité prolongée jusqu'au 7 mai 2021.	Licence d'exportation temporaire. L'information sur l'utilisation de la licence n'est pas requise

N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire final	Pays de destination	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut	Utilisation des licences (au 25 septembre 2020)
	2019/12/05	Demande de modification de licence pour prolonger d'un an la validité de la licence relative à l'exportation permanente de systèmes de surveillance réparés de la [redacted] de composants et de sous-ensembles de remplacement ou réparés et des données techniques et logiciels connexes.	[redacted]	Turquie	Le destinataire est un fournisseur de services autorisé de Wescam, et il utilisera les articles pour la réparation sur place de systèmes de surveillance [redacted] les systèmes réparés seront retournés à leurs propriétaires étrangers.	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie	[redacted]	La licence modifiée a été délivrée à nouveau le 7 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020. Date de validité prolongée jusqu'au 7 mai 2021.	Cette licence a été utilisée jusqu'à concurrence de [redacted]
Total							[redacted]		

Notes sommaires et additionnelles

Conformément au SSPI n° 01794-2020, Wescam a reçu :

- [redacted] licences d'exportation et [redacted] licences modifiées à destination de la Turquie
- Les [redacted] nouvelles licences visaient [redacted] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [redacted] à installer dans les [redacted]. Les ministères de la Défense et de l'Intérieur de la Turquie en sont les principaux utilisateurs finaux.
- Les [redacted] demandes de modification de licence visent à prolonger d'un an la période de validité de la licence.

- [REDACTED] des demandes de modifications de licence sont liées à l'exportation temporaire de systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR [REDACTED] qui seront utilisés dans des UAV.
- [REDACTED] des demandes de modification de licence vise le modèle de système de surveillance [REDACTED] de Wescam. L'exportation vise le retour au Canada des systèmes remis en service et des différents composants et sous-ensembles de [REDACTED] qui serviront à la réparation dans le pays (en Turquie) par le destinataire [REDACTED] en tant que fournisseur de services autorisé de Wescam. Si [REDACTED] n'est pas en mesure de faire les réparations en Turquie, il renvoie le système à Wescam au Canada pour qu'il y soit réparé.
- Le second numéro de référence dans [REDACTED] dernières entrées (en rouge) est le nouveau dossier dans le cadre duquel les licences modifiées ont été délivrées, étant donné que les licences ont expiré pendant que les demandes de modification de licences faisaient l'objet d'un examen.

Notes additionnelles

- Aucun utilisateur final en Libye, en Syrie, en Azerbaïdjan et en Arménie n'a été indiqué dans la documentation sur l'utilisateur final fournie par les destinataires.
- Dans les déclarations d'utilisation finale, les utilisations finales déclarées sont également surlignées en jaune.

LICENCES DÉLIVRÉES À L3 WESCAM POUR LA TURQUIE (du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019)

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
1		2016/05/25	Exportation temporaire de systèmes de capteur optique stabilisé et des pièces de rechange.		Pour l'intégration et les essais au sol			La licence a expiré le 31-05-2018
2		2016/08/10	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Armée turque		La licence a expiré le 11-07-2017
3		2016/09/29	Outils d'installation d'indicateurs d'humidité (matériel d'essai pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam)		Pour mettre à l'essai les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 19-10-2016
4		2016/11/22	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR y compris de l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 12-07-2017
5		2017/01/05	Équipement de purge, module de visée au sol, poignée de commande Mission		Équipement auxiliaire pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Gendarmerie turque		La licence a expiré le 11-01-2017
6		2017/01/16	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance EO/IR et de Wescam.		Pour les activités de diagnostic et d'essai des systèmes ou	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 10-05-2017

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
7		2017/01/17	Ensembles de cartes de circuits, ensembles de caméras, ensembles de câbles, ensembles de faisceaux de câbles, blocs de lentilles, boîte d'engrenages de moteur, etc.		Pour l'intégration dans les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 08-01-2018
8		2017/01/24	commandes manuelles et poignées de commande Mission (pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR), trousse de simulateurs, trousse d'émulateurs, ensemble de câbles et dispositifs de visualisation cinétique de Wescam		Pour démonstration			La licence a expiré le 30-05-2019
9		2017/02/03	Équipement d'essai (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam), systèmes de surveillance et de détection EO/IR réparés, pièces de rechange ou pièces réparées (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam) et données techniques contrôlées en lien avec les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam.		Pour les activités de diagnostic et d'essai, et pour la réparation et le remplacement des systèmes			La licence a expiré le 02-02-2018
10		2017/02/21	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR y compris de l'équipement auxiliaire. modules de visée au sol (BSM); ensembles de poignées de commande Mission et ensembles d'équipement de purge – trousse d'entretien (pour les systèmes de Wescam)		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 11-01-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
11		2017/03/21	Exportation temporaire d'ensembles de contrôleurs manuels, de poignées de commande Mission, de câbles, de simulateurs et d'émulateurs, de dispositifs de visualisation cinétique et d'apprentissage en ligne	WESCAM Inc., à l'attention de : Salon international de la défense (IDEF) de 2017	Pour exposition dans un salon de la défense	L3 WESCAM		La licence a expiré le 11-07-2019
12		2017/03/28	Exportation temporaire d'ensembles de contrôleurs manuels, de poignées de commande Mission et de câbles.		Pour démonstration			La licence a expiré le 30-05-2019
13		2017/05/10	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance EO/IR s et de Wescam.		Pour les activités de diagnostic et d'essai des systèmes ou			La licence a expiré le 10-05-2017
14		2017/05/26	Prestation de documents d'assistance technique, de cours et de documents de formation, ainsi que de logiciels de maintenance pour le développement de projets ou d'informations marketing		Pour utilisation finale militaire et gouvernementale			La licence a expiré le 29-05-2017
15		2017/07/11	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Armée turque		La licence a expiré le 12-07-2017
16		2017/07/11	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 12-07-2017
17		2017/08/14	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR, y compris l'équipement auxiliaire; de		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 16-07-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			modules de visée au sol; de [REDACTED] poignées de commande Mission et de [REDACTED] ensembles d'équipement de purge – trousse d'entretien (pour les systèmes Wescam [REDACTED])					
18	[REDACTED]	2017/08/31	Code source du logiciel aux fins de dépannage	Wescam Inc. c/o [REDACTED]	Pour permettre aux employés de WESCAM de repérer efficacement les problèmes relevés et de les relier aux lignes de code source.	[REDACTED]	[REDACTED]	La licence a expiré le 01-09-2017
19	[REDACTED]	2017/09/18	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire, et de [REDACTED] modules de visée au sol.	Ministère des Affaires intérieures de la Turquie – Police nationale	Pour les opérations antiterroristes	Police nationale turque	[REDACTED]	La licence a expiré le 29-08-2019
20	[REDACTED]	2017/11/01	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces navales de la Turquie	[REDACTED]	La licence a expiré le 27-09-2019
21	[REDACTED]	2017/11/01	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	[REDACTED]	[REDACTED]	La licence a expiré le 27-09-2019
22	[REDACTED]	2017/11/20	Ensemble dessiccateur (pour les systèmes de surveillance EO/IR [REDACTED] de Wescam)	[REDACTED]	Pour réparer les systèmes de surveillance EO/IR [REDACTED] de Wescam	[REDACTED]	[REDACTED]	La licence a expiré le 28-11-2017
23	[REDACTED]	2017/12/08	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire; de [REDACTED] modules de visée au sol; de [REDACTED] poignées de commande Mission et de [REDACTED]	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie	[REDACTED]	La licence a expiré le 27-09-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			ensembles d'équipement de purge – trousseaux d'entretien (pour les systèmes Wescam)					
24		2018/01/08	Systèmes de surveillance EO/IR et de Wescam réparés, sous-ensembles réparés ou de remplacement (pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam) et assistance technique (documents, cours et matériel de formation, logiciels).		Pour la réparation et le remplacement de pièces	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 08-01-2018
25		2018/01/17	Exportation temporaire d'un ordinateur personnel équipé du logiciel de simulateur de Wescam.		Pour les activités de démonstration et d'évaluation			La licence a expiré le 30-01-2018
26		2018/01/22	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR, compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces terrestres turques		La licence a été annulée le 15-11-2018
27		2018/01/22	Équipement de purge (pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam)		Pour la réparation de caméras			La licence a expiré le 02-02-2018
28		2018/01/25	Exportation temporaire de systèmes de surveillance et de détection EO/IR		Pour démonstration			La licence a expiré le 05-02-2018
29		2018/02/02	Équipement d'essai (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam), systèmes de surveillance et de détection EO/IR réparés, pièces de rechange ou pièces réparées (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam) et données techniques contrôlées en lien avec les		Pour les activités de diagnostic et d'essai, et pour la réparation et le remplacement	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 02-02-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam					
30		2018/02/15	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR, ensembles de commande manuelles, ensembles de poignées de commande Mission, ensemble de câbles et lot de cartes imprimées (CCA)		Pour le remplacement en cas de défaillance lors de démonstrations			La licence a expiré le 20-02-2018
31		2018/02/20	Pièces de rechange et composants pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR Wescam s et		Pour réparer les systèmes existants	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 05-03-2018
32		2018/02/20	Pièces de rechange et composants pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR Wescam s et		Pour réparer les systèmes existants	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 05-03-2018
33		2018/02/22	systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR de Wescam incluant de l'équipement auxiliaire; modules de visée au sol et ensembles de poignées de commande Mission.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 13-03-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
34		2018/03/06	Systèmes de surveillance EO/IR et de Wescam réparés, sous-ensembles réparés ou de remplacement (pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam) et assistance technique (documents, cours et matériel de formation, logiciels).		Pour réparer les systèmes existants	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 26-03-2018
35		2018/03/08	Équipement d'essai et données techniques (pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam).	Représentant des services techniques de Wescam Inc.	Pour effectuer des réparations	Représentant des services techniques de Wescam Inc. c/o		La licence a expiré le 16-03-2018
36		2018/03/13	systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR D de Wescam réparés ou mis à niveau, trousses de modification incluant logiciel et micrologiciel; trousse de modification incluant logiciel et micrologiciel; trousse de modification incluant trousses de modification qui comprennent : faisceau de câbles; trousse de MOD de câbles trousse de MOD qui comprennent :		Pour les mises à niveau des systèmes	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 13-08-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			faisceau de câbles; trousse de MOD de câbles qui comprennent : faisceau de câbles; câble					
37		2018/04/04	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Gendarmerie turque		La licence a expiré le 15-11-2018
38		2018/05/23	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR, y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Police turque		La licence a expiré le 26-05-2020
39		2018/05/23	Exportation permanente système de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV			La licence a expiré le 07-06-2018
40		2018/06/26	Prestation de documents d'assistance technique, de cours et de documents de formation, ainsi que de logiciels de maintenance pour le développement de projets ou d'informations marketing		Pour les demandes de prix ou le marketing			La licence a expiré le 28-05-2020
41		2018/07/05	Exportation permanente de pièces et de composants de rechange pour les systèmes de caméra et de surveillance EO/IR de Wescam.		Pour effectuer des réparations			La licence a expiré le 10-07-2018
42		2018/08/13	systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR de Wescam réparés ou mis à niveau, trousse de modification incluant logiciel et micrologiciel;		Pour les mises à niveau des systèmes	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 13-08-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			<p>[redacted] trousse de modification incluant logiciel et micrologiciel;</p> <p>[redacted] trousse de modification incluant [redacted]</p> <p>[redacted] trousses de MOD qui comprennent : faisceau de câbles; [redacted] trousses de MOD de câbles [redacted] trousses de MOD qui comprennent : [redacted] faisceau de câbles; [redacted] trousses de MOD de câbles [redacted] qui comprennent : [redacted] faisceau de câbles; câble</p>			Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		
43	[redacted]	2018/08/17	Systèmes de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam réparés, sous-ensembles réparés ou de remplacement (pour les systèmes de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam sous garantie) et assistance technique (documents, cours et matériel de formation, logiciels)	[redacted]	Pour effectuer des réparations	[redacted]	[redacted]	Licence délivrée le 20-08-2018 et valide jusqu'au 30-09-2022
44	[redacted]	2018/10/15	Exportation permanente de systèmes de caméra et de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam, complets ou partiellement assemblés et de trousse d'assemblage, de systèmes réparés, de systèmes partiellement assemblés et d'assistance technique.	[redacted]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces terrestres turques Gendarmerie turque Police nationale turque Forces navales de la Turquie	[redacted]	Licence délivrée le 06-11-2018 et valide jusqu'au 30-11-2022

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
45		2018/10/25	■■■■■ systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR ■■■■■ et (■■■■■) respectivement, ■■■■■ ensembles de contrôle manuel, quatre ■■■■■ poignées de commande Mission, ■■■■■ lot de câbles, ■■■■■ simulateurs ■■■■■ dispositifs de visualisation cinétique, ■■■■■ modules de visée au sol, ■■■■■ ordinateurs portables dotés d'un dispositif de visualisation cartographique mobile et ■■■■■ lot de cartes imprimées	■■■■■	Pour le remplacement en cas de défaillance lors de démonstrations	■■■■■	■■■■■	Licence délivrée le 06-07-2020 et valide jusqu'au 30-11-2020
46		2018/11/22	Ensembles de cartes de circuits	■■■■■	Pour le remplacement d'ensembles de cartes de circuits précédemment exportés	■■■■■	■■■■■	Licence délivrée le 03-12-2018 et valide jusqu'au 31-12-2020
47		2018/11/27	■■■■■ systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR (■■■■■) et articles connexes	■■■■■	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	■■■■■	■■■■■	Licence délivrée le 30-01-2019 et valide jusqu'au 31-01-2022
48		2018/11/28	■■■■■ systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR ■■■■■ et articles connexes	■■■■■	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie	■■■■■	Licence délivrée le 14-01-2019 et valide jusqu'au 31-01-2022
49		2019/01/11	■■■■■ systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR ■■■■■ y compris de l'équipement auxiliaire. ■■■■■ modules de visée au sol; ■■■■■ ensembles de poignées de commande Mission et ■■■■■	■■■■■	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie	■■■■■	La licence a expiré le 14-01-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			ensembles d'équipement de purge – trousseaux d'entretien (pour les systèmes de Wescam)					
50		2019/02/06	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam et les systèmes de surveillance EO/IR s et		Pour les activités de diagnostic et d'essai des systèmes ou détenus ou utilisés par les utilisateurs finaux	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		Licence délivrée le 20-02-2019 et valide jusqu'au 28-02-2021
51		2019/03/07	Exportation permanente de dix- systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire; module de visée au sol et de poignées de commande Mission.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		Licence délivrée le 12-03-2019 et valide jusqu'au 31-03-2021
52		2019/07/10	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire; de modules de visée au sol; de poignées de commande Mission et de ensembles d'équipement de purge – trousseaux d'entretien (pour les systèmes Wescam)		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 16-07-2019
53		2019/08/01	Systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR réparés, modules de visée au sol et données techniques contrôlées		Pour effectuer des réparations	Ministère de la Défense de la Turquie Police nationale turque		Licence délivrée le 13-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
54		2019/08/07	modules de visée pour les systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR de Wescam		Pour la réparation et le remplacement de pièces	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		Licence délivrée le 14-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023
55		2019/08/13	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR de Wescam, ainsi que leurs pièces et composants		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Présidence de la République de Turquie		Licence délivrée le 14-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023
56		2019/08/20	Systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR réparés, modules de visée au sol et données techniques contrôlées – Documents, formation et logiciel		Pour effectuer des réparations	Forces aériennes turques		Licence délivrée le 29-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023
57		2019/08/29	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire, et de modules de visée au sol.	Ministère des Affaires intérieures de la Turquie – Police nationale	Pour les opérations antiterroristes	Police nationale turque		Licence délivrée le 03-09-2019 et valide jusqu'au 30-09-2020
58		2019/08/28	Exportation temporaire de ensembles de contrôleurs manuels et ensembles de poignées Mission, lot d'ensembles de câbles.		Pour démonstration			Licence délivrée le 24-09-2019 et valide jusqu'au 30-09-2023
59		2019/09/13	Diverses pièces de rechange pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam		Pour la réparation et le remplacement de pièces	Forces terrestres turques Gendarmerie turque Police nationale turque		Licence délivrée le 09-10-2019 et valide jusqu'au 30-09-2023

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
						Forces navales de la Turquie [REDACTED]		
60	[REDACTED]	2019/09/21	Exportation temporaire de [REDACTED] ensembles de contrôleurs manuels et de poignées de commande Mission, et [REDACTED] lot d'ensembles de câbles.	Ministère des Affaires intérieures/Police nationale turque	Pour démonstration	Ministère des Affaires intérieures/Police nationale turque	[REDACTED]	Licence délivrée le 07-10-2019 et valide jusqu'au 31-10-2023
61	[REDACTED]	2019/09/23	Systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] réparés, modules de visée au sol réparés pour les systèmes [REDACTED] et données techniques contrôlées – Documents, formation et logiciel	République turque, gouvernorat de Van/Direction générale de la sécurité de Van	Pour les opérations antiterroristes	Ministère de l'Intérieur de la Turquie Police nationale turque	[REDACTED]	Licence délivrée le 04-10-2019 et valide jusqu'au 30-09-2023
62	[REDACTED]	2019/09/27	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces navales de la Turquie	[REDACTED]	Licence délivrée le 14-10-2019 et valide jusqu'au 30-11-2020
63	[REDACTED]	2019/09/27	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	[REDACTED]	[REDACTED]	Licence délivrée le 11-10-2019 et valide jusqu'au 31-12-2021
64	[REDACTED]	2019/09/27	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire; de [REDACTED] modules de visée au sol; de [REDACTED] poignées de commande Mission et de [REDACTED] ensembles d'équipement de purge – trousse d'entretien (pour les systèmes Wescam [REDACTED])	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie	[REDACTED]	Licence délivrée le 01-10-2019 et valide jusqu'au 31-01-2021

Observations

- La période (du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019) a été choisie pour permettre de faire une comparaison avec le rapport de Ploughshare.
- Veuillez noter que, durant cette période (du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019), [REDACTED] aux fins des contrôles à l'exportation du Canada, en raison de son appartenance et de son adhésion aux 4 régimes multilatéraux de contrôles à l'exportation (c.-à-d. Accord de Wassenaar, Groupe des fournisseurs nucléaires, Régime de contrôle de la technologie des missiles et Groupe d'Australie), de son statut de membre de l'OTAN et de ses mécanismes efficaces de contrôles à l'exportation. [REDACTED]
- Le 11 octobre 2019, en réponse à l'incursion militaire de la Turquie en Syrie, le gouvernement du Canada a annoncé la suspension temporaire de la délivrance de toute nouvelle licence d'exportation portant sur des marchandises et des technologies contrôlées destinées à la Turquie. [REDACTED]
- Les licences délivrées après le 11 octobre 2019 ont été indiquées dans l'autre tableau.
- Du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019, L3Wescam a obtenu un total de [REDACTED] licences pour la Turquie. Parmi ces [REDACTED] licences délivrées :
 - [REDACTED] sont désormais expirées;
 - [REDACTED] a été annulée (à la demande du demandeur);
 - [REDACTED] sont actuellement en vigueur [REDACTED] de ces licences expireront d'ici la fin novembre 2020).
- En ce qui concerne les destinataires, diverses entités ont reçu des produits de L3 Wescam en Turquie, notamment [REDACTED]. Ce sont toutes des entreprises de défense bien connues et réputées en Turquie.
- La plupart des produits de L3 Wescam étaient destinés à être installés et intégrés dans diverses plates-formes d'UAV construites par ces sociétés de défense turques (mais pas dans tous les cas).
- En ce qui concerne les utilisateurs finaux, il s'agit principalement de l'armée, ainsi que du gouvernement et des forces de l'ordre en Turquie. Cependant, [REDACTED] et [REDACTED] ont été expressément désignées comme les utilisateurs finaux.
- Aucun utilisateur final en **Libye, en Syrie, en Azerbaïdjan et en Arménie** n'a été indiqué dans la documentation sur l'utilisateur final fournie par les destinataires.

NON CLASSIFIÉ
30 septembre 2020

LIENS POSSIBLES ENTRE LES LICENCES D'EXPORTATION ET L'UTILISATION ALLÉGUÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLITS

QUESTION

- Selon des informations diffusées par les médias et certaines allégations, la Turquie a transféré ou vendu des drones aux forces armées azerbaïdjanaises, drones qui sont possiblement munis de la technologie canadienne et qui ont été utilisés lors de la récente reprise des attaques militaires à grande échelle entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle du Haut-Karabakh. Le Comité national arménien du Canada allègue qu'Azerbaïdjan utilise des d'UAV Bayraktar TB2 fabriqués en Turquie.
- Selon un rapport récent publié par Project Ploughshares, les drones Bayraktar TB2 prétendument utilisés par les forces armées turques en Syrie et en Libye pourraient avoir été employés en conjonction avec des capteurs obtenus auprès de la société canadienne L3Harris Wescam (Wescam).
- Les responsables cherchent à déterminer la véracité de ces allégations et à déterminer s'il y a des problèmes potentiels quant aux contrôles à l'exportation.
- L'approche politique du Canada à l'égard des exportations de produits du groupe 2 vers la Turquie n'a pas changé depuis avril 2020.

Contrôles à l'exportation du Canada et Turquie

Le régime de contrôle des exportations du Canada est l'un des plus stricts au monde. De plus, le respect des droits de la personne est consacré par notre législation nationale sur les contrôles à l'exportation.

En septembre 2019, le Canada a adhéré au Traité sur le commerce des armes (TCA) et a inscrit les critères d'évaluation du TCA directement dans la législation canadienne. Au titre de la loi, il est interdit d'exporter des marchandises et la technologie contrôlées du Canada vers un pays où il existe un risque important que celles-ci servent à commettre ou à faciliter des violations graves du droit international humanitaire ou du droit international des droits de l'homme ou des actes graves de violence sexuelle. Parmi les autres critères qui pourraient mener au refus d'une demande de licence, mentionnons le risque sérieux que les armes ou les munitions soient utilisées pour porter atteinte à la paix et à la sécurité ou pour encourager le crime organisé ou le terrorisme international. Le Canada a des dispositions juridiques d'application de ce traité parmi les plus rigoureuses du monde.

Jusqu'à récemment, [REDACTED] au regard des contrôles à l'exportation du Canada en raison de sa participation et de son adhésion aux quatre régimes multilatéraux de contrôle à l'exportation (c.-à-d. l'Arrangement de Wassenaar, le Groupe des fournisseurs nucléaires, le Régime de contrôle de la technologie des missiles et le Groupe d'Australie), ainsi que de son adhésion à l'OTAN et ses mécanismes efficaces de contrôle des exportations. [REDACTED]

Le 11 octobre 2019, en réponse à l'incursion militaire de la Turquie dans le nord-est de la Syrie, le gouvernement du Canada a annoncé la suspension temporaire de la délivrance de toute nouvelle licence d'exportation portant sur des marchandises et des technologies contrôlées destinées à la Turquie. Les exportateurs qui ont obtenu des licences pour l'exportation de ces articles vers la Turquie avant le 11 octobre 2019 peuvent continuer à les exporter en utilisant ces licences tout au long de leur période de validité.

En avril 2020, le Canada a considérablement resserré la portée de sa politique pour inclure uniquement les produits et technologies militaires. Bien que des restrictions continuent de s'appliquer aux exportations militaires en Turquie durant le processus d'examen des licences, le Canada examine s'il existe des circonstances exceptionnelles (p. ex. les programmes de coopération de l'OTAN) qui pourraient justifier la délivrance d'une licence d'exportation pour des articles militaires au cas par cas.

Le gouvernement du Canada a déclaré qu'il continue de surveiller les développements en Turquie et dans la région avoisinante, et il prendra les mesures nécessaires si des preuves crédibles sont trouvées au sujet du mauvais emploi de toute marchandise ou technologie canadienne contrôlée, notamment pour commettre ou faciliter des violations graves des droits de la personne internationaux ou du droit humanitaire.

Rapport de Project Ploughshares

Project Ploughshares a récemment publié un rapport intitulé *Killer Optics: Exports of Wescam Sensors to Turkey – A Litmus Test of Canada's Compliance with the Arms Trade Treaty*. Le rapport mentionne qu'une entreprise canadienne, L3Harris Wescam, a exporté un grand nombre de systèmes de capteurs électro-optiques/infrarouges (EO/IR) destinés à des opérations de surveillance et de ciblage à l'armée turque en 2019, selon des données de Statistique Canada.

Project Ploughshares affirme aussi que les forces militaires turques ont commis de graves violations, notamment du droit international humanitaire (DIH), particulièrement lors de leurs frappes aériennes, et que les capteurs de Wescam, dont sont munis des véhicules aériens sans pilote (UAV), ont été largement utilisés par la Turquie dans ses récentes opérations militaires. Project Ploughshares soutient que le Canada enfreint donc ses obligations aux termes du TCA en permettant l'exportation de capteurs de Wescam.

Le Ministère mentionne que des UAV turcs ont été utilisés lors d'opérations militaires et de sécurité turques (autant en Turquie que dans d'autres pays) et qu'ils ont des capacités aussi offensives que défensives, selon les missions qui leur sont confiées. Notamment, les UAV TB2 sont toujours utilisés aux fins d'observation, de surveillance, d'identification et de ciblage, mais certaines versions des UAV TAI ANKA peuvent aussi être équipées d'armes.

La justification par la Turquie de ses opérations militaires transfrontalières en Irak et en Syrie reposait largement sur l'argument selon lequel les opérations du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont liées à la sécurité nationale. Le Canada désapprouve parfois des opérations militaires de la Turquie, notamment l'opération Source de paix. Toutefois, comme la plupart de ses homologues d'optique commune, il convient que la Turquie, une alliée de l'OTAN, fait face à des préoccupations légitimes sur le plan de la sécurité, particulièrement en ce qui concerne les activités du PKK, une entité terroriste inscrite au Canada.

L'armée turque est, en général, une armée professionnelle qui agit en conformité avec ses obligations internationales. Bien que les opérations Rameau d'olivier et Source de paix aient entraîné le déplacement de civils, aucune preuve manifeste ne démontre le ciblage délibéré de civils ou d'infrastructures civiles.

Le rapport de Ploughshares s'inspire grandement de deux rapports des Nations Unies (9 août 2018 et 28 janvier 2020), ainsi que d'un rapport d'Amnistie internationale (octobre 2019), lui-même inspiré de comptes rendus du Croissant-Rouge turc (affilié à l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie). Le Croissant-Rouge turc n'est pas officiellement affilié au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Bien que nous ne doutions pas de la crédibilité de la KRC, leurs évaluations ne devraient pas être considérées comme équivalentes à celles du CICR.

Les rapports des Nations Unies qui énumèrent des incidents dans lesquels des civils ont été tués en raison d'opérations militaires turques sont limités et ne mentionnent que les deux opérations militaires (opérations Rameau d'olivier et Source de paix) lors desquelles le côté turc a ciblé spécifiquement le groupe armé appelé Unités de protection du peuple (YPG), qu'il perçoit comme étant la branche syrienne du PKK. Dans le cadre de ces opérations militaires, la Turquie s'est largement appuyée sur les groupes d'opposition armés syriens pour mener l'offensive terrestre. Selon l'analyse initiale du Ministère (qui cadre avec celles des pays aux vues similaires), l'armée turque n'a pas ciblé délibérément et intentionnellement des civils ou des infrastructures civiles.

Dans son mémoire de mai 2020 au Ministre, le Ministère a souligné qu'il n'y avait aucune preuve avérée selon laquelle les forces armées turques auraient enfreint le droit international humanitaire en Syrie, que ce soit à Idlib ou dans le nord-est de la Syrie pendant les opérations.

En Libye, depuis 2019, la Turquie a fourni des armes et des drones et aurait prêté plus de 16 500 mercenaires syriens à la Libye pour appuyer les forces alignées sur le gouvernement d'entente nationale, avec lequel la Turquie a conclu un accord de sécurité en décembre 2019. Un rapport de novembre 2019 du Groupe d'experts de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la Libye a révélé que la Turquie violait « régulièrement » les sanctions sur les armes imposées par l'ONU à la Libye qui existaient bien avant la signature de l'Accord de sécurité Turquie-Gouvernement d'accord national libyen. Dans un rapport de décembre 2019, un groupe d'experts des Nations Unies a constaté que des UAV TB2 Bayraktar turcs, et peut-être un UAV Karayel, ont été exportés en Libye à des fins d'utilisation par le Gouvernement d'accord national. Selon des renseignements non confirmés, des drones turcs auraient tué des civils en Libye et, par le fait même, contribué à la violation du DIH. Toutefois, jusqu'à présent, aucune preuve ne permet de conclure que la Turquie a enfreint le DIH en Libye. Les Nations Unies et les ONG ont un accès très restreint à la majeure partie de la Libye en raison du conflit en cours et de l'instabilité

permanente, et cette situation complique grandement la collecte de preuves liées à des violations présumées du droit humanitaire international en Libye (p. ex. témoignages, preuves médico-légales).

[REDACTED] Les résultats d'une évaluation classifiée distincte ont été transmis aux bureaux des ministres et des sous-ministres par les voies de communication habituelles.

Analyse de la licence

[REDACTED] Un certain nombre de concurrents étrangers aux États-Unis, en France, en Italie, en Israël et même en Turquie fabriquent des caméras/technologies similaires qui peuvent être utilisées dans ces UAV.

Nous savons que certains UAV Bayraktar TB2 possèdent des capteurs Wescam en raison de leur grande qualité, mais nous ignorons la proportion d'UAV qui sont dotés de ces capteurs. Wescam a reçu des licences d'AMC pour des systèmes de surveillance par caméra destinés directement à la Turquie (dans ces cas, les principaux destinataires sont [REDACTED] deux fournisseurs du gouvernement turc). Aucune des licences délivrées à Wescam pour des articles destinés à la Turquie entre le 1^{er} janvier 2016 et le 27 septembre 2020 n'indique une utilisation finale en Libye, en Azerbaïdjan ou en Arménie. Les informations relatives aux licences en cours de validité délivrées précédemment à la Turquie sont fournies dans les tableaux ci-joints.

Il semble n'y avoir aucune demande ni aucune licence valide dans le CEED pour des articles relatifs aux Wescam L3 destinés directement à la Libye, à l'Azerbaïdjan ou à l'Arménie.

Dans le CEED, on retrouve actuellement [REDACTED] demandes qui sont « sous examen » et qui portent sur des systèmes de caméras Wescam destinés à être exportés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan via la Turquie ([REDACTED] est le réceptionnaire). L'évaluation des demandes est en cours.

Interactions récentes avec [REDACTED]

Positions des pays aux vues similaires

L'annexe ci-jointe contient un tableau comparatif à jour au sujet de la position de nos principaux pays partenaires en ce qui concerne les contrôles des exportations stratégiques vers la Turquie, ainsi que les risques commerciaux relatifs qu'ils encourent.

Bien que la plupart des pays aux vues similaires aux nôtres aient imposé des restrictions aux exportations vers la Turquie à la suite de son incursion en Syrie en octobre 2019, la décision du Canada concernant la suspension immédiate des activités de délivrance de licences d'exportation vers la Turquie outrepassa les mesures prises ces pays et a immédiatement provoqué des frictions avec la Turquie. Depuis que le Canada a mis à jour sa politique sur le contrôle des exportations en avril pour limiter uniquement les licences relatives à des produits du Groupe 2, sa ligne de conduite semble correspondre de plus près à celle des membres de l'UE qui se montrent les plus restrictifs soit en ne délivrant aucune licence pour tout produit militaire, soit en délivrant uniquement des licences pour des produits militaires qui ne sont pas destinés à la Turquie ou qui sont destinés à la Turquie mais pas en vue d'une utilisation finale en Syrie, que ce soit à des fins militaires ou autres. [REDACTED]

[REDACTED] n'ont établi aucune restriction relative aux exportations militaires vers la Turquie, exportations qu'ils évaluent au cas par cas.

Prochaines étapes

Le Ministère prend plusieurs mesures pour vérifier plus d'information et pour surveiller la situation de manière proactive.

Le Ministère pourrait songer à prendre quelques mesures différentes en ce qui concerne les contrôles à l'exportation, selon les renseignements reçus.

[REDACTED] Compte tenu des nouvelles éruptions de violence dans le Haut-Karabakh, l'ambassadeur du Canada en Turquie a exprimé nos préoccupations au sujet de l'utilisation présumée de véhicules aériens

sans pilote (UAV) turcs équipés de technologie canadienne auprès du chef de la région des Amériques (équivalent du SMA) du MAE de la Turquie le 29 septembre. La discussion à cet égard se poursuivra avec la Turquie pour réaffirmer notre régime de contrôle des exportations et pour demander des garanties concernant l'utilisation finale.

[REDACTED]

Dans l'intervalle, nos représentants continuent à s'entretenir avec le MDN et les alliés, ainsi qu'avec les services juridiques d'AMC pour recueillir des renseignements relatifs aux allégations en Syrie, aux obligations du Canada en vertu du TCA et à l'embargo sur les armes du Canada à destination de la Libye.

Notre ambassade à Ankara, et notamment notre attaché militaire du MDN, continue de dialoguer avec le gouvernement local, les pays aux vues similaires et d'autres intervenants de premier ordre, entre autres la société civile, et elle surveille fréquemment les publications des réseaux sociaux et les rapports des ONG.

Le bureau du renseignement du ministère (IND) a préparé une évaluation détaillée qui sera distribuée séparément en raison de sa classification. IND continuera à surveiller les comptes rendus de renseignements et à fournir des évaluations du renseignement détaillées et sur mesure en travaillant en collaboration avec d'importants partenaires de renseignements canadiens et du Groupe des cinq.

La Direction générale des contrôles à l'exportation continue de communiquer de près avec [REDACTED] et attend de plus amples informations de la part de l'entreprise.

Nom de l'auteur/division ou mission/tél. : Korecky/TIR/613-291-0347

Direction générale ou mission approbatrice : TID

Directions/missions/ministères consultés : TIE/ECE/JLT/JLH/INA

ECE.0001

À titre informatif seulement

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : October 25, 2020 3:33 PM

À : Anand, Shalini -TID ; *MINA-Dept Unit

Cc: Sproule, David -ECD ; Turner, Andrew -ECE ; Grant, Alison -ECE ; Hamilton, Kevin -IGR ; Yendall, Jonathan -INP ; Mishra, Rachna -ELB ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Gosselin, Catherine -TIR ; Senkiw, Jillian -TIR ; Bastien, Jean-François -TIR ; *TFM-Policy ; Sproule, David -ECD ; Carrière, Sébastien -IGN ; *USS-DMA Advisors ; Christie, Bruce -TFMA ; Thompson, Kevin -JLTA ; Mallett, Erika -TIE ; *DMT-Policy

Objet : RE: Licences du Groupe 2 pour les produits destinés à la Turquie, et suivi sur la séance d'information de 15 h 30 de c/MINA++

UD-MINA, DMT a approuvé le message suivant pour transmission à c/MINA.

Merci.

GuyB.

c/MINA,

Pour donner suite à la séance d'information avec c/MINA de vendredi à 15 h 30, au cours de laquelle les responsables ont discuté des licences valides portant sur des articles du Groupe 2 destinés à la Turquie, vous trouverez ci-dessous : a) un bref résumé du contexte que j'ai présenté au début; b) une réponse à la question posée par Ally pendant l'examen ligne par ligne des licences; c) des détails supplémentaires concernant les moteurs de P&WC mentionnés dans la question d'un journaliste de Radio-Canada, à propos de laquelle j'ai donné un préavis (qui vous est probablement parvenu par le Secteur L).

A) **Contexte/le point** sur nos examens des licences valides en compagnie des partenaires de consultation :

- a. À ce jour, à la suite de la directive de MINA, [REDACTED] et, par conséquent, [REDACTED]
- b. Comme nous l'avons mentionné, nous avons demandé à deux reprises à nos partenaires de consultation la liste des licences du Groupe 2 valides (biens militaires) pour les articles allant directement en Turquie. Nous avons demandé s'il y a des préoccupations à l'égard des licences valides, et aucune préoccupation n'a été soulevée à ce jour. Étant donné que l'on reçoit encore des informations et des renseignements et que la situation est en évolution, nous planifions communiquer avec nos partenaires de consultation pour une troisième fois la semaine prochaine afin de valider le tout;
- c. Enfin, nous essayons d'élargir nos activités d'extraction de données des licences valides afin d'examiner également les licences visant des marchandises autres que du groupe 2, mais compte tenu des limites de notre système, il faudra du temps pour

recueillir et examiner ces données. Nous espérons avoir une mise à jour vers la fin de la semaine prochaine, sous réserve des autres demandes et pressions.

- B) **Objet : 854184-8 (MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD)** - Ally demande qui sera l'utilisateur final des munitions qui seront fabriquées par ZSR Patlayici Sanayi A.S.

Conformément à la déclaration d'utilisation finale au dossier, l'utilisateur final de l'exportation est ZSR Patlayici Sanayi A.S., étant donné que l'entreprise utilisera la machinerie pour fabriquer elle-même les munitions. Toutefois, selon le site Web du destinataire, celui-ci semble vendre à des clients commerciaux et à des clients militaires. La plupart des munitions répertoriées sont généralement appelées « munitions de l'OTAN » parce que les alliés de l'OTAN les utilisent dans le cadre de leurs missions et que les installations sont certifiées par l'OTAN. Toutefois, les munitions de l'OTAN sont également très populaires auprès des tireurs sportifs qui possèdent des carabines utilisant des projectiles de 7,82 mm, car ils sont moins chers et conviennent au canon de 7,82 mm. La liste comprend également la munition M43, qui alimente les fusils SKS et AK-47 utilisés par les civils et les militaires.

- C) **Pratt & Whitney Canada vers la Turquie** : question sur les exportations vers la Turquie de moteurs pour l'aéronef 

D)

N° de référence	Date envoyée	Description	Destinataire	Pays	Utilisation finale	Statut
		Demande visant l'exportation de [redacted] turbopropulseurs PT6A certifiés civils ([redacted])	[redacted]	Turquie	En vue d'une installation [redacted]	Expirée le [redacted] (approuvée [redacted])
		Demande visant l'exportation de [redacted] turbopropulseurs PT6A certifiés civils ([redacted])	[redacted]	Turquie	En vue d'une installation [redacted]	Expirée le [redacted] (approuvée le [redacted])
		Demande visant l'exportation de [redacted] turbopropulseurs PT6A- certifiés civils [redacted]	[redacted]	Turquie	En vue d'une installation [redacted]	Expirée le [redacted] (approuvée [redacted])

Guy :

Si DMT est d'accord avec le message ci-dessous, veuillez l'envoyer à c/MINA (mettre DLU en cc). Je vous l'envoie, car je ne sais pas s'il préfère le lire d'abord, étant donné que je pense que les questions découlent de sa discussion avec MINA.

Cordialement,
S.

c/MINA,

Pour donner suite aux gazouillis parus dans les médias présentant des vidéos et des images d'un UAV abattu qui aurait été muni d'un système fourni par Wescam, nous avons communiqué avec l'entreprise pour étayer l'analyse fournie par les directions géographiques et le Secteur I. Conclusion : les parties ont indiqué que leur produit figurait peut-être dans certaines images, mais qu'il est difficile de le confirmer. Nous avons aussi inclus des analyses des déclarations d'utilisation finale mises en avant par Wescam dans ses commentaires.

Commentaires de Wescam

1. Il est important de noter que les réponses se fondent sur les images et les vidéos numériques accessibles en cliquant sur les liens, cependant, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur leur authenticité.
2. Les représentations du produit contenues dans la vidéo et les autres images correspondent à celles d'une caméra [REDACTED] produite par WESCAM. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer si cette caméra particulière a été retirée de l'épave de l'aéronef comme illustré dans les liens.
3. Sur la caméra qui apparaît sur l'image, il semble que la carte d'interface électronique circulaire ait été enlevée pour qu'elle soit montrée. Quelques dommages visibles ont également été mis en évidence, mais nous ne pouvons pas établir un lien entre le niveau de dommages de la tourelle et l'écrasement de l'avion. Nous avons observé un certain nombre d'unités accidentées qui sont souvent endommagées de manière à rendre toute réparation non rentable. La scène d'écrasement que l'on a pu voir dans divers gazouillis montre que l'aéronef a été détruit, tel qu'escompté. La tourelle est installée sur la partie inférieure du fuselage de l'aéronef, et l'on s'attendrait à ce qu'elle ait été grandement endommagée. La tourelle est également plus propre que ce à quoi on s'attendrait après un écrasement, mais ceci n'est pas concluant.
4. Le numéro de pièce, le nom du produit et le numéro de série sur l'étiquette de [REDACTED] qu'on voit sur la photo sont conformes à nos conventions d'appellation.
5. On voit le numéro de série [REDACTED] sur l'étiquette du produit montrée dans l'image. Un système portant ce numéro de série a été livré en septembre 2020 dans le cadre de la licence [REDACTED] approuvée en septembre 2019 pour une utilisation finale par les Forces navales turques. (Licences et déclarations d'utilisation finale ci-jointes)

6. En ce qui a trait au point 2, la vidéo mentionnée dans le gazouillis montre bien un boîtier extérieur qui ressemble à celui de la caméra [REDACTED] de l'entreprise WESCAM. Veuillez noter que le système de commande à distance, ainsi que les autres composants et les autres pièces montrées individuellement ou au sol (et qu'on voit dans la vidéo) ne sont pas des composants ou des sous-ensembles du système [REDACTED]. Nous ne pouvons pas déterminer s'il s'agit du même système que celui qui était désassemblé et qui est présenté dans les autres images.

Analyse de l'énoncé de la déclaration d'utilisation finale

- La licence concernait l'exportation proposée de systèmes [REDACTED] EO/IR à [REDACTED] en Turquie. Selon la déclaration d'utilisation finale, le [REDACTED] serait installé à bord des [REDACTED]. La déclaration d'utilisation finale mentionne aussi que « les systèmes [REDACTED] seront livrés à l'utilisateur final, les Forces navales turques, et que celles-ci les utiliseront à des fins de surveillance et de ciblage ». Il faut préciser en outre que « les marchandises importées ne seront pas détournées, réexportées ou transférées à une partie non inscrite sur la liste pour quelque raison que ce soit.
- En ce qui concerne les contrôles à l'exportation, L3 avait pour obligation de livrer ses produits à [REDACTED] conformément aux modalités de la licence ayant été délivrée. Cela semble avoir été fait. Par ailleurs, [REDACTED] s'était engagé à intégrer le [REDACTED] à sa plateforme [REDACTED]. Cela semble également avoir été fait.
- Par conséquent, le fait d'incorporer les capteurs [REDACTED] dans les plateformes [REDACTED] était l'utilisation finale en soi.

Images et contenu vidéo envoyés à la société à des fins d'analyse :

<http://asbarez.com/197714/artsakh-forces-down-turkish-bayraktar-drone/>

Nota : on aperçoit le numéro de pièce et le numéro de série à 0:25.

<https://twitter.com/RALee85/status/1318281456955916289>

<https://www.cbc.ca/news/politics/armenia-turkey-azerbaijan-nagorno-karabakh-drone-champagne-1.5770144>

<https://twitter.com/armgov>

Trouvé ci-dessous - il s'agit du commentaire d'ESA.

De : Grant, Alison -ECE

Envoyé : Mercredi, 23 septembre 2020 20 h 09

À : Mishra, Rachna -ELB

Cc : Akkouche, Kamiliya -ECE ; Pilloud, Marc -ECE ; Coleman, Robert -ECE ; Meester, Derek -ELB -TRPLI ; Hill, Andrew -ELB

Objet : RE : ANKRA — demande de rétroaction sur les allégations formulées dans le G&M

Merci Rachna et l'équipe!

De : Mishra, Rachna -ELB <Rachna.Mishra@international.gc.ca>

Envoyé : 23 septembre 2020 21 h 14

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Cc : Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Meester, Derek -ELB -TRPLI <Derek.Meester@international.gc.ca>; Hill, Andrew -ELB <Andrew.Hill@international.gc.ca>

Objet : RE : ANKRA — demande de rétroaction sur les allégations formulées dans le G&M

Alison - Derek a fourni verbalement à votre équipe la rétroaction d'ELB sur la Libye aujourd'hui.

Notre avis sur la tâche séparée (note d'information) est soumis à l'examen d'ELD et nous vous le communiquerons demain à la première heure.

Le 23 septembre 2020 à 21 h 05, Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca> a écrit :

Merci beaucoup à l'équipe d'ANKRA et à ESA pour tout ce travail et la rapidité d'exécution. Nous utiliserons ces renseignements pour préparer une réponse pour c/MINA qui sera d'abord étudiée avec TIE et les avocats qui pourraient avoir des éléments à ajouter.

Alison

Directrice, Europe de l'Est et Eurasie

Cellulaire : 613-462-2747

Le 23 septembre 2020 à 20 h 35, Minkova, Nicole -ESA <Nicole.Minkova@international.gc.ca> a écrit :

Bonsoir,

ESA est d'accord avec l'évaluation ci-dessous faite par ANKRA concernant les opérations menées par la Turquie à Idlib en 2020, et notamment avec le fait que la mise en œuvre de ces opérations a très

probablement permis d'éviter (de nouveaux) déplacements massifs et l'exacerbation de la crise humanitaire existante en mettant un terme aux actions agressives du régime.

Quelques autres notes pour contextualiser la situation en Syrie :

- Il existe une différence militaire fondamentale entre l'incursion turque dans le nord-est (opération Peace Spring) et l'opération Spring Shield (OSS) à Idlib : l'opération Peace Spring en 2019 était avant tout une opération terrestre (appuyée par l'artillerie) menée par les forces armées turques et des troupes soutenues par la Turquie, alors que les drones/ UAV ont été utilisés principalement pour le renseignement et la surveillance plutôt que pour les frappes aériennes. C'est à cette étape-ci que les violations présumées du droit international humanitaire (DIH) auraient été commises principalement par des forces soutenues par la Turquie, et non par les forces militaires turques à proprement parler. En ce qui concerne ce qui s'est passé à Idlib en 2020, une insistance particulière a été mise sur l'utilisation de la technologie de drone armé contre les forces du régime, bien que, comme il a été mentionné, le Canada n'a pas condamné le recours aux forces spéciales turques comme il l'a fait dans le cas de l'incursion militaire de la Turquie – et cela était en partie attribuable à la différence de contexte entre les deux situations.
- Le Croissant-Rouge kurde, le groupe qui signale les violations du DIH par les troupes turques ou soutenues par la Turquie, n'est pas officiellement affilié au CICR. Bien que l'AC ne doute pas de la crédibilité du Croissant-Rouge kurde, ses évaluations ne devraient pas être considérées comme équivalentes à celles du CICR.

Approuvé : ESA/Kumar

Merci.

Nicole Minkova
Senior Desk Officer, Syria | Chargée de dossiers principale, Syrie
nicole.minkova@international.gc.ca
Tél.: 613-291-9013
A6-209, 125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0G2
Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada
Government of Canada | Gouvernement du Canada

De : Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR <Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>

Envoyé : 23 septembre 2020 11 h 24

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR <Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Cc : Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM <Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Braithwaite, Todd -ANKRA -DR <Todd.Braithwaite@international.gc.ca>; Kumar, Apeksha -ESA <Apeksha.Kumar@international.gc.ca>; Galligan, Gregory -BERUT -GR <Gregory.Galligan@international.gc.ca>; Meester, Derek -ELB -TRPLI <Derek.Meester@international.gc.ca>; Mishra, Rachna -ELB <Rachna.Mishra@international.gc.ca>;

Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Wimmer, Christopher -ISTBL -TD <Christopher.Wimmer@international.gc.ca>; Gilker, Naomi -ISTBL -TD <Naomi.Gilker@international.gc.ca>

Objet : RE : ANKRA — demande de rétroaction sur les allégations formulées dans le G&M

Alison,

Nous avons examiné l'intégralité du rapport Ploughshares, y compris la recherche des sources utilisées.

Du point de vue des aspects techniques, il est bien documenté et fournit une interprétation fondée sur des faits des systèmes d'UAV utilisés par les forces de sécurité turques.

Il ne fait aucun doute que des UAV turcs ont été utilisés lors d'opérations militaires et de sécurité turques (autant en Turquie que dans d'autres pays) et qu'ils ont des capacités aussi offensives que défensives, selon les missions qui leur sont confiées.

ANKRA soutient, comme la plupart des pays aux vues similaires du Canada, la position selon laquelle la Turquie, alliée de l'OTAN, a des préoccupations légitimes en matière de sécurité, particulièrement liées aux activités du PKK, également une organisation inscrite sur la liste des organisations terroristes du Canada.

La justification par la Turquie de ses opérations militaires transfrontalières en Irak et en Syrie reposait largement sur l'argument selon lequel les activités du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont liées à la sécurité nationale. En Irak, il s'agissait de l'opération Claw, et en Syrie, des opérations Rameau d'olivier et Source de paix.

À Idlib, la Turquie continue d'affirmer que son intervention militaire vise à protéger les civils et à prévenir une crise humanitaire exacerbée.

Pour les allégations concernant les violations du DIH :

Le rapport de Ploughshares s'inspire grandement de deux rapports des Nations Unies ([9 août 2018](#) et [28 janvier 2020](#)), ainsi que d'un [rapport d'Amnistie internationale](#) (octobre 2019), lui-même inspiré de comptes rendus du Croissant-Rouge kurde (affilié à l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie).

Il est important de noter que si ces rapports fournissent certaines preuves liées à d'éventuelles violations du DIH à la suite de frappes aériennes turques, les preuves ne concernent que les opérations Rameau d'olivier et Source de paix, pour un total de sept ou huit incidents directement attribuables à l'armée turque.

Le rapport de Ploughshares extrapole certains de ses arguments relatifs aux violations du DIH en se basant sur les conclusions des rapports mentionnés. Ce sont ces arguments très généralisés qui ont été repris par les articles de G&M et de la CBC.

Il existe des allégations crédibles de violations du DIH par des factions soutenues par la Turquie dans les trois zones d'opérations militaires turques (Rameau d'olivier, Bouclier de l'Euphrate et Source de paix). Bien qu'une part de la responsabilité des actions de ces acteurs non étatiques armés revienne

sans contredit à la Turquie, il est important de distinguer les actions de ces acteurs de celles de l'armée turque.

Les homologues d'optique commune conviennent que l'armée turque est, dans l'ensemble, une armée professionnelle qui agit conformément à ses obligations internationales. Bien que les opérations Rameau d'olivier et Source de paix aient toutes deux entraîné le déplacement de civils, aucune preuve manifeste ne démontre le ciblage délibéré de civils ou d'infrastructures civiles. Malgré tout, cette possibilité n'est pas écartée.

Pour le nord de l'Irak, il existe un certain nombre d'allégations rapportées par des ONG locales ou des sources médiatiques concernant l'incidence des frappes aériennes sur les civils, y compris le déplacement de civils.

Il n'y a pas de preuve concrète que la Turquie ait violé le DIH à Idlib ou en Libye. Cependant, le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies de décembre 2019 indique que des UAV TB2 Bayraktar turcs, et possiblement un UAV Karayel ont été exportés en Libye afin d'être utilisés par le gouvernement d'entente nationale [REDACTED]

Comme cet envoi est antérieur à l'accord sur la sécurité intervenu en décembre 2019 entre la Turquie et le gouvernement d'entente nationale, la Turquie ne peut invoquer cet accord pour se justifier, comme elle le fait actuellement.

Facteurs à prendre en considération :

- *Comment expliquer que les transferts de drones au gouvernement d'entente nationale mentionnés dans le rapport du groupe d'experts ont été effectués avant le gel des exportations d'armes qui est entré en vigueur en octobre 2019?*
- *En outre, comment aller de l'avant? C'est-à-dire, déterminer quelles sont les mesures d'atténuation possibles, le cas échéant, pour les exportations futures potentielles, compte tenu de la possibilité de transfert au gouvernement d'entente nationale/à la Libye.*

[REDACTED] (le 23 septembre) [REDACTED]
[REDACTED] n'a pas trouvé de preuve crédible que les forces militaires turques ont directement manqué à leurs obligations en vertu du DIH dans leurs opérations. De même, [REDACTED] n'a pas connaissance de transferts par l'armée turque de son matériel militaire à des acteurs illicites ou non étatiques.

Stabilité et sécurité dans la région

Une partie de l'obligation prévue par le TCA est de veiller à ce que les exportations ne menacent pas la paix et la sécurité régionales. *La Turquie est signataire du TCA, mais ne l'a pas encore ratifié.*

À Idlib, plus particulièrement, il y a tout lieu de considérer que l'opération militaire de mars 2020 de la Turquie a réussi à stopper une offensive agressive du régime syrien qui avait entraîné le déplacement massif de civils et la menace d'une nouvelle vague de migration vers la Turquie et vers l'UE.

En Libye, la Turquie a conclu un accord de sécurité avec le gouvernement d'entente nationale reconnu par les Nations Unies et son appui a empêché la chute de ce gouvernement à Tripoli. Elle a également pris de nouveau position contre l'expansion de la Russie dans la région.

En tant qu'allié de l'OTAN, la Turquie est tenue de se conformer à ses obligations internationales et d'agir en conséquence. Le Canada désapprouve parfois des opérations militaires de la Turquie, notamment l'opération Source de paix. Toutefois, il convient que la Turquie fait face à des préoccupations légitimes sur le plan de la sécurité.

Les UAV en question sont utilisés comme système offensif et, tandis que les UAV Bayraktar TB2 sont utilisés pour réaliser des opérations de surveillance et de ciblage, leurs opérations de ciblage peuvent comprendre des actions offensives. Toutefois, ce serait le cas partout dans le monde, pas seulement en Turquie. En fait, [REDACTED] exporte ses produits vers plus de 80 pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie, le Japon, l'Espagne, l'Allemagne, la Jordanie, les É.-U et les ÉAU. Beaucoup d'entre eux utiliseraient les UAV de manière semblable.

Cordialement,
Andrea

Rédigé : ANKRA/Schoenauer
Consulté : ANKRA/CDA, ANKRA/HOM, ISTBL/TD
Approuvé : chef de mission de l'ambassade du Canada en Turquie

De : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Envoyé : 23 septembre 2020 4 h 38

À : Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR <Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR <Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>

Cc : Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM <Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Braithwaite, Todd -ANKRA -DR <Todd.Braithwaite@international.gc.ca>; Kumar, Apeksha -ESA <Apeksha.Kumar@international.gc.ca>; Galligan, Gregory -BERUT -GR <Gregory.Galligan@international.gc.ca>; Meester, Derek -ELB -TRPLI <Derek.Meester@international.gc.ca>; Mishra, Rachna -ELB <Rachna.Mishra@international.gc.ca>; Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>

Objet : RE : ANKRA — demande de rétroaction sur les allégations formulées dans le G&M

J'inclus ESA/BERUT, ELB/TRPLI à titre informatif et en cas de contribution.

J'inclus aussi INA en cas de rapports à l'intention des supérieurs qui pourraient être utiles sur cette question.

Veillez envoyer tous les renseignements à ECE/Akkouche. Merci.

De : Grant, Alison -ECE

Envoyé : 22 septembre 2020 20 h 09

À : Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR

<Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR
<Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>

Cc : Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE
<Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>;
Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM
<Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Braithwaite, Todd -ANKRA -DR
<Todd.Braithwaite@international.gc.ca>

Objet : ANKRA — demande de rétroaction sur les allégations formulées dans le G&M

Nous avons maintenant été chargés de fournir une réponse à MINA sur les allégations de l'article de Chase, dont le lien figure dans le Globe d'aujourd'hui.

TIE a établi un résumé utile des licences [REDACTED] délivrées à la Turquie en mai (ci-joint).

Nous vous serions reconnaissants si ANKRA pouvait nous faire part de son point de vue sur les allégations d'ici jeudi, y compris en consultation avec ANKRA-DR.

Votre réponse fera également partie du breffage à MINA sur les licences d'exportation vers la Turquie prévu pour le lundi 28 septembre. Une deuxième demande relative à ce breffage suivra.

Merci.
Alison

De : Grant, Alison -ECE

Envoyé : 22 septembre 2020 13 h 29

À : Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR
<Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>

Cc : Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE
<Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>

Objet : FW : erik RE : Licences [REDACTED]

Sachez qu'un article du Globe attire l'attention. Voir les points saillants. Je n'ai pas encore reçu de tâche officielle, mais si nous en recevons une, nous nous en remettons à la mission pour exprimer des points de vue. Il s'agit du programme [REDACTED]. Il s'agit du groupe 2, mais MINA a approuvé des autorisations récentes pour ces systèmes à titre exceptionnel.

<https://www.theglobeandmail.com/politics/article-canada-accused-of-breaching-obligations-under-arms-trade-treaty-by/>

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 22 septembre 2020 13 h 04

À : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS
<Sohrab.Farid@international.gc.ca>

Cc : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR

<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID
 <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Schonfeld, Benjamin -TIR
 <Benjamin.Schonfeld@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Alday, Corazon -TIE <Corazon.Alday@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Mallett, Erika -TIE <Erika.Mallett@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Beland, Marc -ECE <marc.beland@international.gc.ca>
Objet : RE: erik RE : Licences

Je crois que la vérification de ces allégations relève probablement des directions géographiques, mais nous pouvons soutenir leurs efforts. Nous pouvons fournir une évaluation plus technique des licences, ce sur quoi nous travaillons. Copie conforme au Secteur E.

De : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 22 septembre 2020 12 h 58

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS <Sohrab.Farid@international.gc.ca>

Cc : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Schonfeld, Benjamin -TIR <Benjamin.Schonfeld@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Alday, Corazon -TIE <Corazon.Alday@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Mallett, Erika -TIE <Erika.Mallett@international.gc.ca>

Objet : RE : erik RE : Licences

Merci Shalini.

À titre informatif – On m’a dit que MINA avait également demandé à USS d’examiner les allégations décrites dans le plus récent article, mais je ne sais pas si cette demande s’est rendue jusqu’à vous. Il serait très utile de connaître la chronologie de cette partie.

Aliya

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 22 septembre 2020 12 h 27

À : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Cc : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Schonfeld, Benjamin -TIR <Benjamin.Schonfeld@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Alday,

Corazon -TIE <Corazon.Alday@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Mallett, Erika -TIE <Erika.Mallett@international.gc.ca>
Objet : erik RE : Licences [REDACTED]

Bien compris – nous préparons un tableau récapitulatif et quelques points pour résumer la note. Je vous reviens aujourd’hui.
 Cordialement,
 S.

De : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>
Envoyé : 22 septembre 2020 12 h 23
À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>
Cc : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Schonfeld, Benjamin -TIR <Benjamin.Schonfeld@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>
Objet : Licences [REDACTED]

Bonjour Shalini,

Tel qu’il a été mentionné au téléphone avec Ally tout à l’heure, pouvons-nous obtenir une description détaillée de ces licences?

Articles et utilisation finale déclarée : les articles figurant dans les [REDACTED] demandes de licence d’exportation sont tous des articles du groupe 2 (liste des munitions). La valeur totale de ces articles est d’environ [REDACTED]. Il y a [REDACTED] demandes de licences d’exportation (numéros de référence [REDACTED] de L3 Wescam pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR [REDACTED] et pièces et technologie de soutien [REDACTED]. Il y a également [REDACTED] demandes de modification de licence (DML) de l’entreprise (numéros de référence : [REDACTED] concernant des exportations temporaires faisant partie du même modèle de systèmes de caméras de surveillance [REDACTED] demande de modification de licence (numéro de référence : [REDACTED] concerne une licence d’exportation définitive se rapportant au système de caméra du modèle [REDACTED] ainsi qu’aux composantes de soutien, aux pièces de rechange et aux réparations. La distinction entre les modèles [REDACTED] et [REDACTED] des systèmes de surveillance est la suivante : les composants du modèle [REDACTED] (p. ex. [REDACTED] et autres composants conçus à des fins particulières) proviennent de chaînes d’approvisionnement d’autres pays que les États-Unis, ce qui signifie que le modèle [REDACTED] n’est pas assujéti au règlement américain sur le commerce international des armes (ITAR). Inversement, [REDACTED] contient des articles assujéti à l’ITAR. Les articles de ces [REDACTED] licences d’exportation/demandes de modification de licences sont destinés à être intégrés à celles des UAV [REDACTED]. Les UAV munis de ces systèmes de surveillance peuvent être utilisés [REDACTED].

Merci.

Aliya

Aliya Mawani

Senior Departmental Advisor | Conseillère ministérielle principale
Office of the Minister of Foreign Affairs | Cabinet du ministre des Affaires étrangères
Aliya.mawani@international.gc.ca
Telephone | Téléphone : 343-203-5953

À titre informatif pour tous

Kamiliya – peut-être entrer demain ces données dans le document sur l'escouade de drones. Merci.

De : Anand, Shalini -TIE

Envoyé : 28 septembre 2020 à 12 h 15

À : *MINA-Unité ministérielle

Cc : *TFM-Policy ; *USS-DMA conseillers; *DMT-Policy ; Christie, Bruce -TFMA ; Funtek, Katharine -TID ; Gosselin, Catherine -TIR ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Grant, Alison -ECE ; Coleman, Robert -ECE

Objet : Analyse des liens avec les licences allégués dans les médias et le rapport de Ploughshare

Chère Aliya,

Voir les deux documents ci-joints, qui contiennent notre analyse des liens possibles entre les licences d'exportation et le rapport de Ploughshare (c.-à-d. les licences délivrées à L3 Wescam pour des produits destinés à la Turquie).

Nous avons passé en revue (à la main) les licences délivrées à L3 Wescam pour des articles destinés à la Turquie depuis le 11 octobre 2019 (approuvées par MINA), et rien n'indique dans la documentation soumise par l'entreprise à l'appui de la licence d'exportation qu'une utilisation finale de ces articles est envisagée en Libye, en Azerbaïdjan ou en Arménie (voir les détails dans la pièce jointe 1).

Nous avons passé en revue (à la main) les licences délivrées à L3 Wescam pour des articles destinés à la Turquie avant le 11 octobre 2019 (nous nous sommes fondés sur les dates des demandes de licences soumises entre le 1^{er} janvier 2016 et le 11 octobre 2019 pour avoir des données qui correspondent à la période visée par les allégations formulées dans le rapport de Ploughshare). Là encore, rien n'indique dans la documentation soumise par l'entreprise à l'appui de la licence d'exportation qu'une utilisation finale de ces articles est envisagée en Libye, en Azerbaïdjan ou en Arménie.

Ces renseignements sont conformes à l'information que l'entreprise nous a fournie à ce jour.

Vous pourrez trouver une analyse plus détaillée dans chacun de ces documents.

Cordialement,
S.

COMPARAISON DES LICENCES DÉLIVRÉES À WESCAM POUR LA TURQUIE

N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire final	Pays de destination	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut	Utilisation des licences (au 25 septembre 2020)
	2019/11/06	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR et leurs sous-ensembles, incluant le matériel pour faire les réparations, les données techniques et le logiciel.		Turquie	Pour l'intégration et l'installation dans destiné aux opérations de surveillance	Presidency of Defence Industries (SSB)		Licence délivrée le 6 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020	Cette licence n'a pas été utilisée.
	2019/11/06	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR et leurs sous-ensembles, incluant le matériel pour faire les réparations, les données techniques et le logiciel.		Turquie	Pour l'intégration et l'installation dans le prototype	Remarque :		Licence délivrée le 6 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020	Cette licence n'a pas été utilisée.
	2019/08/26	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR et leurs sous-ensembles, incluant le matériel pour faire les		Turquie	Pour l'installation et l'intégration dans les systèmes destinés à la	Agences militaires et de maintien de l'ordre relevant du ministère de la Défense et du ministère de l'Intérieur		Licence délivrée le 6 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020	Cette licence a été utilisée jusqu'à concurrence de

N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire final	Pays de destination	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut	Utilisation des licences (au 25 septembre 2020)
		réparations, les données techniques et le logiciel.			surveillance et au ciblage.				
	2019/10/28	Demande de modification de licence pour prolonger d'un an la validité de la licence relative à l'exportation temporaire de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR		Turquie	À utiliser en tant que systèmes prêts aux fins de formation.			La licence modifiée a été délivrée à nouveau le 7 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020. Date de validité prolongée jusqu'au 7 mai 2021.	Licence d'exportation temporaire. L'information sur l'utilisation de la licence n'est pas requise
	2019/10/30	Demande de modification de licence pour prolonger d'un an la validité de la licence relative à l'exportation temporaire de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR et les accessoires.		Turquie	À utiliser pour démontrer les capacités du système dans le cadre d'opérations de surveillance policière et maritime, ainsi que d'opérations de reconnaissance de l'armée; le système sera utilisé pour la démonstration en vol à bord			La licence modifiée a été délivrée à nouveau le 7 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020. Date de validité prolongée jusqu'au 7 mai 2021.	Licence d'exportation temporaire. L'information sur l'utilisation de la licence n'est pas requise

N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire final	Pays de destination	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut	Utilisation des licences (au 25 septembre 2020)
	2019/12/05	Demande de modification de licence pour prolonger d'un an la validité de la licence relative à l'exportation permanente de systèmes de surveillance réparés de [redacted] (modèles [redacted] et [redacted] de composants et de sous-ensembles de remplacement ou réparés et des données techniques et logiciels connexes.	[redacted]	Turquie	Le destinataire est un fournisseur de services autorisé de Wescam, et il utilisera les articles pour la réparation sur place de systèmes de surveillance [redacted] les systèmes réparés seront retournés à leurs propriétaires étrangers.	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie [redacted]	[redacted]	La licence modifiée a été délivrée à nouveau le 7 mai 2020 conformément au SSPI 01794-2020. Date de validité prolongée jusqu'au 7 mai 2021.	Cette licence a été utilisée jusqu'à concurrence de [redacted]
Total							[redacted]		

Notes sommaires et additionnelles

Conformément au SSPI n° 01794-2020, Wescam a reçu :

- [redacted] licences d'exportation et [redacted] licences modifiées à destination de la Turquie
- [redacted] nouvelles licences visaient [redacted] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR ([redacted] à installer dans les [redacted] et [redacted]. Les ministères de la Défense et de l'Intérieur de la Turquie en sont les principaux utilisateurs finaux.
- Les [redacted] demandes de modification de licence visent à prolonger d'un an la période de validité de la licence.

- [redacted] des demandes de modifications de licence sont liées à l'exportation temporaire de systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR [redacted] qui seront utilisés dans des UAV.
- [redacted] des demandes de modification de licence vise le modèle de système de surveillance [redacted] de Wescam. L'exportation vise le retour au Canada des systèmes remis en service et des différents composants et sous-ensembles de [redacted] qui serviront à la réparation dans le pays (en Turquie) par le destinataire [redacted] en tant que fournisseur de services autorisé de Wescam. Si [redacted] n'est pas en mesure de faire les réparations en Turquie, il renvoie le système à Wescam au Canada pour qu'il y soit réparé.
- Le second numéro de référence dans [redacted] dernières entrées (en rouge) est le nouveau dossier dans le cadre duquel les licences modifiées ont été délivrées, étant donné que les licences ont expiré pendant que les demandes de modification de licences faisaient l'objet d'un examen.

Notes additionnelles

- Aucun utilisateur final en Libye, en Syrie, en Azerbaïdjan et en Arménie n'a été indiqué dans la documentation sur l'utilisateur final fournie par les destinataires.
- Dans les déclarations d'utilisation finale, les utilisations finales déclarées sont également surlignées en jaune.

LICENCES DÉLIVRÉES À L3 WESCAM POUR LA TURQUIE (du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019)

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
1		2016/05/25	Exportation temporaire de systèmes de capteur optique stabilisé et des pièces de rechange.		Pour l'intégration et les essais au sol			La licence a expiré le 31-05-2018
2		2016/08/10	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Armée turque		La licence a expiré le 11-07-2017
3		2016/09/29	outils d'installation d'indicateurs d'humidité (matériel d'essai pour les systèmes de surveillance EO/IR		Pour mettre à l'essai les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 19-10-2016
4		2016/11/22	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR y compris de l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 12-07-2017
5		2017/01/05	Équipement de purge, module de visée au sol, poignée de commande Mission		Équipement auxiliaire pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Gendarmerie turque		La licence a expiré le 11-01-2017
6		2017/01/16	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance EO/IR s et de Wescam.		Pour les activités de diagnostic et d'essai des systèmes ou	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 10-05-2017

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
7		2017/01/17	Ensembles de cartes de circuits, ensembles de caméras, ensembles de câbles, ensembles de faisceaux de câbles, blocs de lentilles, boîte d'engrenages de moteur, etc.		Pour l'intégration dans les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 08-01-2018
8		2017/01/24	commandes manuelles et poignées de commande Mission (pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR) trousse de simulateurs trousse d'émulateurs ensemble de câbles et dispositifs de visualisation cinétique de Wescam		Pour démonstration			La licence a expiré le 30-05-2019
9		2017/02/03	Équipement d'essai (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam), systèmes de surveillance et de détection EO/IR réparés, pièces de rechange ou pièces réparées (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam) et données techniques contrôlées en lien avec les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam.		Pour les activités de diagnostic et d'essai, et pour la réparation et le remplacement des systèmes			La licence a expiré le 02-02-2018
10		2017/02/21	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR y compris de l'équipement auxiliaire. modules de visée au sol (BSM); ensembles de poignées de commande Mission et ensembles d'équipement de purge – trousse d'entretien (pour les systèmes de Wescam)		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 11-01-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
11		2017/03/21	Exportation temporaire d'ensembles de contrôleurs manuels, de poignées de commande Mission, de câbles, de simulateur et d'émulateurs, de dispositifs de visualisation cinétique et d'apprentissage en ligne	WESCAM Inc., à l'attention de : Salon international de la défense (IDEF) de 2017	Pour exposition dans un salon de la défense	L3 WESCAM		La licence a expiré le 11-07-2019
12		2017/03/28	Exportation temporaire d'ensembles de contrôleurs manuels, de poignées de commande Mission et de câbles.		Pour démonstration			La licence a expiré le 30-05-2019
13		2017/05/10	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance EO/IR s et de Wescam.		Pour les activités de diagnostic et d'essai des systèmes			La licence a expiré le 10-05-2017
14		2017/05/26	Prestation de documents d'assistance technique, de cours et de documents de formation, ainsi que de logiciels de maintenance pour le développement de projets ou d'informations marketing		Pour utilisation finale militaire et gouvernementale			La licence a expiré le 29-05-2017
15		2017/07/11	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Armée turque		La licence a expiré le 12-07-2017
16		2017/07/11	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 12-07-2017
17		2017/08/14	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire; de		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 16-07-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			modules de visée au sol; de [REDACTED] poignées de commande Mission et de [REDACTED] ensembles d'équipement de purge – trousse d'entretien (pour les systèmes Wescam ([REDACTED]))					
18	[REDACTED]	2017/08/31	Code source du logiciel aux fins de dépannage	Wescam Inc. c/o [REDACTED]	Pour permettre aux employés de WESCAM de repérer efficacement les problèmes relevés et de les relier aux lignes de code source.	[REDACTED]	[REDACTED]	La licence a expiré le 01-09-2017
19	[REDACTED]	2017/09/18	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED], y compris l'équipement auxiliaire, et de [REDACTED] modules de visée au sol.	Ministère des Affaires intérieures de la Turquie – Police nationale	Pour les opérations antiterroristes	Police nationale turque	[REDACTED]	La licence a expiré le 29-08-2019
20	[REDACTED]	2017/11/01	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED], y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces navales de la Turquie	[REDACTED]	La licence a expiré le 27-09-2019
21	[REDACTED]	2017/11/01	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR ([REDACTED]), y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	[REDACTED]	[REDACTED]	La licence a expiré le 27-09-2019
22	[REDACTED]	2017/11/20	Ensemble dessiccateur (pour les systèmes de surveillance EO/IR [REDACTED] de Wescam)	[REDACTED]	Pour réparer les systèmes de surveillance EO/IR [REDACTED] de Wescam	[REDACTED]	[REDACTED]	La licence a expiré le 28-11-2017
23	[REDACTED]	2017/12/08	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR ([REDACTED]), y compris l'équipement auxiliaire; de [REDACTED] modules de visée au sol; de [REDACTED] poignées de commande Mission et de [REDACTED]	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie	[REDACTED]	La licence a expiré le 27-09-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			ensembles d'équipement de purge – trousseaux d'entretien (pour les systèmes Wescam)					
24		2018/01/08	Systèmes de surveillance EO/IR et de Wescam réparés, sous-ensembles réparés ou de remplacement (pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam) et assistance technique (documents, cours et matériel de formation, logiciels).		Pour la réparation et le remplacement de pièces	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 08-01-2018
25		2018/01/17	Exportation temporaire d'un ordinateur personnel équipé du logiciel de simulateur de Wescam.		Pour les activités de démonstration et d'évaluation			La licence a expiré le 30-01-2018
26		2018/01/22	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR, y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces terrestres turques		La licence a été annulée le 15-11-2018
27		2018/01/22	Équipement de purge (pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam)		Pour la réparation de caméras			La licence a expiré le 02-02-2018
28		2018/01/25	Exportation temporaire de systèmes de surveillance et de détection EO/IR		Pour démonstration			La licence a expiré le 05-02-2018
29		2018/02/02	Équipement d'essai (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam), systèmes de surveillance et de détection EO/IR réparés, pièces de rechange ou pièces réparées (pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam) et données techniques contrôlées en lien avec les		Pour les activités de diagnostic et d'essai, et pour la réparation et le remplacement	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		La licence a expiré le 02-02-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			systèmes de surveillance et de détection EO/IR () de Wescam					
30		2018/02/15	systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR , ensembles de commande manuelles, ensembles de poignées de commande Mission, ensemble de câbles et lot de cartes imprimées (CCA)		Pour le remplacement en cas de défaillance lors de démonstrations			La licence a expiré le 20-02-2018
31		2018/02/20	Pièces de rechange et composants pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR Wescam s et		Pour réparer les systèmes existants	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 05-03-2018
32		2018/02/20	Pièces de rechange et composants pour les systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR Wescam s et		Pour réparer les systèmes existants	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 05-03-2018
33		2018/02/22	systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR de Wescam incluant de l'équipement auxiliaire modules de visée au sol et ensembles de poignées de commande Mission.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		La licence a expiré le 13-03-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
34		2018/03/06	Systèmes de surveillance EO/IR [redacted] et [redacted] de Wescam réparés, sous-ensembles réparés ou de remplacement (pour les systèmes de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam) et assistance technique (documents, cours et matériel de formation, logiciels).	[redacted]	Pour réparer les systèmes existants	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense	[redacted]	La licence a expiré le 26-03-2018
35		2018/03/08	Équipement d'essai et données techniques (pour les systèmes de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam).	Représentant des services techniques de Wescam Inc. c/o [redacted]	Pour effectuer des réparations	Représentant des services techniques de Wescam Inc. c/o [redacted]	[redacted]	La licence a expiré le 16-03-2018
36		2018/03/13	[redacted] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam réparés ou mis à niveau, [redacted] trousses de modification [redacted] incluant logiciel et micrologiciel; [redacted] trousses de modification incluant logiciel et micrologiciel; [redacted] trousses de modification incluant [redacted] faisceau de câbles. [redacted] trousses de MOD [redacted] qui comprennent : faisceau de câbles; [redacted] trousses de MOD de câbles [redacted] trousses de MOD [redacted] qui comprennent [redacted]	[redacted]	Pour les mises à niveau des systèmes [redacted]	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense	[redacted]	La licence a expiré le 13-08-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			faisceau de câbles; trousse de MOD de câbles qui comprennent faisceau de câbles; câble					
37		2018/04/04	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Gendarmerie turque		La licence a expiré le 15-11-2018
38		2018/05/23	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Police turque		La licence a expiré le 26-05-2020
39		2018/05/23	Exportation permanente système de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV			La licence a expiré le 07-06-2018
40		2018/06/26	Prestation de documents d'assistance technique, de cours et de documents de formation, ainsi que de logiciels de maintenance pour le développement de projets ou d'informations marketing		Pour les demandes de prix ou le marketing			La licence a expiré le 28-05-2020
41		2018/07/05	Exportation permanente de pièces et de composants de rechange pour les systèmes de caméra et de surveillance EO/IR de Wescam.		Pour effectuer des réparations			La licence a expiré le 10-07-2018
42		2018/08/13	systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR de Wescam réparés ou mis à niveau, rousse de modification incluant logiciel et micrologiciel;		Pour les mises à niveau des systèmes	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 13-08-2018

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			<p>[redacted] trousse de modification incluant logiciel et micrologiciel;</p> <p>[redacted] trousse de modification incluant faisceau de câbles. trousse de MOD qui comprennent : faisceau de câbles; trousse de MOD de câbles trousse de MOD qui comprennent : faisceau de câbles trousse de MOD de câbles qui comprennent faisceau de câbles; câble</p>			Ministère de l'Intérieur de la Turquie Sous-secrétariat aux industries de la défense		
43	[redacted]	2018/08/17	Systèmes de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam réparés, sous-ensembles réparés ou de remplacement (pour les systèmes de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam sous garantie) et assistance technique (documents, cours et matériel de formation, logiciels)	[redacted]	Pour effectuer des réparations	[redacted]	[redacted]	Licence délivrée le 20-08-2018 et valide jusqu'au 30-09-2022
44	[redacted]	2018/10/15	Exportation permanente de systèmes de caméra et de surveillance EO/IR [redacted] de Wescam, complets ou partiellement assemblés et de trousse d'assemblage, de systèmes réparés, de systèmes partiellement assemblés et d'assistance technique.	[redacted]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces terrestres turques Gendarmerie turque Police nationale turque Forces navales de la Turquie	[redacted]	Licence délivrée le 06-11-2018 et valide jusqu'au 30-11-2022

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
45		2018/10/25	ystèmes de ciblage et de surveillance EO/IR et () respectivement, ensembles de contrôle manuel, poignées de commande Mission, lot de câbles, simulateurs dispositifs de visualisation cinétique modules de visée au sol, ordinateurs portables dotés d'un dispositif de visualisation cartographique mobile et lot de cartes imprimées		Pour le remplacement en cas de défaillance lors de démonstrations			Licence délivrée le 06-07-2020 et valide jusqu'au 30-11-2020
46		2018/11/22	Ensembles de cartes de circuits		Pour le remplacement d'ensembles de cartes de circuits précédemment exportés			Licence délivrée le 03-12-2018 et valide jusqu'au 31-12-2020
47		2018/11/27	ystèmes de surveillance et de ciblage EO/IR et articles connexes		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV			Licence délivrée le 30-01-2019 et valide jusqu'au 31-01-2022
48		2018/11/28	ystèmes de surveillance et de ciblage EO/IR et articles connexes		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		Licence délivrée le 14-01-2019 et valide jusqu'au 31-01-2022
49		2019/01/11	ystèmes de surveillance et de ciblage EO/IF, y compris de l'équipement auxiliaire. modules de visée au sol; ensembles de poignées de commande Mission et		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 14-01-2019

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
			ensembles d'équipement de purge – trousseaux d'entretien (pour les systèmes () de Wescam)					
50		2019/02/06	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR () de Wescam et les systèmes de surveillance EO/IR s () et ()		Pour les activités de diagnostic et d'essai des systèmes () 15 ou () détenus ou utilisés par les utilisateurs finaux	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie ()		Licence délivrée le 20-02-2019 et valide jusqu'au 28-02-2021
51		2019/03/07	Exportation permanente de () systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR () y compris l'équipement auxiliaire; module de visée au sol et de () poignées de commande Mission.		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		Licence délivrée le 12-03-2019 et valide jusqu'au 31-03-2021
52		2019/07/10	Exportation permanente de () systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR () y compris l'équipement auxiliaire; de () modules de visée au sol; de () poignées de commande Mission et de () ensembles d'équipement de purge – trousseaux d'entretien (pour les systèmes Wescam ())		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie		La licence a expiré le 16-07-2019
53		2019/08/01	Systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR () réparés, modules de visée au sol () et données techniques contrôlées		Pour effectuer des réparations	Ministère de la Défense de la Turquie Police nationale turque ()		Licence délivrée le 13-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
54		2019/08/07	Quatre (4) modules de visée pour les systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR de Wescam		Pour la réparation et le remplacement de pièces	Ministère de la Défense de la Turquie Ministère de l'Intérieur de la Turquie		Licence délivrée le 14-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023
55		2019/08/13	Quatre (4) systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR de Wescam, ainsi que leurs pièces et composants		Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Présidence de la République de Turquie		Licence délivrée le 14-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023
56		2019/08/20	Systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR réparés, modules de visée au sol et données techniques contrôlées – Documents, formation et logiciel		Pour effectuer des réparations	Forces aériennes turques		Licence délivrée le 29-08-2019 et valide jusqu'au 31-08-2023
57		2019/08/29	Exportation permanente de systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR y compris l'équipement auxiliaire, et de modules de visée au sol.	Ministère des Affaires intérieures de la Turquie – Police nationale	Pour les opérations antiterroristes	Police nationale turque		Licence délivrée le 03-09-2019 et valide jusqu'au 30-09-2020
58		2019/08/28	Exportation temporaire de ensembles de contrôleurs manuels et ensembles de poignées Mission, et d'ensembles de câbles.		Pour démonstration			Licence délivrée le 24-09-2019 et valide jusqu'au 30-09-2023
59		2019/09/13	Diverses pièces de rechange pour les systèmes de surveillance EO/IR de Wescam		Pour la réparation et le remplacement de pièces	Forces terrestres turques Gendarmerie turque Police nationale turque		Licence délivrée le 09-10-2019 et valide jusqu'au 30-09-2023

N°	N° de référence	Date de soumission	Description de l'article	Destinataire	Utilisation finale déclarée	Utilisateur final	Valeur totale	Statut
						Forces navales de la Turquie [REDACTED]		
60	[REDACTED]	2019/09/21	Exportation temporaire de [REDACTED] ensembles de contrôleurs manuels et de poignées de commande Mission, et [REDACTED] lot d'ensembles de câbles.	Ministère des Affaires intérieures/Police nationale turque	Pour démonstration	Ministère des Affaires intérieures/Police nationale turque	[REDACTED]	Licence délivrée le 07-10-2019 et valide jusqu'au 31-10-2023
61	[REDACTED]	2019/09/23	Systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] réparés, modules de visée au sol réparés pour les systèmes [REDACTED] et données techniques contrôlées – Documents, formation et logiciel	République turque, gouvernorat de Van/Direction générale de la sécurité de Van	Pour les opérations antiterroristes	Ministère de l'Intérieur de la Turquie Police nationale turque	[REDACTED]	Licence délivrée le 04-10-2019 et valide jusqu'au 30-09-2023
62	[REDACTED]	2019/09/27	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Forces navales de la Turquie	[REDACTED]	Licence délivrée le 14-10-2019 et valide jusqu'au 30-11-2020
63	[REDACTED]	2019/09/27	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire.	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	[REDACTED]	[REDACTED]	Licence délivrée le 11-10-2019 et valide jusqu'au 31-12-2021
64	[REDACTED]	2019/09/27	Exportation permanente de [REDACTED] systèmes de ciblage et de surveillance EO/IR [REDACTED] y compris l'équipement auxiliaire; de [REDACTED] modules de visée au sol; de [REDACTED] poignées de commande Mission et de [REDACTED] ensembles d'équipement de purge – trousse d'entretien (pour les systèmes Wescam [REDACTED])	[REDACTED]	Pour l'installation et l'intégration dans des UAV	Ministère de la Défense de la Turquie	[REDACTED]	Licence délivrée le 01-10-2019 et valide jusqu'au 31-01-2021

Observations

- La période (du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019) a été choisie pour permettre de faire une comparaison avec le rapport de Ploughshare.
- Veuillez noter que, durant cette période (du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019) [REDACTED] aux fins des contrôles à l'exportation du Canada, en raison de son appartenance et de son adhésion aux 4 régimes multilatéraux de contrôles à l'exportation (c.-à-d. Accord de Wassenaar, Groupe des fournisseurs nucléaires, Régime de contrôle de la technologie des missiles et Groupe d'Australie), de son statut de membre de l'OTAN et de ses mécanismes efficaces de contrôles à l'exportation. [REDACTED]
- Le 11 octobre 2019, en réponse à l'incursion militaire de la Turquie en Syrie, le gouvernement du Canada a annoncé la suspension temporaire de la délivrance de toute nouvelle licence d'exportation portant sur des marchandises et des technologies contrôlées destinées à la Turquie. [REDACTED]
- Les licences délivrées après le 11 octobre 2019 ont été indiquées dans l'autre tableau.
- Du 1^{er} janvier 2016 au 11 octobre 2019, L3Wescam a obtenu un total de [REDACTED] licences pour la Turquie. Parmi ces [REDACTED] licences délivrées :
 - [REDACTED] sont désormais expirées;
 - [REDACTED] a été annulée (à la demande du demandeur);
 - [REDACTED] sont actuellement en vigueur ([REDACTED] de ces licences expireront d'ici la fin novembre 2020).
- En ce qui concerne les destinataires, diverses entités ont reçu des produits de L3 Wescam en Turquie, notamment [REDACTED] et d'autres. Ce sont toutes des entreprises de défense bien connues et réputées en Turquie.
- La plupart des produits de L3 Wescam étaient destinés à être installés et intégrés dans diverses plates-formes d'UAV construites par ces sociétés de défense turques (mais pas dans tous les cas).
- En ce qui concerne les utilisateurs finaux, il s'agit principalement de l'armée, ainsi que du gouvernement et des forces de l'ordre en Turquie. Cependant, [REDACTED] reprises, [REDACTED] et les [REDACTED] ont été expressément désignées comme les utilisateurs finaux.
- Aucun utilisateur final en **Libye, en Syrie, en Azerbaïdjan et en Arménie** n'a été indiqué dans la documentation sur l'utilisateur final fournie par les destinataires.

À noter.

Andrew – svp aviser ANKRA afin que nous puissions recevoir à l’avance un résumé de la situation sur le terrain que nous pourrions utiliser pour commencer la réunion, cela nous serait utile. Je suggère qu’ANKRA soit responsable de le rédiger, en consultation avec BERUT et TRPLI (puisque nous mentionnons souvent la participation de la Turquie dans le conflit libyen dans nos documents liés aux licences, même si cela n’est aucunement lié aux motifs à l’origine de la politique de refus présumé en place).

Pour ce qui est de l’examen des licences individuelles, je sais que Marc a tous les détails, bien que je m’attende à ce que le Secteur T s’occupe de ce volet, avec notre appui.

Merci à tous!

De : Mawani, Aliya -MINA

Envoyé : 11 septembre 2020 à 12 h 40

À : McCardell, Sandra -EGM ; Grant, Alison -ECE ; Funtek, Katharine -TID ; Christie, Bruce -TFMA ; *TFM-Policy ; Kinnear, Jocelyn -TIR ; Anand, Shalini -TIE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Bastien, Jean-François -TIR ; Schonfeld, Benjamin -TIR ; Sproule, David -ECD

Cc : *MINA- Unité ministérielle; *USS-DMA conseillers; *DMT-Policy

Objet : Séance d’information pour MINA sur les licences d’exportation d’articles du Groupe 2 destinés à la Turquie – 11 h à midi le 28 septembre

Bonjour à tous,

Nous avons fixé au 28 septembre, de 11 h à midi, la séance d’information pour MINA sur les licences d’exportation d’articles du Groupe 2 destinés à la Turquie.

c/MINA suggère de structurer cette séance de la même manière que nous l’avons fait pour les récents breffages sur l’Arabie saoudite, en débutant par un aperçu de la situation sur le terrain, suivi d’un examen de chaque licence.

Nous communiquerons avec vous pour vous donner plus de détails la semaine prochaine, mais réservez cette plage horaire d’ici là.

Aliya

Aliya Mawani

Senior Departmental Advisor | Conseillère ministérielle principale
Office of the Minister of Foreign Affairs | Bureau du Ministre des Affaires étrangères
Aliya.mawani@international.gc.ca
Telephone | Téléphone : 343-203-5953



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada

ECE.0013

Bonjour,

Pour vos dossiers – voici une version révisée du rapport sur la situation en Turquie qui a été envoyée hier soir à c/MINA pour corriger une erreur mineure.

Judy

De : Korecky, Judy -TIR**Envoyé :** 1^{er} octobre 2020 7:15 PM**À :** *MINA-Dept Unit ; Mawani, Aliya -MINA**Cc :** Funtek, Katharine -TID ; Catherine Gosselin (Catherine.Gosselin@international.gc.ca) ; Anand, Shalini -TIE ; Marie Eve -TIE Roy Marcoux (MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca) ; Senkiw, Jillian -TIR (Jillian.Senkiw@international.gc.ca) ; Bastien, Jean-François -TIR ; *DMT-Policy ; *TFM-Policy ; *USS-DMA Advisors ; Picard, Beatrix -TIR ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Pilloud, Marc -ECE ; Grant, Alison -ECE ; Coleman, Robert -ECE ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Alday, Corazon -TIE**Objet :** VERSION CORRIGÉE : LE POINT SUR LES LIENS POSSIBLES AVEC L'UTILISATION ALLÉGUÉE DE DRONES TURCS DANS DES ZONES DE CONFLITS

Bonjour c/MINA,

Il a été porté à notre attention qu'une erreur s'est glissée dans le dernier paragraphe de la partie sur l'analyse des licences du rapport envoyé hier, notamment en ce qui concerne le nombre de demandes en cours d'examen pour une utilisation finale par l'armée de l'air de l'Azerbaïdjan. Voir le passage corrigé ci-dessous

Dans le CEED, on retrouve actuellement [REDACTED] demandes qui sont « sous examen » et qui portent sur des systèmes de caméras Wescam destinés à être exportés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan via la Turquie [REDACTED] (st le réceptionnaire).

Une copie révisée du rapport se trouve ci-dessous.

Judy

N
o
n
c
l
a
s
s
i
f

LIENS POSSIBLES ENTRE LES LICENCES D'EXPORTATION ET L'UTILISATION ALLÉGUÉE D'UAV TURCS DANS DES ZONES DE CONFLITS

QUESTION

- Selon des informations diffusées par les médias et certaines allégations, la Turquie a transféré ou vendu des UAV aux forces armées azerbaïdjanaises, UAV qui sont possiblement munis de la technologie canadienne et qui ont été utilisés lors de la récente reprise des attaques militaires à grande échelle entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle du Haut-Karabakh. Le Comité national arménien du Canada allègue que l'Azerbaïdjan utilise des d'UAV Bayraktar TB2 fabriqués en Turquie.
- Selon un rapport récent publié par Project Ploughshares, les UAV Bayraktar TB2 prétendument utilisés par les forces armées turques en Syrie et en Libye pourraient avoir été employés en conjonction avec des capteurs obtenus auprès de la société canadienne L3Harris Wescam (Wescam).
- Les responsables cherchent à déterminer la véracité de ces allégations et à déterminer s'il y a des problèmes potentiels quant aux contrôles à l'exportation.
- L'approche politique du Canada à l'égard des exportations de produits du groupe 2 vers la Turquie n'a pas changé depuis avril 2020.

Contrôles à l'exportation du Canada et Turquie

Le Canada possède l'un des systèmes de contrôles à l'exportation le plus rigoureux, et le respect des droits de la personne est enchâssé dans ses lois sur les contrôles à l'exportation.

En septembre 2019, le Canada a adhéré au Traité sur le commerce des armes (TCA) et a inscrit les critères d'évaluation du TCA directement dans la législation canadienne. Au titre de la loi, il est interdit d'exporter des marchandises et la technologie contrôlées du Canada vers un pays où il existe un risque important que celles-ci servent à commettre ou à faciliter des violations graves du droit international humanitaire ou du droit international des droits de l'homme ou des actes graves de violence sexuelle. Parmi les autres critères qui pourraient mener au refus d'une demande de licence, mentionnons le risque sérieux que les armes ou les munitions soient utilisées pour porter atteinte à la paix et à la sécurité ou pour encourager le crime organisé ou le terrorisme international. Le Canada a des dispositions juridiques d'application de ce traité parmi les plus rigoureuses du monde.

[REDACTED]
[REDACTED] au regard des contrôles à l'exportation du Canada en raison de sa participation et de son adhésion aux quatre régimes multilatéraux de contrôle à l'exportation (c.-à-d. l'Arrangement de Wassenaar, le Groupe des fournisseurs nucléaires, le Régime de contrôle de la technologie des missiles et le Groupe d'Australie), ainsi que de son adhésion à l'OTAN et ses mécanismes efficaces de contrôle des exportations. [REDACTED]
[REDACTED]

Le 11 octobre 2019, en réponse à l'incursion militaire de la Turquie dans le nord-est de la Syrie, le gouvernement du Canada a annoncé la suspension temporaire de la délivrance de toute nouvelle licence d'exportation portant sur des marchandises et des technologies contrôlées destinées à la Turquie. Les exportateurs qui ont obtenu des licences pour l'exportation de ces articles vers la Turquie avant le 11 octobre 2019 peuvent continuer à les exporter en utilisant ces licences tout au long de leur période de validité.

En avril 2020, le Canada a considérablement resserré la portée de sa politique pour inclure uniquement les produits et technologies militaires. Bien que des restrictions continuent de s'appliquer aux exportations militaires en Turquie durant le processus d'examen des licences, le Canada examine s'il existe des circonstances exceptionnelles (p. ex. les programmes de coopération de l'OTAN) qui pourraient justifier la délivrance d'une licence d'exportation pour des articles militaires au cas par cas.

Le gouvernement du Canada a déclaré qu'il continue de surveiller les développements en Turquie et dans la région avoisinante, et il prendra les mesures nécessaires si des preuves crédibles sont trouvées au sujet du mauvais emploi de toute marchandise ou technologie canadienne contrôlée, notamment pour commettre ou faciliter des violations graves des droits de la personne internationaux ou du droit humanitaire.

Rapport de Project Ploughshares

Project Ploughshares a récemment publié un rapport intitulé *Killer Optics: Exports of Wescam Sensors to Turkey A Litmus Test of Canada's Compliance with the Arms Trade Treaty* (Un test décisif de la conformité du Canada aux dispositions du Traité sur le commerce des armes). Le rapport mentionne qu'une entreprise canadienne, L3 Harris Wescam (Wescam), a exporté un grand nombre de systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR pouvant être utilisés pour suivre des cibles et guider des munitions à l'armée turque en 2019 selon des données de Statistique Canada.

Project Ploughshares affirme aussi que les forces militaires turques ont commis de graves violations, notamment du droit international humanitaire (DIH), particulièrement lors de leurs frappes aériennes, et que les capteurs de Wescam, dont sont munis des véhicules aériens sans pilote (UAV), ont été largement utilisés par la Turquie dans ses récentes opérations militaires. Project Ploughshares soutient que le Canada enfreint donc ses obligations aux termes du TCA en permettant l'exportation de capteurs de Wescam.

Le Ministère mentionne que des UAV turcs ont été utilisés lors d'opérations militaires et de sécurité turques (autant en Turquie que dans d'autres pays) et qu'ils ont des capacités aussi offensives que défensives, selon les missions qui leur sont confiées. Notamment, les UAV TB2 sont toujours utilisés aux fins d'observation, de surveillance, d'identification et de ciblage, mais certaines versions des UAV TAI ANKA peuvent aussi être équipées d'armes.

La justification par la Turquie de ses opérations militaires transfrontalières en Irak et en Syrie reposait largement sur l'argument selon lequel les opérations du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont liées à la sécurité nationale. Le Canada désapprouve parfois des opérations militaires de la Turquie, notamment l'opération Source de paix. Toutefois, comme la plupart de ses homologues d'optique commune, il convient que la Turquie, une alliée de l'OTAN, fait face à des préoccupations légitimes sur le plan de la sécurité, particulièrement en ce qui concerne les activités du PKK, une entité terroriste inscrite au Canada.

L'armée turque est, en général, une armée professionnelle qui agit en conformité avec ses obligations internationales. Bien que les opérations Rameau d'olivier et Source de paix aient entraîné le déplacement de civils, aucune preuve manifeste ne démontre le ciblage délibéré de civils ou d'infrastructures civiles.

Le rapport de Ploughshares s'inspire grandement de deux rapports des Nations Unies (9 août 2018 et 28 janvier 2020), ainsi que d'un rapport d'Amnistie internationale (octobre 2019), lui-même inspiré de comptes rendus du Croissant-Rouge turc (affilié à l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie). Le Croissant-Rouge turc n'est pas officiellement affilié au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Bien que nous ne doutions pas de la crédibilité de la KRC, leurs évaluations ne devraient pas être considérées comme équivalentes à celles du CICR.

Les rapports des Nations Unies qui énumèrent des incidents dans lesquels des civils ont été tués en raison d'opérations militaires turques sont limités et ne mentionnent que les deux opérations militaires (opérations Rameau d'olivier et Source de paix) lors desquelles le côté turc a ciblé spécifiquement le groupe armé appelé Unités de protection du peuple (YPG), qu'il perçoit comme étant la branche syrienne du PKK. Dans le cadre de ces opérations militaires, la Turquie s'est largement appuyée sur les groupes d'opposition armés syriens pour mener l'offensive terrestre. Selon l'analyse

initiale du Ministère (qui cadre avec celles des pays aux vues similaires), l'armée turque n'a pas ciblé délibérément et intentionnellement des civils ou des infrastructures civiles.

Dans son mémoire de mai 2020 au Ministre, le Ministère a souligné qu'il n'y avait aucune preuve avérée selon laquelle les forces armées turques auraient enfreint le droit international humanitaire en Syrie, que ce soit à Idlib ou dans le nord-est de la Syrie pendant les opérations.

En Libye, depuis 2019, la Turquie a fourni des armes et des drones et aurait prêté plus de 16 500 mercenaires syriens à la Libye pour appuyer les forces alignées sur le gouvernement d'entente nationale, avec lequel la Turquie a conclu un accord de sécurité en décembre 2019. Un rapport de novembre 2019 du Groupe d'experts de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la Libye a révélé que la Turquie violait « régulièrement » les sanctions sur les armes imposées par l'ONU à la Libye qui existaient bien avant la signature de l'Accord de sécurité Turquie-Gouvernement d'accord national libyen. Dans un rapport de décembre 2019, un groupe d'experts des Nations Unies a constaté que des UAV TB2 Bayraktar turcs, et peut-être un UAV Karayel, ont été exportés en Libye à des fins d'utilisation par le Gouvernement d'accord national. Selon des renseignements non confirmés, des drones turcs auraient tué des civils en Libye et, par le fait même, contribué à la violation du DIH. Toutefois, jusqu'à présent, aucune preuve ne permet de conclure que la Turquie a enfreint le DIH en Libye. Les Nations Unies et les ONG ont un accès très restreint à la majeure partie de la Libye en raison du conflit en cours et de l'instabilité permanente, et cette situation complique grandement la collecte de preuves liées à des violations présumées du droit humanitaire international en Libye (p. ex. témoignages, preuves médico-légales).

Le Ministère n'a aucune preuve [redacted] Les résultats d'une évaluation classifiée distincte ont été transmis aux bureaux des ministres et des sous-ministres par les voies de communication habituelles.

Analyse de la licence

Il est difficile de déterminer si les drones/UAV dans tous les cas en question provenaient de Turquie. Dans un tel cas, il serait difficile de déterminer avec certitude s'il y avait des composants canadiens dans les UAV et les drones particuliers utilisés dans ces zones de conflit. Un certain nombre de concurrents étrangers aux États-Unis, en France, en Italie, en Israël et même en Turquie fabriquent des caméras/technologies similaires qui peuvent être utilisées dans ces UAV. Il faudrait également déterminer qui utilise les UAV (forces turques ou libyennes/azerbaïdjanaises) - ce qui pourrait être difficile.

Nous savons que certains UAV Bayraktar TB2 possèdent des capteurs Wescam en raison de leur grande qualité, mais nous ignorons la proportion d'UAV qui sont dotés de ces capteurs. À ce stade, il serait impossible de se prononcer de manière crédible sur un pourcentage. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas des renseignements nécessaires pour faire une telle estimation; toutefois, les représentants font tout leur possible pour obtenir des renseignements qui pourraient nous aider à cet égard,

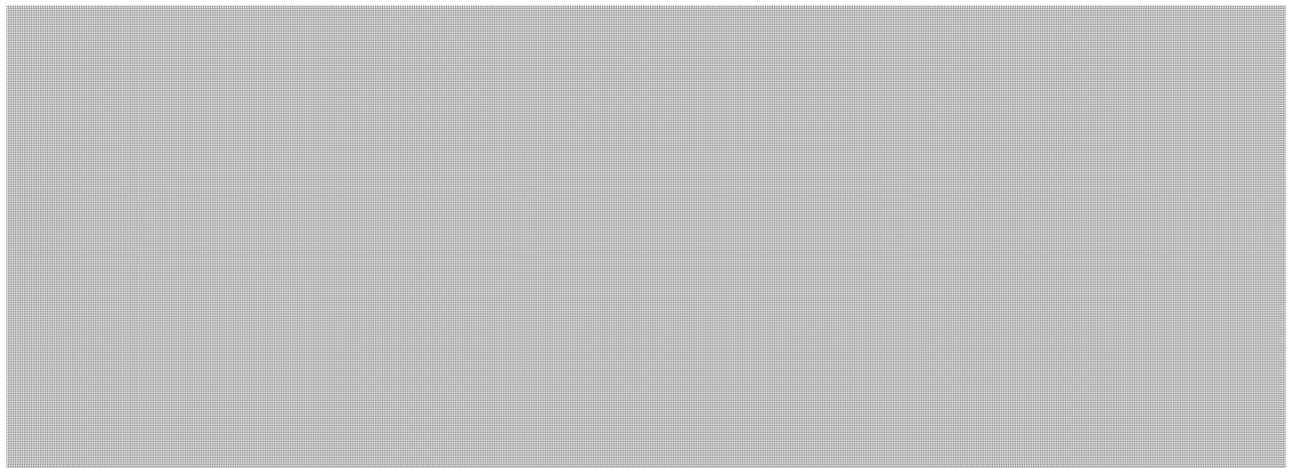


Wescam a reçu des licences d'AMC pour des systèmes de surveillance par caméra destinés directement à la Turquie (dans ces cas, les principaux destinataires sont  deux fournisseurs du gouvernement turc). Aucune des licences délivrées à Wescam pour des articles destinés à la Turquie entre le 1er janvier 2016 et le 27 septembre 2020 n'indique une utilisation finale en Libye, en Azerbaïdjan ou en Arménie. Les informations relatives aux licences en cours de validité délivrées précédemment à la Turquie sont fournies dans les tableaux ci-joints.

Il semble n'y avoir aucune demande ni aucune licence valide dans le CEED pour des articles relatifs aux Wescam L3 destinés directement à la Libye, à l'Azerbaïdjan ou à l'Arménie.

Dans le CEED, on retrouve actuellement  demandes qui sont « sous examen » et qui portent sur des systèmes de caméras Wescam destinés à être exportés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan via la Turquie ( est le réceptionnaire). L'évaluation des demandes est en cours.

Interactions récentes avec



Positions des pays aux vues similaires

L'annexe ci-jointe contient un tableau comparatif à jour au sujet de la position de nos principaux pays partenaires en ce qui concerne les contrôles des exportations stratégiques vers la Turquie, ainsi que les risques commerciaux relatifs qu'ils encourent.

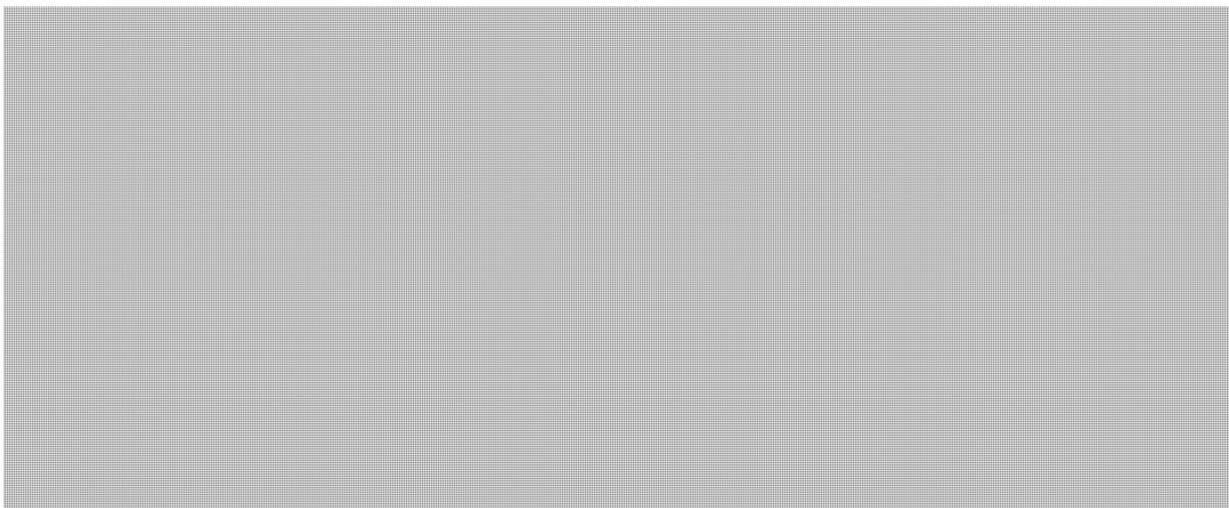
Bien que la plupart des pays aux vues similaires aux nôtres aient imposé des restrictions aux exportations vers la Turquie à la suite de son incursion en Syrie en octobre 2019, la décision du Canada concernant la suspension immédiate des activités de délivrance de licences d'exportation vers la Turquie outrepassa les mesures prises ces pays et a immédiatement provoqué des frictions avec la Turquie. Depuis que le Canada a mis à jour sa politique sur le contrôle des exportations en avril pour limiter uniquement les licences relatives à des produits du Groupe 2, sa ligne de conduite semble correspondre de plus près à celle des membres de l'UE qui se montrent les plus restrictifs soit en ne délivrant aucune licence pour tout produit militaire, soit en délivrant uniquement des licences pour des produits militaires qui ne sont pas destinés à la Turquie ou qui sont destinés à la Turquie mais pas en vue d'une utilisation finale en Syrie, que ce soit à des fins militaires ou autres.

Les États-Unis n'ont établi aucune restriction relative aux exportations militaires vers la Turquie, exportations qu'ils évaluent au cas par cas.

Prochaines étapes

Le ministère prend plusieurs mesures pour vérifier plus d'information et pour surveiller la situation de manière proactive.

Le ministère pourrait songer à prendre quelques mesures différentes en ce qui concerne les contrôles à l'exportation, selon les renseignements reçus.



Dans l'intervalle, nos représentants continuent à s'entretenir avec le MDN et les alliés, ainsi qu'avec les services juridiques d'AMC pour recueillir des renseignements relatifs aux allégations en Syrie, aux obligations du Canada en vertu du TCA et à l'embargo sur les armes du Canada à destination de la Libye.

Notre ambassade à Ankara, et notamment notre attaché militaire du MDN, continue de dialoguer avec le gouvernement local, les pays aux vues similaires et d'autres intervenants de premier ordre, entre autres la société civile, et elle surveille fréquemment les publications des réseaux sociaux et les rapports des ONG.

Le bureau du renseignement du ministère (IND) a préparé une évaluation détaillée qui sera distribuée séparément en raison de sa classification. IND continuera à surveiller les comptes rendus de renseignements et à fournir des évaluations du renseignement détaillées et sur mesure en travaillant en collaboration avec d'importants partenaires de renseignements canadiens et du Groupe des cinq.

La Direction générale des contrôles à l'exportation continue de communiquer de près avec [REDACTED] et attend de plus amples informations de la part de l'entreprise.

Nom de l'auteur/division ou mission/tél. : Korecky/TIR/613-291-0347
Bureau/mission d'approbation : TFMA
Directions consultées : TIE/ECE/JLT/JLH/INA

Bonjour,

Pour vos dossiers – voici une version révisée du rapport sur la situation en Turquie qui a été envoyée hier soir à c/MINA pour corriger une erreur mineure.

Judy

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2020 3:53 PM

À : *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>

Cc: *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT

<Guy.Boileau@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA

Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM

<Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>;

Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD

<David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>;

Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR

<David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD

<Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>;

Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR

<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Picard, Beatrix -TIR <Beatrix.Picard@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Jones, Paul -INA <Paul.Jones@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Netley, Rebecca -JLH <Rebecca.Netley@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Fetz, Thomas -JLH <Thomas.Fetz@international.gc.ca>; Utting, Elizabeth -JLH <Elizabeth.Utting@international.gc.ca>; St-Pierre, Nicolas -JFM <Nicolas.St-Pierre@international.gc.ca>; Amegan, Karim -JLH <Karim.Amegan@international.gc.ca>; LaTorre, Jason -DMT <Jason.LaTorre@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS <Sohrab.Farid@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>

Objet : LE POINT SUR LES LIENS POSSIBLES AVEC L'UTILISATION ALLÉGUÉE DE DRONES TURCS DANS DES ZONES DE CONFLITS

Bon après-midi c/MINA,

Vous trouverez ci-joint une mise à jour de la situation et des annexes pour faire le point sur les liens possibles avec l'utilisation présumée d'UAV turcs munis de capteurs canadiens dans des zones de conflit. Le document a fait l'objet de vastes consultations au sein du Ministère.

Judy

Judy Korecky

Deputy Director, Export Controls Policy Division | Directrice adjointe, Direction de la politique en matière des contrôles à l'exportation

judy.korecky@international.gc.ca

Telephone | Téléphone: 343-203-4332

125 rue Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada

Voici toute l'information en un seul endroit. Vous pouvez supprimer les autres courriels que j'ai envoyés aléatoirement.



De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 6 octobre 2020 4:58 PM

À : *MINA-Unité ministérielle

Cc: *DMT-Policy ; *TFM-Policy ; Anand, Shalini -TIE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Gosselin, Catherine -TIR ; Grant, Alison -ECE ; Turner, Andrew -ECE ; Graham, Molly -EGM

Objet : FW: Turquie, analyse approfondie

UD-MINA : suite à l'appel entre MINA et DMT hier soir, veuillez trouver ci-dessous et en annexe une analyse plus approfondie concernant la Turquie et les contrôles à l'exportation. Cela a été approuvé par DMT.

Résumé de la nature des produits de la liste du Groupe 2 dont les licences sont valides pour l'exportation vers la Turquie.

La Turquie est un acheteur important de marchandises et de technologies contrôlées du Canada. Diverses entreprises canadiennes participent aux différentes étapes de la fourniture et de l'approvisionnement de systèmes, de sous-systèmes, de pièces et de composants d'une gamme diversifiée de programmes militaires. On peut les classer dans les catégories suivantes

- *Pièces, composants et accessoires pour [REDACTED]*
- *Pièces, composants, avionique et autres accessoires pour diverses plateformes d'aéronefs fabriquées dans d'autres pays, y compris [REDACTED] ainsi que [REDACTED]*
- *Simulateurs de vol, ainsi que leurs pièces, composants et données techniques correspondants.*
- *Pièces, composants, sous-systèmes et données et assistance techniques connexes liés à la fabrication de satellites turcs (y compris les satellites militaires).*
- *Pièces, composants et sous-systèmes (y compris les appareils antibrouillage de GPS) devant être intégrés dans une variété de bombes, de roquettes, de missiles et d'autres munitions.*
- *Pièces, composants et données techniques devant être intégrés à divers véhicules blindés [REDACTED]*
- *Données techniques et assistance pour le développement [REDACTED]*
- *Outils et machines pour fabriquer des munitions et des cartouches de divers calibres.*
- *Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs et leurs pièces et composants.*
- *Moteurs-fusées et autres composants pour véhicules aériens sans pilote (UAV).*
- *Des systèmes électro-optiques et infrarouges seront intégrés à diverses plateformes aériennes (y compris les UAV).*

- *Équipement naval (y compris câbles et harnais d'arrêt pour le système d'extraction des hélicoptères, bouées acoustiques, modules divers, etc.) à intégrer dans les navires de guerre et autres plates-formes navales.*
- *Données techniques et assistance pour le développement et la construction d'une soufflerie (pour mettre à l'essai des aéronefs et des missiles).*
- *Perturbateurs d'EEI, et équipement de protection pour le personnel militaire*

Vous trouverez ci-joint une liste simplifiée des licences du groupe 2 pour la Turquie qui sont actuellement valides. Le tableau comprend également les licences de Wescam maintenant suspendues (en rouge).

Depuis 2016 (avant et après la période visée en 2019), il y a un certain nombre de caméras de Wescam qui ont été expédiées, qui n'ont pas encore été expédiées et qui n'ont pas été expédiées. S'il n'est pas possible d'avoir un nombre exact, une estimation fiable serait utile, accompagnée des restrictions connexes.

Nombre total de caméras Wescam exportées vers la Turquie depuis 2016, et de caméras qui n'ont pas encore été exportées.

Exportées		Pas encore exportées	
Nouvelles	RÉPARÉ	Nouvelles	Réparées

Remarques :

- Les numéros ci-dessus concernent uniquement les systèmes complets de surveillance de Wescam et ne portent pas sur des pièces et des composantes des systèmes de surveillance.
- Les caméras exportées couvrent les exportations depuis 2016 (exportations avant et après 2019).
- Les chiffres « non exportés » se rapportent uniquement aux  licences valides de Wescam (maintenant suspendues), car ces caméras pourraient toujours être exportées si la suspension était levée.
- * Il s'agit du nombre de caméras que l'exportateur serait autorisé à exporter en vertu de sa licence d'exportation. Ce nombre pourrait représenter les caméras prêtes à être exportées et les caméras en cours de production ou à produire. La suspension de la licence empêche l'exportateur d'exporter ces caméras.
- ** Il s'agit du nombre de caméras réparées qui pourraient être exportées. Notre système ne nous permet pas de déterminer si ces caméras se trouvent au Canada ou si elles sont toujours entre les mains de l'utilisateur final. La suspension de la licence empêche ces caméras d'être exportées. Il est peu probable que l'utilisateur final envoie les caméras en sa possession pour les faire réparer au Canada pendant la suspension, étant donné qu'il ne pourrait pas récupérer ses caméras.

Profil des exportations canadiennes de produits militaires vers la Turquie au cours des 5 dernières années.

Un résumé et des précisions sont fournis dans la seconde pièce jointe. Depuis 2014, les principales sous-catégories de produits exportés vers la Turquie ont été le « matériel d'imagerie ou de contre-mesures » (article 2-15 de la LMTEC) pour une valeur de 230 703 300 \$; le « matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe » (article 2-5 de la LMTEC) pour une valeur de 161 555 998 \$; et le « matériel électronique spécialement conçu pour l'usage militaire – engins spatiaux » (article 2-11 de la LMTEC) pour une valeur de 55 049 592 \$.

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
1	862901-3 5 mars 2019 16:22:50	31 mars 2021 00:00:00	Moteurs-fusées pour drones.		Destinations multiples	Magellan Aerospace, Winnipeg
2	874953-5 8 août 2019 16:43:21	31 août 2021 00:00:00	Pièces, accessoires, données et outillage techniques pour le programme F-35, le programme F-18 ainsi que les hélicoptères EH101 et Apache.		Destinations multiples	Magellan Aerospace, Winnipeg
3	865024-8 17 avril 2019 16:39:20	30 avril 2021 00:00:00	Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs d'armes et leurs pièces et composants.		Destinations multiples	ELCAN OPTICAL TECHNOLOGIES / RAYTHEON
4	829203-7 1 ^{er} sept. 2017 15:41:00	31 déc. 2021 00:00:00	Assistance technique pour la conception, l'acquisition, la construction et la mise en marche d'une soufflerie pour les essais aérodynamiques de véhicules aérospatiaux civils et militaires.	TÜBITAK SAGE	Turquie	AIOLOS ENGINEERING CORPORATION
5					Turquie	
6					Turquie	
6					Turquie	L-3 / WESCAM INC.
7	858519-5 3 déc. 2018 8:33:07	31 déc. 2020 00:00:00	Ensembles de cartes de circuits pour les systèmes de surveillance		Turquie	
7	858519-5 7 déc. 2018 14:58:15	31 déc. 2020 00:00:00	Pièces et composants du système de repérage ASIST pour hélicoptères.	République turque	Turquie	
8	823345-9 19 juil. 2017 11:10:31	31 juil. 2021 00:00:00	Antennes, amplificateur à tube, modules d'alimentation, multiplexeurs et autres composants servant à co-concevoir et à fabriquer un satellite militaire.	Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
9	840862-6 15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 00:00:00	Données techniques à l'appui de la conception, du développement, de la fabrication, de la mise à l'essai, de la formation et du lancement d'un satellite militaire.	Tubitak Space Technologies Research InSTITUTE	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
10	843815-8 8 mai 2018 14:54:11	30 avril 2022 00:00:00	Pièces et composants pour les systèmes de train d'atterrissage pour les programmes d'aéronefs F-35.	BARUT INSAN KAYNAKLARI DANISMANLIGI VE BURO	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.
11	823345-9 19 juil. 2017 11:10:31	31 juil. 2021 00:00:00	Matériel divers pour l'élaboration conjointe et la production d'un satellite militaire.	Turkish Aerospace Industries, Inc. (TAI)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
12	833789-1 7 nov. 2017 15:21:35	31 déc. 2021 00:00:00	Machines pour fabriquer des munitions (y compris conteneurs, douilles, balles et amorces)	Norm Sanayi Urunleri Imalat ve Dis Ticaret Ltd. Sti	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
13	840862-6 15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 00:00:00	Données techniques à l'appui de la conception, du développement, de la fabrication, de la mise à l'essai, de la formation et du lancement d'un satellite militaire.	Sous-secrétariat aux industries de la défense	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
14	843815-8 8 mai 2018 14:54:11	30 avril 2022 00:00:00	Pièces et composants pour les systèmes de train d'atterrissage pour les programmes d'avions F-35.	Baran Kesici Takimler ve Metal İşleme Sanayi Tic. Ltd. Sti.	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.
15	841667-1 15 mars 2018 13:59:56	30 avril 2022 00:00:00	Données techniques et matériel pour la mise à l'essai, l'intégration et le soutien d'un sous-système de plaque tournante d'antenne en vue de l'intégration finale et de l'utilisation avec des systèmes de surveillance du spectre et de radiogoniométrie.	ENOVAS Engineering Consultancy Computer Industry and Trade LLC.	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
16	[REDACTED] 20 févr. 2019 13:10:33	28 févr. 2021 00:00:00	Équipement d'essai pour les systèmes de surveillance et de détection EO/IR de Wescam et les systèmes de surveillance EO/IR	[REDACTED]	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
17	854168-8 21 sept. 2018 10:54:00	31 déc. 2022 00:00:00	Équipement et outils de production de la chaîne de fabrication de douilles et de balles	ZSR Patlayıcı Sanayi A.S.	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
18	855370-9 12 oct. 2018 10:24:59	31 déc. 2020 00:00:00	Détecteur angulaire de menace continue (pièce et composante d'une bombe/d'un missile)	Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Excelitas Canada Inc.
19	[REDACTED] 6 nov. 2018 11:07:00	30 nov. 2022 00:00:00	Lots d'assemblage complets et semi-finis pour les systèmes de caméra et de surveillance EO/IR de Wescam.	[REDACTED]	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
20	843815-8 8 mai 2018 14:54:11	30 avril 2022 00:00:00	Pièces et composants pour les systèmes de train d'atterrissage pour les programmes d'avions F-35.	FSK Havacılık ve Uzay Sanayi Makina Ticaret A.S.	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.
21	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	Turquie	[REDACTED]

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
22	837439-6 10 jan. 2018 14:22:08	31 déc. 2020 00:00:00	Technologie pour l'équipement de manipulation des ponts et les systèmes de manipulation Mission Bay. Cette technologie est destinée à être utilisée sur des navires militaires.		Turquie	ROLLS-ROYCE CANADA LIMITED
23	852310-9 23 août 2018 13:32:24	31 déc. 2022 00:00:00	Logiciel d'aide à la conception et à l'évaluation de procédures de vol aux instruments et de cartes de contrôle de la circulation aérienne.	Forces aériennes turques	Turquie	MDA Systems Ltd.
24	854180-2 18 oct. 2018 18:20:47	31 oct. 2020 00:00:00	Données techniques et logiciels pour une proposition visant des systèmes acoustiques, à l'appui de la modernisation de l'aéronef CN-235.		Turquie	General Dynamics Mission Systems - Canada
25		31 jan. 2022 00:00:00	Systèmes de surveillance et de ciblage EO/IR		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
26		31 déc. 2020 00:00:00	Matériel (incluant les pièces de rechange et les pièces garanties), logiciels (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) devant être intégrés à un simulateur		Turquie	CAE Inc.
27		31 oct. 2020 00:00:00	Antenn		Turquie	
28	859923-3 20 déc. 2018 17:49:20	31 déc. 2020 00:00:00	Pièces pour l'entretien et la réparation du système d'aide à l'appontage, d'amarrage et de manutention de l'hélicoptère	République turque	Turquie	
29	863616-7 25 févr. 2019 9:27:38	28 févr. 2021 00:00:00	Installation sur place, test d'acceptation et formation pour l'utilisation de l'application VISTA (Visual Interactive Synthetic Training Application, logiciel interactif de formation sur simulateur).	Marine turque	Turquie	LOCKHEED MARTIN CANADA INC.
30		1 ^{er} juil. 2021 00:00:00			Turquie	

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
31	12 mars 2019 16:36:38	31 mars 2021 00:00:00	systemes de surveillance et de ciblage EO/IR () y compris l'équipement auxiliaire; () module de visée au sol au sol (BSM) ensembles de poignées de commande Mission.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
32	9 avril 2019 14:58:05	30 avril 2021 00:00:00	Antenne ()		Turquie	
33					Turquie	
34	871581-1 31 mai 2019 15:20:16	31 mai 2021 00:00:00	Module à quatre ports (à intégrer dans un prototype de processeur aux fins de recherche et développement interne par l'entreprise)	Tektronik Muh. VE TIC A.S.	Turquie	
35		8 juil. 2019 10:32:09	31 juil. 2021 00:00:00	Logiciel (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) pour simulateur de systèmes d'armes et de manœuvres tactiques pour	CAE Inc.	Turquie CAE Inc.
36		14 août 2019 11:20:40	31 août 2023 00:00:00	systemes de surveillance et de ciblage EO/IR () de la compagnie Wescam.		Turquie L-3 / WESCAM INC.
37		17 sept. 2019 13:37:35	30 sept. 2021 00:00:00	Logiciel (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) pour le simulateur de vol complet AW139 en vue d'une utilisation finale permanente à des fins militaires par la Force aérienne de l'Émir du Qatar.	CAE Inc.	Turquie CAE Inc.
38		12 juin 2019 15:43:13	30 juin 2021 00:00:00	Logiciel (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) destinés à une utilisation finale par les Forces terrestres turques en Turquie.	CAE Inc.	Turquie CAE Inc.
39	872980-6 14 juin 2019 17:22:00	30 juin 2021 00:00:00	Simulateur de contre-mesures aux menaces navales fondé sur les signatures infrarouges des navires	ASELSAN Elektronik Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	WR Davis Engineering Limited
40		27 sept. 2019 10:05:34	30 nov. 2020 00:00:00	systemes de surveillance et de ciblage EO/IR () y compris l'équipement auxiliaire.		Turquie L-3 / WESCAM INC.

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
41	27 sept. 2019 10:08:26	31 déc. 2021 00:00:00	ystèmes de surveillance et de ciblage EO/IR (), y compris l'équipement auxiliaire.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
42	30 août 2019 12:10:27	31 août 2021 00:00:00	Antenne	Turkish Petroleum	Turquie	
43	24 sept. 2019 15:53:04	30 sept. 2023 00:00:00	Exportation temporaire de ensembles de contrôleurs manuels et ensembles de poignées de commande Mission, et lot d'ensembles de câbles à l'appui des manifestations en Turquie.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
44	30 mai 2019 11:49:36	31 mai 2021 00:00:00			Turquie	
45	25 juin 2019 10:49:33	30 juin 2021 00:00:00	Matériel (incluant les pièces de rechange et les pièces garanties), logiciels (incluant les mises à jour logicielles) et technologie (incluant les dessins techniques, la documentation, l'installation et le soutien technique) pour simulateur de systèmes d'armes et de manœuvres tactiques pour les		Turquie	CAE Inc.
46	7 oct. 2019 10:22:05	31 oct. 2023 00:00:00	Composants des systèmes de surveillance de Wescam		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
47	29 août 2019 12:38:58	31 août 2023 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam réparés, composants et sous-ensembles réparés		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
48	6 mai 2020 16:22:17	6 mai 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
49	878730-6 19 sept. 2019 10:06:05	30 sept. 2021 00:00:00	Collecteur de distribution. Élément de suspension d'un véhicule militaire.	FNSS Savunma Sistemleri	Turquie	Horstman Systems Inc.
50	4 oct. 2019 14:43:21	30 sept. 2023 00:00:00	Systèmes de surveillance Wescam réparés, composants et sous-ensembles réparés, logiciels et données techniques connexes.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
51	8 oct. 2019 13:41:01	1 ^{er} mars 2021 00:00:00	Équipement ; données techniques et logiciels connexes		Turquie	

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

	N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
52		7 mai 2020 10:00:25	7 mai 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance réparés, composants et sous-ensembles réparés, logiciels et données techniques connexes.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
53		7 mai 2020 9:57:46	7 mai 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance D de Wescam, composants et sous-ensembles, données techniques connexes et logiciel.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
54	893293-4	26 juin 2020 19:40:59	31 jan. 2021 00:00:00	Logiciel Talon : permet d'analyser en profondeur les données d'impulsion compilées et simulées.	ESEN System Integration	Turquie	Telemus Warfare Inc.
55	840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 00:00:00	Données techniques pour la charge utile de télécommunications militaires en bande X TUMSIS du satellite TURKSAT-6A.	C Tech Bilisim Tek. Sanayi ve Tic. A.S. (C-Tech)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
56	841980-1	22 mars 2018 12:44:31	30 avril 2022 00:00:00	Données techniques pour le remplacement de satellite électro-optique de GÖKTÜRK (GÖKTÜRK-Y).	Turkish Aerospace Industries (TAI)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
57		20 août 2018 9:02:38	30 sept. 2022 00:00:00	Systèmes de surveillance le Wescam réparés, logiciels et données techniques connexes		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
58	832061-2	7 nov. 2017 12:11:27	31 déc. 2021 00:00:00	Ligne de production et installations complètes (c'est-à-dire culot, douilles, balles et amorces) pour la production de cartouches de munitions (pour diverses armes de petit calibre).	Norm Sanayi Urunleri Imalat ve Dis Ticaret Ltd. Sti	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
59	840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 00:00:00	Données techniques en lien avec la charge utile de télécommunications militaires en bande X TUMSIS du satellite TURKSAT-6A.	AELSAN Electronic Industries Inc.	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
60	840862-6	15 mars 2018 14:21:59	31 mars 2022 00:00:00	Données techniques en lien avec la charge utile de télécommunications militaires en bande X TUMSIS du satellite TURKSAT-6A.	Turkish Aerospace Industries (TAI)	Turquie	MACDONALD DETTWILER & ASSOC. CORPORATION
61	843815-8	8 mai 2018 14:54:11	30 avril 2022 00:00:00	Pièces prototypes, composants et ensembles pour train d'atterrissage d'aéronefs F-35 et données et assistance techniques connexes.	ALP Aviation	Turquie	GOODRICH AEROSPACE CANADA LTD.

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

	N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
62	893271-0	24 juil. 2020 12:43:33	24 juil. 2021 00:00:00	Composants du système ELINT (renseignement électronique) et du système EMS (mesures de soutien électronique) et assistance technique et logiciels connexes.	Turkish Aerospace Industries, Inc.	Turquie	Telemus Warfare Inc.
63						Turquie	
64	853856-7	23 oct. 2018 10:14:21	31 oct. 2020 00:00:00	Unité d'affichage multifonctions (MFD) pour un aéronef.	Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	General Dynamics Mission Systems - Canada
65		6 nov. 2018 9:19:49	30 nov. 2020 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
66		30 jan. 2019 8:57:50	31 jan. 2022 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles, données techniques connexes et logiciel.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
67	860780-3	28 déc. 2018 8:12:39	31 déc. 2020 00:00:00	Ensembles de câbles, collecteurs de distribution, unités d'interface avec le conducteur et contrôleurs pour soutenir l'installation de la suspension de véhicules blindés de transport de troupes 6 x 6 et 8 x 8	FNSS Savunma Sistemleri A.S.	Turquie	Horstman Systems Inc.
68		26 avril 2019 9:52:24	30 avril 2021 00:00:00	Données et assistance techniques pour un simulateur d'armes tactiques de simulateur de contrôle aérien avancé.		Turquie	CAE Inc.
69	893284-5	26 juin 2020 19:48:25	31 déc. 2020 00:00:00	Composants de soutien des récepteurs électroniques du système ELINT (renseignement électronique)	Turkish Aerospace Industries, Inc.	Turquie	Telemus Warfare Inc.
70		9 août 2019 10:09:11	31 déc. 2020 00:00:00	Données techniques, assistance technique et logiciel en lien avec le programme du système opérationnel d'entretien du poste de pilotage A400M.	CAE Inc.	Turquie	CAE Inc.

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
71	30 août 2019 12:10:27	31 août 2021 00:00:00	Équipement [redacted] données techniques et logiciels connexes	[redacted]	Turquie	[redacted]
72	854184-8 21 sept. 2018 10:55:01	31 déc. 2022 00:00:00	Lignes de fabrication de douilles et de balles, de munitions de 5,56 X 45 mm, de munitions de 7,62 X 51 mm, de munitions de 7,62 X 39 mm et assistance technique connexe.	ZSR Patlayici Sanayi A.S.	Turquie	MAGNUM INTEGRATED TECHNOLOGY LTD
73	869666-3 3 mai 2019 13:28:30	31 mai 2021 00:00:00	Canon de remplacement, corps de culasse et chargeur pour fusil à verrou	[redacted]	Turquie	CADEX INC.
74	872047-7 4 juin 2019 10:27:54	30 juin 2021 00:00:00	Assistance technique liée à la conception d'une interface de soufflerie pour la construction prévue d'une soufflerie à rafales supersoniques de 0,61 m x 0,61 m.	ROKETSAN Roket Sanayii ve Tic. A.S.	Turquie	AIOLOS ENGINEERING CORPORATION
75	[redacted] 29 août 2019 12:40:00	31 août 2021 00:00:00	Pièces de rechange et de remplacement, logiciels, données techniques et assistance technique en lien avec l'appareil d'instruction de simulateur de vol complet AW139.	[redacted]	Turquie	CAE Inc.
76	862111-9 4 févr. 2019 10:18:38	28 févr. 2021 00:00:00	Système de correction d'assiette destiné à être intégré à la suspension d'un véhicule militaire.	FNSS Savunma Sistemleri A.S.	Turquie	Horstman Systems Inc.
77	[redacted] 13 août 2019 9:35:07	31 août 2023 00:00:00	Systèmes de surveillance [redacted] de Wescam réparés, composants, sous-ensembles et logiciels et données techniques connexes	[redacted]	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
78	[redacted] 14 août 2019 9:26:06	31 août 2023 00:00:00	Composants du système de surveillance [redacted] de Wescam	[redacted]	Turquie	L-3 / WESCAM INC.
79	878732-4 17 sept. 2019 16:21:18	30 sept. 2021 00:00:00	Logiciel avec mode de récupération pour système de correction d'assiette utilisé dans la suspension d'un véhicule de type militaire	FNSS Savunma Sistemleri	Turquie	Horstman Systems Inc.

LISTE DES LICENCES VALIDES DÉLIVRÉES POUR DES ARTICLES DU GROUPE 2 DESTINÉS À LA TURQUIE
(les licences suspendues sont indiquées en caractères rouges)

N° de référence	Date de délivrance	Date d'expiration	Description générale des marchandises	Destinataire final	Pays	Demandeur
80	9 oct. 2019 13:48:21	30 sept. 2023 00:00:00	Pièces de rechange du système de surveillance X de Wescam.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
81	27 sept. 2019 15:10:38	31 jan. 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
82	6 mai 2020 16:27:18	6 mai 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
83	6 mai 2020 16:24:17	6 mai 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
84	7 mai 2020 9:59:05	7 mai 2021 00:00:00	Systèmes de surveillance de Wescam, composants et sous-ensembles.		Turquie	L-3 / WESCAM INC.
85	30 août 2019 12:10:27	31 août 2021 00:00:00	Équipement données techniques et logiciels connexes		Turquie	
86	893275-6 24 juil. 2020 12:34:12	24 juil. 2021 00:00:00	Renseignement électronique (ELINT), analyseur d'impulsion, et données techniques et logiciels connexes.	ENOVAS Engineering Consultancy Computer Industry and Trade LLC	Turquie	Telemus Warfare Inc.
87	893281-8 24 juil. 2020 12:41:12	24 juil. 2021 00:00:00	Composants du système ELINT (renseignement électronique) et du système EMS (Mesures de soutien électronique)	Turkish Aerospace Industries, Inc.	Turquie	Telemus Warfare Inc.

Exportations militaires vers la Turquie (2019-2014)

- Le tableau 1 fournit des renseignements sur la valeur des exportations militaires vers la Turquie depuis 2014. Ces renseignements sont rendus publics dans le Rapport annuel sur les exportations de marchandises militaires du Canada et proviennent de rapports sur l'utilisation des licences d'exportation présentés par les exportateurs canadiens.
- Les exportations militaires sont définies comme les marchandises et les technologies contrôlées figurant dans le groupe 2 de la *Liste des marchandises et des technologies d'exportation contrôlée* (LMTEC). Le Groupe 2 se divise en 22 sous-catégories d'articles militaires dont les descriptions figurent dans le Tableau 2. La plupart des alliés du Canada rendent compte publiquement de leurs exportations militaires dans ces 22 sous-catégories, qui sont négociées multilatéralement par les parties à l'Arrangement de Wassenaar.
- Depuis 2014, les principales sous-catégories de produits exportés vers la Turquie ont été le « matériel d'imagerie ou de contre-mesures » (article 2-15 de la LMTEC) pour une valeur de 230 703 300 \$; le « matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe » (article 2-5 de la LMTEC) pour une valeur de 161 555 998 \$; et le « matériel électronique, véhicules spatiaux militaires » (article 2-11 de la LMTEC) pour une valeur de 55 049 592 \$.
- Les caméras exportées par WESCAM sont pour la majeure partie contrôlées au titre des articles 2-15 et 2-5 de la LMTEC.
- Depuis 2014, il n'y a pas eu d'exportations d'armes classiques (c.-à-d. VBL, avions, chars, etc.) ou d'armes de petit calibre et d'armes légères, comme le définit le Registre des armes classiques des Nations Unies, vers la Turquie. Le seul transfert d'armes classiques signalé dans le registre des Nations Unies est celui d'un fusil d'instruction, qui, selon la Turquie, a été importé du Canada en 2012.
- Le Canada communique des renseignements sur les exportations d'armes de petit calibre et d'armes légères au registre des Nations Unies seulement lorsque leurs destinataires sont des forces militaires ou des forces de police du pays de destination.
- En 2019, le Canada a exporté 183 carabines ainsi que des pièces de rechange et des composants, pour une valeur d'environ 2 millions de dollars canadiens, au distributeur en Turquie qui les fournit au ministère de la Défense de la Turquie.

Tableau 1 – Exportations vers la Turquie d'articles militaires du Groupe 2, 2019-2014

Catégorie du groupe 2	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Total
2-1.	1 995 150,00 \$	40 559,00 \$	0,00 \$	1 600,00 \$	1 600,00 \$	7 500,00 \$	2 046 409,00 \$
2-2.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-3.	0,00 \$	1 180,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 180,00 \$
2-4.	31 924,80 \$	0,00 \$	0,00 \$	141 136,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	173 061,20 \$
2-5.	59 831 034,01 \$	66 375 367,00 \$	32 189 457,74 \$	769 140,00 \$	544 876,00 \$	1 846 123,00 \$	161 555 997,75 \$

2-6.	345 462,09 \$	1 249 367,90 \$	703 652,78 \$	17 330,00 \$	171 164,00 \$	0,00 \$	2 486 976,77 \$
2-7.	0,00 \$	37 736,64 \$	79 846,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	8 164,00 \$	125 747,04 \$
2-8.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-9.	19 000,00 \$	25 490,76 \$	20 890,76 \$	116 416,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	181 797,52 \$
2-10.	2 101 040,96 \$	2 736 255,62 \$	3 428 299,60 \$	555 008,86 \$	369 537,00 \$	191 940,00 \$	9 382 082,04 \$
2-11.	19 636 100,24 \$	27 811 321,32 \$	7 433 606,86 \$	168 064,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	55 049 592,42 \$
2-12.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-13.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-14.	571 309,54 \$	8 940,00 \$	127 751,00 \$	1 274 350,00 \$	323 832,00 \$	846 894,00 \$	3 153 076,54 \$
2-15.	116 046 883,17 \$	76 733 638,00 \$	32 452 646,04 \$	34 541,17 \$	4 034 089,00 \$	1 401 503,00 \$	230 703 300,38 \$
2-16.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 140,14 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 140,14 \$
2-17.	309 867,78 \$	737 113,78 \$	2 706 312,00 \$	260 232,00 \$	122 357,00 \$	0,00 \$	4 135 882,56 \$
2-18.	0,00 \$	216 457,50 \$	873 786,86 \$	4 247,88 \$	0,00 \$	43 581,00 \$	1 138 073,24 \$
2-19.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-20.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-21.	628 085,58 \$	183 521,01 \$	1 077 360,65 \$	848 634,88 \$	1 847 410,00 \$	1 619 272,00 \$	6 204 284,12 \$
2-22.	2 001 919,71 \$	1 455 129,30 \$	9 618,03 \$	52 814,14 \$	142 689,00 \$	921 440,00 \$	4 583 610,18 \$
Total	203 517 777,88 \$	177 612 077,83 \$	81 103 228,72 \$	4 254 655,47 \$	7 557 554,00 \$	6 886 917,00 \$	---

Tableau 2 – Groupe 2 de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée du Canada

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-1	Armes à canon lisse d'un calibre de moins de 20 mm, autres armes à feu et armes automatiques d'un calibre de 12,7 mm ou moins et accessoires
2-2	Armes à canon lisse d'un calibre égal ou supérieur à 20 mm, autres armes ou armements ayant un calibre supérieur à 12,7 mm, lanceurs et accessoires

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-3	Munitions et dispositifs de réglage de fusée et leurs composants spécialement conçus
2-4	Bombes, torpilles, roquettes, missiles et autres charges et dispositifs explosifs et équipement et accessoires connexes, spécialement conçus pour l'usage militaire, et leurs composants spécialement conçus
2-5	Matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe, systèmes et matériel d'essai, d'alignement et de contre-mesure connexes, spécialement destinés à l'usage militaire, et leurs composants et accessoires spécialement conçus
2-6	Véhicules terrestres et leurs composants
2-7	Agents chimiques ou biologiques toxiques, agents antiémeutes, substances radioactives, équipement, composants et matériaux connexes
2-8	Matériel énergétique et substances connexes
2-9	Navires de guerre, matériel naval spécialisé et accessoires, et composants spécialement conçus pour l'usage militaire
2-10	Aéronefs, aérostats, véhicules aériens sans pilote, moteurs et matériel d'aéronef, matériel connexe et composants, spécialement conçus ou modifiés pour l'usage militaire
2-11	Matériel électronique, véhicules spatiaux militaires et composants non visés ailleurs
2-12	Systèmes d'armes à énergie cinétique à grande vitesse et matériel connexe, et leurs composants spécialement conçus
2-13	Matériel et constructions blindés ou de protection et leurs composants.

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-14	Matériel spécialisé pour l'entraînement ou les mises en situation militaires, simulateurs spécialement conçus pour la formation à l'utilisation des armes à feu ou des armes visées par les articles 2-1 ou 2-2, et composants et accessoires spécialement conçus
2-15	Matériel d'imagerie ou de contre-mesures spécialement destiné à l'usage militaire et ses composants et accessoires spécialement conçus
2-16	Pièces forgées et coulées et autres produits non finis dont l'utilisation dans un produit visé est reconnaissable par la composition, la géométrie ou la fonction du matériel, et spécialement conçus pour tout produit visé aux articles 2-1 à 2-4, 2-6, 2-9, 2-10, 2-12 ou 2-19
2-17	Autres équipements, matériaux, bibliothèques et composants spécialement conçus
2-18	Matériel pour la fabrication de produits cités dans la <i>Liste de matériel de guerre</i>
2-19	Systèmes d'armes à énergie dirigée, matériel connexe ou de contre-mesure et modèles d'essai, et leurs composants spécialement conçus.
2-20	Matériel cryogénique et supraconducteur, et ses composants et accessoires spécialement conçus.
2-21	Logiciels
2-22	Technologie

À l'équipe des drones à titre informatif. Merci Andrew pour la mise en commun aujourd'hui.

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Envoyé : 20 octobre, 2020 4:24 PM

À : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INP <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Mishra, Rachna -ELB <Rachna.Mishra@international.gc.ca>

Cc : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Chers collègues, DMT a approuvé le rapport, qui a été communiqué à c/MINA (copié-collé ci-dessous). Merci encore. Nous vous remercions d'avance de nous tenir au courant des plus récentes informations pour que DMT/USS et c/MINA disposent des renseignements les plus récents.
GuyB.

- L'attaché de défense de l'Ambassade du Canada en Turquie (ANKRA) a tenté à plusieurs reprises de communiquer avec les Forces armées turques. On ne s'attend pas à une réponse détaillée de sitôt. Le chef de mission à ANKARA communiquera avec le ministre turc des Affaires étrangères afin de souligner l'importance des pourparlers entre les forces armées pour faire avancer ce dossier.
- Bien qu'il soit impossible de vérifier indépendamment la situation sur place (la mission de surveillance de l'OSCE est suspendue depuis des mois en raison de la COVID), INA continuera de faire rapport sur tous les plus récents renseignements. La plus récente vidéo d'UAV abattus (si elle est authentique) semble assurément montrer un [REDACTED]
- Le ministère effectue un suivi auprès d'autres pays qui pourraient fournir des pièces ou de la technologie liées aux drones à la Turquie et à Azerbaïdjan afin d'obtenir plus d'information, y compris auprès [REDACTED]. L'attaché de défense de l'Ambassade du Canada en Turquie rapporte que, selon ses contacts, [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] Bien que [REDACTED] n'ait pas encore répondu, il semble que des [REDACTED]
[REDACTED]
- Si aucun autre renseignement n'est disponible, le Ministère pourrait communiquer avec l'entreprise pour obtenir son avis et son évaluation de la vidéo.
- JLTA, PER et les directions géographiques concernées évaluent la situation en ce qui concerne les drones turcs en Libye.

- Toutes les parties consultées nous ont fait savoir qu'elles ne disposaient pour l'instant d'aucune information additionnelle nous incitant à suspendre toute licence supplémentaire qui serait encore valide pour la Turquie.
- AMC et d'autres ministères travaillent à un examen de la situation et ont suspendu les licences en question, en vue de fournir à MINA des avis concertés sur les options et les prochaines étapes.
- En ce qui concerne [REDACTED], les entreprises avaient déjà expédié les articles conformément à ces licences, donc aucune mesure urgente n'est requise.

De : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>

Envoyé : 20 octobre 2020 2:02 PM

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INP <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Bonjour Guy,

Vous trouverez ci-dessous un rapport sur la situation actuelle, ainsi que la version mise à jour du chemin critique. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Andrew

- L'attaché de défense de l'Ambassade du Canada en Turquie (ANKRA) a entrepris des démarches auprès des forces armées turques, mais n'a pas encore reçu de réponse. Le chef de mission à ANKARA communiquera avec le ministre turc des Affaires étrangères afin de souligner l'importance des pourparlers entre les forces armées pour faire avancer ce dossier.
- Bien qu'il soit impossible de vérifier indépendamment la situation sur place (la mission de surveillance de l'OSCE est suspendue depuis des mois en raison de la COVID), INA continuera de faire rapport sur tous les plus récents renseignements. La plus récente vidéo d'UAV abattus (si elle est authentique) semble assurément montrer un [REDACTED]
- Le Ministère effectue un suivi auprès d'autres pays qui pourraient fournir des pièces ou de la technologie liées aux drones à la Turquie et à Azerbaïdjan afin d'obtenir plus d'information, y compris auprès [REDACTED]. L'attaché de défense de l'Ambassade du Canada en Turquie rapporte que, selon ses contacts, [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED] Bien que [REDACTED] n'ait pas encore répondu, il semble que [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

- Si aucun autre renseignement n'est disponible, le Ministère pourrait communiquer avec l'entreprise pour obtenir son avis et son évaluation de la vidéo.
- JLTA, PER et les directions géographiques concernées évaluent la situation en ce qui concerne les drones turcs en Libye.
- Toutes les parties consultées nous ont fait savoir qu'elles ne disposaient pour l'instant d'aucune information additionnelle nous incitant à suspendre toute licence supplémentaire qui serait encore valide pour la Turquie.
- AMC et d'autres ministères travaillent à un examen de la situation et ont suspendu les licences en question, en vue de fournir à MINA des avis concertés sur les options et les prochaines étapes.
- En ce qui concerne [REDACTED] les entreprises avaient déjà expédié les articles conformément à ces licences, donc aucune mesure urgente n'est requise.

Suivi de la séance d'information de MINA sur les drones turcs -- Prochaines étapes

Mesures immédiates :

- 1) [REDACTED]
et informer les entreprises (après l'approbation des lettres par les services juridiques et l'autorisation de c/MINA) - fait
- 2) Soumettre au ministre la question de savoir s'il faut aussi [REDACTED]
[REDACTED] afin de suspendre les exportations canadiennes de biens contrôlés vers la zone de conflit - fait

Mesures à prendre lundi

- 1) Communication avec la Turquie.
 - **Recommandation à MINA** : Que MINA communique avec son homologue turc lundi, car ils entretiennent une bonne relation interpersonnelle et ils ont eu une discussion fructueuse récemment au sujet des exportations. MINA pourrait lui demander son avis au sujet des conflits régionaux (Haut-Karabakh, Méditerranée orientale). Directives de MINA demandées ce week-end – Des points à soulever seront préparés ce week-end si MINA accepte. - fait
 - Si MINA ne communique pas avec son homologue, une démarche diplomatique sera faite par EGM/Sandra McCardell auprès de l'ambassadeur turc à Ottawa le plus tôt possible lundi. – fait

- Compte tenu des incidences considérables que la suspension de ces licences et le fait de publier une déclaration à ce sujet auront sur nos relations avec la Turquie, il est important que les communications avec la Turquie se produisent avant toute annonce par les médias. Le ministre cherche à suspendre [REDACTED] licences délivrées à [REDACTED] et évaluées à plus de [REDACTED] - fait
- 2) Les responsables (IFM) demandent que le MDN tienne des consultations avec les militaires turcs à propos de l'utilisation finale des UAV équipés de la technologie [REDACTED] (possiblement par l'entremise de l'attaché de défense à Ankara) - demandé, on fait le suivi
 - 3) Les responsables (TIE) informent [REDACTED] de la suspension, et suspension à faire dans le système - fait. - fait
 - 4) Communications sur les suspensions diffusées.
 - Il existe certains sujets de préoccupation concernant le caractère confidentiel des renseignements commerciaux si l'on publie une déclaration qui fait référence à un produit ou à une entreprise en particulier. Il existe aussi des préoccupations au sujet de l'impact négatif que pourrait avoir une déclaration faisant référence à la Turquie sur nos relations bilatérales. Le document de communication sera rédigé en tenant compte de ces préoccupations. - done

Autres mesures :

- 1) Les responsables (ECE) demandent à ANKRA de communiquer avec les homologues [REDACTED] et [REDACTED] pour confirmer avec certitude la présence de leurs composants dans les UAV turcs - fait, on attend la réponse de [REDACTED]
- 2) Les responsables (TIE) renverront les demandes de licences de [REDACTED] pour la Turquie qui sont examinées aux partenaires de consultation pour obtenir plus de renseignements, compte tenu du changement dans la situation. - fait
- 3) [REDACTED]
- 4) Les responsables (TIE) doivent fournir davantage d'information pour répondre à la question de MINA à propos des renseignements sur les licences d'exportation après leur envoi (appuyés par IND) - suivi en cours
- 5) [REDACTED]

De : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>
Envoyé : mardi 20 octobre 2020 1:45 PM
À : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INP <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>
Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>
Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Guy – ce sera prêt très bientôt, toutes mes excuses pour le retard dans la mise en commun des points, nous avons tous pris part à différentes réunions.

Alison

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>
Envoyé : 20 octobre 2020 12:50 PM
À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INP <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>
Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>
Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Merci Shalini. Nous avons besoin d'un rapport à l'intention de c/MINA sur l'Azerbaïdjan; vos commentaires d'hier devraient donc se trouver dans le rapport consolidé demandé. J'aurais également

dû mentionner le point de DMT précisant qu'il « devait y avoir eu des communications entre les forces militaires et aussi d'autres fournisseurs possibles, [REDACTED] par exemple ».

Kevin, Jonathan, Alison, j'imagine que ceci est en cours de compilation et que nous pourrions le recevoir bientôt aujourd'hui?

Merci.

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 20 octobre, 2020 12:44 PM

À : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INP <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïjan)

Guy, je vais laisser des collègues du Secteur I répondre à vos deux points ci-dessous, car ils sont responsables des rapports de renseignements.

La rétroaction d'hier de TIE n'a pas changé, ce qui, je pense, répond un peu à la première question. À l'égard du point 2, je coordonne le tout avec le Secteur I, et TIE contactera au besoin l'entreprise pour soutenir les efforts visant à confirmer si le contenu photo/vidéo dans le gazouillis montre des éléments de [REDACTED]

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Envoyé : 20 octobre, 2020 12:37 PM

À : Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INP <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïjan)

Chers collègues, Voici un suivi rapide de cette demande pour un rapport consolidé sur l'Azerbaïdjan : 1) avons-nous des renseignements sur la question des marchandises militaires destinées à la Turquie qui pourraient se trouver en Azerbaïdjan; et 2) le gazouillis que MINA a envoyé à DMT la nuit dernière (voir ci-dessous).

Pouvons-nous nous attendre à ce que le rapport soit transmis aux BSM dans la prochaine heure?

Merci.

GuyB.

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 19 octobre 2020 9:38 PM

À : Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaijan)

Chers collègues, Je m'excuse de vous envoyer un autre message ce soir, en plus des informations demandées ci-dessous, DMT a demandé à ce que le rapport présente également des renseignements sur ce que nous savons (et sur ce que nous ne savons pas encore et sur ce que nous faisons pour nous renseigner) sur les unités de défense aérienne des Forces armées du Haut-Karabagh qui ont abattu des UAV de l'Azerbaïdjan. Voir ci-dessous le gazouillis que MINA vient de transmettre à DMT à ce sujet. Merci encore d'envoyer le rapport consolidé d'ici demain midi aux fins de l'approbation de DMT.

<< File: IMG_5681.png >>

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 19 octobre 2020 8:03 PM

À : Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <[000350](mailto:D-USS-</p></div><div data-bbox=)

DMAAdvisors@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Je me réjouis de voir que tous ceux qui devraient être en copie le sont maintenant (y compris c/USC que je j'ai mis en copie).

Je demande aux Secteurs I et E de bien vouloir coordonner une seule réponse ou un seul rapport pour demain midi, portant sur nos efforts jusqu'à maintenant et sur les prochaines étapes. Après quoi nous chercherons à obtenir l'approbation de DMT, puis présenterons le document à c/MINA.

Merci à tous

GuyB.

De : Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>

Envoyé : 19 octobre 2020 7:53 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Carrière, Sébastien -IGN <Sebastien.Carriere@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Participation d'INA sur la question du recueil et de l'évaluation des renseignements (voir la ligne surlignée ci-dessous). Je vais laisser INA répondre, mais à ce que je comprends, une évaluation d'envergure a eu lieu, portant en particulier sur la probabilité que des UAV turcs aient été utilisés par l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh.

Concernant les contacts au niveau de la défense, l'ADC à ANKRA a soumis une note verbale au ministère de la Défense de la Turquie le 9 octobre, sollicitant une réunion de toute urgence. La note verbale précise que nous cherchons à obtenir des informations spécifiques sur la possible réexportation de pièces d'UAV par la Turquie à l'Azerbaïdjan, suite à des articles parus dans les médias turcs et à la décision de MINA de suspendre certaines licences d'exportation. Nous avons fourni à l'ADC les renseignements détaillés pour l'aider dans sa démarche. L'AMC a présenté trois demandes d'information supplémentaire (jeudi, vendredi et aujourd'hui). La semaine dernière, on lui a dit que les forces armées turques préparaient les réponses à ses questions et qu'il serait convoqué à une réunion lorsque celles-ci seraient prêtes. Cependant, il a été informé aujourd'hui qu'il s'agit d'un « sujet très délicat » et qu'une réponse ou une invitation à une réunion « n'aurait pas lieu avant un certain temps ».

Il convient de noter que les Turcs ne seront probablement pas très enclins à coopérer avec nous en ce moment, en ce qui concerne le partage de renseignements sur ce dossier. Nous pouvons continuer à faire pression, mais une réponse rapide et détaillée par l'entremise des forces armées turques et du ministère de la Défense est possiblement tout ce que nous pouvons espérer à l'étape où nous sommes rendus.

KH

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : Lundi 19 octobre 2020 7:21 PM

À : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>
Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaijan)

Absolument, il faudrait mettre Kevin, David et Alison, des secteurs I et E respectivement, au fait de la situation. Les deux questions/problèmes de DMT sont du ressort de leurs équipes (je ne les ai pas inclus dans mon dernier message par inadvertance - Outlook me fait des misères).

D'après mes souvenirs d'une mise à jour du Secteur I, l'attaché militaire en Turquie a tenté, en vain, d'entreprendre une démarche. Cela dit, je comprends que l'attaché militaire a communiqué avec des pays d'optique commune pour déterminer comment gérer les exportations d'UAV en Turquie. Kevin Hamilton devra confirmer et sera mieux placé pour répondre à vos deux messages ci-dessous.

J'ajouterais que tout cela sera intégré à la note et à l'analyse qui figurent au point quatre ci-dessous, dont le Secteur T est responsable, avec un apport considérable du MDN, du Secteur I et du Secteur E.

J'espère que cela aide un peu.

Cordialement
S.

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Envoyé : 19 octobre 2020 6:37 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaijan)

Désolé pour le deuxième message, mais DMT m'a écrit pour me dire : « Il devrait y avoir eu des contacts par l'entremise du service militaire et d'autres fournisseurs potentiels, comme [REDACTED] SVP m'indiquer si le Secteur E et le Secteur I doivent de nouveau être mis à contribution (et j'oubliais, c/USS aussi).

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 19 octobre 2020 6:35 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïjan)

Bonjour Shalini, merci pour cela. Je l'ai transmis aux DMT. En attendant, je crois savoir qu'il y a eu une correspondance entre MINA et la Turquie pour savoir si nous avons des renseignements sur la question des biens militaires destinés à la Turquie qui pourraient se trouver en Azerbaïdjan. DMT a demandé qu'un rapport soit transmis à c/MINA demain à ce sujet, et que ce rapport indique précisément qui travaille à la collecte de renseignement et ce que nous savons et ne savons pas. Je remarque que le Secteur E a été retiré de votre réponse. Je vous prierais de bien vouloir me dire si vous préférez informer vous-même le Secteur E (et le Secteur I) ou que je réponde à tous pour ce message en incluant ces deux secteurs. Les éléments fournis ci-après sont tirés d'une partie importante du rapport. Cependant, nous voulons savoir si les secteurs E et I et notre mission se sont penchés sur ce dossier ainsi que les renseignements recueillis jusqu'à présent (et les prochaines étapes).

Merci.

GuyB.

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 19 octobre 2020 10:40 AM

À : *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>

Cc: Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>

Objet : FW: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïjan)

Bonjour Guy :

Pour donner suite aux échanges ci-dessous, voici une courte mise à jour à l'intention de DMT et de c/DMT.

- À deux reprises, nous avons transmis aux partenaires participant aux consultations la liste de toutes les licences d'exportation valides non échues

délivrées à la Turquie afin qu'ils l'examinent d'un œil critique et qu'ils nous avisent s'ils disposent d'information ou de renseignements qui permettent de penser que nous devrions envisager de suspendre toute licence supplémentaire.

- À ce jour, ils ont tous indiqué qu'ils n'avaient pas d'autres renseignements qui laissent penser que nous devrions suspendre d'autres licences vers la Turquie pour le moment.
- Ils disposent désormais de cette liste et nous informeront s'ils reçoivent des renseignements modifiant la recommandation. (c/MINA est au courant)
- En ce qui concerne les licences suspendues pour [REDACTED] le secteur T travaille à l'échelle d'AMC et du gouvernement sur un examen de la situation et des licences en question en vue de fournir des conseils concertés à MINA sur les options et les prochaines étapes.
- En ce qui concerne [REDACTED] les entreprises avaient déjà expédié les articles conformément à ces licences, donc aucune mesure urgente n'est requise. (c/MINA est au courant).

Tenez-moi au courant si vous avez besoin de plus de renseignements sur notre démarche.

Cordialement,
S.

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 8 octobre 2020 12:21 PM

À : Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE

<Alison.Grant@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE

<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Cc: *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>;

*TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR

<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>;

Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE

<Shalini.Anand@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>;

Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>

<Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaïdjan)

Salut Marie-Ève et toute l'équipe, je voulais faire un suivi rapide au sujet du message ci-dessous. Pensez-vous qu'une réponse d'ici la fin de la journée serait possible?

Merci.

GuyB.

De : Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>

Envoyé : 6 octobre 2020 5:23 PM

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT

<Guy.Boileau@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE

<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Cc: *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi (Azerbaijan)

Et TIR/Bastien

De : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Envoyé : 6 octobre 2020 5:19 PM

À : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Cc: *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi

Participation d'ECE/Coleman.

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Envoyé : 6 octobre 2020 5:18 PM

À : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Cc: *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>

Objet : RE: Turquie : MINA, questions de suivi

Salut Marie-Ève : Comme tu l'as vu, DMT a approuvé l'analyse, qui a maintenant été transmise à c/MINA.

DMT a demandé si nous pouvons maintenant vérifier si nous avons des raisons de croire que des marchandises militaires destinées à la Turquie pourraient se trouver en Azerbaïdjan. DMT a précisément fait référence, par exemple, aux moteurs d'UAV du groupe 2-10.

Merci.

De : Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Envoyé : 6 octobre 2020 4:18 PM

À : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Cc: *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>

Objet : FW: Turquie : MINA, questions de suivi

Hello Guy,

Tel que discuté, voici les réponses avec les changements demandés.

Laisse-moi savoir si tu as des question ou commentaires.

Marie-Ève

De : Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>

Envoyé : 5 octobre 2020 7:55 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Cc: *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>

Objet : Turquie : MINA, questions de suivi

Bonjour Shalini et Marie-Ève, mes excuses pour ce message tardif, DMT vient de recevoir un appel de MINA concernant la Turquie. Il nous a été demandé de réaliser l'analyse suivante d'ici demain midi :

1. Résumé de la nature des produits de la liste du Groupe 2 dont les licences sont valides pour l'exportation vers la Turquie a été soumis à c/MINA aujourd'hui. Si l'on pouvait enlever les produits compris dans le tableau ci-joint, ce serait apprécié (DMT a demandé à titre d'exemple si les carabines sont incluses).

La Turquie est un acheteur important de marchandises et de technologies contrôlées du Canada. Diverses entreprises canadiennes participent aux différentes étapes de la fourniture et de l'approvisionnement de systèmes, de sous-systèmes, de pièces et de composants d'une gamme diversifiée de programmes militaires. On peut les classer dans les catégories suivantes

- Pièces, composants et accessoires pour [REDACTED]
- Pièces, composants, avionique et autres accessoires pour diverses plateformes d'aéronefs fabriquées dans d'autres pays, y compris [REDACTED] ainsi que [REDACTED]
- Simulateurs de vol, ainsi que leurs pièces, composants et données techniques correspondants.
- Pièces, composants, sous-systèmes et données et assistance techniques connexes liés à la fabrication de satellites turcs (y compris les satellites militaires).
- Pièces, composants et sous-systèmes (y compris les appareils antibrouillage de GPS) devant être intégrés dans une variété de bombes, de roquettes, de missiles et d'autres munitions.
- Pièces, composants et données techniques devant être intégrés à divers véhicules blindés [REDACTED]
- Données techniques et assistance pour le développement [REDACTED]
- Outils et machines pour fabriquer des munitions et des cartouches de divers calibres
- Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs et leurs pièces et composants
- Moteurs-fusées et autres composants pour véhicules aériens sans pilote (UAV)
- Des systèmes électro-optiques et infrarouges seront intégrés à diverses plateformes aériennes (y compris les UAV).
- Équipement naval (y compris câbles et harnais d'arrêt pour le système d'extraction des hélicoptères, bouées acoustiques, modules divers, etc.) à intégrer dans les navires de guerre et autres plates-formes navales.
- Données techniques et assistance pour le développement et la construction d'une soufflerie (pour mettre à l'essai des aéronefs et des missiles).
- Perturbateurs d'EEI, et équipement de protection pour le personnel militaire.

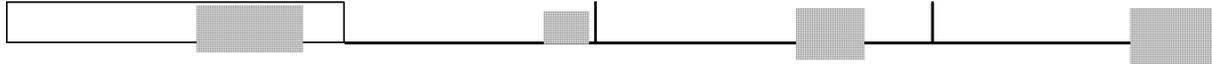
Voici la liste des licences valides (et suspendues) portant sur des articles du Groupe 2 destinés à la Turquie, avec les changements demandés :

<< File: Group 2 items to Turkey (including MDPs) v.1 (003).docx >>

2. Depuis 2016 (avant et après la période visée en 2019), nombre de caméras de Wescam qui ont été expédiées, qui n'ont pas encore été expédiées et qui n'ont pas été expédiées. Comprendre que cela peut être difficile compte tenu du retour et de la réparation. S'il n'est pas possible d'avoir un nombre exact, une estimation fiable serait utile, accompagnée des restrictions connexes.

Nombre total de caméras Wescam exportées vers la Turquie depuis 2016, et de caméras qui n'ont pas encore été exportées.

Exportées		Pas encore exportées	
Nouvelles	Réparées	Nouvelles	Réparées



Remarques :

- Les numéros ci-dessus concernent uniquement les systèmes complets de surveillance de Wescam et ne portent pas sur des pièces et des composants des systèmes de surveillance.
- Les caméras exportées couvrent les exportations depuis 2016 (exportations avant et après 2019).
- Les chiffres « non exportés » se rapportent uniquement aux licences valides de Wescam (maintenant suspendues), car ces caméras pourraient toujours être exportées si la suspension était levée.
- * Il s'agit du nombre de caméras que l'exportateur serait autorisé à exporter en vertu de sa licence d'exportation. Ce nombre pourrait représenter les caméras prêtes à être exportées et les caméras en cours de production ou à produire. La suspension de la licence empêche l'exportateur d'exporter ces caméras.
- ** Il s'agit du nombre de caméras réparées qui pourraient être exportées. Notre système ne nous permet pas de déterminer si ces caméras se trouvent au Canada ou si elles sont toujours entre les mains de l'utilisateur final. La suspension de la licence empêche ces caméras d'être exportées. Il est peu probable que l'utilisateur final envoie les caméras en sa possession pour les faire réparer au Canada pendant la suspension, étant donné qu'il ne pourrait pas récupérer ses caméras.

3. Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir un profil du type d'exportations de marchandises militaires canadiennes vers la Turquie au cours des cinq dernières années (p. ex. si nous avons envoyé des VBL en Turquie).

<< File: Military Exports to Turkey 2019-2014.docx >>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'en faire part.

Guy R. Boileau

Deputy Director | Directeur adjoint
Office of the Deputy Minister of International Trade | Cabinet du Sous-ministre du Commerce international
guy.boileau@international.gc.ca
Tel. 343-203-5965

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada
Government of Canada | Gouvernement du Canada

<< OLE Object: Picture (Device Independent Bitmap) >>

Exportations militaires vers la Turquie (2019-2014)

- Le tableau 1 fournit des renseignements sur la valeur des exportations militaires vers la Turquie depuis 2014. Ces renseignements sont rendus publics dans le Rapport annuel sur les exportations de marchandises militaires du Canada et proviennent de rapports sur l'utilisation des licences d'exportation présentés par les exportateurs canadiens.
- Les exportations militaires sont définies comme les marchandises et les technologies contrôlées figurant dans le groupe 2 de la *Liste des marchandises et des technologies d'exportation contrôlée* (LMTEC). Le Groupe 2 se divise en 22 sous-catégories d'articles militaires dont les descriptions figurent dans le Tableau 2. La plupart des alliés du Canada rendent compte publiquement de leurs exportations militaires dans ces 22 sous-catégories, qui sont négociées multilatéralement par les parties à l'Arrangement de Wassenaar.
- Depuis 2014, les principales sous-catégories de produits exportés vers la Turquie ont été le « matériel d'imagerie ou de contre-mesures » (article 2-15 de la LMTEC) pour une valeur de 230 703 300 \$; le « matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe » (article 2-5 de la LMTEC) pour une valeur de 161 555 998 \$; et le « matériel électronique, véhicules spatiaux militaires » (article 2-11 de la LMTEC) pour une valeur de 55 049 592 \$.
- Les caméras exportées par WESCAM sont pour la majeure partie contrôlées au titre des articles 2-15 et 2-5 de la LMTEC.
- Depuis 2014, il n'y a pas eu d'exportations d'armes classiques (c.-à-d. VBL, avions, chars, etc.) ou d'armes de petit calibre et d'armes légères, comme le définit le Registre des armes classiques des Nations Unies, vers la Turquie. Le seul transfert d'armes classiques signalé dans le registre des Nations Unies est celui d'un fusil d'instruction, qui, selon la Turquie, a été importé du Canada en 2012.
- Le Canada communique des renseignements sur les exportations d'armes de petit calibre et d'armes légères au registre des Nations Unies seulement lorsque leurs destinataires sont des forces militaires ou des forces de police du pays de destination.
- En 2019, le Canada a exporté 183 carabines ainsi que des pièces de rechange et des composants, pour une valeur d'environ 2 millions de dollars canadiens, au distributeur en Turquie qui les fournit au ministère de la Défense de la Turquie.

Tableau 1 – Exportations vers la Turquie d'articles militaires du Groupe 2, 2019-2014

Catégorie du groupe 2	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Total
2-1.	1 995 150,00 \$	40 559,00 \$	0,00 \$	1 600,00 \$	1 600,00 \$	7 500,00 \$	2 046 409,00 \$
2-2.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-3.	0,00 \$	1 180,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	1 180,00 \$
2-4.	31 924,80 \$	0,00 \$	0,00 \$	141 136,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	173 061,20 \$
2-5.	59 831 034,01 \$	66 375 367,00 \$	32 189 457,74 \$	769 140,00 \$	544 876,00 \$	1 846 123,00 \$	161 555 997,75 \$

2-6.	345 462,09 \$	1 249 367,90 \$	703 652,78 \$	17 330,00 \$	171 164,00 \$	0,00 \$	2 486 976,77 \$
2-7.	0,00 \$	37 736,64 \$	79 846,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	8 164,00 \$	125 747,04 \$
2-8.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-9.	19 000,00 \$	25 490,76 \$	20 890,76 \$	116 416,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	181 797,52 \$
2-10.	2 101 040,96 \$	2 736 255,62 \$	3 428 299,60 \$	555 008,86 \$	369 537,00 \$	191 940,00 \$	9 382 082,04 \$
2-11.	19 636 100,24 \$	27 811 321,32 \$	7 433 606,86 \$	168 064,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	55 049 592,42 \$
2-12.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-13.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-14.	571 309,54 \$	8 940,00 \$	127 751,00 \$	1 274 350,00 \$	323 832,00 \$	846 894,00 \$	3 153 076,54 \$
2-15.	116 046 883,17 \$	76 733 638,00 \$	32 452 646,04 \$	34 541,17 \$	4 034 089,00 \$	1 401 503,00 \$	230 703 300,38 \$
2-16.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 140,14 \$	0,00 \$	0,00 \$	11 140,14 \$
2-17.	309 867,78 \$	737 113,78 \$	2 706 312,00 \$	260 232,00 \$	122 357,00 \$	0,00 \$	4 135 882,56 \$
2-18.	0,00 \$	216 457,50 \$	873 786,86 \$	4 247,88 \$	0,00 \$	43 581,00 \$	1 138 073,24 \$
2-19.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-20.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2-21.	628 085,58 \$	183 521,01 \$	1 077 360,65 \$	848 634,88 \$	1 847 410,00 \$	1 619 272,00 \$	6 204 284,12 \$
2-22.	2 001 919,71 \$	1 455 129,30 \$	9 618,03 \$	52 814,14 \$	142 689,00 \$	921 440,00 \$	4 583 610,18 \$
Total	203 517 777,88 \$	177 612 077,83 \$	81 103 228,72 \$	4 254 655,47 \$	7 557 554,00 \$	6 886 917,00 \$	---

Tableau 2 – Groupe 2 de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée du Canada

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-1	Armes à canon lisse d'un calibre de moins de 20 mm, autres armes à feu et armes automatiques d'un calibre de 12,7 mm ou moins et accessoires
2-2	Armes à canon lisse d'un calibre égal ou supérieur à 20 mm, autres armes ou armements ayant un calibre supérieur à 12,7 mm, lanceurs et accessoires

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-3	Munitions et dispositifs de réglage de fusée et leurs composants spécialement conçus
2-4	Bombes, torpilles, roquettes, missiles et autres charges et dispositifs explosifs et équipement et accessoires connexes, spécialement conçus pour l'usage militaire, et leurs composants spécialement conçus
2-5	Matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe, systèmes et matériel d'essai, d'alignement et de contre-mesure connexes, spécialement destinés à l'usage militaire, et leurs composants et accessoires spécialement conçus
2-6	Véhicules terrestres et leurs composants
2-7	Agents chimiques ou biologiques toxiques, agents antiémeutes, substances radioactives, équipement, composants et matériaux connexes
2-8	Matériel énergétique et substances connexes
2-9	Navires de guerre, matériel naval spécialisé et accessoires, et composants spécialement conçus pour l'usage militaire
2-10	Aéronefs, aérostats, véhicules aériens sans pilote, moteurs et matériel d'aéronef, matériel connexe et composants, spécialement conçus ou modifiés pour l'usage militaire
2-11	Matériel électronique, véhicules spatiaux militaires et composants non visés ailleurs
2-12	Systèmes d'armes à énergie cinétique à grande vitesse et matériel connexe, et leurs composants spécialement conçus
2-13	Matériel et constructions blindés ou de protection et leurs composants.

Catégorie de la LMTEC	Exemples descriptifs
2-14	Matériel spécialisé pour l'entraînement ou les mises en situation militaires, simulateurs spécialement conçus pour la formation à l'utilisation des armes à feu ou des armes visées par les articles 2-1 ou 2-2, et composants et accessoires spécialement conçus
2-15	Matériel d'imagerie ou de contre-mesures spécialement destiné à l'usage militaire et ses composants et accessoires spécialement conçus
2-16	Pièces forgées et coulées et autres produits non finis dont l'utilisation dans un produit visé est reconnaissable par la composition, la géométrie ou la fonction du matériel, et spécialement conçus pour tout produit visé aux articles 2-1 à 2-4, 2-6, 2-9, 2-10, 2-12 ou 2-19
2-17	Autres équipements, matériaux, bibliothèques et composants spécialement conçus
2-18	Matériel pour la fabrication de produits cités dans la <i>Liste de matériel de guerre</i>
2-19	Systèmes d'armes à énergie dirigée, matériel connexe ou de contre-mesure et modèles d'essai, et leurs composants spécialement conçus.
2-20	Matériel cryogénique et supraconducteur, et ses composants et accessoires spécialement conçus.
2-21	Logiciels
2-22	Technologie

ECE.0023

Robert, Marc,

Comme discuté, voici le courriel de DMT à c/MINA.

Comme vous pouvez le constater, j'ai mis en cc votre DG et votre directeur.

JO

De : Boileau, Guy -DMT

Envoyé : 25 octobre 2020 3:27 PM

À : Anand, Shalini -TID ; *MINA-Unité ministérielle

Cc : *USS-DMA Advisors ; *TFM-Policy ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Gosselin, Catherine -TIR ; Senkiw, Jillian -TIR ; Bastien, Jean-François -TIR ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Mallett, Erika -TIE ; Schonfeld, Benjamin -TIR ; Hamilton, Kevin -IGR ; Yendall, Jonathan -INP ; Grant, Alison -ECE ; Sproule, David -ECD ; Carrière, Sébastien -IGN ; Turner, Andrew -ECE ; Christie, Bruce -TFMA ; *DMT-Policy

Objet : Gazouillis : Informations additionnelles de Wescam au sujet de la Turquie

UD-MINA, MINA a demandé de l'information sur des gazouillis publiés dans des médias et montrant des images de caméras Wescam abattues. Le message suivant a été révisé et approuvé par DMT et peut être transmis à c/MINA.

Merci.

c/MINA,

Pour donner suite aux gazouillis parus dans les médias présentant des vidéos et des images d'un UAV abattu qui aurait été muni d'un système fourni par Wescam, nous avons communiqué avec l'entreprise pour étayer l'analyse fournie par les directions géographiques et le Secteur I. Conclusion : les parties ont indiqué que leur produit figurait peut-être dans certaines images, mais qu'il est difficile de le confirmer. Nous avons aussi inclus des analyses des déclarations d'utilisation finale mises en avant par Wescam dans ses commentaires.

Commentaires de Wescam :

1. Il est important de noter que les réponses se fondent sur les images et les vidéos numériques accessibles en cliquant sur les liens, cependant, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur leur authenticité.
2. Les représentations du produit contenues dans la vidéo et les autres images correspondent à celles d'une caméra [REDACTED] produite par WESCAM. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer si cette caméra particulière a été retirée de l'épave de l'aéronef comme illustré dans les liens.
3. Sur la caméra qui apparaît sur l'image, il semble que la carte d'interface électronique circulaire ait été enlevée pour qu'elle soit montrée. Quelques dommages visibles ont également été mis en évidence, mais nous ne pouvons pas établir un lien entre le niveau de dommages de la tourelle et l'écrasement de l'avion. Nous avons observé un certain nombre d'unités accidentées qui sont souvent endommagées de manière à rendre toute réparation non rentable. La scène d'écrasement que l'on a pu voir dans divers gazouillis montre que

l'aéronef a été détruit, tel qu'escompté. La tourelle est installée sur la partie inférieure du fuselage de l'aéronef, et l'on s'attendrait à ce qu'elle ait été grandement endommagée. La tourelle est également plus propre que ce à quoi on s'attendrait après un écrasement, mais ceci n'est pas concluant.

4. Le numéro de pièce, le nom du produit et le numéro de série sur l'étiquette de [REDACTED] qu'on voit sur la photo sont conformes à nos conventions d'appellation.
5. On voit le numéro de série [REDACTED] sur l'étiquette du produit montrée dans l'image. Un système portant ce numéro de série a été livré en septembre 2020 dans le cadre de la licence numéro [REDACTED], approuvée en septembre 2019 pour un utilisateur final, les Forces navales turques. (La déclaration d'utilisation finale, est jointe au présent message.)
6. Comme mentionné au point 2, la vidéo présentée dans le gazouillis montre bien un boîtier extérieur qui ressemble à celui de la caméra [REDACTED] de l'entreprise WESCAM. Veuillez noter que le système de commande à distance, ainsi que les autres composants et les autres pièces montrées individuellement ou au sol (et qu'on voit dans la vidéo) ne sont pas des composants ou des sous-ensembles du système [REDACTED]. Nous ne pouvons pas déterminer s'il s'agit du même système que celui qui était désassemblé, comme il est présenté dans les autres images.

Analyse de la déclaration d'utilisation finale

- La licence concernait l'exportation proposée de systèmes [REDACTED] EO/IR à [REDACTED] en Turquie. Selon la déclaration d'utilisation finale, le [REDACTED] serait installé à bord des [REDACTED]. La déclaration d'utilisation finale mentionne aussi que « les systèmes [REDACTED] seront livrés à l'utilisateur final, les Forces navales turques, et que celles-ci les utiliseront à des fins de surveillance et de ciblage ». Il faut préciser en outre que « les marchandises importées ne seront pas détournées, réexportées ou transférées à une partie non inscrite sur la liste pour quelque raison que ce soit.
- En ce qui concerne les contrôles à l'exportation, L3 avait l'obligation de livrer ses produits à [REDACTED] conformément aux modalités de la licence qui leur avait été délivrée. Cela semble avoir été fait. Par ailleurs [REDACTED] s'était engagé à intégrer le [REDACTED] à sa plateforme de [REDACTED]. Cela semble également avoir été fait.
- Par conséquent, le fait d'incorporer les capteurs [REDACTED] dans les plateformes [REDACTED] était l'utilisation finale en soi.

Images et contenu vidéo envoyés à l'entreprise à des fins d'analyse :

<http://asbarez.com/197714/artsakh-forces-down-turkish-bayraktar-drone/>

Nota : on aperçoit le numéro de pièce et le numéro de série à 0:25.

<https://twitter.com/RALee85/status/1318281456955916289>

<https://www.cbc.ca/news/politics/armenia-turkey-azerbaijan-nagorno-karabakh-drone-champagne-1.5770144>

<https://twitter.com/armgov>

ECE.0025

BIEN VU!

De : Anand, Shalini -TIE**Envoyé :** 1^{er} octobre 2020 12:12 PM**À :** Korecky, Judy -TIR ; Pilloud, Marc -ECE ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Alday, Corazon -TIE**Cc :** Grant, Alison -ECE ; Coleman, Robert -ECE ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE**Objet :** RE: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Bonjour,

Mes excuses, je pense avoir fait une erreur, et qu'il y a seulement [REDACTED] licences qui font l'objet d'un examen dont l'utilisation finale concerne l'Azerbaïdjan. Jo pourra confirmer.

Si c'est le cas, Judy, veuillez actualiser votre rapport en conséquence.

Cordialement,

S.

De : Anand, Shalini -TIE**Envoyé :** 1^{er} octobre 2020 12:08 PM**À :** Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE<Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>**Cc :** Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE<Robert.Coleman@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>**Objet :** RE: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Jo,

Pouvez-vous s.v.p. envoyer les numéros de licences à Marc?

Merci!

Cordialement,

S.

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>**Envoyé :** 1^{er} octobre 2020 8:56 AM**À :** Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>**Cc :** Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE<Robert.Coleman@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; RoyMarcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>**Objet :** RE: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Bonjour Marc,

Participation de TIE qui peut indiquer le statut des licences (certains d'entre elles n'en sont peut-être pas encore à l'étape de la consultation).

Judy

De : Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>

Envoyé : 1^{er} octobre 2020 7:56 AM

À : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Cc : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : RE: LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Merci Judy pour votre bon travail à ce sujet.

Est-ce que vous ou votre équipe pourriez nous envoyer la liste des [REDACTED] licences pour Wescam destinées à l'Azerbaïdjan? Nous étions seulement au fait de [REDACTED] licences (ECE a formulé une recommandation pour l'une, et nous examinons actuellement [REDACTED]).

Voici la phrase dans le document : À l'heure actuelle, il y a [REDACTED] demandes « en cours d'examen » dans le système des contrôles des exportations en direct (CEED) concernant les systèmes de caméras Wescam transitant par la Turquie (le destinataire est [REDACTED] et destinés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan. L'évaluation des demandes est en cours.

Marc

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2020 3:53

À : *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>

Cc : *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Picard, Beatrix -TIR <Beatrix.Picard@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Jones, Paul -INA <Paul.Jones@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Netley, Rebecca -JLH <Rebecca.Netley@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA

<Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Fetz, Thomas -JLH <Thomas.Fetz@international.gc.ca>; Utting, Elizabeth -JLH <Elizabeth.Utting@international.gc.ca>; St-Pierre, Nicolas -JFM <Nicolas.St-Pierre@international.gc.ca>; Amegan, Karim -JLH <Karim.Amegan@international.gc.ca>; LaTorre, Jason -DMT <Jason.LaTorre@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS <Sohrab.Farid@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR <Jillian.Senkiw@international.gc.ca>

Objet : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Bon après-midi c/MINA,

Vous trouverez ci-joint une mise à jour de la situation et des annexes pour faire le point sur les liens possibles avec l'utilisation présumée d'UAV turcs munis de capteurs canadiens dans des zones de conflit. Le document a fait l'objet de vastes consultations au sein du Ministère.

Judy

Judy Korecky

Deputy Director, Export Controls Policy Division | Directrice adjointe, Direction de la politique en matière des contrôles à l'exportation

judy.korecky@international.gc.ca

Telephone | Téléphone: 343-203-4332

125 rue Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada

ECE.0026

Marc – veuillez entrer les corrections dans notre document-cadre sur les drones

De : Yoon, Joon Hyuk -TIE

Envoyé : 1^{er} octobre 2020 12:15 PM

À : Anand, Shalini -TIE ; Korecky, Judy -TIR ; Pilloud, Marc -ECE

Cc : Grant, Alison -ECE ; Coleman, Robert -ECE ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Alday, Corazon -TIE

Objet : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

J'ai vérifié dans le CEED et il y a seulement [redacted] demandes de licences pour des systèmes L3 Wescam destinés à la Turquie, et pour un utilisateur final en Azerbaïdjan : [redacted] et [redacted]. Toutes les autres sont pour des utilisateurs finaux en Turquie (et une est pour [redacted]). Je soupçonne que le numéro « [redacted] » cité dans le document soit une erreur de bonne foi (ou une coquille)

JO

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 1^{er} octobre 2020 12:08 PM

À : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE

<Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>

Cc : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE

<Robert.Coleman@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE

<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE

<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Jo,

Pouvez-vous s.v.p. envoyer les numéros de licences à Marc?

Merci!

Cordialement,

S.

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Envoyé : 1^{er} octobre 2020 8:56 AM

À : Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>

Cc : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE

<Robert.Coleman@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE

<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Roy

Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Bonjour Marc,

Participation de TIE qui peut indiquer le statut des licences (certains d'entre elles n'en sont peut-être pas encore à l'étape de la consultation).

Judy

De : Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>

Envoyé : 1^{er} octobre 2020 7:56 AM

À : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Cc : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Coleman, Robert -ECE <Robert.Coleman@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : LE POINT SUR LES POSSIBLES LIENS AVEC L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE DRONES TURCS EN ZONES DE CONFLIT

Merci Judy pour votre bon travail à ce sujet.

Est-ce que vous ou votre équipe pourriez nous envoyer la liste des [REDACTED] licences pour Wescam destinées à l'Azerbaïdjan? Nous étions seulement au fait de [REDACTED] licences (ECE a formulé une recommandation pour l'une, et nous examinons actuellement [REDACTED])

Voici la phrase dans le document : À l'heure actuelle, il y a [REDACTED] demandes « en cours d'examen » dans le système des contrôles des exportations en direct (CEED) concernant les systèmes de caméras Wescam transitant par la Turquie (le destinataire est [REDACTED] et destinés aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan. L'évaluation des demandes est en cours.

Marc

De : Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>

Envoyé : 30 septembre 2020 3:53

À : *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>

Cc : *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Picard, Beatrix -TIR <Beatrix.Picard@international.gc.ca>; Bastien, Jean-François -TIR <Jean-Francois.Bastien@international.gc.ca>; Hughes, Steven -INA <Steven.Hughes@international.gc.ca>; Jones, Paul -INA <Paul.Jones@international.gc.ca>; Pilloud, Marc -ECE <Marc.Pilloud@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE

<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>;
Netley, Rebecca -JLH <Rebecca.Netley@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA
<Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Fetz, Thomas -JLH <Thomas.Fetz@international.gc.ca>; Utting,
Elizabeth -JLH <Elizabeth.Utting@international.gc.ca>; St-Pierre, Nicolas -JFM <Nicolas.St-Pierre@international.gc.ca>; Amegan, Karim -JLH <Karim.Amegan@international.gc.ca>; LaTorre, Jason -
DMT <Jason.LaTorre@international.gc.ca>; Farid, Sohrab -DMA -USS
<Sohrab.Farid@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>;
Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Senkiw, Jillian -TIR
<Jillian.Senkiw@international.gc.ca>

Objet : UPDATE ON POSSIBLE LINKAGES TO ALLEGED USE OF TURKISH DRONES IN CONFLICT ZONES

Bon après-midi c/MINA,

Vous trouverez ci-joint une mise à jour de la situation et des annexes pour faire le point sur les liens possibles avec l'utilisation présumée d'UAV turcs munis de capteurs canadiens dans des zones de conflit. Le document a fait l'objet de vastes consultations au sein du Ministère.

Judy

Judy Korecky

Deputy Director, Export Controls Policy Division | Directrice adjointe, Direction de la politique en matière des contrôles à l'exportation

judy.korecky@international.gc.ca

Telephone | Téléphone: 343-203-4332

125 rue Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada

Robert – Selon moi, cette question est peut-être encore en suspens avec ECE. Il s'agit d'un CEED que nous avons approuvé pour l'Azerbaïdjan. Je ne suis pas certain que vous l'avez saisi, mais je me tourne vers vous pour vérifier auprès de la mission s'il y a eu une réévaluation de notre non-objection. Pouvez-vous m'éclairer?

Alison

De : Mawani, Aliya -MINA

Envoyé : 30 septembre 2020 19 h 17

À : Anand, Shalini -TIE ; *MINA-Dept Unit

Cc : *TFM-Politiques ; *USS-DMA conseillers ; *DMT-Politiques ; McCardell, Sandra -EGM ; Graham, Molly -EGM ; Anderson, Ian -EGM ; Sproule, David -ECD ; Hamilton, Kevin -IGR ; Brisson, Julien -ECE ; Nelson, David -IGR ; Termorshuizen, Cindy -IGD ; Friele, Shawn -IFM ; Funtek, Katharine -TID ; Gosselin, Catherine -TIR ; Korecky, Judy -TIR ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Christie, Bruce -TFMA ; Grant, Alison -ECE ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Shalini,

Merci pour tous les renseignements fournis. Ally a examiné ces renseignements, ainsi que le rapport fourni par TIR plus tôt dans la journée, et cherche encore à confirmer l'évaluation actuelle du Ministère concernant ces véhicules (c'est-à-dire, l'évaluation de ces véhicules est-elle toujours valable?).

Merci et n'hésitez pas à nous appeler si vous avez besoin de précisions.

Aliya

De: Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 28 septembre 2020 21 h 04

À : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>

Cc : *TFM-Politiques <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *DMT- Politiques <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : FW : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Chère Aliya,

Conformément à notre séance d'information de ce matin et aux questions ci-dessous, veuillez consulter les tableaux ci-joints, qui contiennent des précisions sur les licences faisant l'objet d'un examen qui ont été délivrées à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan, respectivement, et qui n'ont pas expiré.

Cordialement,

S.

De: Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 28 septembre 2020 8 h 54

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Shalini,

Merci encore pour les renseignements fournis hier. Pour clarifier les choses en ce qui concerne la première question sur les licences d'utilisation finale, c/MINA fait référence à la déclaration d'utilisation finale pour les permis de mai 2020. Il demande également si votre équipe peut examiner toutes les licences pertinentes avant l'annonce de septembre 2019 selon laquelle aucune nouvelle licence ne serait délivrée?

Questions de suivi :

- c/MINA peut-il s'il-vous-plaît obtenir une liste des [REDACTED] licences qui demeurent valides pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan?

- [REDACTED]

[REDACTED] Au cours de la réunion, il a été dit qu'il s'agissait [REDACTED] et que, dans son examen de cette exportation, le Ministère a pris en considération le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le territoire contesté du Haut-Karabakh. Le Ministère a conclu qu'il ne pensait pas que ces véhicules seraient utilisés pour commettre des violations des droits de la personne. **L'évaluation de ces véhicules est-elle toujours valide?**

Merci beaucoup. N'hésitez pas à nous appeler si vous avez besoin de précisions. Je maintiens le Secteur T et Géo sur la même chaîne à des fins de visibilité étant donné que tout est lié. J'espère que cela convient.

Aliya

De: Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 22 h 03

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Merci Alison.

De: Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 21 h 42

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Simplement trois commentaires à ajouter en évidence.

De: Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 20 h 38

À : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Bonjour Aliya,
Voir les passages en rouge ci-dessous.
Cordialement,
S.

De: Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 19 h 54

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Importance : Élevée

Shalini,

Merci beaucoup. J'ai envoyé au c/MINA.

Je comprends les défis que vous et Alison avez signalés pour ce qui est d'attester la véracité des affirmations et je les ai soulignés à c/MINA, mais comme vous pouvez l'imaginer, ils tiennent à être tenus informés de ce que fait le Ministère pour vérifier les affirmations ou tout autre renseignement concernant la déclaration d'utilisation finale sur les licences de mai.

Voici quelques questions de suivi supplémentaires :

- Que disent les déclarations d'utilisation finale des licences accordées à la Turquie? Mes excuses, mais quelles licences? Les [REDACTED] qui font l'objet d'un examen dans notre système pour L3 Wescam, qui sont actuellement en consultation?
- Qui/quelle entité est consulté/mobilisé sur ces revendications au-delà du MDN et des alliés? Je laisserai à Géo le soin de répondre à cette question, car je pense qu'ils sont en train de collaborer avec leurs équipes sur le terrain, y compris l'attaché de défense du MDN. Comme le note TIE, AMC collabore également avec l'entreprise. De plus, nous étudions des recommandations pour collaborer avec la Turquie. La mission continuera à examiner les renseignements accessibles au public.
- Si ces marchandises étaient réexportées ou revendues à la Libye ou à l'Azerbaïdjan, cela irait-il à l'encontre des déclarations d'utilisation finale de l'entreprise? Si c'est effectivement le cas, y aurait-il un rapport officiel présenté à MINA [REDACTED] Oui, si elles étaient revendues à la Libye ou à l'Azerbaïdjan et que les déclarations d'utilisation finale ne le précisaient pas, [REDACTED]. Cependant, nous n'avons pas encore de preuve concrète qu'il s'agissait de drones turcs munis de caméras canadiennes, que ce soit en Libye ou en Azerbaïdjan. Seuls des rapports non fondés sont disponibles à ce stade-ci.
- **Compte tenu de ce que les responsables savent à ce stade-ci, vont-ils recommander à MINA [REDACTED] les recommandations concernant la réponse du Canada sont transmises par les bureaux géographiques et les bureaux des SM. Des recommandations sont en cours d'examen avec USS sur les options pour le conflit global. En ce qui concerne les licences d'exportation de la Turquie, des discussions sont prévues avec c/MINA demain et MINA vendredi.**
- À la lumière des récentes allégations, les responsables ont-ils prévu un appel de suivi avec l'entreprise? J'ai envoyé un courriel à l'entreprise aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements sur les licences turques et les liens possibles avec l'Azerbaïdjan et l'Arménie, afin de poursuivre sur la base des renseignements qu'elle a communiqués lors de l'appel de vendredi.
- Pouvez-vous fournir un compte rendu de l'appel de vendredi avec Wescam, s'il vous plaît?

Bien sûr. J'allais signaler ces mises à jour pendant la séance d'information de lundi avec c/MINA/Chick, mais vous trouverez ci-dessous le compte rendu.

- Les hauts dirigeants de L3 Wescam ont confirmé que, pour autant qu'ils le sachent, les produits L3 Wescam envoyés en Turquie n'étaient pas destinés à être utilisés en Libye ni à y être revendus.
- L3 Wescam a confirmé que l'utilisation finale prévue pour ses produits en Turquie était/est l'installation sur des UAV.

[REDACTED]

- L3 Wescam a accepté d'examiner les licences de mai 2020 approuvées par MINA et de confirmer les articles visés par ces licences qui ont été expédiés jusqu'à présent.

- L'analyse du rapport Ploughshares est-elle en cours?

Nous avons fourni notre analyse des renseignements dont nous disposons à ce jour sur les allégations du Belarus et de la Libye, respectivement, dans le rapport (du point de vue des contrôles à l'exportation). Si d'autres renseignements sont obtenus, nous les examinerons également. Nous donnons suite aux questions de c/MINA d'il y a quelques jours.

Merci beaucoup,

Aliya

De: Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 17 h 52

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Bonjour Aliya,

Nous avons discuté. J'ai donné un aperçu des contrôles à l'exportation, en me basant sur le rapport de Géo ci-dessous. Mais, essentiellement, il s'agit d'une situation quelque peu semblable à l'utilisation présumée de drones turcs en Libye, dans la mesure où notre capacité à valider la véracité des affirmations est assez limitée du point de vue des contrôles à l'exportation.

Brève analyse des contrôles à l'exportation :

- Il nous est difficile de déterminer si les drones/UAV sont turcs.
- S'ils sont effectivement turcs, il serait difficile de dire avec certitude s'il y a des pièces canadiennes sur ces UAV/drones précis.
- Cela dit, nous savons que L3 Wescam a reçu des licences d'AMC pour des systèmes de surveillance par caméra destinés directement à la Turquie (dans ces cas, les principaux destinataires sont [REDACTED] deux fournisseurs du gouvernement turc).
- À la suite d'un appel téléphonique de l'entreprise vendredi après-midi, de hauts dirigeants de Wescam ont confirmé que l'entreprise ne savait pas que leurs systèmes étaient utilisés dans des drones turcs destinés à être revendus ou utilisés en Libye (nous ne leur avons pas posé de questions sur l'Azerbaïdjan/l'Arménie à l'époque).
- Il est très difficile d'extraire des données sur les éléments indirects dans notre système, cependant, il semble qu'il y ait actuellement [REDACTED] demandes dans notre système qui sont « en cours d'examen » relativement à des systèmes de caméras Wescam passant de la Turquie ([REDACTED] étant le destinataire) aux forces aériennes de l'Azerbaïdjan (ces demandes sont en cours de consultation, et toutes seraient saisies dans le cadre de la politique de refus présumé du Groupe 2 de la Turquie; elles seraient donc finalement soumises à MINA aux fins de décision).
- Il semble qu'il n'y ait aucune demande ni aucune licence expirée ou valide dans notre système pour l'exportation de L3 Wescam directement vers l'Arménie.
- Il semble qu'il n'y ait aucune demande ni aucune licence expirée ou valide dans notre système pour l'exportation de L3 Wescam directement vers l'Azerbaïdjan.

Cordialement,
S.

De : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 14 h 33

À : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>

Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Aliya

L'étendue de nos connaissances se trouve dans le paragraphe surligné ci-dessous. TIE peut être en mesure de compléter. Nous communiquerons également avec le MDN pour voir s'il a des renseignements supplémentaires sur les allégations selon lesquelles les forces militaires de l'Azerbaïdjan utilisent ce type de drone.

Alison

De : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 13 h 49

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Unité ministérielle <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA conseillers <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>

Objet : RE : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Alison, Shalini,

MINA a demandé si nous enquêtons sur les allégations selon lesquelles des caméras vendues par des sociétés canadiennes à la Turquie auraient été utilisées dans cette attaque ou ce conflit.

Par ailleurs, le Comité national arménien du Canada vient tout juste d'informer c/MINA que l'Azerbaïdjan utilise des UAV Bayraktar TB2 de fabrication turque. Avons-nous un contact canadien ici?

Merci.

Aliya

Envoyé de mon iPhone

Le 27 septembre 2020 à 13 h 18, Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca> a écrit

Communiquer les renseignements à c/MINA, rapport d'ANKRA ci-dessous.

En outre, voici les dernières informations sur la gestion du conflit par l'OSCE

Les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (Igor Popov de la Fédération de Russie, Stéphane Visconti de la France et Andrew Schofer des États-Unis d'Amérique) ont fait la déclaration suivante aujourd'hui (27 sept.) : Les coprésidents sont préoccupés par les mesures militaires à grande échelle signalées le long de la ligne de contact de la zone de conflit du Haut-Karabakh. Nous condamnons fermement le recours à la force et déplorons ces pertes de vie insensées, notamment celles de civils. Les coprésidents demandent à tous de mettre immédiatement fin aux hostilités et de reprendre les négociations afin de trouver une résolution durable au conflit. Les coprésidents demandent à tous de prendre les mesures nécessaires afin de stabiliser la situation au sol et répètent qu'il n'y a aucune autre possibilité. Il faut négocier pacifiquement et trouver une solution au conflit.

Le Groupe de Minsk n'a pas pu se rendre jusqu'à la ligne de contact (en raison des restrictions liées à la COVID du côté azerbaïdjanais). Nous croyons qu'ils collaborent déjà avec les deux parties, mais dans les jours à venir, il ne faut pas s'attendre à autre chose de plus que des communiqués de presse, ne serait-ce que pour permettre des activités de diplomatie discrète.

Cette semaine, l'OSCE tiendra plusieurs réunions de travail au cours desquelles le conflit pourrait dominer les discussions. À la réunion du Conseil permanent du 1^{er} octobre, nous attendons des ambassadeurs d'Arménie et d'Azerbaïdjan qu'ils évoquent le conflit. Selon nous, il est probable que les États-Unis et l'Union européenne se prononcent également sans toutefois donner l'impression de prendre parti.

De : Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR <Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 12 h 25

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE

<Julien.Brisson@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>

Cc : Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM <Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Helal, Marie-Thérèse -

IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR

<Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE

<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Pepin-Hallé, Véronique -VOSCE -GR <Veronique.Pepin-Halle@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -

ANKRA -GR <Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE

<Julien.Brisson@international.gc.ca>; Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR

<Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>; Laporte, Eric -BNATO -GR

<Eric.Laporte@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>;

Nordeste, Bruno -MOSCO -GR <Bruno.Nordeste@international.gc.ca>; Wynne-Hughes, Antonia -USS -

DMA <Antonia.Wynne-Hughes@international.gc.ca>; Ghadhban, Sahar -MOSCO -GR

<Sahar.Ghadhban@international.gc.ca>; Alexander, Vera -BNATO -DHOM/CDMA

<Vera.Alexander@international.gc.ca>; Reil, Leonard -IGR <Leonard.Reil@international.gc.ca>; Sproule,

David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Coe, Aaron -MOSCO -GR

<Aaron.Coe@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>;

Barbarie, Daniel -VOSCE -GR <Daniel.Barbarie@international.gc.ca>; Fowler, Craig -MOSCO -DR

<Craig.Fowler@international.gc.ca>; Turner, Bradley -MOSCO -DR

<Bradley.Turner@international.gc.ca>; Auger-Voyer, Francis -MOSCO -SP <Francis.Auger-Voyer@international.gc.ca>; Braun, Rebecca -MOSCO -CS <Rebecca.Braun@international.gc.ca>; Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM <Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Laporte, Eric -BNATO -GR <Eric.Laporte@international.gc.ca>; Vidal, Maeva -BNATO -GR <Maeva.Vidal@international.gc.ca>; Steenweg, Rick -VOSCE -GR <Rick.Steenweg@international.gc.ca>; Pepin-Hallé, Véronique -VOSCE -GR <Veronique.Pepin-Halle@international.gc.ca>; Hinton, Anthony -PRMNY -GR <Anthony.Hinton@international.gc.ca>; penelope.angelopoulos@pco-bcp.gc.ca; NEBOJSA.BJELAKOVIC@forces.gc.ca; McIntyre, Elizabeth -IGR <Elizabeth.McIntyre@international.gc.ca>; Reil, Leonard -IGR <Leonard.Reil@international.gc.ca>; Cayer, Natasha -PARIS -GR <Natasha.Cayer@international.gc.ca>; Alexander, Vera -BNATO -DHOM/CDMA <Vera.Alexander@international.gc.ca>; Solomon, Kate -BNATO -GR <Kate.Solomon@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Brimmell, Blair -IGR <Blair.Brimmell@international.gc.ca>; Kim, Clare Min Jeong -IGR <ClareMinJeong.Kim@international.gc.ca>; Aubrey, Bryce <Bryce.Aubrey@pco-bcp.gc.ca>; Braithwaite, Todd -ANKRA -DR <Todd.Braithwaite@international.gc.ca>; White, Nathan -ANKRA -GR <Nathan.White@international.gc.ca>; Mitchell, Ryan -rcmp-grc <ryan.mitchell@rcmp-grc.gc.ca>; Jacobs, Oscar -ANKRA -IM <Oscar.Jacobs@international.gc.ca>; Wimmer, Christopher -ISTBL -TD <Christopher.Wimmer@international.gc.ca>; Reil, Leonard -IGR <Leonard.Reil@international.gc.ca>; Sorel, Valerie -ANKRA -MO -CS <Valerie.Sorel@international.gc.ca>; Russo, Eric -ANKRA -SP <Eric.Russo@international.gc.ca>; Babin, Mathieu -IGR <Mathieu.Babin@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Watts Poole, Margaret -INA <Margaret.WattsPoole@international.gc.ca>; Hughes, Carlton -INA <Carlton.Hughes@international.gc.ca>; Tan, Jonathan -PRMNY -GR <Jonathan.Tan@international.gc.ca>; Hinton, Anthony -PRMNY -GR <Anthony.Hinton@international.gc.ca>

Objet : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Rapport éclair – Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Sommaire

- L'Arménie et l'Azerbaïdjan connaissent une escalade militaire importante.
- L'Arménie décrète la loi martiale et réclame le recrutement de militaires pour la défense de la patrie.
- Le Parlement azéri a déclaré l'état de guerre, le Conseil de sécurité a siégé cet après-midi.
- La Turquie déclare son soutien à l'Azerbaïdjan, alors que la Russie renforce son soutien à l'Arménie.
- La guerre de l'information, une dimension importante du conflit, montre l'utilisation possible d'UAV TB2 par l'Azerbaïdjan.

Escalade militaire : Ce matin, la porte-parole du ministère arménien des Affaires étrangères a affiché sur Twitter que « l'Azerbaïdjan a lancé une attaque aérienne et un bombardement contre l'Artsakh, Haut-Karabakh. Elle a ensuite affirmé que l'Arménie avait répondu en abattant deux hélicoptères et trois UAV. Le ministère de la Défense azerbaïdjanais a confirmé la perte d'un hélicoptère et a ajouté qu'ils avaient « décidé de lancer une opération de contre-offensive sur l'ensemble du front ». L'escalade importante survient près d'une semaine après la mort d'un soldat azerbaïdjanais lors de l'attaque transfrontalière du lundi 21 septembre. De graves escarmouches semblent avoir continué à se produire tout au long de la journée, le ministère

azerbaïdjanais de la Défense affirmant que leur « contre-offensive » est dirigée contre des postes de commandement, des forces de manœuvre, de l'équipement militaire, ainsi que des installations munies de pièces d'artillerie et de ressources d'aviation du côté arménien. En outre, l'Azerbaïdjan revendique la « libération » de cinq villages, mais la partie arménienne a démenti ces revendications. Les autorités du Haut-Karabakh ont confirmé la mort de deux civils. Le ministère de la Défense de l'Arménie allègue également qu'Azerbaïdjan a utilisé son système de lance-roquettes multitube de plus grand calibre, ayant une portée maximale de 200 km. Les deux parties possèdent des systèmes à longue portée. Si les déclarations de l'Arménie sont véridiques, cela augmente considérablement le risque que les deux côtés se mettent à attaquer des cibles militaires ou même des villes loin à l'intérieur des territoires de l'Arménie ou de l'Azerbaïdjan.

L'Arménie décrète la loi martiale : Dans l'après-midi, le premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, a déclaré la loi martiale et a enjoint « le personnel affecté aux troupes de se présenter au bureau de recrutement militaire de leur territoire. Pour le bien de la patrie, pour la victoire ». Le premier ministre a affirmé que l'Arménie considérait que l'Azerbaïdjan avait déclaré la guerre. Des rapports mentionnent que l'Arménie prévoit de se déclarer indépendante de la région du Haut-Karabakh, y compris des régions sous contrôle de l'Azerbaïdjan.

Le Conseil de sécurité azerbaïdjanais se réunit, le Parlement déclare l'état de guerre : Le président Ilham Aliyev a tenu une session extraordinaire du Conseil de sécurité à la suite de l'escalade des conflits. De plus, l'Azerbaïdjan a affirmé qu'elle avait capturé un certain nombre de villages dans le Karabakh et abattu dix soldats arméniens. De hauts responsables azerbaïdjanais ont insisté sur le fait qu'il n'était pas nécessaire de décréter la mobilisation générale, mais le Parlement du pays a déclaré l'état de guerre et a instauré un couvre-feu dans certaines villes et régions. Ilham Aliyev s'est entretenu avec le président turc Tayyip Erdogan aujourd'hui. Ce dernier a réaffirmé que la Turquie et l'Azerbaïdjan sont « une nation, deux États » et a juré de soutenir l'Azerbaïdjan « par tous les moyens ». La Turquie a condamné l'Arménie pour avoir violé le cessez-le-feu en commettant des attaques qui allaient « à l'encontre du droit international ». Le ministre de la Défense turc et le ministre des Affaires étrangères ont réitéré la promesse du président Erdogan, en disant que la Turquie soutiendrait l'Azerbaïdjan « par tous les moyens qu'elle voudra prendre ». Des rumeurs (et quelques vidéos) laissent entendre que la Turquie a facilité le déplacement de combattants syriens afin que ces derniers puissent se battre au nom de l'Azerbaïdjan. (*Commentaire : La Turquie a facilité le transfert de milliers de soldats syriens pour qu'ils se battent en Libye, au nom du gouvernement d'union nationale.*)

Dimension Turquie – Russie : De nombreux commentateurs n'ont pas tardé à souligner que ces derniers affrontements ont rendu beaucoup plus explicite la dimension Turquie – Russie. Ragip Soylu, journaliste turque, a souligné, par exemple, que les tensions se sont intensifiées après que la Russie a envoyé des conseillers militaires et du matériel en Arménie, tandis que la Turquie a déployé des soldats et des instructeurs en Azerbaïdjan. De nombreux observateurs suggèrent qu'il s'agit d'un nouveau front entre la Russie et la Turquie, après la Syrie et la Libye. Selon les derniers rapports, des avions de guerre russes survolent Idlib depuis cet après-midi. Le ministre des Affaires étrangères Cavusoglu aurait parlé à son homologue, Sergueï Lavrov, pour discuter des affrontements. Selon certaines informations, la Russie aurait réclamé un cessez-le-feu immédiat. Une déclaration de guerre pourrait entraîner la mobilisation de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), où la Russie (et quatre autres États post-soviétiques) se verraient obligés de prendre la défense de l'Arménie. La Turquie et la Russie tenteront probablement de désamorcer la situation, notamment en raison du potentiel de

pertes humaines compte tenu de la présence possible sur le terrain de soldats russes et turcs (ces derniers étant dans le secteur pour effectuer des exercices militaires).

La guerre de l'information révèle une utilisation possible d'UAV TB2 Bayraktar. Du côté arménien, on a rapidement divulgué des vidéos dans lesquelles on affirme avoir détruit plusieurs pièces importantes d'équipement militaire azerbaïdjanais. Du côté azerbaïdjanais, on n'a pas répondu immédiatement, mais ils ont commencé à diffuser leurs propres vidéos, en particulier des images d'UAV touchant des cibles arméniennes. Les analystes militaires sur Twitter n'ont pas tardé à constater que les images présentaient une similitude frappante avec celles diffusées par le ministère turc de la Défense lors de l'opération militaire menée à Idlib au début de l'année, au cours de laquelle il s'est fortement appuyé sur des UAV TB-2 Bayraktar. En juin, la Turquie et l'Azerbaïdjan ont annoncé que Bakou achèterait six TB2 à la Turquie, mais rien ne confirme clairement que cette transaction a été conclue. Les affirmations selon lesquelles les UAV utilisés par l'Azerbaïdjan sont des UAV turcs proviennent d'informations de presse seulement, et l'ambassade des É.-U. à Bakou a confirmé que ces informations demeurent non corroborées.

Commentaire/analyse provisoire : Si les combats continuent, et que la Turquie insiste pour apporter son plein soutien à l'Azerbaïdjan, la Russie soutiendra probablement l'Arménie dans les combats, et cela non seulement compte tenu de l'OTSC, mais aussi de l'entente de sécurité conclue entre les deux pays. La Russie pourrait intensifier ses pressions sur la Turquie en aidant le régime syrien à reprendre son offensive dans la province d'Idlib, ce qui entraînerait le déplacement de centaines de milliers, voire de 1 à 2 millions de personnes vers la frontière avec la Turquie. Le chef de mission à ANKARA a communiqué avec l'ambassadeur américain et le chef de la section politique à Bakou.

L'ambassade des É.-U. a publié une déclaration dans laquelle elle fait référence à la déclaration des coprésidents du Groupe de Minsk;

. L'UE a demandé la tenue de négociations afin de permettre la conclusion d'un cessez-le-feu; le Royaume-Uni a publié une déclaration par l'intermédiaire de la ministre du Voisinage européen, Wendy Morton, dans laquelle il lance un appel à la retenue et fait également référence à la déclaration des coprésidents du Groupe de Minsk.

Le chef de mission d'ANKRA a communiqué avec l'ambassadeur d'Azerbaïdjan, mais n'a pas encore eu de réponse.

Rédigé : ANKRA/Schoenauer

Approuvé : chef de mission d'ANKRA

Annexes mises à jour.

De : Anand, Shalini -TIE

Envoyé : 28 septembre 2020, 9:30 PM

À : *MINA-Dept Unit

Cc : *TFM-Policy ; *USS-DMA Advisors ; *DMT-Policy ; Funtek, Katharine -TID ; Gosselin, Catherine -TIR ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Yoon, Joon Hyuk -TIE ; Mallett, Erika -TIE ; Schonfeld, Benjamin -TIR ; Grant, Alison -ECE ; *DCB-Management/Gestion ; *DCB

Objet : Séance d'information de c/MINA lundi au sujet de la Turquie

Bonjour Émilie,

À la séance d'information de ce matin sur les licences d'exportation pour la Turquie, Ally a demandé une nouvelle ventilation des informations contenues dans les annexes du mémoire sur la Turquie (référence dans la chaîne de courriels ci-dessous). Par conséquent, s.v.p. voir plus bas. Je joins aussi les annexes légèrement actualisées, car des collègues ont ajouté quelques notes additionnelles pour certaines des licences.

Collègues de DCB, je vous saurais gré de bien vouloir de nouveau enregistrer les informations dans CCM.

Cordialement,
S.

Les demandes de licences ont été divisées entre trois annexes, qui vont des demandes comportant les risques les plus faibles à celles qui comportent les risques les plus élevés. Chaque annexe donne des informations sur chacune des demandes de licences, y compris une description des circonstances exceptionnelles qui s'appliquent :

- L'annexe A contient [REDACTED] demandes et demandes de modification de licences relatives à des marchandises appartenant au Groupe 2. Elle recense les exportations indirectes à la Turquie via un pays aux vues similaires, ce qui signifie que les produits visés sont assujettis au régime de contrôles à l'exportation du pays aux vues similaires; les exportations d'articles ayant été retournés aux propriétaires initiaux après avoir été réparés au Canada; les prolongations de licences et les nouvelles licences permettant la continuation de projets existants ayant commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 et étant liés à des licences expirées, pour des fins non offensives; et les demandes qui sont conformes à la série précédente qui figure dans le mémoire SSPI 01794-2020 (même demandeur, utilisateur final et utilisation finale), que vous [MINA] avez approuvé [nota : un certain nombre de ces licences ont attiré l'attention des médias récemment].
- L'annexe B contient [REDACTED] demandes ayant fait l'objet de consultations exhaustives et qui portent sur des marchandises du Groupe 2 pour lesquelles aucune préoccupation ni objection n'a été soulevée.
- L'annexe C contient [REDACTED] demandes relatives à des marchandises du Groupe 2 pour lesquelles les partenaires de consultation ont soulevé certaines préoccupations liées à des conflits régionaux et à des changements de destinations, sans toutefois avoir formulé des objections officielles.

De : Anand, Shalini -TIE

Envoyé : 27 septembre 2020, 6:49 PM

À : *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>

Cc : *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Yoon, Joon Hyuk -TIE <JoonHyuk.Yoon@international.gc.ca>; Mallett, Erika -TIE <Erika.Mallett@international.gc.ca>; Schonfeld, Benjamin -TIR <Benjamin.Schonfeld@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; *DCB-Management/Gestion <D-DCB-Management_Gestion@international.gc.ca>; *DCB <D-DCB@international.gc.ca>

Objet : Séance d'information de c/MINA lundi au sujet de la Turquie

Bonjour Aliya,

Pour la séance d'information de demain avec Ally, s.v.p. voir en pièce jointe les annexes actualisées sur la Turquie, qui accompagnent le mémoire SSPI 3389-2020. De nouvelles licences ont été ajoutées (en jaune) et nous avons retransmis ces documents aux partenaires de consultation afin qu'ils les vérifient une deuxième fois et pour qu'ils puissent nous transmettre d'autres informations et notes contextuelles, étant donné la dynamique en constante évolution dans la région. Par conséquent, le ministre doit maintenant examiner un total de [REDACTED] demandes de licences dont la valeur est de [REDACTED]. Nous avons également actualisé les présentations ci-jointes.

Collègues de DCB, veuillez enregistrer ce courriel et ces annexes dans CCM Mercury (pas besoin d'enregistrer les présentations).

Cordialement,
S.

Bonjour Vincent,

Voir le document ci-joint relativement à l'appel entre le premier ministre et son homologue arménien. Plus d'informations suivront lorsque nous aurons eu la transcription de l'appel entre MINA et son homologue turc prévu à 13 h.

Cordialement,

Julien

De : Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>

Envoyé : 9 octobre 2020 11:17 AM

À : Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : Appel entre le premier ministre et son homologue arménien

Très bien.

Merci!

Approuvée
ECD/Sproule

N. B. : continuer de l'actualiser avec les développements sur toutes négociations avec le ministre des Affaires étrangères de Moscou.

De : Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>

Envoyé : 9 octobre 2020 11:06 AM

À : Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : Appel du premier ministre avec son homologue arménien

J'ai apporté les changements et j'ai ajouté une réponse type sur les combattants étrangers qui cadre avec ce que nous avons dit dans nos déclarations officielles.

Julien

De : Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>

Envoyé : 9 octobre 2020 10:25 AM

À : Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : Appel entre le premier ministre et son homologue arménien

Julien

Du moins important au plus important.

Ajouter un 0 au montant (100 000 \$)

- Le Canada est heureux d'avoir appuyé les efforts déployés par l'Arménie pour lutter contre la COVID-19 au moyen du Fonds canadien d'initiatives locales (100,00 \$) et par l'intermédiaire de la Croix-Rouge arménienne (260 000 \$).

Ce qui manque (je n'avais pas remarqué) est une mention de l'accusation selon laquelle l'Azerbaïdjan recourt à des mercenaires venant de la Syrie sur ordre de la Turquie. Le premier ministre soulèvera fort probablement ce point, et notre premier ministre doit pouvoir formuler une réponse. Si vous pouviez ajouter des informations à cet égard dans le contexte et ajouter une réponse type à ce sujet, je les examinerai et vous reviendrai rapidement.

D

De : Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>

Envoyé : 9 octobre 2020 9:57 AM

À : Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>

Objet : Appel entre le premier ministre et son homologue arménien

Bonjour David,

Le BCP nous a avisés que le premier ministre a l'intention de parler à son homologue arménien la semaine prochaine. Le Bureau nous demande de lui envoyer la version préliminaire d'une note pour l'appel qui aura lieu (ci-jointe afin d'obtenir votre approbation). Nous lui enverrons la note contextuelle (ci-jointe) que vous avez déjà approuvée pour le voyage de MINA, ainsi qu'une transcription de l'appel entre MINA et le MAE de la Turquie qui aura lieu cet après-midi.

Nous tentons toujours de confirmer si oui ou non le premier ministre appellera le président Erdogan.

Cordialement,

Julien Brisson

Senior Political Desk Officer & Trade Commissioner | Chargé de dossiers principal & Délégué commercial
Central Asia and the Caucasus | L'Asie centrale et le Caucase

Eastern Europe and Eurasia Division (ECE) | Relations Europe de l'Est et Eurasie

Julien.Brisson@international.gc.ca

Tel: 1 (343) 203-3716 | m: 1 (343) 549-8297

A7-121, 125 prom. Sussex, Ottawa, Ontario, Canada

K1A 0G2

Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada



Global Affairs Affaires mondiales
Canada Canada

De : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>
Envoyé : 9 octobre 2020 9:44 AM
À : Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>
Objet : Appel entre le premier ministre et son homologue arménien

De : Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>
Envoyé : Mercredi 7 octobre 2020 3:40 PM
À : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>
Objet : Appel entre le premier ministre et son homologue arménien

Voilà! Première ébauche.

De : Lussier, Vincent <Vincent.Lussier@pco-bcp.gc.ca>
Envoyé : 6 octobre 2020 4:17 PM
À : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>
Objet : Appel entre le premier ministre et son homologue arménien

Andrew et Julien,

Pour faire suite à mon dernier courriel, j'aurai besoin d'une note pour un appel de plus en plus probable entre le premier ministre et son homologue arménien. Je joins les plus récents documents sur le dossier que nous avons préparés à l'intention du CPM, du conseiller en matière de politique étrangère et de défense et du premier ministre. Le NE sur les licences d'exportation est examiné par mon SMA, mais il a déjà été examiné par votre direction des contrôles à l'exportation plus tôt aujourd'hui.

Le premier ministre connaît très bien le dossier, donc le mieux serait de faire en sorte que la note soit courte et qu'elle aille à l'essentiel (deux puces par points de discussion devraient suffire). Je suppose que les discussions porteront notamment sur la position du Canada au sujet du conflit et sur sa réaction globale à celui-ci (y compris sur notre annulation de licences d'exportation vers la Turquie), et sur les intentions du Canada en ce qui concerne la suite des choses (plus particulièrement sur ce que le Canada peut faire pour appuyer l'Arménie).

Je n'ai pas encore reçu d'échéancier au sujet de l'appel, mais je vous tiendrai au courant lorsque je recevrai quoi que ce soit du CPM.

Merci!

Vince

Major Vincent Lussier

Analyst, Foreign and Defence Policy Secretariat
Privy Council Office / Government of Canada
Work Cell: 613-297-6877 / Personal Cell [REDACTED]

Analyste, Secrétariat pour la politique étrangère et la défense
Bureau du Conseil Privé / Gouvernement du Canada

Portable travail : 613-297-6877 / Portable perso : 

**APPEL AVEC NIKOL PACHINIAN
PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE**

Épouse : Anna Hakobyan

POINTS DE DISCUSSION SUGGÉRÉS

Haut-Karabakh

- Nous sommes profondément préoccupés par la situation, en particulier par le bombardement de zones civiles. Le ministre Champagne a communiqué sans attendre avec le ministre des Affaires étrangères Mnatsakanyan et diffusé deux déclarations communes avec le Royaume-Uni pour réclamer la cessation immédiate des violences. Je lui ai aussi demandé de se rendre en Europe pour consulter nos alliés au sujet de cette crise.
- Nous appuyons fermement les déclarations faites par les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. Nous exhortons toutes les parties externes et tous les alliés des deux États à redoubler d'efforts afin d'amener ceux-ci à mettre fin aux hostilités et à s'abstenir d'agir de manière à exacerber la crise.
- Il est plus que temps de trouver une solution globale au conflit qui perdure au Haut-Karabakh. Une telle solution peut seulement être le fruit d'un règlement négocié, pas d'une action militaire. Il faut que toutes les parties retournent de toute urgence à la table de négociations en vue d'œuvrer en ce sens, sans exiger de conditions préalables.
- Comment le Canada peut-il favoriser une reprise des pourparlers?

Drones turcs au Haut-Karabakh

- Nous sommes au courant des allégations faites concernant l'utilisation de technologies canadiennes dans ce conflit. Les responsables enquêtent sur ces allégations.
- À la lumière de ces allégations, et conformément à son rigoureux régime de contrôle des exportations, le Canada a suspendu le 5 octobre toutes les licences d'exportation vers la Turquie qui sont concernées, le temps d'évaluer la situation.

Réformes

- Le Canada se réjouit à l'idée de travailler de près avec le gouvernement de l'Arménie pour faire avancer des initiatives visant à

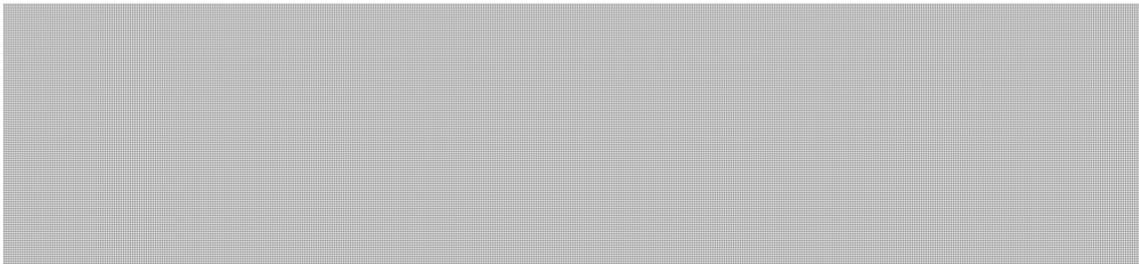
renforcer l'égalité et le pouvoir des femmes et des filles, la société civile et le processus démocratique.

- Le Canada est fier d'appuyer des initiatives qui visent à renforcer l'égalité et le pouvoir des femmes et des filles, la société civile et le processus démocratique. Par exemple, à la fin de 2019, le Canada a accordé du financement à un projet du Centre parlementaire visant à appuyer la réforme parlementaire en Arménie.
- Le Canada est aussi heureux de continuer à soutenir l'Arménie par l'entremise de l'Initiative Arnold Chan pour la démocratie, un fonds de 100 000 \$ destiné à soutenir des projets visant à renforcer le processus démocratique et le développement des institutions démocratiques.

COVID-19

- Le Canada a été heureux d'appuyer les efforts de l'Arménie pour lutter contre la COVID-19 par l'entremise du Fonds canadien d'initiatives locales (100 000 \$) et de la Croix-Rouge arménienne (260 000 \$).

Cas consulaire

- 

Au besoin seulement – Combattants syriens dans le Haut-Karabakh

- *Nous sommes au courant des rapports faisant état de combattants étrangers qui prennent part au conflit. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties externes et tous les alliés des deux États à redoubler d'efforts afin d'amener ceux-ci à mettre fin aux hostilités et à s'abstenir d'agir de manière à exacerber la crise.*

Au besoin seulement – Ouverture d'une ambassade à Erevan

- *L'ambassade du Canada à Moscou et le consulat honoraire à Erevan se sont avérés efficaces pour entretenir des relations solides avec l'Arménie.*

- *La décision d'ouvrir une ambassade canadienne est mue par un certain nombre de facteurs, notamment le renforcement des relations commerciales.*

CONTEXTE

- Cet appel permettra d'exprimer l'avis du Canada sur les hostilités entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au sujet de la région du Haut-Karabakh. Votre dernier entretien avec le premier ministre Pachinian s'est tenu en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité en 2020.

Haut-Karabakh

- Le Haut-Karabakh était une région autonome de la République socialiste soviétique d'Azerbaïdjan. Les Karabakhis d'origine arménienne ont déclaré leur indépendance en 1991, ce qui a déclenché une guerre de trois ans opposant l'Azerbaïdjan aux séparatistes karabakhis et à l'Arménie, jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu soit conclu en mai 1994. Le conflit et l'expulsion des Azerbaïdjanais de l'Arménie, du Haut-Karabakh et de sept territoires adjacents occupés par l'Arménie ont fait plus d'un million de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Aujourd'hui, le Haut-Karabakh et les sept territoires adjacents, qui comptent pour près de 14 % du territoire azerbaïdjanais, demeurent occupés par les forces arméniennes et séparatistes. Le 27 septembre, un combat a éclaté entre les forces armées de l'Arménie et celles de l'Azerbaïdjan le long de la ligne de contact dans le Haut-Karabakh. L'Azerbaïdjan a déclaré avoir lancé une opération militaire en réponse à des bombardements le long de la ligne dite de contact. Le gouvernement arménien a accusé l'Azerbaïdjan d'avoir lancé une attaque aérienne et d'artillerie sur les colonies civiles dans le Haut-Karabakh, y compris dans la capitale régionale de Stepanakert. Les combats ont engagé des blindés, des tirs aériens et de l'artillerie de calibres allant jusqu'aux missiles à longue portée. Depuis, des combats soutenus et généralisés se sont poursuivis chaque jour entre les forces azerbaïdjanaises et arméniennes le long de la ligne de contact. Les deux parties ont continué de faire des déclarations politiques agressives, chacune affirmant avoir infligé de lourdes pertes à l'autre. L'Azerbaïdjan dit avoir « libéré » avec succès plusieurs villages et une série de plateaux stratégiques dans le Haut-Karabakh. La Turquie a démenti les reportages dans les médias selon lesquels le pays aurait abattu un avion de chasse arménien et envoyé des combattants syriens pour aider l'Azerbaïdjan. Il demeure difficile de valider les affirmations faites par les deux parties. Le 9 octobre, la Russie a confirmé que l'Arménie et l'Azerbaïdjan avaient accepté de se réunir à Moscou pour tenir des négociations.

Le Canada et le conflit au Haut-Karabakh

- La position du Canada sur le Haut-Karabakh a souligné l'importance d'une solution pacifique au conflit, de la participation de l'OSCE, ainsi que des principes de non-recours à la force, de l'intégrité territoriale et de l'autodétermination. L'Arménie et

Page 393
is not reviewed
n'est pas révisée

Licences d'exportation du Canada vers la Turquie

- Les médias canadiens ont récemment signalé que le Canada a vendu des produits du Groupe 2 (Liste de matériel de guerre) à la Turquie, en particulier des capteurs aériens et de la technologie d'imagerie, en vue d'accroître la capacité de recherche et de détection de drones armés. Il est possible que la Turquie ait prêté ou vendu des drones munis de technologies canadiennes à l'Azerbaïdjan, qui les utilise pour produire des effets létaux sur le champ de bataille dans le conflit l'opposant actuellement à l'Arménie dans le Haut-Karabakh.
- Il est difficile d'établir avec certitude si les drones et UAV utilisés par les forces azerbaïdjanaises viennent de Turquie. Dans un tel cas, il serait difficile de déterminer de manière définitive si les UAV et drones particuliers utilisés dans ces zones de conflit étaient munis de composants canadiens. Un certain nombre de concurrents étrangers ██████████ fabriquent des caméras et technologies similaires qui peuvent être utilisées dans ces UAV.
- À l'heure actuelle, ████████ licences valides permettent l'exportation directe vers la Turquie; ████████ de ces licences ont été délivrées pour des produits de L3/Wescam. Ces ████████ licences, indiquées en rouge dans le tableau (sous pli séparé), ont été suspendues par le ministre des Affaires étrangères à compter du 5 octobre 2020. Il convient de noter que certaines de ces licences ont été délivrées avant l'incursion turque en Syrie, de sorte qu'elles n'avaient pas été touchées par la suspension de la délivrance de nouvelles licences imposée en octobre 2019.

COVID-19

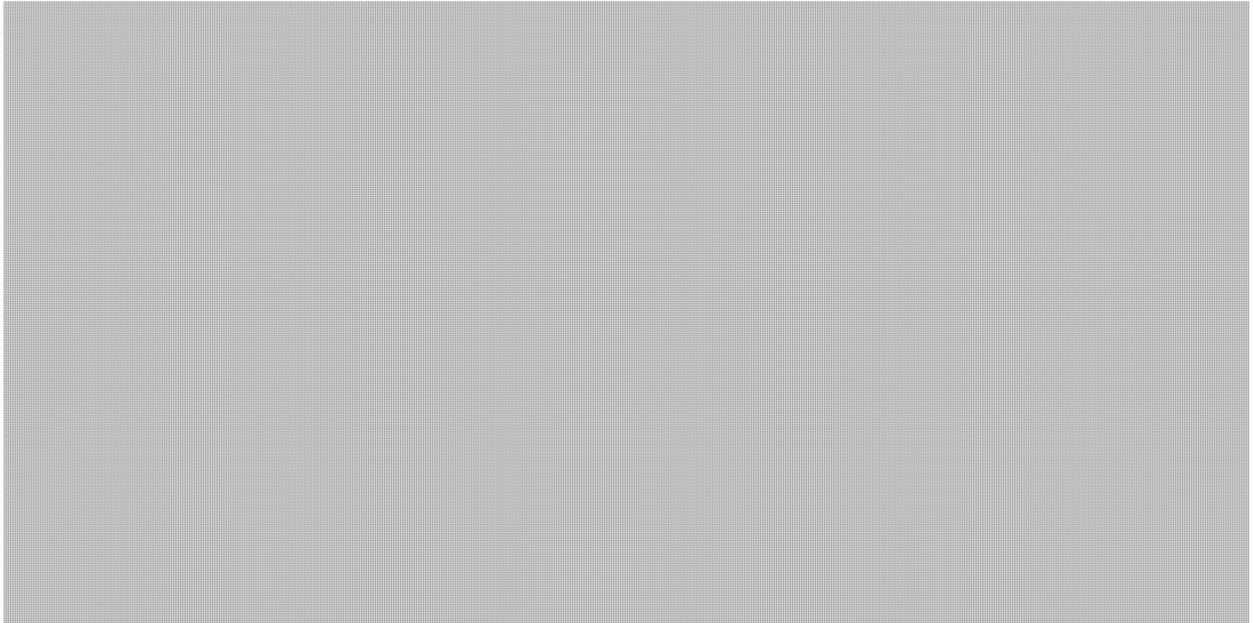
- Par l'intermédiaire du Fonds canadien d'initiatives locales, MOSCO verse 100 000 \$ pour accroître l'accès à des services sociaux, psychologiques et médicaux pour les groupes vulnérables de la population, en particulier les femmes et les filles, qui ont été directement touchés par les impacts de la pandémie de COVID-19 en Arménie. En outre, le Canada a versé 260 000 \$ par l'entremise de la Croix-Rouge arménienne. L'Arménie est le pays le plus touché du Caucase. Le 1^{er} juin, le premier ministre Nikol Pachinian et sa famille ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID.

Réformes

- En 2018, vous avez lancé l'Initiative Arnold Chan pour la démocratie lors de votre visite en Arménie à l'occasion du Sommet de la Francophonie (et d'une visite bilatérale). Cette Initiative tire parti du Fonds canadien d'initiatives locales en vue de verser un financement annuel maximal de 100 000 \$ pour soutenir des projets visant à renforcer le processus démocratique et le développement d'institutions démocratiques en Arménie. Le député canadien Arnold Chan, décédé en 2017, soutenait activement la communauté arménienne. Le Canada a également financé un projet visant à soutenir le parlement arménien par l'intermédiaire du Centre parlementaire du Canada.

Cas consulaire – ██████████

- ██████████



Génocide arménien

- En 2009, l'Arménie et la Turquie ont cherché à normaliser leurs relations en signant les deux « Protocoles de Zurich » bilatéraux, un processus que le Canada accueillait favorablement, mais que l'Arménie a invalidé en mars 2018. La Turquie continue d'affirmer que toute normalisation des relations demeurera hors de question tant que les territoires azérbaidjanais occupés par les séparatistes soutenus par l'Arménie n'auront pas été restitués. Avant les nouvelles éruptions de violence, le premier ministre Pachinian s'était montré désireux d'établir des relations diplomatiques avec la Turquie, mais tout en demeurant inébranlable quant à la reconnaissance par Ankara du génocide arménien commis par la Turquie.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

NIKOL PACHINIAN PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE



Nikol Pachinian est entré en fonction en mai 2018 avec le soutien du Parti républicain qui a été au pouvoir sous l'ancien président Serge Sarkissian (lequel a démissionné du poste de premier ministre à la suite d'une série de manifestations). Son rôle s'est consolidé grâce à une importante victoire électorale en décembre 2018.

Pachinian est un ancien journaliste. Il a été rédacteur en chef du quotidien Haykakan Zhamanak (Armenian Times) de 1999 à 2012. Avant de devenir député en 2012, il était largement reconnu comme un prisonnier d'opinion, ayant passé un an et 11 mois en prison de juin 2010 à mai 2011.

Nikol Pachinian est marié. Il a trois filles et un fils. Il parle l'arménien, le russe, l'anglais et un peu de français. Il a commencé sa carrière dans le milieu du divertissement à l'âge de 17 ans, en intégrant une équipe locale de KVN (une compétition d'humour populaire dans les pays de l'ex-Union soviétique).



Conflit du Haut-Karabakh

Faits nouveaux

- Le 27 septembre, des combats ont éclaté entre les forces armées de l'Arménie et celles de l'Azerbaïdjan le long de la ligne de contact dans le Haut-Karabakh. Des affrontements généralisés et soutenus entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie se sont poursuivis, chaque jour depuis lors.
- Les deux parties ont fait état de 244 morts depuis le début des hostilités, dont 60 civils, mais le bilan réel sera beaucoup plus lourd, puisque les deux parties affirment avoir infligé de lourdes pertes militaires à l'ennemie.
- L'offensive de l'Azerbaïdjan semble avoir conduit à la prise de plusieurs villes et de hauteurs stratégiques dans le Haut-Karabakh et les districts adjacents. Récemment, les deux parties ont commencé à bombarder les grandes villes, ce qui a suscité des inquiétudes croissantes quant à la sécurité des civils.

Position actuelle (au besoin)

- La position du Canada sur le Haut-Karabakh met l'accent sur l'importance d'une solution pacifique du conflit et de la participation de l'OSCE, ainsi que sur les principes de non-recours à la force, d'intégrité territoriale et d'autodétermination.
- L'Azerbaïdjan se heurte à des pressions internes qui signalent que le temps presse pour parvenir à un accord de paix qui permettrait la restitution des territoires perdus. Il cherche probablement à contraindre l'Arménie à la table des négociations, et à s'emparer préalablement d'endroits stratégiques pour obtenir un avantage dans les négociations.
- L'Arménie a « gagné la paix » en continuant à peupler le Haut-Karabakh. Si la « Révolution de velours » de 2018 en Arménie a fait naître l'espoir d'une relance du processus de paix, les attentes se sont avérées vaines, ce qui n'a fait qu'alimenter les craintes en Azerbaïdjan qu'aucune paix ne puisse être obtenue par la négociation, d'autant plus que le processus de Minsk de l'OSCE n'a débouché sur aucun résultat.

Contexte

Le Haut-Karabakh (une enclave ethnique arménienne au sein de l'Azerbaïdjan) est un point chaud historique entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, et la cause d'un long conflit qui remonte à avant la chute de l'Union soviétique. L'instabilité dans cette région présente des risques élevés de débordement, impliquant potentiellement des puissances régionales, en particulier la Turquie et la Russie, qui ont des intérêts régionaux divergents. Une escalade majeure du conflit représente un danger potentiel pour les oléoducs transportant le pétrole de la mer Caspienne vers l'Europe via l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Appartenant à une ancienne région autonome de la République socialiste soviétique d'Azerbaïdjan, les Karabakhis d'origine arménienne ont déclaré leur indépendance en 1991. Cet événement a déclenché un conflit opposant l'Azerbaïdjan aux séparatistes du Haut-Karabakh et à l'Arménie. La guerre, combinée à l'expulsion des Azerbaïdjanais d'Arménie, du Haut-Karabakh et des sept territoires adjacents occupés par l'Arménie, a amené plus d'un million de personnes à se réfugier à l'étranger ou à se déplacer à l'intérieur de leur propre pays. Le Haut-Karabakh et les sept territoires adjacents représentent près de 14 % du territoire azerbaïdjanais et restent occupés par les forces arméniennes et séparatistes.

Processus de paix

L'Arménie et l'Azerbaïdjan maintiennent des positions de négociation mutuellement exclusives relativement aux modes de détermination du statut définitif du Haut-Karabakh, rendant ainsi très difficile l'obtention d'un consensus. La question du retour des sept territoires occupés autour du Haut-Karabakh demeure un contentieux particulièrement grave entre les deux parties. L'Arménie considère qu'il est essentiel pour la sécurité générale du Haut-Karabakh de garder le contrôle du



couloir traversant deux districts contrôlés par les Arméniens, tandis que l'Azerbaïdjan considère le retour des territoires occupés et le droit au retour des personnes déplacées comme une condition pour commencer à normaliser les relations (résolution 822 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU). Dans le cadre de l'OSCE, le groupe de Minsk (coprésidé par la France, la Russie et les États-Unis) continue de jouer un rôle central de médiateur dans le conflit. Les pourparlers les plus récents se sont déroulés du 28 au 30 janvier, lorsque les deux ministres des Affaires étrangères se sont rencontrés à Genève avec les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE. Malgré l'espoir d'une ouverture suscitée par l'élection du nouveau gouvernement arménien, aucun progrès n'a été réalisé.

Le Canada et le conflit du Haut-Karabakh

La position du Canada sur le Haut-Karabakh fait ressortir l'importance d'une solution pacifique du conflit, l'importance de la participation de l'OSCE et les principes de non-recours à la force, d'intégrité territoriale et d'autodétermination. L'Azerbaïdjan et l'Arménie souhaitent que le Canada adopte une position plus marquée sur le conflit et s'accusent mutuellement d'agression. Bien que le Canada reconnaisse l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, sa position ne préjuge pas de la forme d'un futur règlement de la question du Haut-Karabakh au sein du groupe de Minsk.

CONFLIT ACTUEL

Le 27 septembre, un combat a éclaté entre les forces armées de l'Arménie et celles de l'Azerbaïdjan le long de la ligne de contact dans le Haut-Karabakh. L'Azerbaïdjan a déclaré avoir lancé une opération militaire en réponse aux bombardements le long de la ligne dite de contact. Le gouvernement arménien a accusé l'Azerbaïdjan de lancer une attaque aérienne et d'artillerie sur les colonies civiles du Haut-Karabakh, y compris dans la capitale régionale de Stepanakert. Les combats ont engagé des blindés, des tirs aériens et de l'artillerie de calibres allant jusqu'aux missiles à longue portée. Le premier ministre arménien Nikol Pashinyan a annoncé sur Facebook, le 27 septembre dernier, que son gouvernement a décidé de déclarer la loi martiale et une mobilisation générale. Plus tard dans la journée, l'Azerbaïdjan a déclaré la même chose, appelant à une mobilisation partielle et à des couvre-feux dans certaines zones.

Des affrontements généralisés et soutenus entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie se poursuivent dans la région, chaque jour depuis. Les deux parties ont continué de faire des déclarations politiques agressives, chacune affirmant avoir infligé de lourdes pertes à l'autre. L'Azerbaïdjan dit avoir « libéré » avec succès plusieurs villages et une série de plateaux stratégiques dans le Haut-Karabakh. Les affirmations des deux parties restent extrêmement difficiles à vérifier.

Les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE ont appelé à une « cessation immédiate » des hostilités et à un retour aux négociations sans condition préalable. L'Arménie a accueilli favorablement cette déclaration, tandis que l'Azerbaïdjan a mis en doute la crédibilité et la valeur du groupe de Minsk. De fait, l'Azerbaïdjan estime depuis longtemps que l'importante diaspora arménienne présente dans les trois États coprésidents du groupe fait pencher celui-ci en faveur de l'Arménie. Le président Erdogan a également répondu à l'OSCE dans un discours au Parlement turc, où il a déclaré que les appels à un cessez-le-feu entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie sont inacceptables. L'Arménie a demandé que la Turquie soit retirée du groupe de Minsk.

Pressions internes en Azerbaïdjan

L'Azerbaïdjan a souvent exprimé son désir de « reprendre » le territoire du Haut-Karabakh et des districts environnants détenu par les forces arméniennes et locales depuis le début des années 1990. Le « conflit latent » de longue date et les efforts de l'Arménie pour coloniser la région ont alimenté la rhétorique locale voulant que l'Azerbaïdjan ne puisse bientôt plus conclure un accord de paix impliquant la restitution des territoires perdus. En outre, les affrontements de juillet ont révélé une vague de soutien populaire à la guerre contre l'Arménie lors d'une manifestation spontanée d'une ampleur sans précédente dans la capitale azerbaïdjanaise. Cette manifestation a perturbé un milieu politique peu habitué aux manifestations de masse et confronté par ailleurs à un monde post-pandémie difficile, avec une économie qui n'est pas encore sevrée de sa dépendance au pétrole et au gaz.



Arménie – 26 ans à gagner la paix

Cette nouvelle guerre fait suite à une période instable de deux ans. En avril 2018, l'Arménie a connu une « Révolution de velours » qui s'est accompagnée d'espoirs – finalement déçus – de relance du processus de paix. Les Arméniens pensent que le Haut-Karabakh est une extension de l'Arménie et que le contrôle des districts adjacents leur fournit une zone tampon de sécurité. Pour cette raison, l'Arménie préfère le *statu quo* et s'est efforcée de renforcer son emprise sur la région par le biais de programmes de peuplement. La perte de certains de ces territoires entraînera probablement une contre-offensive de l'Arménie à l'avenir. L'absence de progrès a alimenté la rhétorique nationale en Azerbaïdjan selon laquelle aucune paix ne peut être obtenue par la négociation.

Messages envoyés par la Turquie

La Turquie soutient l'Azerbaïdjan, à la fois diplomatiquement et matériellement, dans un contexte d'affirmation militaire et diplomatique régionale croissante. En tant que petit État qui, contrairement à la Géorgie ou à l'Ukraine, n'est pas directement confronté à la Russie dans son conflit territorial, l'Azerbaïdjan risque fort de se retrouver isolé sur la scène internationale en raison de son action militaire. Le soutien de longue date de la Turquie (depuis la fermeture des frontières avec l'Arménie en 1993), mais désormais de plus en plus explicite, a toutefois réduit ce risque. En juillet 2020, les contacts entre les responsables de la défense turcs et azerbaïdjanais se sont accrus et des exercices conjoints de grande envergure ont suivi. La Turquie a démenti les reportages dans les médias selon lesquelles le pays aurait abattu un avion de chasse arménien et envoyé des chasseurs syriens pour aider l'Azerbaïdjan. Il est à craindre que le soutien rhétorique et matériel de la Turquie ne crée une situation dans laquelle une erreur de calcul pourrait étendre le conflit à l'ensemble de la région.

Éloignement de la Russie de l'Azerbaïdjan

La Russie n'a pas choisi un camp. Malgré son soutien politique, économique et militaire substantiel à l'Arménie, la Russie, dans ses déclarations publiques, appelle les deux parties à réduire les tensions. Cependant, les relations entre la Russie et l'Azerbaïdjan semblent s'être détériorées depuis les combats de juillet 2020, l'Azerbaïdjan critiquant publiquement la fourniture présumée de biens militaires par la Russie à l'Arménie. Pour l'instant, Erevan souligne que le soutien de la Russie n'est pas nécessaire, mais cela pourrait certainement changer dans un conflit que le premier ministre Pashinyan a qualifié d'« existentiel ». La Russie est le plus grand fournisseur d'équipements militaires à la fois à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan et a environ 3 000 soldats stationnés dans une base près d'Erevan en Arménie. L'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), dirigée par la Russie et dont l'Arménie est membre, pourrait être utilisée pour justifier l'entrée de la Russie dans le conflit.

Indétermination de l'Iran

L'Arménie et l'Iran entretiennent des relations cordiales fondées sur une longue histoire et des liens culturels communs. L'Iran est l'un des deux seuls voisins avec lesquels l'Arménie maintient des passages frontaliers ouverts, ce qui en fait un partenaire régional et économique vital. L'Iran et l'Azerbaïdjan entretiennent des relations bilatérales difficiles, notamment en raison des millions d'Azerbaïdjanais qui vivent dans le nord de l'Iran. Les appels à l'unification de l'Azerbaïdjan menacent Téhéran, qui cherche donc à saper le gouvernement azerbaïdjanais en soutenant discrètement l'Arménie. Dans le conflit actuel, l'Iran a publiquement appelé à un cessez-le-feu mais a également affirmé son soutien à l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan. La Russie étant un fervent défenseur de l'Arménie, les intérêts de l'Iran et de la Russie se recoupent dans ce conflit.

CONSÉQUENCES POUR LE CANADA

Selon des informations diffusées par les médias et certaines allégations, la Turquie a transféré ou vendu des drones aux forces armées azerbaïdjanaises, des drones qui sont possiblement munis de la technologie canadienne et qui ont été utilisés lors de la récente reprise des attaques militaires à grande échelle entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle du Haut-Karabakh. À la lumière de ces allégations, et conformément au solide régime de contrôle des exportations du Canada, le ministre Champagne a suspendu le 5 octobre les permis d'exportation pertinents vers la Turquie afin de laisser



le temps d'évaluer la situation plus en détail. Cette mesure est susceptible d'avoir un impact négatif sur nos relations commerciales et politiques avec la Turquie.

Le fait que le Canada n'ait pas condamné publiquement les actions de l'Azerbaïdjan ou de la Turquie dans le conflit [REDACTED] e gouvernement arménien. Cependant, après avoir suspendu les permis d'exportation pertinents, la Turquie de son côté soupçonne probablement le Canada de ne pas être neutre.

(Obligatoire)

Branch: ECE

Nom de famille : Brisson

Numéro de téléphone : 343-549-8297

Le plus haut niveau d'approbation : ECD

UD-MINA : comme suite à l'appel entre MINA et DMT hier soir, veuillez trouver ci-dessous et en annexe une analyse plus approfondie concernant la Turquie et les contrôles à l'exportation. Cela a été approuvé par DMT.

Résumé de la nature des produits de la liste du Groupe 2 dont les licences sont valides pour l'exportation vers la Turquie.

La Turquie est un acheteur important de marchandises et de technologies contrôlées du Canada. Diverses entreprises canadiennes participent aux différentes étapes de la fourniture et de l'approvisionnement de systèmes, de sous-systèmes, de pièces et de composants d'une gamme diversifiée de programmes militaires. On peut les classer dans les catégories suivantes :

- *Pièces, composants et accessoires pour les [REDACTED]*
- *Pièces, composants, avionique et autres accessoires pour diverses plateformes d'aéronefs fabriquées dans d'autres pays, y compris [REDACTED] ainsi que [REDACTED]*
- *Simulateurs de vol, ainsi que leurs pièces, composants et données techniques correspondants.*
- *Pièces, composants, sous-systèmes et données et assistance techniques connexes liés à la fabrication de satellites turcs (y compris les satellites militaires).*
- *Pièces, composants et sous-systèmes (y compris les appareils antibrouillage de GPS) devant être intégrés dans une variété de bombes, de roquettes, de missiles et d'autres munitions.*
- *Pièces, composants et données techniques devant être intégrés à divers véhicules blindés [REDACTED]*
- *Données et assistance techniques pour le développement [REDACTED]*
- *Outils et machines pour fabriquer des munitions et des cartouches de divers calibres.*
- *Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs et leurs pièces et composants.*
- *Moteurs-fusées et autres composants pour véhicules aériens sans pilote (UAV).*
- *Systèmes électro-optiques et infrarouges devant être intégrés à diverses plateformes aériennes (y compris les UAV).*
- *Équipement naval (y compris câbles et harnais d'arrêt pour le système d'extraction des hélicoptères, bouées acoustiques, modules divers, etc.) devant être intégré dans les navires de guerre et autres plateformes navales.*
- *Données et assistance techniques pour le développement et la construction d'une soufflerie (pour mettre à l'essai des aéronefs et des missiles).*
- *Perturbateurs d'EEI, et équipement de protection pour le personnel militaire.*

Vous trouverez ci-joint une liste simplifiée des licences délivrées pour des articles du groupe 2 destinés à la Turquie qui sont actuellement valides. Le tableau comprend également les licences de Wescam maintenant suspendues (en rouge).

Depuis 2016 (avant et après la période visée en 2019), le nombre de caméras de Wescam qui ont été expédiées, qui n'ont pas encore été expédiées et qui n'ont pas été expédiées. S'il n'est pas possible d'avoir un nombre exact, une estimation fiable serait utile, accompagnée des restrictions connexes.

Nombre total de caméras Wescam exportées vers la Turquie depuis 2016, et de caméras qui n'ont pas encore été exportées.

Exportées		Pas encore exportées	
Nouvelles	Réparées	Nouvelles	Réparées

Remarques

- Les quantités ci-dessus concernent uniquement les systèmes complets de surveillance de Wescam et ne portent pas sur des pièces et des composantes des systèmes de surveillance.
- Les caméras exportées couvrent les exportations depuis 2016 (exportations avant et après 2019).
- Les quantités « pas encore exportées » se rapportent uniquement aux licences valides de Wescam (maintenant suspendues), car ces caméras pourraient toujours être exportées si la suspension était levée.
- * Il s'agit du nombre de caméras que l'exportateur serait autorisé à exporter en vertu de sa licence d'exportation. Ce nombre pourrait représenter les caméras prêtes à être exportées et les caméras en cours de production ou à produire. La suspension de la licence empêche l'exportateur d'exporter ces caméras.
- ** Il s'agit du nombre de caméras réparées dont l'exportation serait permise. Notre système ne nous permet pas de déterminer si ces caméras se trouvent au Canada ou si elles sont toujours entre les mains de l'utilisateur final. La suspension de la licence empêche ces caméras d'être exportées. Il est peu probable que l'utilisateur final envoie les caméras en sa possession pour les faire réparer au Canada pendant la suspension, étant donné qu'il ne pourrait pas les récupérer par la suite.

Profil des exportations canadiennes de produits militaires vers la Turquie au cours des 5 dernières années.

Un résumé et des précisions sont fournis dans la seconde pièce jointe. Depuis 2014, les principales sous-catégories de produits exportés vers la Turquie ont été le « matériel d'imagerie ou de contre-mesures » (article 2-15 de la LMTEC) pour une valeur de 230 703 300 \$; le « matériel de conduite de tir et matériel d'alerte et d'avertissement connexe » (article 2-5 de la LMTEC) pour une valeur de 161 555 998 \$; et le « matériel électronique, véhicules spatiaux » (article 2-11 de la LMTEC) pour une valeur de 55 049 592 \$.

Andrew et Julien, pouvez-vous vérifier le langage politique? En particulier dans le premier paragraphe, car je ne suis pas certaine qu'on parle encore uniquement de point de contact?

c/MINA n'aimera pas les références aux « côtés ».

Le dernier paragraphe est celui que j'ai proposé hier, et j'espère qu'il sera retenu, car il pourrait être bien pire.

Merci!

Director, Eastern Europe and Eurasia
Cellulaire : 613-462-2747

Début du message transféré :

De : "Phan, Trinh -LCCA"

Envoyé : 2 octobre 2020 at 11:38:25 PM EDT

À : "Anand, Shalini -TIE" , "Grant, Alison -ECE" , "Thompson, Kevin -JLTA" , "Gosselin, Catherine -TIR" , "Gagnon, Felix -JLTA" , "Kang, Rosa -JLTA"

Cc : "Turner, Andrew -ECE" , "Akkouche, Kamiliya -ECE" , "Roy Marcoux, Marie Eve -TIE" , "Sharma, Vikas -LCC" , "Samaan, Valérie -LCF"

Objet : Chemin critique?

Bonsoir,

Mes excuses pour la demande de ce week-end. Veuillez trouver en pièce jointe la version préliminaire de la déclaration, pour que votre équipe puisse donner ses commentaires. Je vous saurais gré de bien vouloir m'envoyer votre rétroaction d'ici 17 h demain (samedi), si possible.

Merci à l'avance.

Trinh

De : Anand, Shalini -TIE

Envoyé : 2 octobre 2020 8:02 PM

À : Grant, Alison -ECE ; Thompson, Kevin -JLTA ; Mawani, Aliya -MINA ; Gosselin, Catherine -TIR ; Gagnon, Felix -JLTA ; Kang, Rosa -JLTA

Cc : Turner, Andrew -ECE ; Boileau, Guy -DMT ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Clark, Nancy -USS -DMA ; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE ; Sharma, Vikas -LCC ; Samaan, Valérie -LCF ; Phan, Trinh -LCCA

Objet : Chemin critique?

J'inclus Trinh Phan.

De : Anand, Shalini -TIE

Envoyé : 2 octobre 2020 7:36 PM

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA

<Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>;

Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Kang, Rosa -JLTA <Rosa.Kang@international.gc.ca>
Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Sharma, Vikas -LCC <Vikas.Sharma@international.gc.ca>; Samaan, Valérie -LCF <Valerie.Samaan@international.gc.ca>
Objet : Chemin critique?

J'aime cette démarche, car elle ne pose aucun problème du point de vue du caractère confidentiel des renseignements commerciaux [REDACTED]

TIR et les Communications pourraient avoir des commentaires additionnels à formuler.

De : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>
Envoyé : 2 octobre 2020 7:27 PM
À : Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>; Kang, Rosa -JLTA <Rosa.Kang@international.gc.ca>
Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE <MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Sharma, Vikas -LCC <Vikas.Sharma@international.gc.ca>; Samaan, Valérie -LCF <Valerie.Samaan@international.gc.ca>
Objet : Chemin critique?

Si nous pouvons trouver une façon d'éviter de publier une déclaration, ce serait grandement préférable pour les relations avec la Turquie.

Peut-être qu'il pourrait simplement s'agir de publier des infocapsules qui diraient ceci :

« En raison des hostilités actuelles entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, le ministre Champagne a décidé de suspendre un certain nombre de licences relatives à un nombre précis de produits contrôlés, pour permettre la réalisation d'une enquête afin que l'on s'assure que les produits en question ne soient pas utilisés dans le conflit. En raison du caractère confidentiel des renseignements commerciaux, nous ne pouvons en dire davantage en ce moment. » [traduction]

Ce serait idéal de mon point de vue (Turquie) [REDACTED]

De : Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>
Envoyé : 2 octobre 2020 7:21 PM
À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR

<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Gagnon, Felix -JLTA <Felix.Gagnon@international.gc.ca>;
Kang, Rosa -JLTA <Rosa.Kang@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT
<Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>;
Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE
<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; Sharma, Vikas -LCC <Vikas.Sharma@international.gc.ca>;
Samaan, Valérie -LCF <Valerie.Samaan@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE
<Alison.Grant@international.gc.ca>

Objet : Chemin critique?

D'accord.

Autre point, qui ne doit pas nécessairement être ajouté à la liste ci-dessous : je tiens à être à l'aise du point de vue légal, avec le fait que l'on puisse annoncer publiquement que nous suspendons des licences délivrées à une entreprise en particulier, sans violer le caractère confidentiel des renseignements commerciaux.

Si nous sommes mal à l'aise, du point de vue du caractère confidentiel des renseignements commerciaux, de parler publiquement de licences que nous avons délivrées ou non, ne serions-nous pas autant mal à l'aise de parler des cas où nous avons suspendus des licences préexistantes? Des suspensions applicables à des pays sont une chose, mais des suspensions applicables à des entreprises précises, c'en est une autre.

Quelqu'un se souvient-il si le Ministère avait annoncé publiquement la suspension des licences de Terradyne en 2017?

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2020 7:06 PM

À : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE
<Alison.Grant@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>;
Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR
<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT
<Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>;
Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE
<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-
Unit@international.gc.ca>; Sharma, Vikas -LCC <Vikas.Sharma@international.gc.ca>; Samaan, Valérie -
LCF <Valerie.Samaan@international.gc.ca>

Objet : Chemin critique?

Je viens de relever un autre élément dans mes notes, aux fins de suivi par JLT/PER, et je l'ai ajouté ci-dessous. En espérant que nous ayons tout relevé.

Cordialement,

S.

De : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2020 6:53 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE

<Alison.Grant@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>;
Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR
<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT
<Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>;
Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE
<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-
Unit@international.gc.ca>; Sharma, Vikas -LCC <Vikas.Sharma@international.gc.ca>; Samaan, Valérie -
LCF <Valerie.Samaan@international.gc.ca>

Objet : Chemin critique?

J'ai ajouté de nouveau LCC et j'ajoute LCF pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde.

De : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2020 6:51 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Grant, Alison -ECE
<Alison.Grant@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>;
Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR
<Catherine.Gosselin@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT
<Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>;
Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE
<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>; *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-
Unit@international.gc.ca>

Objet : Chemin critique?

J'inclus le reste de l'Unité de liaison ministérielle.

De : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2020 6:12 PM

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR
<Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>;
Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA
<Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche,
Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Clark, Nancy -USS -DMA
<Nancy.Clark@international.gc.ca>; Roy Marcoux, Marie Eve -TIE
<MarieEve.RoyMarcoux@international.gc.ca>

Objet : Chemin critique?

Bonjour Alison,

C'est un excellent début. Merci! J'ai inscrit quelques éléments manquants dans la liste ci-dessous.

Cordialement,

S.

De : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>

Envoyé : 2 octobre 2020 5:56 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Thompson, Kevin -JLTA <Kevin.Thompson@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>

Cc : Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>; Boileau, Guy -DMT <Guy.Boileau@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Clark, Nancy -USS -DMA <Nancy.Clark@international.gc.ca>

Objet : Chemin critique?

Importance : Élevée

Shalini, Kevin, Kevin et Catherine,

À la suite de la séance d'information avec MINA, voici une ébauche de chemin critique. Pouvez-vous ajouter les éléments manquants ou l'améliorer? Merci! Je ne sais pas qui d'autre pourrait vouloir participer à cet effort, alors sentez-vous à l'aise d'inclure d'autres personnes à la discussion. J'ai manqué beaucoup d'informations, car j'étais au bout de la table avec Shalini, Aliya et Kevin et je n'ai pas pu entendre ce qui a été convenu par le ministre et le personnel.

Alison

Suivi de la séance d'information de MINA sur les drones turcs -- Prochaines étapes

Mesures immédiates :

- 1) [REDACTED] et informer les entreprises (après l'approbation des lettres par les services juridiques et l'autorisation de c/MINA). (TIE)
- 2) Soumettre au ministre la question à savoir [REDACTED] (TIE)

Mesures à prendre lundi :

- 1) Communications avec la Turquie.
 - Il y a [REDACTED] licences valides de Wescam L3 évaluées à plus de [REDACTED] que le ministre cherche à suspendre.
 - Compte tenu des incidences considérables que la suspension de ces licences aura sur nos relations avec la Turquie, il est important que les communications avec les représentants turcs puissent servir à leur donner un préavis et à leur faire part de nos préoccupations avant toute annonce dans les médias.
 - Nous recommandons que ces communications avec la Turquie aient lieu entre MINA et son homologue lundi matin, étant donné qu'ils entretiennent une bonne relation interpersonnelle, et compte tenu du fait que la Turquie ressent actuellement une certaine frustration à l'endroit du Canada au sujet d'autres dossiers (affaires consulaires).

- Sinon, une démarche diplomatique sera entreprise par EGM/Sandra McCardell auprès de l'ambassadeur de la Turquie à Ottawa dès que possible lundi.
- 2) Le MDN demandera à consulter les responsables de l'armée turque au sujet de l'utilisation finale des UAV équipés de technologie canadienne de L3 Wescam. (IGR)
- 3) L3 Wescam devra être informé de la suspension, et la suspension devra être inscrite dans le système.
- 4) Un communiqué doit être publié au sujet de la suspension de licences octroyées à L3 Wescam pour l'exportation de produits vers la Turquie.
 - Le Secteur I doit fournir davantage d'information pour répondre à la question de MINA à propos des renseignements sur les licences d'exportation après que les produits ont été expédiés (TIE peut ajouter une phrase pour expliquer que lorsque l'on reçoit des renseignements, on les étudie et on recommande la suspension ou l'annulation de licences, comme nous l'avons fait récemment dans un autre dossier.)

Autres mesures :

- 1) On demande que l'attaché militaire à ANKRA communique avec ses homologues [redacted] et [redacted] pour vérifier et confirmer que les UAV turcs sont équipés de pièces provenant de leurs pays respectifs.
- 2) [redacted]
- 3) TIE renverra les demandes de licences de L3 pour la Turquie qui sont examinées aux partenaires de consultation pour obtenir plus de renseignements, compte tenu du changement dans la situation.
- 4) [redacted]

Déclaration

Déclaration du ministre Champagne sur la suspension des licences d'exportation

Le xx octobre 2020 – Ottawa (Ontario) – Affaires mondiales Canada

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères, a fait aujourd'hui la déclaration suivante :

« Le Canada continue d'être préoccupé par le conflit persistant entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan le long de la ligne de contact dans la zone de conflit du Haut-Karabakh, qui se traduit par le bombardement de colonies et des pertes civiles.

Nous demandons à tous de prendre les mesures nécessaires afin de stabiliser la situation au sol et répétons qu'il n'y a aucune autre possibilité. Il faut négocier pacifiquement et trouver une solution au conflit.

En tant que partie au Traité sur le commerce des armes, le Canada s'engage à participer à la lutte contre le commerce illicite des armes et à la protection de vies humaines. En raison des hostilités persistantes, le Canada a décidé de suspendre un certain nombre de licences d'exportation pour des marchandises contrôlées précises, pour donner le temps aux enquêtes de déterminer si elles sont utilisées ou non dans le conflit. »

Personnes-ressources

Syrine Khoury
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires étrangères
Syrine.Khoury@international.gc.ca

Service des relations avec les médias
Affaires mondiales Canada
343-203-7700
media@international.gc.ca
Suivez-nous sur Twitter : [@CanadaPE](https://twitter.com/CanadaPE)
Aimez-nous sur Facebook : [La politique étrangère du Canada – Affaires mondiales Canada](https://www.facebook.com/La-politique-etrangere-du-Canada-Affaires-mondiales-Canada)

Pour vos dossiers sur [REDACTED] et les drones et les exportations.

Directrice, Europe de l'Est et Eurasie

Cellulaire : 613-462-2747

Début du message transféré :

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Reda,

À diffuser svp.

david

Discussion du 26 octobre avec l'ambassadrice LeClaire/MOSCO

Représentation : l'ambassadrice LeClaire a indiqué que

L'approbation rapide du consul honoraire par c/MINA, et dont la nomination devait être approuvée aujourd'hui par CFM, nous procurera une présence sur le terrain après une longue absence pour des motifs connus de tous.

MOSCO peut établir un calendrier de visites plus fréquentes à Erevan par le CDM et les agents du SPED une fois que la crise de la COVID se calmera.

il pourrait aussi être envisageable d'affecter du personnel de MOSCO pour une plus longue période afin de fournir un soutien consulaire, spécialement si le conflit perdure au-delà de la pandémie de COVID

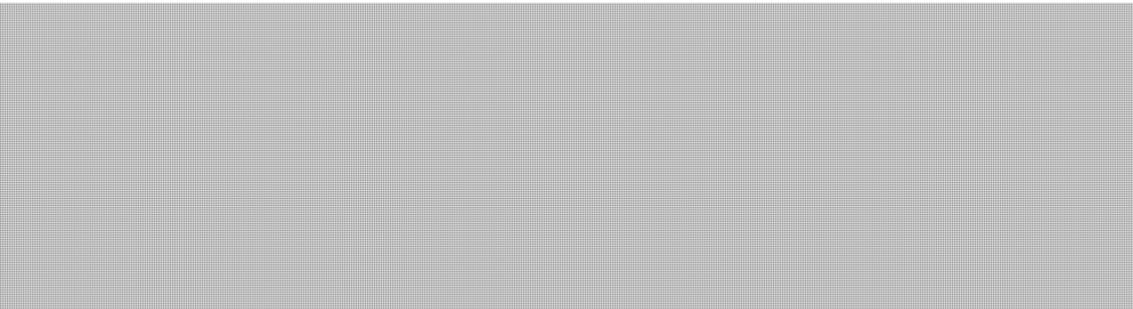
Les fonctions qui auraient relevé d'un envoyé spécial seraient remplies par l'ambassadrice et son personnel dans le cadre de leur travail concernant l'Arménie.

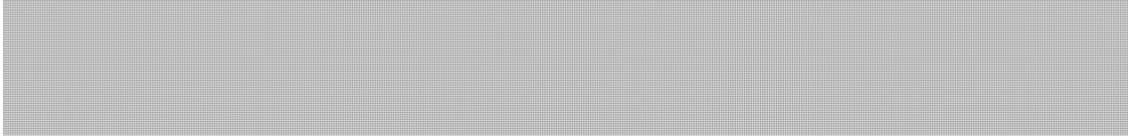
Discussion du 26 octobre avec l'ambassadeur de Turquie Uras : il a indiqué

Drones [REDACTED]

La suspension des licences le 16 octobre a constitué une déception étant donné les progrès accomplis à la suite de l'assouplissement des procédures en avril, après l'interruption des exportations d'articles du Groupe 2 en octobre 2019.

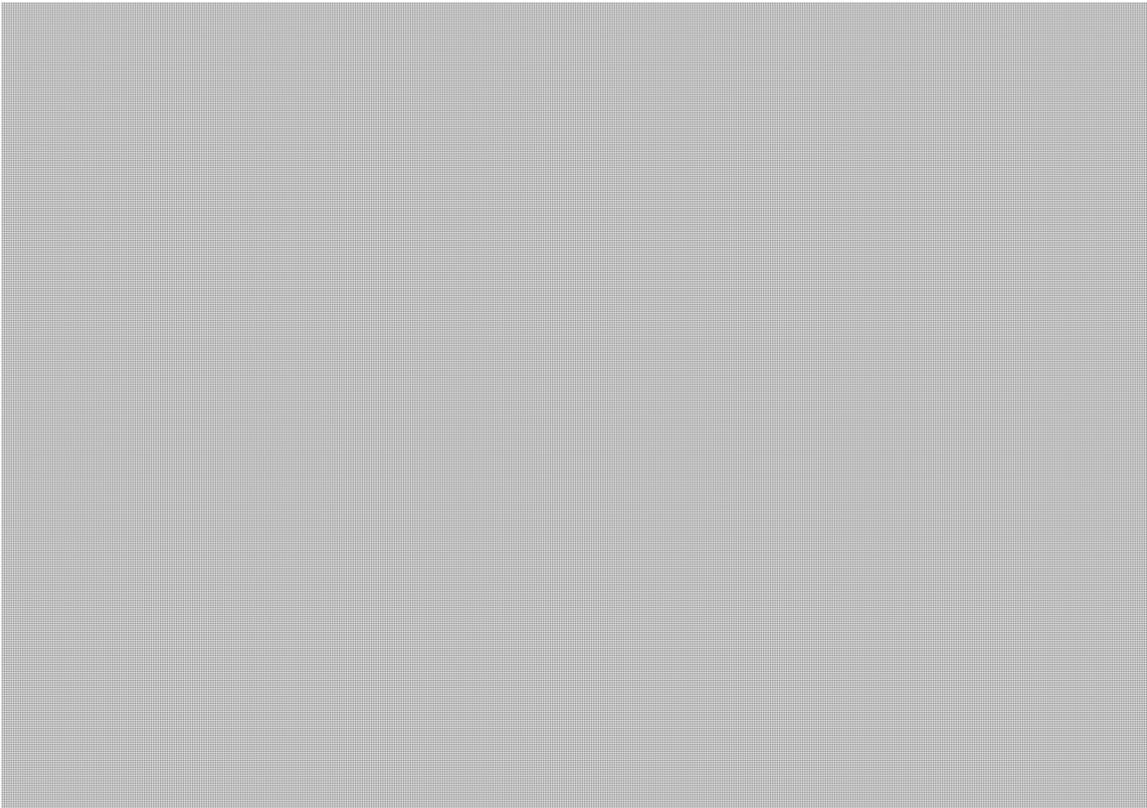
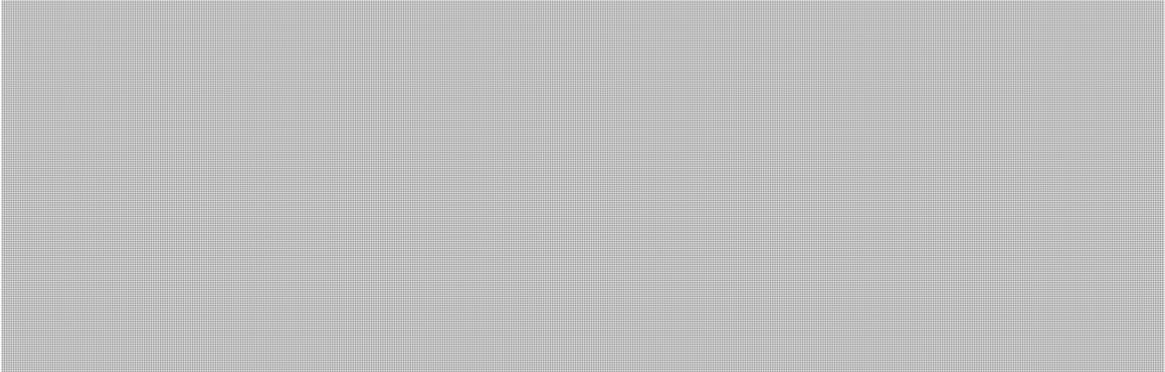
Il s'agit d'une situation particulièrement regrettable dans le cas d'un allié de l'OTAN.





Discussions au niveau de la défense

ECD a souligné qu'il était dans l'intérêt de tous de s'assurer de la véracité des faits dès que possible et indiqué que nos demandes d'information et de pourparlers au niveau de la défense (transmise par notre ADC à Ankara) sur l'utilisation de matériel canadien



[REDACTED]

[REDACTED]

david

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Rebonjour!

Vous y pensiez probablement déjà, mais je voulais seulement signaler que c/MINA est très désireux d'obtenir dans les meilleurs délais la transcription de l'entretien téléphonique qui était prévu entre ECD et le CDM turc, ainsi que des discussions du CDM d'ANKRA avec les hauts responsables du MAE.

Merci beaucoup!

Reda (sur appel pour l'Unité de liaison ministérielle de MINA)

Cellulaire : 613-404-7244

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Tout à fait, merci Alison.

Étant donné la nature des discussions au niveau de la défense, nous estimons qu'il pourrait falloir les tenir dans une salle sécurisée.

Aliya s'occupera de cela demain pour l'Unité de liaison ministérielle.

Reda (sur appel pour l'Unité de liaison ministérielle de MINA)

Cellulaire : 613-404-7244

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Reda – nous donnerons une réponse demain.

Pour clarifier les choses, cela semble un suivi au sujet de la réponse de la Turquie quant aux consultations au niveau de la défense.

Alison

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Bonjour,

Je m'excuse de vous écrire en plein dimanche (cette tâche peut attendre à lundi matin). c/MINA souhaiterait obtenir dès que possible une mise à jour sur l'avancement de l'enquête.

Si vous estimez qu'une telle mise à jour devrait avoir lieu dans une salle sécurisée, un membre du personnel exonéré de c/MINA est prêt à venir en personne, alors faites-nous le savoir et

l'Unité de liaison ministérielle de MINA enverra les invitations pour une réunion dans une salle sécurisée.

Si un courriel (ou courriel chiffré) est suffisant, en fonction de l'information que vous auriez à communiquer demain, prière de nous envoyer votre mise à jour dès que possible demain.

Merci mille fois!!

Reda (sur appel pour l'Unité de liaison ministérielle de MINA)

Cellulaire : 613-404-7244

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Merci Guy (et les autres).

Communiqué à c/MINA.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Bonjour Emily – DMT accepte la recommandation formulée dans le message d'Alison.

Prêt à transmettre à c/MINA.

GuyB.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Je recommande d'attendre pour voir quel sera l'effet du plaidoyer fait par le CDM et ici auprès de l'ambassade de Turquie.

J'ai fait valoir ce point aujourd'hui auprès du CDM adjoint turc et souligné la nécessité de discussions au niveau de la défense pour faire avancer le dossier.

Le CDM communique le même message aux homologues du MAE à Ankara et se réjouit de l'offre du président Erdogan de fournir de l'information, qu'il a faite lors de son entretien téléphonique avec notre PM vendredi dernier.

Cette information pourrait être transmise dans le cadre de ces discussions au niveau de la défense.

Réévaluons nos options dans quelques jours si aucun progrès n'a été fait.

Alison

Directrice, Europe de l'Est et Eurasie

Cellulaire : 613-462-2747

Le 21 oct. 2020, à 18 h 53, Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca> a écrit :

Aliya

Pour bien clarifier les choses et assurer que c/MINA comprend : nous n'avons aucun problème pour *communiquer avec les militaires turcs, en tant que tel.

Nos liens avec eux sont profonds et diversifiés.

Mais, à cet égard, peut-être que d'autres personnes auront des idées sur la façon dont c/MINA pourrait aider à persuader les responsables turcs de se montrer un peu plus ouverts...

KH

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Bonjour à tous,

Merci beaucoup d'avoir préparé cette mise à jour utile.

c/MINA a pris note des tentatives répétées d'engager des discussions avec les militaires turcs et souhaite savoir si le Ministère estime que MINA ou son cabinet pourrait contribuer à établir ce lien sur le plan de la défense – ou s'il y aurait d'autres façons pour eux d'être utiles?

Merci à l'avance de vos avis.

Merci!

Aliya

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Chers collègues, DMT a approuvé le rapport, qui a été communiqué à c/MINA (copié-collé ci-dessous).

Merci encore.

Nous vous remercions d'avance de nous tenir au courant des mises à jour, afin que USS, DMT et c/MINA disposent des toutes dernières informations.

GuyB.

L'attaché de défense à ANKRA a tenté à plusieurs reprises d'amener les forces armées turques à engager des discussions.

On ne s'attend pas à une réponse détaillée de sitôt.

Le chef de mission à ANKRA communiquera avec le MAE turc afin de souligner l'importance des pourparlers sur le plan de la défense pour faire avancer ce dossier.

Bien qu'il soit impossible de vérifier indépendamment la situation sur place (la mission de surveillance de l'OSCE est suspendue depuis des mois en raison de la COVID), INA continuera de faire rapport sur tous les plus récents renseignements.

La plus récente vidéo de drones abattus (si elle est authentique) semble assurément montrer un UAV TB-2 muni [REDACTED]

Le Ministère effectue un suivi auprès d'autres pays qui pourraient fournir des pièces ou de la technologie liées aux drones à la Turquie et à l'Azerbaïdjan afin d'obtenir plus d'information, y compris auprès [REDACTED]

L'attaché de défense à ANKRA rapporte que, selon ses contacts, [REDACTED] aurait suspendu toute exportation liée aux UAV (elle continuerait à fournir des pièces de rechange et des composantes liées [REDACTED])

Bien que [REDACTED] n'ait pas encore répondu, il semble que [REDACTED] sont utilisés dans les drones turcs. Toutefois, ces moteurs ne sont pas un article contrôlé, un article de défense, ni un article à double usage.

Si aucun autre renseignement n'est disponible, le Ministère pourrait communiquer avec l'entreprise pour obtenir son avis et son évaluation de la vidéo.

JLTA, PER et les directions géographiques concernées évaluent la situation en ce qui concerne les drones turcs en Libye.

Tous les partenaires consultés nous ont fait savoir qu'ils ne disposaient pour l'instant d'aucune information additionnelle nous incitant à suspendre toute licence supplémentaire qui serait encore valide pour la Turquie.

AMC et d'autres ministères travaillent à un examen de la situation et ont suspendu les licences en question, en vue de fournir à MINA des avis concertés sur les options et les prochaines étapes.

En ce qui concerne [REDACTED] les entreprises avaient déjà expédié les articles conformément à ces licences, donc aucune mesure urgente n'est requise.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Bonjour Guy,

Vous trouverez ci-dessous un rapport sur la situation actuelle, ainsi que la version mise à jour du chemin critique.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Andrew

L'attaché de défense à ANKRA a entrepris des démarches auprès des forces armées turques, mais n'a pas encore reçu de réponse.

Le chef de mission à ANKRA communiquera avec le MAE turc afin de souligner l'importance des pourparlers sur le plan de la défense pour faire avancer ce dossier.

Bien qu'il soit impossible de vérifier indépendamment la situation sur place (la mission de surveillance de l'OSCE est suspendue depuis des mois en raison de la COVID), INA continuera de faire rapport sur tous les plus récents renseignements.

La plus récente vidéo de drones abattus (si elle est authentique) semble assurément montrer un UAV TB-2 muni [REDACTED]

Le Ministère effectue un suivi auprès d'autres pays qui pourraient fournir des pièces ou de la technologie liées aux drones à la Turquie et à l'Azerbaïdjan afin d'obtenir plus d'information, y compris auprès [REDACTED]

L'attaché de défense à ANKRA rapporte que, selon ses contacts, [REDACTED] aurait suspendu toute exportation liée aux véhicules aériens sans pilote (elle continuerait à fournir des pièces de rechange et des composantes liées [REDACTED])

Bien que [REDACTED] n'ait pas encore répondu, il semble que [REDACTED] sont utilisés dans les drones turcs. Toutefois, ces moteurs ne sont pas un article contrôlé, un article de défense, ni un article à double usage.

Si aucun autre renseignement n'est disponible, le Ministère pourrait communiquer avec l'entreprise pour obtenir son avis et son évaluation de la vidéo.

JLTA, PER et les directions géographiques concernées évaluent la situation en ce qui concerne les drones turcs en Libye.

Tous les partenaires consultés nous ont fait savoir qu'ils ne disposaient pour l'instant d'aucune information additionnelle nous incitant à suspendre toute licence supplémentaire qui serait encore valide pour la Turquie.

AMC et d'autres ministères travaillent à un examen de la situation et ont suspendu les licences en question, en vue de fournir à MINA des avis concertés sur les options et les prochaines étapes.

En ce qui concerne [REDACTED] les entreprises avaient déjà expédié les articles conformément à ces licences, donc aucune mesure urgente n'est requise.

Suivi de la séance d'information de MINA sur les drones turcs -- Prochaines étapes

Pour suivi immédiat :

[REDACTED] et informer les entreprises (après l'approbation des lettres par les services juridiques et l'autorisation de c/MINA) — fait

Soumettre au ministre la question de savoir [REDACTED] afin de suspendre les exportations canadiennes de biens contrôlés vers la zone de conflit – fait

Mesures à prendre lundi

Discussion avec la Turquie.

Recommandation pour MINA : Une démarche visant la Turquie devrait être entreprise par MINA auprès de son homologue lundi en raison de leur bonne relation personnelle et de leur récente discussion sur les exportations, ce qui permettrait de connaître l'opinion de la Turquie sur les événements dans la région (Haut-Karabakh, Méditerranée orientale).

Orientation de MINA demandée pour la fin de semaine – Des points à soulever seront préparés cette fin de semaine si MINA accepte. - fait

Si MINA ne souhaite pas aller de l'avant avec cette recommandation, une démarche diplomatique sera entreprise par EGM/Sandra McCardell auprès de l'ambassadeur de la Turquie à Ottawa dès que possible lundi. – fait

Comme la suspension de ces licences et la publication d'une déclaration à ce sujet auront d'importantes incidences sur nos relations avec la Turquie, il est primordial de nouer un dialogue avec le pays avant toute annonce dans les médias.

Il y a [redacted] licences valides de [redacted] évaluées à plus de [redacted] que le ministre cherche à suspendre. - fait

Les responsables (IFM) demandent que le MDN tienne des consultations avec les militaires turcs à propos de l'utilisation finale des UAV équipés de [redacted] (possiblement par l'entremise de l'attaché de défense à Ankara) – demandé, on fait le suivi

Les responsables (TIE) informent [redacted] de la suspension, et suspension à faire dans le système – fait

Communications sur les suspensions diffusées.

La publication d'une déclaration qui mentionne un produit ou une entreprise en particulier poserait probablement des problèmes liés au caractère confidentiel des renseignements commerciaux.

Il existe aussi des préoccupations au sujet de l'impact négatif sur nos relations bilatérales que pourrait avoir une déclaration faisant référence à la Turquie.

Le document de communication sera rédigé en tenant compte de ces préoccupations. - fait

Autres mesures :

Les responsables (ECE) demandent à ANKRA de communiquer avec les homologues [redacted] et [redacted] pour confirmer avec certitude la présence de leurs composants dans les UAV turcs – fait, on attend la réponse de [redacted]

Les responsables (TIE) renverront les demandes de licences de [redacted] pour la Turquie qui sont examinées aux partenaires de consultation pour obtenir plus de renseignements, compte tenu du changement dans la situation - fait



Les responsables (TIE) doivent fournir davantage d'information pour répondre à la question de MINA à propos des renseignements sur les licences d'exportation après leur envoi (appuyés par IND) – suivi en cours

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Guy – ce sera prêt très bientôt, toutes mes excuses pour le retard dans la mise en commun des points, nous avons tous pris part à différentes réunions.

Alison

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Merci Shalini. Nous avons besoin d'un rapport à l'intention de c/MINA sur l'Azerbaïdjan; vos commentaires d'hier devraient donc se trouver dans le rapport consolidé demandé.

J'aurais également dû mentionner le point de DMT précisant qu'il « devait y avoir eu des communications entre les forces militaires et aussi d'autres fournisseurs possibles [REDACTED] par exemple ».

Kevin, Jonathan, Alison, j'imagine que ceci est en cours de compilation et que nous pourrions le recevoir bientôt aujourd'hui?

Merci.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Guy, je vais laisser les collègues du Secteur I répondre à vos deux points ci-dessous, car ils sont responsables des rapports de renseignements.

La rétroaction d'hier de TIE n'a pas changé, ce qui, je pense, répond un peu à la première question.

À l'égard du point 2, je coordonne le tout avec le Secteur I, et TIE contactera au besoin l'entreprise pour soutenir les efforts visant à confirmer si le contenu photo/vidéo dans le gazouillis montre des éléments [REDACTED]

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Chers collègues, Voici un suivi rapide de cette demande pour un rapport consolidé sur l'Azerbaïdjan : 1) avons-nous des renseignements sur la question des marchandises militaires destinées à la Turquie qui pourraient se trouver en Azerbaïdjan; et 2) le gazouillis que MINA a envoyé à DMT la nuit dernière (voir ci-dessous).

Pouvons-nous nous attendre à ce que le rapport soit transmis aux BSM dans la prochaine heure?

Merci.

GuyB.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Chers collègues, Je m'excuse de vous envoyer un autre message ce soir, en plus des informations demandées ci-dessous, DMT a demandé à ce que le rapport présente également des renseignements sur ce que nous savons (et sur ce que nous ne savons pas encore et sur ce que nous faisons pour nous renseigner) sur les unités de défense aérienne des Forces armées du Haut-Karabagh qui ont abattu des UAV de l'Azerbaïdjan.

Voir ci-dessous le gazouillis que MINA vient de transmettre à DMT à ce sujet.

Merci encore d'envoyer le rapport consolidé d'ici demain midi aux fins de l'approbation de DMT.

<< Fichier : IMG_5681.png >>

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Je me réjouis de voir que tous ceux qui devraient être en copie le sont maintenant (y compris c/USS que je j'ai mis en copie).

Je demande aux Secteurs I et E de bien vouloir coordonner une seule réponse ou un seul rapport pour demain midi, portant sur nos efforts jusqu'à maintenant et sur les prochaines étapes. Après quoi nous chercherons à obtenir l'approbation de DMT, puis présenterons le document à c/MINA.

Merci à tous

GuyB.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Ajout d'INA sur la question de la collecte et de l'évaluation des renseignements (voir la ligne surlignée ci-dessous).

Je vais laisser INA répondre, mais à ce que je comprends, une évaluation d'envergure a eu lieu, portant en particulier sur la probabilité que des UAV turcs aient été utilisés par l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh.

Concernant les contacts au niveau de la défense, l'ADC à ANKRA a soumis une note verbale au ministère de la Défense de la Turquie le 9 octobre, sollicitant une réunion de toute urgence.

La note verbale précise que nous cherchons à obtenir des informations spécifiques sur la possible réexportation de pièces d'UAV par la Turquie à l'Azerbaïdjan, suite à des articles parus dans les médias turcs et à la décision de MINA de suspendre certaines licences d'exportation.

Nous avons fourni à l'ADC les renseignements détaillés pour l'aider dans ses démarches.

L'ADC a présenté trois demandes d'information supplémentaire (jeudi, vendredi et aujourd'hui).

La semaine dernière, on lui a dit que les forces armées turques préparaient les réponses à ses questions et qu'il serait convoqué à une réunion lorsque celles-ci seraient prêtes.

Cependant, il a été informé aujourd'hui qu'il s'agit d'un « sujet très délicat » et qu'une réponse ou une invitation à une réunion « n'aurait pas lieu avant un certain temps ».

Il convient de noter que les Turcs ne seront probablement pas très enclins à coopérer avec nous en ce moment, en ce qui concerne le partage de renseignements sur ce dossier.

Nous pouvons continuer à faire pression mais, au point où nous en sommes, il ne faut probablement plus nous attendre à une réponse rapide et détaillée des forces armées ou du ministère de la Défense de la Turquie.

KH

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Absolument, il faudrait mettre Kevin, David et Alison, des Secteurs I et E respectivement, au fait de la situation. Les deux questions/problèmes de DMT sont du ressort de leurs équipes (je ne les ai pas inclus dans mon dernier message par inadvertance - Outlook me fait des misères).

D'après mes souvenirs d'une mise à jour du Secteur I, l'attaché militaire en Turquie a tenté, en vain, d'entreprendre une démarche.

Cela dit, je comprends que l'attaché militaire a communiqué avec des pays d'optique commune pour savoir comment ils gèrent les exportations d'UAV en Turquie.

Kevin Hamilton devra confirmer et sera mieux placé pour répondre à vos deux messages ci-dessous.

J'ajouterais que tout cela sera intégré à la note et à l'analyse qui figurent au point quatre ci-dessous, dont le Secteur T est responsable, avec un apport considérable du MDN, du Secteur I et du Secteur E.

J'espère que cela aide un peu.

Cordialement,

S.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Désolé pour le deuxième message, mais DMT vient tout juste de m'écrire pour me dire : « Il devait y avoir eu des communications entre les forces militaires et aussi d'autres fournisseurs possibles, l'Allemagne, par exemple ».

SVP m'indiquer si le Secteur E et le Secteur I doivent de nouveau être mis à contribution (et j'oubliais, c/USS aussi).

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Bonjour Shalini, merci pour cela.

Celui-ci a été diffusé à DMT.

En attendant, je crois savoir qu'il y a eu une correspondance entre MINA et la Turquie pour savoir si nous avons des renseignements sur la question des biens militaires destinés à la Turquie qui pourraient se trouver en Azerbaïdjan.

DMT a demandé qu'un rapport soit transmis à c/MINA demain à ce sujet, et que ce rapport indique précisément qui travaille à la collecte de renseignement et ce que nous savons et ne savons pas.

Je remarque que le Secteur E a été retiré de votre réponse.

Je vous prierais de bien vouloir me dire si vous préférez informer vous-même le Secteur E (et le Secteur I) ou que je réponde à tous pour ce message en incluant ces deux secteurs.

Les éléments fournis ci-après sont tirés d'une partie importante du rapport. Cependant, nous voulons savoir si les secteurs E et I et notre mission se sont penchés sur ce dossier ainsi que les renseignements recueillis jusqu'à présent (et les prochaines étapes).

Merci.

GuyB.

Objet : FW : Turquie : Questions de suivi de MINA (Azerbaïdjan)

Bonjour Guy,

Pour donner suite aux échanges ci-dessous, voici une courte mise à jour à l'intention de DMT et de c/DMT.

À deux reprises, nous avons transmis aux partenaires participant aux consultations la liste de toutes les licences d'exportation valides non échues délivrées à la Turquie afin qu'ils l'examinent d'un œil critique et qu'ils nous avisent s'ils disposent d'information ou de renseignements qui permettent de penser que nous devrions envisager de suspendre toute licence supplémentaire.

À ce jour, ils ont tous indiqué qu'ils n'avaient pas d'autres renseignements qui laissent penser que nous devrions suspendre d'autres licences vers la Turquie pour le moment.

Ils disposent désormais de cette liste et nous informeront s'ils reçoivent des renseignements modifiant la recommandation. (c/MINA est au courant)

En ce qui concerne les licences suspendues pour [REDACTED] le Secteur T travaille à l'échelle d'AMC et du gouvernement sur un examen de la situation et des licences en question en vue de fournir des conseils concertés à MINA sur les options et les prochaines étapes.

En ce qui concerne [REDACTED] les entreprises avaient déjà expédié les articles conformément à ces licences, donc aucune mesure urgente n'est requise. (c/MINA est au courant)

Tenez-moi au courant si vous avez besoin de plus de renseignements sur notre démarche.

Cordialement,

S.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA

Salut Marie-Ève et toute l'équipe, je voulais faire un suivi rapide au sujet du message ci-dessous.

Pensez-vous qu'une réponse d'ici la fin de la journée serait possible?

Merci.

GuyB.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA

Et TIR/Bastien

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA

Ajout d'ECE/Coleman à la conversation.

Objet : RE : Turquie : Questions de suivi de MINA

Salut Marie-Ève : Comme tu l'as vu, DMT a approuvé l'analyse, qui a maintenant été transmise à c/MINA.

DMT a demandé si nous pouvons maintenant vérifier si nous avons des raisons de croire que des marchandises militaires destinées à la Turquie pourraient se trouver en Azerbaïdjan.

DMT a précisément fait référence, par exemple, aux moteurs d'UAV du groupe 2-10.

Merci.

Objet : FW : Turquie : Questions de suivi de MINA

Bonjour Guy,

Tel que discuté, voici les réponses avec les changements demandés.

Fais-moi savoir si tu as des questions ou commentaires.

Marie-Ève

Objet : Turquie : Questions de suivi de MINA

Bonjour Shalini et Marie-Ève, mes excuses pour ce message tardif, DMT vient de recevoir un appel de MINA concernant la Turquie.

Il nous a été demandé de réaliser l'analyse suivante d'ici demain midi

Résumé de la nature des produits de la liste du Groupe 2 dont les licences sont valides pour l'exportation vers la Turquie, soumis à c/MINA aujourd'hui.

Il serait utile de faire ressortir le type de biens compris dans le tableau que vous avez réalisé et qui se trouve en annexe (p. ex.

DMT a demandé à titre d'exemple si les carabines sont incluses).

La Turquie est un acheteur important de marchandises et de technologies contrôlées du Canada.

Diverses entreprises canadiennes participent aux différentes étapes de la fourniture et de l'approvisionnement de systèmes, de sous-systèmes, de pièces et de composants d'une gamme diversifiée de programmes militaires.

On peut les classer dans les catégories suivantes

Pièces, composants et accessoires pour les [REDACTED]

Pièces, composants, avionique et autres accessoires pour diverses plateformes d'aéronefs fabriquées dans d'autres pays, y compris [REDACTED] ainsi [REDACTED]

Simulateurs de vol, ainsi que leurs pièces, composants et données techniques correspondants

Pièces, composants, sous-systèmes et données et assistance techniques connexes liés à la fabrication de satellites turcs (y compris les satellites militaires).

Pièces, composants et sous-systèmes (y compris les appareils antibrouillage de GPS) devant être intégrés dans une variété de bombes, de roquettes, de missiles et d'autres munitions.

Pièces, composants et données techniques devant être intégrés à divers véhicules blindés [REDACTED]

Données techniques et assistance pour le développement [REDACTED]

Outils et machines pour fabriquer des munitions et des cartouches de divers calibres

Lunettes de visée pour armes d'épaule, viseurs et leurs pièces et composants

Moteurs-fusées et autres composants pour véhicules aériens sans pilote (UAV)

Systèmes électro-optiques et infrarouges devant être intégrés à diverses plateformes aériennes (y compris les UAV).

Équipement naval (y compris câbles et harnais d'arrêt pour le système d'extraction des hélicoptères, bouées acoustiques, modules divers, etc.) devant être intégré dans les navires de guerre et autres plateformes navales.

Données techniques et assistance pour le développement et la construction d'une soufflerie (pour mettre à l'essai des aéronefs et des missiles).

Perturbateurs d'EEI, et équipement de protection pour le personnel militaire

Voici la liste des licences valides (et suspendues) portant sur des articles du Groupe 2 destinés à la Turquie, avec les changements demandés

Depuis 2016 (avant et après la période visée en 2019), nombre de caméras de Wescam qui ont été expédiées, qui n'ont pas encore été expédiées et qui n'ont pas été expédiées.

Comprendre que cela peut être difficile compte tenu des retours et des réparations.

S'il n'est pas possible d'avoir un nombre exact, une estimation fiable serait utile, accompagnée des restrictions connexes.

Nombre total de caméras Wescam exportées vers la Turquie depuis 2016, et de caméras qui n'ont pas encore été exportées.

Exportées

Pas encore exportées

Nouvelles

Réparées

Nouvelles

Réparées

Remarques

Les quantités ci-dessus concernent uniquement les systèmes complets de surveillance de Wescam et ne portent pas sur des pièces et des composantes des systèmes de surveillance.

Les caméras exportées couvrent les exportations depuis 2016 (exportations avant et après 2019).

Les quantités « pas encore exportées » se rapportent uniquement aux licences valides de Wescam (maintenant suspendues), car ces caméras pourraient toujours être exportées si la suspension était levée.

Il s'agit du nombre de caméras que l'exportateur serait autorisé à exporter en vertu de sa licence d'exportation.

Ce nombre pourrait représenter les caméras prêtes à être exportées et les caméras en cours de production ou à produire.

La suspension de la licence empêche l'exportateur d'exporter ces caméras.

Il s'agit du nombre de caméras réparées qui pourraient être exportées.

Notre système ne nous permet pas de déterminer si ces caméras se trouvent au Canada ou si elles sont toujours entre les mains de l'utilisateur final.

La suspension de la licence empêche ces caméras d'être exportées.

Il est peu probable que l'utilisateur final envoie les caméras en sa possession pour les faire réparer au Canada pendant la suspension, étant donné qu'il ne pourrait pas les récupérer par la suite.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir un profil du type d'exportations de marchandises militaires canadiennes vers la Turquie au cours des cinq dernières années (p. ex. si nous avons envoyé des VBL en Turquie).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'en faire part.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

Émirats arabes unis							
	29/09/2019			2-11.a, 2-21.a, 2-22.a, 6-11.A.3.b.3, 6-11.E.2, 6-11.D.2		<input type="checkbox"/> récepteurs <input type="checkbox"/> antennes anti-blocage, technologie et logiciel. <input type="checkbox"/> Utilisation finale : pour des démonstrations technologiques < aux clients potentiels. <input type="checkbox"/> Pays/organisation de l'utilisation finale : Turquie/forces armées turques <input type="checkbox"/> Condition(s) : rapport trimestriel <input type="checkbox"/> Consultations : consultations complètes, aucune préoccupation. <input type="checkbox"/> Exception : D – Les licences de ont été évoquées par le président Erdogan lors de son entretien téléphonique de janvier 2020 avec le premier ministre Trudeau. Cela démontre que les décisions entourant les licences liées aux programmes sensibles de l'industrie de la défense nationale de la Turquie sont suivies au plus haut niveau et	<input type="checkbox"/> I concur <input type="checkbox"/> I do not concur <input type="checkbox"/> I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;

b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés, ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);

c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;

d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

Turquie							
	25/11/2019	CAE Inc. (St-Jean-sur-Richelieu, Québec)		2-14, 2-21.a, 2-22.a		<input type="checkbox"/> Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger d'un an la date de validité de la licence (la licence a expiré le 31 janvier 2020; toutefois, étant donné qu'un examen était en cours, JLT/la Direction des services juridiques a indiqué que la licence pouvait être rétablie, si approuvée; elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). Exportation du matériel, des logiciels et de la technologie liés au programme des générateurs d'images	<input type="checkbox"/> I concur <input type="checkbox"/> I do not concur <input type="checkbox"/> I wish to discuss
						<input type="checkbox"/> Utilisation finale : pour le générateur d'images d'un simulateur de mission complète (pour la formation des pilotes).	
						<input type="checkbox"/> Pays utilisateur final/utilisateur final : Turquie/forces aériennes turques	
						<input type="checkbox"/> Condition(s) : rapport trimestriel	
						<input type="checkbox"/> Consultations : consultations complètes, aucune préoccupation.	

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;

b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);

c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;

d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

						<p>Exceptions : D – Les licences pour les articles utilisés par les forces armées turques sont souvent évoquées au plus haut niveau. Cela démontre que les décisions concernant les licences liées à l'armée turque sont suivies au plus haut niveau et que les décisions sur ces licences ont un impact direct sur les relations bilatérales avec un Allié de l'OTAN.</p> <p>Exceptions : E – Demandes de prolongation de licence d'exportation pour un projet existant ayant commencé avant le 19 octobre.</p>
--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit entre interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	25/11/2019	CAE Inc. (St-Jean-sur-Richelieu, Québec)		2-21.a, 2-22.a		<p>Description des articles : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger d'un an la date de validité de la licence (la licence a expiré le 31 janvier 2020; toutefois, étant donné qu'un examen était en cours, JLT/la Direction des services juridiques a indiqué que la licence pouvait être rétablie, si approuvée; elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification à partir de la date d'approbation). Pour l'exportation de logiciels et de technologies liés au programme de générateur d'images</p> <p>Utilisation finale : Les destinataires accéderont aux articles au moyen de leurs propres systèmes, pour fournir un soutien sur place aux forces aériennes turques (pour la formation des pilotes).</p>	<input checked="" type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;

b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);

c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;

d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

□ Pays utilisateur final/utilisateur final : Turquie

□ Condition(s) :

□ Consultations : Consultations complètes, aucune préoccupation.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

Exceptions : D – Les licences

pour les articles utilisés par les forces

armées turques sont souvent évoquées

au plus haut niveau. Cela démontre que les

décisions concernant les licences liées à l'armée

turque sont suivies au plus haut niveau et

que les décisions sur ces licences ont un

impact direct sur les relations bilatérales avec un

Allié de l'OTAN.

Exception E – Demandes de licence

d'exportation pour la prolongation d'une licence

existante, antérieure au 19 octobre.

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;

b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);

c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;

d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou défense;

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

--	--	--	--	--	--	--	--

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

				2-22.a		<input type="checkbox"/> Description des articles <input type="checkbox"/> Utilisation finale : <input type="checkbox"/> Pays utilisateur final/utilisateur final : <input type="checkbox"/> Condition(s) : <input type="checkbox"/> Consultations :	<input type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss
						<p>JLT/la Direction des services juridiques a indiqué que la licence pourrait être rétablie, si approuvée; elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation).</p> <p>de</p> <p>Turquie/armée turque.</p> <p>Consultations : Consultations accélérées avec le MDN et le GEO; aucune objection n'a été soulevée.</p>	

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

						Exceptions : E – Demandes de licences d'exportation pour la prolongation d'une licence existante antérieure au 19 octobre.	
--	--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	30/08/2019	GENERAL DYNAMICS ORD./TACTICAL SYST.-CDA. INC. (Repentigny, Québec)		2-1.a			<p>Description des articles : [redacted] pièces de rechange pour armes à feu, pour la trousse de conversion Simunition® (dispositif qui simule des munitions à des fins de formation)</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation finale : pour l'entretien des trousse de conversion Simunition® GDOTS achetées précédemment</p> <p><input type="checkbox"/> Pays utilisateur final/utilisateur final : Turquie / [redacted]</p> <p><input type="checkbox"/> Condition(s) : rapport trimestriel.</p> <p><input type="checkbox"/> Consultations : consultations accélérées avec le MDN et le GEO; aucune objection n'a été soulevée.</p> <p>Exception C – Les articles peuvent seulement être utilisés pour la formation. Une fois les articles installés, les armes à feu ne peuvent pas décharger des balles réelles, seulement des balles simulées.</p>	<input type="checkbox"/> I concur <input type="checkbox"/> I do not concur <input type="checkbox"/> I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	10/10/2019		2-11.a, 2-21.a.1, 2-22.a, 6-11.A.3.b.3, 6-11.D.2, 6-11.E.2			<input type="checkbox"/> Description des articles : antennes <input type="checkbox"/> téléchargements des mises à niveau de la technologie et des logiciels <input type="checkbox"/> Utilisation finale : pour un navire de forage géré par [redacted]. Le navire effectue ses travaux dans la zone Est de la Méditerranée. <input type="checkbox"/> Pays / organisation pour l'utilisation finale : Turquie / [redacted] <input type="checkbox"/> Condition(s) : Consultations : Consultations complètes; aucune préoccupation. <input type="checkbox"/> Exceptions : C – récepteur GPS, pour navigation, allant à l'utilisateur final civil. <input type="checkbox"/> Exception D – Les licences de [redacted] ont été évoquées par le président Erdogan lors de son entretien téléphonique de janvier 2020 avec le premier ministre Trudeau. Cela démontre que les décisions concernant les licences liées aux programmes sensibles de l'industrie de la défense nationale de la Turquie sont suivies au plus haut niveau et que les décisions sur ces

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

							licences ont un impact direct sur les relations bilatérales avec un Allié de l'OTAN.	
--	--	--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	09/12/2019			2-11.a		<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Description des articles : pièces de rechange et composants pour le système intégré de fixation et de traversée pour les navires-avions (ASIST [redacted]) <input type="checkbox"/> Utilisation finale : par la marine turque sur ses navires de classe MILGEM. <input type="checkbox"/> Pays / organisation pour l'utilisation finale : Turquie / marine turque <input type="checkbox"/> Condition(s) : <input type="checkbox"/> Consultations : consultations complètes, aucune préoccupation. <input type="checkbox"/> Exceptions : C – Les articles servent à fixer les hélicoptères au navire; ne servent à rien d'autre. <input type="checkbox"/> Exceptions : D – Les licences pour [redacted] ont été évoquées à de nombreuses reprises en juillet par le MAE et l'ambassade de la Turquie. Cela démontre que les décisions relatives aux licences sont suivies au plus haut niveau et que les décisions sur ces licences ont un impact direct sur les relations bilatérales avec un Allié de l'OTAN. 	<input type="checkbox"/> I concur <input type="checkbox"/> I do not concur <input type="checkbox"/> I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

Exception F – Demande de licence de réexportation de pièces qui avaient été exportées dans le cadre d'une licence précédente mais retournées pour des réparations sous garantie.

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

--	--	--	--	--	--	--	--

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	22/01/2020			2-10.a		<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Description des articles : diverses pièces de rechange et sous-composantes utilisées en conjonction avec le système d'atterrissage d'hélicoptère ASIST. <input type="checkbox"/> Utilisation finale : sur l'hélicoptère SH-70. <input type="checkbox"/> Pays / organisation pour l'utilisation finale : Turquie / commandement des forces navales turques <input type="checkbox"/> Condition(s) : <input type="checkbox"/> Consultations : Consultations complètes, aucune préoccupation. <input type="checkbox"/> Exceptions : C – les articles servent à fixer l'hélicoptère au navire; ne servent à rien d'autre. <input type="checkbox"/> Exceptions : D – les licences pour [redacted] ont été évoquées à de nombreuses reprises par le MAE et l'ambassade de la Turquie. Cela démontre que les décisions relatives aux licences sont suivies au plus haut niveau et que les décisions sur ces licences ont un impact direct sur les relations bilatérales avec un Alliée de l'OTAN. 	<input type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	27/01/2020			2-10.a		<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Description des articles : ensemble () de coupe-câbles. Remplacement des pièces initialement exportées en juin 2019. <input type="checkbox"/> Utilisation finale : à utiliser en conjonction avec le système d'atterrissage d'hélicoptère ASIST sur l'hélicoptère SH-70. <input type="checkbox"/> Pays/organisation de l'utilisation finale : Turquie / commandement des forces navales turques <input type="checkbox"/> Condition(s) : <input type="checkbox"/> Consultations : Consultations complètes, aucune préoccupation. <input type="checkbox"/> Exceptions : C – Les articles fixent les hélicoptères au navire; ne servent à rien d'autre. <input type="checkbox"/> Exceptions : D – Les licences pour ont été évoquées à de nombreuses reprises par le MAE et l'ambassade de la Turquie. Cela sert à démontrer que les décisions relatives aux licences sont suivies au plus haut niveau et que les décisions relatives à ces licences ont 	<input type="checkbox"/> I concur <input type="checkbox"/> I do not concur <input type="checkbox"/> I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;

b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);

c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;

d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

						<p>un impact direct sur les relations bilatérales avec un Allié de l'OTAN.</p> <p>Exception F – Demande de licence pour la réexportation des pièces qui ont été exportées dans le cadre d'une licence précédente mais retournées pour cause de non-conformité.</p>
--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit entre États ou entre États qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	05/03/2020		2-10.a	0	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Description de l'article : Ensemble de coupe-câbles. Remplacement sous garantie de la pièce défectueuse. <input type="checkbox"/> Utilisation finale : à utiliser en conjonction avec le système d'atterrissage d'hélicoptère ASIST sur l'hélicoptère SH-70. <input type="checkbox"/> Pays / organisation de l'utilisation finale : Turquie / commandement des forces navales turques <input type="checkbox"/> Condition(s) : <input type="checkbox"/> Consultations : consultations complètes; aucune préoccupation. <input type="checkbox"/> Exceptions : C – Ces articles servent à fixer les hélicoptères sur les navires; ne servent à rien d'autre. <input type="checkbox"/> Exceptions : D – les licences pour ont été évoquées à de nombreuses reprises par le MAE et l'ambassade de la 	<input type="checkbox"/> I concur <input type="checkbox"/> I do not concur <input type="checkbox"/> I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale) ;
- c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

Exceptions : F – Demande de licence
pour la réexportation de pièces qui
avaient été exportées dans le cadre d'une licence
précédente mais retournées pour des
réparations sous garantie.

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

--	--	--	--	--	--	--	--

Annexe B : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	09/04/2020	ARMAMENT TECHNOLOGY INCORPORATED (Halifax, Nouvelle -Écosse)		2-1.d		<input type="checkbox"/> Description de l'article : exportation de viseurs d'arme à feu et de lunettes de visée	<input type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss
						<input type="checkbox"/> Utilisation finale : pour la revente commerciale, par le destinataire, aux représentants de l'application de la loi, de la sécurité, de l'armée et aux tireurs d'élite civils.	
						<input type="checkbox"/> Pays utilisateur final/utilisateur final : Turquie La déclaration d'utilisation finale n'indique aucune autre réexportation.	
						<input type="checkbox"/> Condition(s) : rapport trimestriel	
						<input type="checkbox"/> Consultations : consultations complètes; aucune préoccupation	
						<input type="checkbox"/> Exception C – Bien que cet article ne soit pas utilisé à des fins de légitime défense, il peut permettre un meilleur ciblage et ainsi éviter des victimes civiles. En outre, ces articles sont largement disponibles sur une base commerciale.	

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;

b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);

c) un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;

d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;

e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe C : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

Turquie							
						Description des articles : Données techniques [redacted] [redacted]	<input type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss
						Pays / organisation pour l'utilisation finale : Turquie / armée de l'air turque	
						Condition(s) : rapport trimestriel.	
						Consultations : consultations complètes, aucune objection; certains risques liés à la paix et la sécurité régionales ont été évoqués.	
						Note : bien que la valeur de cet article soit négligeable, puisqu'il s'agit d'un transfert de données, le Ministère a été informé que [redacted]	

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe C : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

						<p>Exceptions : D – Relations bilatérales.</p> <p>La licence de [REDACTED] été évoquée à plusieurs reprises. [REDACTED]</p> <p>[REDACTED]. Cela démontre que les décisions relatives aux licences sont suivies au plus haut niveau et que les décisions sur ces licences ont un impact direct sur les relations bilatérales avec un Allié de l'OTAN.</p> <p>Exceptions : E – Demandes de licence d'exportation pour la prolongation de la licence existante [REDACTED]</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe C : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

880499-3	04/10/2019	Excelitas Canada Inc. (Vaudreuil, Québec)	BMC	2-5.c, 2-22.a	28 265	<p>Description de l'article : (4) capteurs optiques spéciaux qui détectent l'angle d'incidence d'un faisceau laser, et technologie connexe. Les dispositifs sont appelés Excelitas Angular Continuous Threat Detectors (détecteurs angulaires de menaces continues Excelitas)</p> <p>Utilisation finale : pour l'utilisation dans les systèmes de récepteurs d'alerte laser pour détecter et fournir des informations sur l'angle d'arrivée.</p> <p>Pays/organisation pour l'utilisation finale : Turquie/BMC.</p> <p>Condition(s) :</p> <p>Consultation : consultations complètes, aucune objection; certains risques liés à l'implication active de la Turquie dans les conflits armés régionaux ont été évoqués.</p> <p>Note : BMC est l'un des plus grands fabricants de véhicules militaires commerciaux en Turquie.</p>	<input type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss

Exceptions : C – La fonction principale est le système d'alerte de légitime défense.

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- c) un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- e) les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;

f) les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe C : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée - Turquie

	02/12/2019	Honeywell Limited (Mississauga, Ontario)		2-10.a		<p>Description de l'article : [redacted] unités de contrôle des générateurs utilisées sur l'hélicoptère T-70.</p> <p>Utilisation finale : Les unités de contrôle des générateurs seront installées dans l'hélicoptère utilitaire turc T-70. Ces dispositifs contrôlent les générateurs d'énergie électrique dans l'hélicoptère.</p> <p>Pays / organisation pour l'utilisation finale : Turquie / armée turque (divers)</p> <p>Condition(s) : rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Consultations complètes; aucune objection n'a été soulevée, mais certains risques concernant l'utilisation finale de cet équipement ont été évoqués.</p> <p>Exception D – Les licences liées à l'industrie de défense intérieure sensible de la Turquie sont évoquées à plusieurs reprises, y compris au niveau des dirigeants. Un refus de cette licence pourrait être perçu comme un irritant bilatéral et un manque de soutien envers un Allié de l'OTAN.</p>	<input type="checkbox"/> • I concur <input type="checkbox"/> • I do not concur <input type="checkbox"/> • I wish to discuss

L'annexe a été examinée par le ministère de la Défense nationale et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les situations suivantes :

- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- les demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une assurance d'utilisation finale);
- un niveau élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives ni réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique ou intraétatique qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- il y a lieu de penser qu'il y aura des répercussions particulièrement négatives sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir un impact sur les intérêts du Canada en matière de politique étrangère, de sécurité et/ou de défense;
- les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence afin de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension des licences du Groupe 2 en octobre 2019, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Numéro d'identification	Date de soumission	Requérant de la licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la <i>Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée</i>	Valeur totale de l'exportation proposée (dollars canadiens)	Description de l'état de la transaction/consultation
-------------------------	--------------------	---	--------------	--	---	--

- Je suis d'accord
- Je ne suis pas d'accord
- Je souhaite en discuter

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
Émirats arabes unis							
	2019/09/25	L-3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)	L3/DIRECTEUR DE TERRITOIRE DE LA WESCAM – MOYEN-ORIENT ET TURQUIE	2-21.a.1, 2-22.a		<p>Description de l'article : Documents d'aide technique, cours/matériels de formation et logiciels relatifs aux systèmes de caméras de surveillance MX et CMX.</p> <p>Utilisation finale : À utiliser pour l'exploitation, l'entretien et/ou l'installation des systèmes de surveillance et le transfert à des tiers dans la couverture géographique assignée au destinataire, à savoir le Moyen-Orient et la Turquie; éventuel transfert vers la Turquie.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : EAU/divers utilisateurs finaux au Moyen-Orient et en Turquie.</p> <p>Condition(s) : Aucune</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, aucune préoccupation (ECE a également été consulté pour l'angle de la Turquie).</p> <p>Exception : D – La question des</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

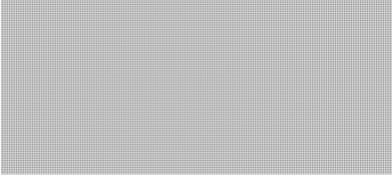
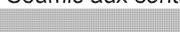
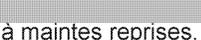
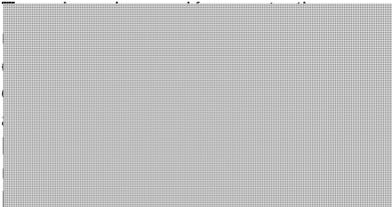
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						licences Wescam a été soulevée à plusieurs reprises, y compris à l'échelon des dirigeants et des ministres. Elle a été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril. Cette question a été soulevée le plus récemment dans le cadre de l'entretien du 17 septembre entre MINA et son homologue Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme national turc de véhicules aériens sans pilote sont contrôlées au plus haut niveau et que les décisions relatives à ces licences ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.	
	20/12/2019	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	Description de l'article [REDACTED] Utilisation finale : [REDACTED]	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						 <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/ministère turc de la Défense nationale, Force aérienne turque.</p> <p>Condition(s) :</p> <p>Consultations : Soumis aux contrôles à l'exportation  Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Exceptions : D -   soulevée à maintes reprises. </p>  
--	--	--	--	--	--	---

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
				2-22.a	1	<p>ont été signalées, mais aucune objection n'a été soulevée.</p> <p>Description de l'article : Données techniques relatives à [REDACTED]</p> <p>Utilisation finale : [REDACTED]</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/République de Turquie Ministère de la Défense nationale Armée de l'air turque.</p> <p>Condition(s) :</p> <p>Consultations : Soumis aux contrôles à l'exportation du [REDACTED] Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Exceptions : D – [REDACTED]</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						<p>██████████ soulevée à maintes reprises. ██████████</p> <p>██████████</p>	
Turquie							
██████████	2020/03/30	Telemus Warfare Inc. (Ottawa, Ontario)	██████████	2-11.a	██████████	<p>Description de l'article ██████ récepteur de mesure de fréquence instantanée (IFM) (récepteur de numérisation), à retourner après les essais.</p> <p>Utilisation finale : Utilisé pour la détection et la surveillance des signaux radar.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/ENOVAS, Bureau d'études</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas d'inquiétudes.</p> <p>Exception : D – La question des</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>licences de Telemus a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelon ministériel. Les licences de Telemus ont fait l'objet de discussions le plus récemment lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception F – Demande de réexporter des pièces exportées à l'origine en vertu d'une licence antérieure, mais qui avaient été retournées à des fins de réparation (preuve d'importation fournie).</p>	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/04/24	FIELD AVIATION COMPANY INC. (Mississauga, Ontario)		2-10.a, 2-22.a, 9-4.a.ii		<p>Description de l'article : avion Bombardier Challenger modifié, y compris tous les matériaux, les pièces de rechange et les troussees associées.</p> <p>Utilisation finale : Pour la surveillance et la communication de renseignements.</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/Présidence de la République de Turquie.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Exceptions : D – La question de cette licence a été soulevée à maintes reprises. En juillet, la Turquie a demandé un entretien urgent avec MINA pour discuter de la licence de Field Aviation. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demandes de licences d'exportation pour la prolongation d'un projet datant d'avant le 19 octobre.</p> <p>Remarque : Le Ministère a été informé que l'avion avait déjà été expédié en vertu de la licence précédente de l'entreprise, et que cette licence concerne des matériaux/pièces détachées; aucun changement n'a été demandé à cette licence.</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						Remarque : L'exportation est limitée à un (1) aéronef indiqué, numéro de série 5946, et ne permet pas l'exportation d'un deuxième aéronef si cette licence était approuvée.	
	06/12/2019	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.d		<p>Description de l'article : module de visée au sol/systèmes d'adaptation pour les systèmes de surveillance Wescam MX-15Di (une pièce pour l'étalonnage du système de caméra).</p> <p>Utilisation finale : À installer sur un [REDACTED]</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie [REDACTED]</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture). Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.	
	05/12/2019	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-15.d, 2-21.a.1, 2-22.a		Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence concerne l'exportation de diverses pièces de rechange et de composants des systèmes de caméras de surveillance	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

					<p>de la série CMX/MX, ainsi que de la technologie et des logiciels connexes.</p> <p>Utilisation finale : Utilisé par le destinataire pour réparer les systèmes MX et CMX en Turquie.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/L3 Wescam. Déclare que les articles ne seront pas réexportés ou transférés à une autre partie.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus</p>	
--	--	--	--	--	---	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN. Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.	
	05/12/2019	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-15.d, 6-9.A.6, 2-11.a		Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence concerne l'exportation de diverses pièces de rechange et de composants des systèmes de caméras de surveillance de la série CMX/MX. Utilisation finale : Utilisé pour la surveillance, le ciblage, la recherche, les tests et la formation par les autorités turques chargées de	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>l'application de la loi.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : ██████████ de Turquie. Déclare que les articles ne seront pas réexportés vers une autre partie.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	02/12/2019	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-15.d, 6-9.A.6, 2-5.b, 2-21.a, 2-22.b		<p>prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p> <p>Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence autorise l'exportation totale de [] systèmes de caméras de surveillance et de ciblage, de [] modules de visée au sol et de [] ensembles de prise de mission et données techniques.</p> <p>Utilisation finale : Utilisé pour la surveillance, le ciblage, la recherche, les tests et la formation par les autorités turques chargées de l'application de la loi.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/ministère turc de la Défense.</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p>	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises	Valeur totale de l'exportation	Description de l'état de la transaction/consultation	

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

		Canada		d'exportation contrôlée	proposée (\$CAD)		
	02/12/2019	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-22. a, 2-21. a, 2-18		<p>Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence autorise un total de [] unités de commande principales, de [] ensembles de commande manuelle et de données techniques contrôlées.</p> <p>Utilisation finale : Effectuer des réparations sur les systèmes de caméras de surveillance de la série MX.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/L3. Déclare que les articles ne seront pas réexportés.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Exception : D – La question des</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p>	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	02/01/2020	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-15.d, 2-5.b		Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence autorise un total de [REDACTED] systèmes de caméras de surveillance et de ciblage.</p> <p>Utilisation finale : Installé sur le [REDACTED], utilisé à des fins de surveillance et de ciblage.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/Gendarmerie turque. Déclare que les articles ne seront pas réexportés.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le</p>
--	--	--	--	--	--	---

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						<p>ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p>	
	26/05/2020	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-15.d		<p>Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence permet l'exportation totale de [redacted] systèmes de caméras de surveillance et de ciblage, y compris les équipements auxiliaires.</p> <p>Utilisation finale : Les systèmes seront</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>utilisés pour la surveillance et le ciblage.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/Police national turque.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence</p>
--	--	--	--	--	--	---

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	28/05/2020	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-15.d		<p>Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence a expiré le 31 mars 2020; toutefois, puisqu'un examen était en cours, JLT/Direction juridique a déterminé que la licence pourrait être rétablie, si elle est approuvée. Elle refléterait la demande initiale de prolongation ou de modification, à partir de la date d'approbation). La licence permet l'exportation de système de caméra de surveillance et de ciblage, y compris l'équipement auxiliaire.</p> <p>Utilisation finale : La surveillance, le ciblage, la recherche, les tests et la formation par les autorités turques chargées de l'application de la loi.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/ Déclare que les articles ne seront pas réexportés.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p>	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

	28/05/2020	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-21.a.1, 2-22.a		<p>Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la licence actuelle d'un an jusqu'au 30 juin 2023 (la licence initiale expirera le 30 juin 2022) pour l'exportation de documents d'aide technique, de cours/matériels de formation et de logiciels et micrologiciels liés aux systèmes de caméras de surveillance MX et CMX.</p> <p>Utilisation finale : Devis/proposition sur les systèmes de surveillance, qui nécessite les éléments techniques.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie</p> <p>Condition(s) :</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter
--	------------	--------------------------------------	--	------------------	--	--	---

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN. Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	06/07/2020	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-11.a, 2-15.d, 2-14, 2-21.a.1		Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an (la licence expire le 30 novembre 2020) afin d'assurer la continuité. La licence autorise un total de ■ systèmes de caméra de surveillance et de ciblage CMX-15D EO/IR, ■ systèmes de caméra de surveillance et de ciblage CMX-10D EO/IR, ■ unités de commande manuelle, ■ ensembles de poignée de mission, ■ kits de simulateur de	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

					<p>bureau, ordinateurs portables, ordinateurs cinétiques et modules de visée au sol.</p> <p>Utilisation finale : les articles seront utilisés pour démontrer les capacités des systèmes électro-optiques et infrarouges à l'armée, au gouvernement et aux forces de l'ordre.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/</p> <p>Condition(s) : Temporaire</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives</p>
--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						<p>aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p>	
	2020/07/21	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-15.d, 2-21.a.1, 2-22.a		<p>Description de l'article : Il s'agit d'une demande de modification de licence visant à prolonger la date de validité d'un an, jusqu'au 30 janvier 2023 (la licence expire le 31 janvier 2022). La licence autorise un total de () caméras de surveillance et de ciblage CMX-22D EO/IR, () modules de visée au sol, () poignées de mission et contrôleurs manuels, ainsi que des documents techniques, des cours/matériels de formation et des logiciels/micrologiciels opérationnels.</p> <p>Utilisation finale : Incorporer dans la () à des fins de surveillance et de ciblage.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) :</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro	Date de	Demandeur de	Destinataire	Numéro de la	Valeur totale	Description de l'état de la
						<p>Turquie/I</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : E – Demande de prolongation d'une licence d'exportation pour un projet ayant débuté avant le 19 octobre.</p>

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

de référence	soumission	licence d'exportation au Canada		Liste des marchandises d'exportation contrôlée	de l'exportation proposée (\$CAD)	transaction/consultation	
	2020/06/08	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-11.a, 2-15.d, 2-18.a, 2-21.a, 2-22.a, 6-9.A.6	22 950 000	<p>Description de l'article : Réparation et retour de systèmes de caméras de surveillance EO/IR MX-15, CMX-15D et CMX-22D EO/IR de surveillance et les systèmes de caméras de ciblage, les pièces de réparation/remplacement, les équipements d'essai et les données techniques connexes, le matériel de formation et les logiciels.</p> <p>Utilisation finale : Les systèmes complets réparés doivent être restitués à leurs propriétaires étrangers; les pièces de rechange, l'équipement et la technologie d'essai seront utilisés à des fins de réparation/d'entretien dans le pays.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Exception : F – Demande de réexportation de pièces qui avaient été exportées en vertu d'une licence antérieure mais qui ont été retournées pour réparation (preuve d'importation fournie).</p>	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/04/06	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-15.d, 2-18.a, 2-21.a, 2-22.a, 6-9.A.6		Description de l'article : systèmes de caméras de surveillance et de ciblage CMX-15D EO/IR pour leur propre usage final et systèmes de	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

					<p>caméras de surveillance et de ciblage CMX-22D EO/IR, ainsi que les logiciels.</p> <p>Utilisation finale : Utilisation finale par [REDACTED] qui utilisera le CMX-15D à des fins de durabilité et de facilité d'entretien, et pour le service après-vente.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/SSB (Présidence de l'industrie de la défense).</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture). Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives</p>	<input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter
--	--	--	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/04/06	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.b, 2-15.d, 2-18.a, 2-21.a, 2-22.a, 6-9.A.6		<p>aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Description de l'article : systèmes de caméras de surveillance et de ciblage CMX-15D EO/IR, caméras de surveillance et de ciblage CMX-22D EO/IR, ensembles de contrôleurs manuels, modules de visée au sol, pièces de rechange/réparation et équipements d'essai à destination de la Turquie.</p> <p>Utilisation finale : Utilisé à des fins de surveillance et de ciblage.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						la section 5 de la note de couverture). Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/05/13	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-15.d, 2-18.a, 2-21.a, 2-22.a, 6-9.A.6		Description de l'article : █████ systèmes de caméras de surveillance et de ciblage CMX-15D EO/IR, █████ modules de visée au sol, █████ contrôleurs manuels, assemblages et documents techniques. Utilisation finale : Utilisé à des fins de surveillance et de ciblage. Utilisateur final (pays/organisation) :	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						Turquie Condition(s) : Rapport trimestriel Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations. Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture). Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/06/08	L3 WESCAM		2-15.d		Description de l'article : Diverses	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

		INC. (Burlington, Ontario)			<p>pièces détachées pour les systèmes de caméras de surveillance et de ciblage Wescam CMX-15D EO/IR.</p> <p>Utilisation finale : Utilisé pour la réparation et l'entretien des systèmes de surveillance CMX-15D défectueux appartenant à l'armée et aux forces de l'ordre qui tombent sous la tutelle du ministère de la Défense et de l'Intérieur.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/ [REDACTED]</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le</p>	<input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter
--	--	----------------------------	--	--	--	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demands de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/06/23	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-15.d		<p>ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p> <p>Description de l'article : Retour de pièces produites par [REDACTED], importées temporairement, pour les systèmes de caméras de surveillance et de ciblage Wescam CMX-15D EO/IR.</p> <p>Utilisation finale : Les articles ont fait l'objet d'une évaluation indépendante au Canada. Utilisés à des fins de surveillance et de ciblage.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/[REDACTED]</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-</p>	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture). Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.	
Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
	2020/07/29	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-5.d, 2-11.a, 2-15.d, 2-18.a, 2-21.a.1, 2-22.a, 6-9.A.6		Description de l'article : ■■■ systèmes de caméras de surveillance et de ciblage CMX- 15D EO/IR réparés, et ■■■ systèmes de caméras de surveillance et de ciblage MX-15D EO/IR et pièces de rechange, équipements d'essai connexes, données techniques, formation, matériels et logiciels.	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>Utilisation finale : Les articles appartenant à des entités étrangères doivent être retournés après réparation.</p> <p>Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/Présidence de la République de Turquie et présidence des industries de la défense.</p> <p>Condition(s) : Rapport trimestriel</p> <p>Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.</p> <p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation</p>
--	--	--	--	--	--	---

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

Numéro de référence	Date de soumission	Demandeur de licence d'exportation au Canada	Destinataire	Numéro de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Valeur totale de l'exportation proposée (\$CAD)	Description de l'état de la transaction/consultation	
						bilatérale avec cet allié de l'OTAN. Exception : F – Demande de réexportation de pièces qui avaient été exportées en vertu d'une licence antérieure mais qui ont été retournées pour réparation (preuve d'importation fournie).	
	2020/07/15	L3 WESCAM INC. (Burlington, Ontario)		2-15.d		Description de l'article : Retour de pièces produites par [REDACTED] importées temporairement, pour les systèmes de caméras de surveillance et de ciblage Wescam CMX-15D EO/IR. Utilisation finale : Le Canada a effectué une évaluation indépendante des pièces. L'évaluation a été terminée et les articles doivent être retournés au destinataire, [REDACTED] Utilisateur final (pays/organisation) : Turquie/[REDACTED] Condition(s) : Rapport trimestriel Consultations : Entièrement consulté, pas de préoccupations.	<input type="checkbox"/> Je suis d'accord <input type="checkbox"/> Je ne suis pas d'accord <input type="checkbox"/> Je souhaite en discuter

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

Annexe A : Demandes de licences d'exportation dont la délivrance est recommandée – Turquie

						<p>Mémoire précédent – SSPI 01794-2020, que vous avez approuvé. (Voir la section 5 de la note de couverture).</p> <p>Exception : D – La question des licences de Wescam a été soulevée à maintes reprises, y compris à l'échelle des dirigeants et des ministres. Elle a également été soulevée lors d'un entretien entre le PM Trudeau et Erdoğan en avril et, le plus récemment, lors de l'entretien du 17 septembre entre MINA et le ministre Çavuşoğlu. Cela a permis de démontrer que les décisions relatives aux licences liées au programme turc de drones sont contrôlées au plus haut niveau et que ces décisions ont une incidence directe sur la relation bilatérale avec cet allié de l'OTAN.</p>	
--	--	--	--	--	--	---	--

L'annexe a été examinée par le MDN et GEO.

Légende des exceptions : les circonstances exceptionnelles peuvent inclure, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- a) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à un projet de coopération de l'OTAN;
- b) Demandes de licences d'exportation pour des articles qui contribueraient à d'autres projets conjoints avec les Alliés ou à des objectifs conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada, comme l'aide humanitaire, la protection des civils dans le nord-ouest de la Syrie, un objectif déclaré de l'OTAN (indiqué par une garantie d'utilisation finale);
- c) Un degré élevé de confiance dans le fait que les articles en question sont de nature non offensive ou ne seraient pas utilisés à des fins agressives et ne seraient pas réexportés vers un pays tiers où il existe un risque important d'utilisation dans un conflit interétatique/national qui serait contraire aux intérêts canadiens;
- d) Il y a des raisons de penser qu'il y aura des effets particulièrement négatifs sur les relations bilatérales, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la politique étrangère, la sécurité et/ou les intérêts de défense du Canada;
- e) Les demandes de licence d'exportation pour une prolongation/nouvelle licence permettant de poursuivre un projet existant qui a commencé avant la suspension en octobre 2019 des licences du groupe 2, et qui est lié à une licence qui a expiré, ou qui est sur le point d'expirer, à des fins non offensives ou à l'une des fins susmentionnées;
- f) Les demandes de licence d'exportation pour réexporter des pièces défectueuses qui ont été exportées au Canada sous garantie, ou pour des réparations en vertu d'une licence existante; dans les cas où cette demande de licence d'exportation ne serait pas incompatible avec d'autres intérêts canadiens en matière de politique étrangère, de défense ou de sécurité.

ECE.0049

Voici plus d'informations de TIE au sujet de mes questions portant précisément sur l'utilisation finale des [REDACTED] exportés en Turquie et sur leur possible transfert aux Forces armées de l'Azerbaïdjan. Je pense que si MINA téléphone effectivement à son homologue turc, nous devrions demander des précisions à ce sujet.

Alison

Director, Eastern Europe and Eurasia
Cellulaire : 613-462-2747

Début du message transféré :

De : "Anand, Shalini -TIE"
Date: 27 septembre 2020 à 6:08:36 PM HAE
À : "Grant, Alison -ECE" , "Gosselin, Catherine -TIR"
Cc : "Sproule, David -ECD" , "Funtek, Katharine -TID" , "Akkouche, Kamiliya -ECE" , "Brisson, Julien -ECE"
Objet : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Bonjour Alison,

Voir les réponses ci-dessous.

Cordialement
S.

De : Grant, Alison -ECE
Envoyé : 27 septembre 2020 5:47 PM
À : Anand, Shalini -TIE ; Gosselin, Catherine -TIR
Cc : Sproule, David -ECD ; Funtek, Katharine -TID ; Akkouche, Kamiliya -ECE ; Brisson, Julien -ECE
Objet : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Shalini, Catherine,

Aujourd'hui, dans Twitter, on retrouve beaucoup d'images de drones utilisés contre des cibles arméniennes par les Forces armées azerbaïdjanaises. L'architecte principal des systèmes d'UAV turcs Bayraktar (Selcuk Bayraktar) vient juste de partager un gazouillis au sujet d'opérations réalisées par des drones, et son message est accompagné du mot-dièse #Azerbaijan :
<https://twitter.com/Selcuk/status/1310320454201217027?s=20>

Il serait utile de savoir :

- Existe-t-il des restrictions, dans notre processus de délivrance de licences d'exportation, au sujet de la revente de drones/UAV turcs [REDACTED] à l'Azerbaïdjan ou à d'autres pays?

Pas tout à fait. La seule restriction qui est appliquée actuellement concerne les licences portant sur des articles du Groupe 2 destinés à la Turquie.

Cela dit, les documents sur l'utilisation finale des systèmes [REDACTED] (fournis par les clients et les réceptionnaires de l'entreprise) doivent mentionner l'utilisation finale prévue des produits. C'est sur ces documents que nous nous appuyons pour réaliser l'évaluation collective du gouvernement du Canada. Donc, si des articles ont été livrés à [REDACTED] pour qu'ils soient utilisés par le ministère de [REDACTED] en Azerbaïdjan, cela aurait dû être mentionné dans les documents (soit que les entreprises ou le ministère de la Défense turc devraient respecter l'utilisation finale promise).

Si nous avons délivré des licences pour des produits qui ne sont pas utilisés conformément à l'utilisation finale prévue, et que nous pouvons prouver cela raisonnablement, alors nous pouvons les annuler (ce qui a des incidences uniquement si les produits n'ont pas encore été expédiés), et refuser d'accorder d'autres licences.

- Y a-t-il une différence (pour nous en tant que responsables de la réglementation) si la Turquie a donné des UAV équipés de technologie canadienne à l'Azerbaïdjan par rapport à si elle les a vendus?

Voir plus haut. Et, si la Turquie (entreprises ou gouvernement) ne nous a pas mentionné dans ses documents sur l'utilisation finale qu'elle allait faire cela, et qu'elle a vendu ou donné cette technologie à l'Azerbaïdjan, [REDACTED]

[REDACTED] Encore une fois, notre recours consisterait à annuler les licences existantes et refuser les demandes de licences dans notre système.

Si nous déterminons que l'entreprise a agi en toute conscience et a mal représenté la situation, nous pouvons transférer le dossier à la GRC dans certains cas (en particulier si l'on parle de violations de sanctions, ce qui serait le cas pour la Libye).

Merci!

Alison

De : Grant, Alison -ECE

Envoyé : 27 septembre 2020 2:24 PM

À : Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Cc : Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID

<Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE

<Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>

Objet : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Importance : Élevée

Shalini, votre groupe peut-il répondre à cette question? Les informations dont nous disposons se trouvent dans le paragraphe surligné ci-dessous.

J'imagine que les seules choses que nous pouvons mentionner sont :

-Oui, les drones turcs Bayraktar TB2 peuvent être équipés de [REDACTED]

-Oui, nous savons que des rapports indiquent que l'armée de l'Azerbaïdjan utilise ce modèle de drone, mais nous aurions besoins d'une confirmation du MDN (voir passage surligné – c'est tout ce que l'on sait).

-Toute garantie sur l'utilisation finale que la Turquie doit donner, qui l'empêche d'exporter des drones équipés de technologie canadienne à l'Azerbaïdjan (peut-elle faire cela ou enfreint-elle les directives de nos licences d'exportation?)

Alison

De : Mawani, Aliya -MINA <Aliya.Mawani@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 1:49 PM

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Anand, Shalini -TIE <Shalini.Anand@international.gc.ca>

Cc : *MINA-Dept Unit <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>; *USS-DMA Advisors <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>; McCardell, Sandra -EGM <Sandra.McCardell@international.gc.ca>; Graham, Molly -EGM <Molly.Graham@international.gc.ca>; Anderson, Ian -EGM <Ian.Anderson@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Termorshuizen, Cindy -IGD <Cindy.Termorshuizen@international.gc.ca>; Friele, Shawn -IFM <Shawn.Friele@international.gc.ca>; Funtek, Katharine -TID <Katharine.Funtek@international.gc.ca>; Gosselin, Catherine -TIR <Catherine.Gosselin@international.gc.ca>; Korecky, Judy -TIR <Judy.Korecky@international.gc.ca>; Christie, Bruce -TFMA <Bruce.Christie@international.gc.ca>; *DMT-Policy <D-DMT-Policy@international.gc.ca>; *TFM-Policy <D-TFM-Policy@international.gc.ca>

Objet : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Alison, Shalini,

MINA a demandé si nous enquêtions sur les allégations selon lesquelles des caméras vendues par des sociétés canadiennes à la Turquie auraient été utilisées dans cette attaque ou ce conflit.

Par ailleurs, le Comité national arménien du Canada vient tout juste d'informer MINA que l'Azerbaïdjan utilise des UAV Bayraktar TB2 de fabrication turque. Avons-nous un contact canadien ici?

Merci!

Aliya

Sent from my iPhone

Le 27 septembre 2020 à 13 h 18, Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca> a écrit

Communiquer les renseignements à c/MINA, rapport d'ANKRA ci-dessous.

En outre, voici les dernières informations sur la gestion du conflit par l'OSCE

Les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (Igor Popov de la Fédération de Russie, Stéphane Visconti de la France et Andrew Schofer des États-Unis d'Amérique) ont fait la déclaration suivante aujourd'hui (27 sept.) : Les coprésidents sont préoccupés par les mesures militaires à grande échelle signalées le long de la ligne des contacts de la zone de conflit du Haut-Karabakh. Nous condamnons fermement le recours à la force et déplorons ces pertes de vie insensées, notamment celles de civils. Les coprésidents demandent à tous de mettre immédiatement fin aux hostilités et de reprendre les négociations afin de trouver une résolution durable au conflit. Les coprésidents demandent à tous de prendre les mesures nécessaires afin de stabiliser la situation au sol et répètent qu'il n'y a aucune autre alternative. Il faut négocier pacifiquement et trouver une solution au conflit.

Le Groupe de Minsk n'a pas pu se rendre jusqu'à la ligne de contact (en raison des restrictions liées à la COVID du côté azerbaïdjanais). Nous croyons qu'il a déjà communiqué avec les deux parties, mais dans les jours à venir, il ne faut pas s'attendre autre chose de plus que des communiqués de presse, ne serait-ce que pour permettre des activités de diplomatie discrète.

Cette semaine, l'OSCE tiendra plusieurs réunions de travail au cours desquelles le conflit pourrait dominer les discussions. Lors de la réunion du Conseil permanent du 1^{er} octobre, nous attendons des ambassadeurs d'Arménie et d'Azerbaïdjan qu'ils évoquent le conflit. Selon nous, il est probable que les États-Unis et l'Union européenne se prononcent également sans toutefois donner l'impression de prendre parti.

De : Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR <Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>

Envoyé : 27 septembre 2020 12:25 PM

À : Grant, Alison -ECE <Alison.Grant@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>

Cc : Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM <Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR <Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Akkouche, Kamiliya -ECE <Kamiliya.Akkouche@international.gc.ca>; Pepin-Hallé, Véronique -VOSCE -GR <Veronique.Pepin-Halle@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Ben Sayeh, Fatma -ANKRA -GR <Fatma.BenSayeh@international.gc.ca>; Brisson, Julien -ECE <Julien.Brisson@international.gc.ca>; Helal, Marie-Thérèse -IRC <Marie-Therese.Helal@international.gc.ca>; Schoenauer, Andrea -ANKRA -GR <Andrea.Schoenauer@international.gc.ca>; Laporte, Eric -BNATO -GR <Eric.Laporte@international.gc.ca>; Turner, Andrew -ECE <Andrew.Turner@international.gc.ca>; Nordeste, Bruno -MOSCO -GR <Bruno.Nordeste@international.gc.ca>; Wynne-Hughes, Antonia -USS -DMA <Antonia.Wynne-Hughes@international.gc.ca>; Ghadhban, Sahar -MOSCO -GR <Sahar.Ghadhban@international.gc.ca>; Alexander, Vera -BNATO -DHOM/CDMA <Vera.Alexander@international.gc.ca>; Reil, Leonard -IGR <Leonard.Reil@international.gc.ca>; Sproule, David -ECD <David.Sproule@international.gc.ca>; Coe, Aaron -MOSCO -GR <Aaron.Coe@international.gc.ca>; Hamilton, Kevin -IGR <Kevin.Hamilton@international.gc.ca>; Barbarie, Daniel -VOSCE -GR <Daniel.Barbarie@international.gc.ca>; Fowler, Craig -MOSCO -DR <Craig.Fowler@international.gc.ca>; Turner, Bradley -MOSCO -DR <Bradley.Turner@international.gc.ca>; Auger-Voyer, Francis -MOSCO -SP <Francis.Auger-Voyer@international.gc.ca>; Braun, Rebecca -MOSCO -CS <Rebecca.Braun@international.gc.ca>; Khokhar, Jamal -ANKRA -HOM/CDM <Jamal.Khokhar@international.gc.ca>; Laporte, Eric -BNATO -GR

<Eric.Laporte@international.gc.ca>; Vidal, Maeva -BNATO -GR <Maeva.Vidal@international.gc.ca>; Steenweg, Rick -VOSCE -GR <Rick.Steenweg@international.gc.ca>; Pepin-Hallé, Véronique -VOSCE -GR <Veronique.Pepin-Halle@international.gc.ca>; Hinton, Anthony -PRMNY -GR <Anthony.Hinton@international.gc.ca>; penelope.angelopoulos@pco-bcp.gc.ca; NEBOJSA.BJELAKOVIC@forces.gc.ca; McIntyre, Elizabeth -IGR <Elizabeth.McIntyre@international.gc.ca>; Reil, Leonard -IGR <Leonard.Reil@international.gc.ca>; Cayer, Natasha -PARIS -GR <Natasha.Cayer@international.gc.ca>; Alexander, Vera -BNATO -DHOM/CDMA <Vera.Alexander@international.gc.ca>; Solomon, Kate -BNATO -GR <Kate.Solomon@international.gc.ca>; Nelson, David -IGR <David.Nelson@international.gc.ca>; Brimmell, Blair -IGR <Blair.Brimmell@international.gc.ca>; Kim, Clare Min Jeong -IGR <ClareMinJeong.Kim@international.gc.ca>; Aubrey, Bryce <Bryce.Aubrey@pco-bcp.gc.ca>; Braithwaite, Todd -ANKRA -DR <Todd.Braithwaite@international.gc.ca>; White, Nathan -ANKRA -GR <Nathan.White@international.gc.ca>; Mitchell, Ryan -rcmp-grc <ryan.mitchell@rcmp-grc.gc.ca>; Jacobs, Oscar -ANKRA -IM <Oscar.Jacobs@international.gc.ca>; Wimmer, Christopher -ISTBL -TD <Christopher.Wimmer@international.gc.ca>; Reil, Leonard -IGR <Leonard.Reil@international.gc.ca>; Sorel, Valerie -ANKRA -MO -CS <Valerie.Sorel@international.gc.ca>; Russo, Eric -ANKRA -SP <Eric.Russo@international.gc.ca>; Babin, Mathieu -IGR <Mathieu.Babin@international.gc.ca>; Yendall, Jonathan -INA <Jonathan.Yendall@international.gc.ca>; Watts Poole, Margaret -INA <Margaret.WattsPoole@international.gc.ca>; Hughes, Carlton -INA <Carlton.Hughes@international.gc.ca>; Tan, Jonathan -PRMNY -GR <Jonathan.Tan@international.gc.ca>; Hinton, Anthony -PRMNY -GR <Anthony.Hinton@international.gc.ca>

Objet : Rapport éclair ZEGR1373 — Escalade importante le long du front du Haut-Karabakh

Rapport éclair – Escalade majeure le long du front du Haut-Karabakh

Sommaire

- L'Arménie et l'Azerbaïdjan connaissent une escalade militaire majeure.
- L'Arménie décrète la loi martiale et réclame le recrutement de militaires pour la défense de la patrie.
- Le Parlement de l'Azerbaïdjan a déclaré l'état de guerre, le Conseil de sécurité a siégé cet après-midi.
- La Turquie déclare son soutien à l'Azerbaïdjan, alors que la Russie renforce son soutien à l'Arménie.
- La guerre de l'information, une dimension importante du conflit, montre l'utilisation possible d'UAV TB2 par l'Azerbaïdjan.

Escalade militaire : Ce matin, le porte-parole du ministère arménien des Affaires étrangères a affiché sur Twitter que « l'Azerbaïdjan a lancé une attaque aérienne et un bombardement contre l'Artsakh, Haut-Karabakh. » Elle a ensuite affirmé que l'Arménie avait répondu en abattant deux hélicoptères et trois UAV. Le ministère de la Défense azerbaïdjanais a confirmé la perte d'un hélicoptère et a ajouté qu'ils avaient « décidé de lancer une opération de contre-offensive sur l'ensemble du front ». L'escalade importante survient près d'une semaine après la mort d'un soldat azerbaïdjanais lors de l'attaque transfrontalière du lundi 21 septembre. De graves escarmouches semblent avoir continué à se produire tout au long de la journée, le ministère azerbaïdjanais de la Défense affirmant que leur « contre-offensive » est dirigée contre des postes de commandement, des forces de manœuvre, de l'équipement

militaire, ainsi que des installations munies de pièces d'artillerie et de ressources d'aviation du côté arménien. En outre, l'Azerbaïdjan revendique la « libération » de 5 villages, mais la partie arménienne a démenti ces revendications. Les autorités du Haut-Karabakh ont confirmé la mort de deux civils. Le ministère de la Défense de l'Arménie allègue également qu'Azerbaïdjan a utilisé son système de lance-roquettes multitube de plus grand calibre, ayant une portée maximale de 200 km. Les deux parties possèdent des systèmes à longue portée. Si les déclarations de l'Arménie sont véridiques, cela augmente considérablement le risque que les deux côtés se mettent à attaquer des cibles militaires ou même des villes loin à l'intérieur des territoires de l'Arménie ou de l'Azerbaïdjan.

L'Arménie décrète la loi martiale : dans l'après-midi, le premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, a déclaré la loi martiale et a enjoint « le personnel affecté aux troupes de se présenter au bureau de recrutement militaire de leur territoire ». For the sake of the homeland, for the sake of victory. » [Pour le bien de la patrie, pour la victoire. Le premier ministre a affirmé que l'Arménie considérait que l'Azerbaïdjan avait déclaré la guerre. Des rapports mentionnent que l'Arménie prévoit de se déclarer indépendante de la région du Haut-Karabakh, y compris des régions sous contrôle de l'Azerbaïdjan.

Le Conseil de sécurité azerbaïdjanais se réunit, le Parlement déclare l'état de guerre : le président Ilham Aliyev a tenu une session extraordinaire du Conseil de sécurité à la suite de l'escalade des conflits. De plus, l'Azerbaïdjan a affirmé qu'elle avait capturé un certain nombre de villages dans le Karabakh et abattu dix soldats arméniens. De hauts responsables azerbaïdjanais ont insisté sur le fait qu'il n'était pas nécessaire de décréter la mobilisation générale, mais le Parlement du pays a déclaré l'état de guerre et a instauré un couvre-feu dans certaines villes et régions. Ilham Aliyev s'est entretenu avec le président turc Tayyip Erdogan aujourd'hui. Ce dernier a réaffirmé que la Turquie et l'Azerbaïdjan sont « une nation, deux États » et a juré de soutenir l'Azerbaïdjan « par tous les moyens ». La Turquie a condamné l'Arménie pour avoir violé le cessez-le-feu en commettant des attaques qui allaient « à l'encontre du droit international ». Le ministre de la Défense turc et le ministre des Affaires étrangères ont réitéré la promesse du président Erdogan, en disant que la Turquie soutiendrait l'Azerbaïdjan « par tous les moyens qu'elle voudra prendre ». Des rumeurs (et quelques vidéos) laissent entendre que la Turquie a facilité le déplacement de combattants syriens afin que ces derniers puissent se battre au nom de l'Azerbaïdjan. (Commentaire : la Turquie a facilité le transfert de milliers de soldats syriens pour qu'ils se battent en Libye, au nom du gouvernement d'union nationale.)

Dimension Turquie – Russie : De nombreux commentateurs n'ont pas tardé à souligner que ces derniers affrontements ont rendu beaucoup plus explicite la dimension Turquie – Russie. Ragip Soyulu, journaliste turque, a souligné, par exemple, que les tensions se sont intensifiées après que la Russie a envoyé des conseillers militaires et du matériel en Arménie, tandis que la Turquie a déployé des soldats et des instructeurs en Azerbaïdjan. De nombreux observateurs suggèrent qu'il s'agit d'un nouveau front entre la Russie et la Turquie, après la Syrie et la Libye. Selon les derniers rapports, des avions de guerre russes survolent Idlib depuis cet après-midi. Le ministre des Affaires étrangères Cavusoglu aurait parlé à son homologue, Sergueï Lavrov, pour discuter des affrontements. Selon certaines informations, la Russie aurait réclamé un cessez-le-feu immédiat. Une déclaration de guerre pourrait entraîner la mobilisation de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), où la Russie (et quatre autres États post-soviétiques) se verraient obligés de prendre la défense de l'Arménie. La Turquie et la Russie tenteront probablement de désamorcer la situation, notamment en raison du potentiel de pertes humaines compte tenu de la présence possible sur le terrain de soldats russes et turcs (ces derniers étant dans le secteur pour effectuer des exercices militaires).

La guerre de l'information révèle une utilisation possible de drones TB2 Bayraktar. Du côté arménien, on a rapidement divulgué des vidéos dans lesquelles on affirme avoir détruit plusieurs pièces importantes d'équipement militaire azerbaïdjanais. Du côté azerbaïdjanais, on n'a pas répondu immédiatement, mais ils ont commencé à diffuser leurs propres vidéos, en particulier des images d'UAV touchant des cibles arméniennes. Les analystes militaires sur Twitter n'ont pas tardé à constater que les images présentaient une similitude frappante avec celles diffusées par le ministère turc de la Défense lors de l'opération militaire menée à Idlib au début de l'année, au cours de laquelle il s'est fortement appuyé sur des UAV TB-2 Bayraktar. En juin, la Turquie et l'Azerbaïdjan ont annoncé que Bakou achèterait 6 TB2 à la Turquie, mais rien ne confirme clairement que cette transaction a été conclue. Les affirmations selon lesquelles les UAV utilisés par l'Azerbaïdjan sont des UAV turcs proviennent d'informations de presse seulement, et l'ambassade des É.-U. à Bakou a confirmé que ces informations demeurent non corroborées.

Commentaire/analyse provisoire : Si les combats continuent, et que la Turquie insiste pour apporter son plein soutien à l'Azerbaïdjan, la Russie soutiendra probablement l'Arménie dans les combats, et cela non seulement compte tenu de l'Organisation du traité de sécurité collective (CSTO), mais aussi de l'entente de sécurité conclue entre les deux pays. La Russie pourrait intensifier ses pressions sur la Turquie en aidant le régime syrien à reprendre son offensive dans la province d'Idlib, ce qui entraînerait le déplacement de centaines de milliers, voire de 1 à 2 millions de personnes vers la frontière avec la Turquie. Le chef de mission à ANKARA a contacté l'ambassadeur américain et le chef de la section politique à Bakou.

L'ambassade des É.-U. a publié une déclaration dans laquelle elle fait référence à la déclaration des coprésidents du Groupe de Minsk;

L'UE a demandé la tenue de négociations afin de permettre la conclusion d'un cessez-le-feu; le R.-U. a publié une déclaration par l'intermédiaire de la ministre du Voisinage européen, Wendy Morton, dans laquelle il lance un appel à la retenue et fait également référence à la déclaration des coprésidents du Groupe de Minsk.

Le chef de mission d'ANKRA a communiqué avec l'ambassadeur d'Azerbaïdjan, mais n'a pas encore eu de réponse.

Rédigé : ANKRA/Schoenauer

Approuvé : chef de mission de l'ambassade du Canada en Turquie